BIBLIOTECA · CAPITOLARE
DE · OSIMA

47=7. 62=8

Rak 213
n 35

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.

TOME QUARANTIE'ME.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES
TOME QUARANTIÈME.

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,
OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :
CONTENANT
CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,
DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE' :
AVEC LES MŒURS DES HABITANS,
LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.
POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET
d'Hiſtoire & de Géographie moderne, qui repréſente l'état actuel de toutes les Nations :
ENRICHI
DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.
TOME QUARANTIE'ME.

A PARIS,
Chez DIDOT, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

M. DCC. LII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

CARTE DE
L'EMPIRE DU JAPON
Pour servir a l'Histoire Generale des Voyages.
Par M. Bellin Ingr de la Marine.
1752.
Echelles
Milles ou Lieues Japonoises évaluées a 2500 Toises.
Grandes Lieues de France de 2853 Toises.
MER DE COREE
MER DU JAPON
I. d'Oki
I. de Sado
G. DE SADO
Cap Noto
Port de Nigata
Cap de Sangaar
Détroit de Sangaar
Cap de Nabo
Port de Nambu
Mamura
Aquita
Cubota
Nambu
Dewa
Oxu
Jetsingo
Jetsissen
Jeetsju
Canga
Wacasa
Idsumo
Jinaba
Fooki
Tamba
Tango
Iwami
Munasaca
Mino
Omi
Fida
Koodsuke
Simoodsuke
Kai
Musasi
Fitats
Fitaqui
Sinano
Suruga
Sangami
Jedo
Oosima
Firakasima
Nokisima
Mijarissima
Isle de Fatsisio
I. de Tsussima
I. d'Iki
Naugato
Swo
Aki
Bingo
Bitsmi
Bigen
Farima
Sitzu
Jamassiro
Voari
Ixo
Owari
Micawa
Totomi
Idsu
Kadsusa
Awa
Cap d'Awa
Pe de Misaqui
Detroit de Jedo
Naucara
Bungen
Chicugen
Figen
Tsicungo
Bungo
Tosa
Awa
Isle Awasi
Samoki
Idsumi
Jamatto
Kavadsi
Iga
Kunokuni
Xima
I. DE XIXOCO
I. de Firando
Isles de Gotto
ISLE DE XIMO
Meaxima
Isle d'Amacusa
Saxuma
Vosumi
Fiuga
Fingo
I. d'Iquifenqui
I. de Tacuxima
DÉTROIT DE DIEMEN
Partie des Isles de Liqueio
Longitude de l'Isle de Fer
Nº 5. Tome X. Page 48

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,
Depuis le commencement du XVe Siecle.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SECOND.

DESCRIPTION
DES
ISLES DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON. Situation & grandeur du Japon.

LE grand Empire, que les Européens ont nommé Japon, & qui porte, parmi ses Habitans, le nom de Nipon (1), ou Niphon, est situé en-

(1) *Ni* signifie feu, & dans un sens plus sublime, le Soleil. *Pon*, signifie base ou fondement. Les Chinois Méridionaux prononcent Sippon, ou Gepuan,

DESCRIPT. DU JAPON.

tre le trente uniéme & le quarante deuxiéme degré de latitude Septentrionale ; & ſuivant une Carte aſſez recente, corrigée ſur les Obſervations Aſtronomiques d'un Jéſuite de la Chine, entre le cent cinquante ſeptiéme & le cent ſoixante quinziéme degré trente minutes de longitude, depuis le premier Méridien de l'Iſle de Fer. Il s'étend au Nord-Eſt & à l'Eſt-Nord-Eſt. Sa largeur eſt irréguliere, quoiqu'en général il ſoit aſſez étroit, en comparaiſon de ſa longueur, qui, depuis une des extrêmités de la Province de Fiſen, juſqu'aux Côtes Orientales de la Province d'Oſiu, a, ſuivant l'opinion commune, deux cens milles d'Allemagne (2), en droite ligne;

dont les Portugais ont formé apparemment *Japan*, qui s'eſt changé en Japon. Les Japonois, dans leurs Livres, donnent d'autres noms à leur Empire. Ce ſont des épithetes, qui en expriment la grandeur & l'excellence. *Kæmpfer, Tome I, page 95.*

(2) Kæmpfer, *Ibid, pages 94 & 95.* La longueur du Japon, ſuivant le nouvel Hiſtorien de cet Empire, eſt Eſt & Oueſt, prenant un peu de l'Eſt-Nord Eſt. Sa longueur eſt Nord & Sud. » Elle n'eſt » pas, dit-il, au ſi inégale » que quelques Auteurs » l'on dit, car elle n'eſt » preſque jamais moindre » que de ſoixante ou ſoi- » xante dix lieues, en » comptant par les degrés » de latitude, & elle n'eſt » nulle part de cent. Quant » à ſa longueur, en la » prenant depuis l'extrê- » mité occidentale du Fi- » gen, juſqu'aux Côtes » orientales d'Oxu, ou » Oſiu, elle eſt, ſuivant » le Pere Briet, d'un peu » plus de deux cens ſoixan- » te lieues communes de » France. *Hiſtoire du Japon, Tome I, page 10.*

sans y comprendre toutes les Côtes & les Isles plus éloignées, qui ne laissent pas d'être sous la domination de l'Empereur du Japon. DESCRIPT. DU JAPON.

Kæmpfer compare la disposition extérieure de cet Empire, à celle de la Grande Bretagne, & de l'Irlande. Il est rompu, dit-il, & coupé de la même maniere, mais beaucoup plus, par des Caps, des Promontoires, des Bras de mer, des Anses, & de grandes Baies, qui avançant plus loin dans les Terres, forment quantité d'Isles, de Peninsules, de Golfes & de Havres (3). Mais on distingue trois grandes Isles, dont la principale s'appelle Nipon, & donne son nom à tout l'Empire. Elle s'étend en longueur, de l'Est à l'Ouest, dans la forme d'une machoire, dont la partie recourbée se retourne au Nord. Un Canal étroit, ou un Détroit plein de rochers & d'Isles, les unes habitées, d'autres désertes, la sépare d'une autre, qui est la seconde en grandeur, & que sa situation au Sud-Ouest de Nipon, fait nommer Saikokf, c'est-à-dire Pays de l'Ouest. Elle porte aussi le nom de Kiusiu ou Pays des Neufs, parce qu'elle est divisée en neuf grandes Pro-

(3) Kæmpfer, *ubi supra*, page 95.

DESCRIPT. DU JAPON.

vinces. Les Japonois lui donnent, de longueur, cent quarante de leurs milles, & quarante à cinquante de largeur. Son circuit, suivant Kæmpfer, est de cent quarante huit milles d'Allemagne. La troisiéme Isle, située entre la premiere & la seconde, & presque quarrée dans sa forme, se nomme Sikokf, c'est-à-dire Pays des quatre Provinces. Ces trois grandes Isles sont environnées d'un très grand nombre d'autres, dont les unes sont petites, stériles, remplies de rochers; & les autres, assez grandes & assez riches pour être gouvernées par de petits Princes.

§ I.

Division générale de l'Empire du Japon.

Division des Isles dont le Japon est composé.

TOUTES les Isles, qui composent l'Empire du Japon, furent divisées vers l'année 590 de l'Ere Chrétienne, par Siusiam, Monarque Héréditaire Ecclésiastique, en sept grandes Contrées, que les Japonois nomment Gokisitzidos. En 681, Ten-Mu divisa ces sept Contrées en soixante-six Provinces, à chacune desquelles il donna un Gouverneur. Ensuite deux

Isles, nommées Iki & Tsussima, qui appartenoient autrefois à la Corée, ayant été réunies au Japon par droit de Conquête, le nombre des Provinces se trouva composé de soixante-huit. Cette double division, qui subsiste encore, n'empêche point que, par diverses révolutions, ou pour multiplier les Gouvernemens, les soixante-huit Provinces de l'Empire n'ayent été subdivisées en six cens quatre Jurisdictions subalternes.

DESCRIPT. DU JAPON.

Outre ces Isles & ces Provinces, d'autres Pays plus éloignés reconnoissent l'Empereur pour Souverain, ou vivent sous sa protection. On met au premier rang les Isles de Riuku, ou Liquejo, dont les Habitans se disent Sujets, non de l'Empereur du Japon, mais du Prince de Satsuma, qui les a conquis; secondement Tsiosin, qui est la troisiéme & la plus basse partie de la Peninsule, qu'on nomme Corée, & qui est gouvernée, au nom de l'Empereur, par le Prince d'Iki & de Tsussima: troisiémement, l'Isle de Jeso, gouvernée au même nom, par le Prince de Matsumai, qui a ses propres Etats dans la grande Province d'Osju.

Autres Isles qui reconnoissent l'Empereur du Japon.

Les Isles de Liquejo, que les Habi-

Isles de Liquejo & leurs Habitans.

DESCRIPT. DU JAPON.

tans nomment Riuku, ſont au Sud-Oueſt de la Province Japonoiſe de Satſuma, qui eſt ſituée dans le Continent de Saikokf, & de l'Iſle voiſine de Tana ou Tanagaſima, qui n'en eſt pas éloignée. Kæmpfer obſerve que, ſuivant les Cartes Hollandoiſes, elles s'étendent preſque juſqu'au vingt ſixiéme degré de latitude Septentrionale. Si l'on en croit, dit-il, les Japonois, elles produiſent, chaque année, deux moiſſons de riz. Les Habitans, dont la plûpart exercent l'agriculture on la pêche, ont beaucoup de douceur & de gaieté. Ils vivent fort contens, & ſe réjouiſſent, après le travail, en buvant du vin de riz, & jouant de leurs inſtrumens de muſique, qu'ils ne quittent pas même lorſqu'ils vont aux champs.

On juge, à leur langage, qu'ils ſont Chinois d'origine. Dans la derniere révolution qui ſoumit la Chine aux Tartares, , un grand nombre de Chinois, ſortis de cette grande Région, ſe diſperſerent dans les Indes orientales. Pluſieurs chercherent une retraite dans ces Iſles, ou s'étant attachés au Commerce, ils le continuent encore avec Satſuma. Mais, outre le tribut qu'ils payent au Prince de ce

nom, depuis qu'il a conquis leurs Isles, ils levent entr'eux une somme, qu'ils envoyent tous les ans au Monarque Tartare de la Chine, comme une marque de leur fidélité & de leur soumission. Ils ont, comme les Japonois & les Tonquinois, leur Monarque Héréditaire Ecclésiastique, qui réside à Jajuma, une des principales de ces Isles, située assez proche de celle d'Osima, qui est de la seconde grandeur.

Peninsule de la Corée.

La Corée est une Peninsule, qui s'étend de la Tartarie vers le Japon, vis-à vis des Côtes de la Chine. Les Japonois racontent qu'elle étoit autrefois divisée en trois Provinces, dont ils nomment la plus proche d'eux, Tsiosiju; celle du milieu, Corey, & la troisiéme, qui confine avec la Tartarie, Fakkusai. Les Habitans, disent-ils, sont originaires de la Chine; & s'étant laissés subjuguer, plusieurs fois, par differens Princes, ils devinrent Tributaires du Japon. Mais depuis plus d'un siecle, ils sont retombés sous la domination des Tartares; & les Japonois n'ont conservé, de leurs Conquêtes, que les Côtes de la Province de Tsiosiu, dont le gouvernement est confié au Prince d'Iki & de Tsussima. Les Côtes de Corée sont

Les Japonois en possedent une partie.

DESCRIPT. DU JAPON.

éloignées de l'Isle de Tsussima, d'environ quarante huit lieues Japonoises, ou seize milles d'Allemagne ; & cette Isle est à la même distance du Continent du Japon. On trouve, dans l'intervalle, un grand nombre de Rochers, & de petites Isles, la plûpart désertes. Les marchandises, qui viennent de Tsiosiju au Japon, sont d'excellente merluche & d'autre poisson salé, des noix, des plantes médicinales, des fleurs & des racines, particuliérement le ginseng, qui croît en abondance dans les Provinces de Corée & de Fakusai, comme dans celle de Siamsai, portion de la Tartarie.

Isle de Jeso, ou Jesogosima.

Jeso ou Yesso, ou comme les Japonois la nomment, Jesogosima, qui signifie l'Isle de Jeso, est la plus Septentrionale qu'ils possedent hors des limites du Japon, sous le Gouvernement du Prince de Matsumai, Isle voisine qui appartient à la grande Province d'Osiu. La situation de Jeso est à quarante deux degrés de latitude Septentrionale, au Nord-Nord-Est, vis-à-vis d'Osiu. Elle s'avance fort loin dans la mer, par les deux Promontoires de Suugar & de Toajasaki, qui forment un Golfe. Les Japonois disent qu'on a besoin d'un jour entier

Sa distance du Japon.

pour se rendre à cette Isle, quoique le passage ne soit que de quarante lieues Japonoises, & que, dans quelques endroits, les Côtes ne soient éloignées que de quinze ou dix huit; mais les courans y sont très rapides, & portent successivement à l'Est & à l'Oueſt. On la croit aussi grande que l'Isle de Kiusu; mais, étant remplie de forêts, elle ne produit, à ses Maîtres, que des fourures, & le fameux poisson qu'ils nomment Karasaki; espece de Morue qu'ils trouvent exquise, & qui s'y pêche en abondance. Kæmpfer s'imagine que le pays découvert par *de Vries*, au Nord du Japon, étoit une partie de cette Isle. Les Cartes Japonoises ne s'accordent pas sur sa figure: mais elles donnent le nom de Matsuki à la partie du Sud-Oueſt, qui en est la plus grande; & mal dessinées comme elles sont, on n'y distingue pas aisément si cette partie ne fait pas une Isle séparée. Le langage des Habitans a quelque ressemblance avec celui de la Corée. Ils sont robustes & fort experts à la pêche; mais sales, sauvages, portant la barbe & les cheveux fort longs.

DESCRIPT. DU JAPON.

Ce qu'elle produit.

Derriere cette Isle, vers le Nord, on trouve le Continent, que les Ja-

Continent d'Oku Jeso.

DESCRIPT. DU JAPON.

ponois nomment Oku-Jeſo, c'eſt à-dire, haut Jeſo. Tous les Géographes conviennent de l'exiſtence de ce pays; mais on n'a point encore déterminé s'il touche à la Tartarie ou à l'Amérique, ni par conſéquent où il faut placer le Détroit d'Anian, & le paſſage qu'on cherche depuis ſi long-temps, de la mer du Nord au grand Océan des Indes; ſuppoſé que ce Pays ne ſoit pas joint, ſans aucun paſſage, à la Tartarie ou à l'Amerique (4). Les Japonois ne ſont pas mieux informés de l'état & de l'étendue de leur Oku-Jeſo. Ils lui donnent, de longueur, trois cens de leurs milles, ſans qu'on puiſſe ſçavoir ſur quoi ils ſe fondent. Kæmpfer raconte qu'une Jonque Japonoiſe, envoyée exprès, vers 1684, pour faire des découvertes, rapporta que les Habitans de cette Contrée étoient en communication avec des Tartares voiſins. Un vieux Pilote Japonois, qui connoiſſoit toutes ces mers, lui confirma la même choſe. Une autre Jonque, qui étoit partie depuis peu d'années des Côtes Orientales du Japon, pour la même re-

Entrepriſe des Japonois pour en découvrir les bornes.

(4) Kæmpfer rend compte de tous les efforts qu'il a faits inutilement en Moſcovie, pour ſe procurer plus de lumieres. *Tome I, pages 104 & ſuivantes.*

cherche, avoit rapporté, à son retour, qu'après avoir beaucoup souffert entre le quarante & le cinquantiéme dégré de latitude, elle avoit découvert un très grand Continent, qu'on avoit pris pour l'Amérique, où, trouvant un bon Port, elle avoit passé l'hyver; mais elle n'avoit pû donner la moindre description du pays, ni sçavoir s'il s'étendoit d'avantage au Nord-Oueſt. La Cour du Japon n'a pas poussé plus loin sa curiosité; & les Cartes du pays, qui s'accordent toutes à marquer, derriere l'Isle de Jeso, un grand continent à la suite de la grande Tartarie, & qui le font avancer à l'Est d'environ quinze dégrés de longitude plus loin que les Côtes du Japon, laissent un grand espace vuide entre ce Continent & l'Amérique voisine(s). Elles divisent aussi le pays d'Oku Jeso en cinq Provinces, dont les noms, d'après Kæmpfer, sont Kabersari, Orankai, Sitsi, Ferosan, & Amarisi. Entre les deux dernieres, elles marquent une riviere assez grande, qui se perd dans la mer au Sud-Oueſt, derriere l'Isle de Jeso.

DESCRIPT. DU JAPON.

Provinces d'Oku-Jeso.

(s) *Voyez*, dans la Relation précédente, l'idée que Kæmpfer donne d'une Carte qu'on lui fit voir à Jedo.

DESCRIPT. DU JAPON.

Mais il ne paroît pas qu'il y ait beaucoup de fond à faire sur ces Cartes.

Isles de Ginsima & de Kinsima, c'est-à-dire, d'argent & d'or.

Les Japonois comptent dans leur Empire, deux autres Isles, qui sont éloignées de plus de cent cinquante milles des Côtes d'Osiu, à l'Est & à l'Est-Nord-Est. Ils nomment la plus Septentrionale & la plus éloignée du Japon, Ginsima, qui signifie l'Isle d'argent; & la plus proche, qui est aussi la plus grande, Kinsima, c'est-à-dire, l'Isle d'or; noms magnifiques, dont la richesse a tenté plusieurs fois les Européens. La Cour d'Espagne, ayant appris qu'elles sont situées à l'Ouest de l'Amérique, dans cette partie du Monde, qui lui étoit assignée par le Pape, comme les découvertes du côté de l'Est, devoient appartenir au Portugal, employa, vers l'année 1620, un très habile Pilote à cette recherche. L'entreprise fut sans succès. Celle des Hollandois ne fut pas plus heureuse en 1639 & en 1643. Deux de leurs Vaisseaux, le Bresken & le Castricum, qui furent employés au second de ces deux Voyages, eurent beaucoup à souffrir des tempêtes; & le Bresken s'étant hasardé à faire descendre quelques hommes de l'Equipage, ils furent arrêtés, mis aux fers,

Tentatives des Européens pour les découvrir.

& traités cruellement, comme s'ils eussent été dans le dessein d'envahir ou de trahir l'Empire (6). DESCRIPT. DU JAPON.

Vers 1675, le hasard fit découvrir aux Japonois une très grande Isle. Une Barque de l'Isle de Fatsisio, qui en est éloignée de trois cens milles à l'Oueſt, y fut jettée par la tempête. On la trouva déserte, mais naturellement fertile, & bien pourvûe d'eau. Le bois d'Arak, qu'elle produit en abondance, & qui ne croît que dans les pays chauds, fait croire à Kæmpfer, qu'elle est plutôt située au Sud qu'à l'Est du Japon. Cette Isle de Fatsisio, d'où les Japonois étoient partis, est la plus éloignée de toutes les Isles qu'ils possedent vers le Sud. Elle est sous le même Méridien que Jedo, éloignée d'environ quatre-vingt de leurs milles de mer, de l'Isle de Nipon, & la derniere d'une longue rangée de petites Isles, qui sont presque contigues. Ses Côtes sont si hautes & si escarpées, que pour en descendre ou pour y monter on est obligé d'élever les Bâteaux, avec toute leur charge, par le moyen d'une espece de grue. Elle est d'ailleurs stérile. Aussi l'Empereur en a-t il fait sa principale pri-

Isle de Bune, ou Bunesima.

Isle de Fatsisio, exil des Seigneurs Japonois.

A quoi ils l'occupent.

(6) Page 109.

DESCRIPT. DU JAPON.

son d'Etat. C'eſt-là qu'il relegue ordinairement les Seigneurs qui tombent dans ſa diſgrace. Leur occupation, dans un ſi triſte ſéjour, eſt d'y faire des étoffes de ſoye; & la plûpart de ces malheureux Exilés, ayant beaucoup d'adreſſe & de génie, ils en font de ſi belles & de ſi fines, que le tranſport aux Etrangers en eſt défendu ſous de rigoureuſes peines (7).

En general, l'Empire du Japon étant environné d'une mer orageuſe, & bordé de montagnes, de rochers, ou de ſables, qui rendent ſes Côtes preſqu'inacceſſibles, il ſemble, ſuivant la remarque de Kæmpfer, que la Nature ait voulu former, de ces Iſles, comme un petit Monde ſéparé, dans lequel ſes Habitans trouvent, indépendamment de toutes les autres Nations, de quoi fournir aux beſoins, aux commodités, & même aux délices de la vie (8).

(7) Page 110. (8) Page 97.

§ II.

Description particuliere des Provinces.

ON ne comprend point, dans la division la plus générale, cinq Provinces que les Japonois nomment Gokinai, ou Gokinai Goka Kokf, c'eſt-à-dire, Provinces des revenus Impériaux, parce que tout leur revenu eſt particuliérement aſſigné pour l'entretien de la Cour impériale (9). Cinq Provinces des revenus Impériaux.

La premiere eſt celle de Jamaſijro, qui porte auſſi le nom de Sansju. C'eſt un pays fertile & fort étendu, dont la longueur, du Sud au Nord, eſt de cent milles du Japon. Il eſt diviſé en huit Diſtricts; Okokuni, Kadono, Okongi, Kij, Udſi, Kuſſe, Sakanaka, & Tſukngi; dans leſquels on compte pluſieurs bonnes Villes & d'autres Places conſidérables. La ſeconde nommée Jamatto, ou Wosju, s'étend auſſi du Sud au Nord, à peu près de la même longueur que la premiere, & Jamaſijro, ou Sansju. Jamatto, ou Wosju.

(9) L'Auteur parle du revenu en riz, qui monte, dit-il, à cent quarante huit Mans, & mille deux cens Kokfs. Il faut remarquer, en général, que tous les revenus du pays ſont réduits à ces deux meſures de riz. Un Man contient ſix mille Kokfs, & un Kokf trois mille balles ou ſacs de riz. *Page* 111.

DESCRIPT. DU JAPON.

n'eſt pas un Pays moins fertile. Elle avoit autrefois quantité de grandes Villes, qui ſont aujourd'hui en petit nombre. On la diviſe en quinze Diſtricts; Soono, Cami, Soonoſimo, Feguri, Firole, Katſu-Dſiau, Katſungé, Okuno, Umi, Utz, Joſimo, Uda, Sikino-Simo, Sikimo-Cami, Takand, Tooids, & Jammanobe. La troiſiéme eſt celle de Kavatzij, ou Kaſiu, pays d'une bonté médiocre, & d'environ deux journées de longueur, qui ſe diviſe en quinze Diſtricts; Niſtori, Iſikava, Fukaitz, Jaskabe, Ookake, Tukajatz, Kavatz, Satara, Umbarada, Katanno, Vakaje, Sibukaja, Sick, Tahbokf, & Tannan. La quatriéme ſe nomme Idſumi, ou Sensju. C'eſt une fort grande Province, mais peu fertile. Sa longueur eſt de cent milles du Japon, du Sud à l'Oueſt. Elle eſt bornée d'un côté par la mer, & de l'autre par une chaîne de hautes montagnes. La mer lui fournit du poiſſon en abondance, & ſes productions ſont du bled noir, des pois, & des féves peu eſtimés. On n'y compte que trois Diſtricts; Ootori, Idſuma & Fina. Enfin, la cinquiéme eſt celle de Sitzu, qu'on nomme autrement Tſinokuni & Siſpu. Cette Pro-

Kavatzij, ou Kaſiu.

Idſumi, ou Sensju.

Sitſu, ou Tſinokuni.

vince a deux journées & demie de tour. Elle eſt ſituée ſur un grand Golfe, & c'eſt le pays, du Japon, le plus avancé vers l'Oueſt. Ses parties Méridionales ſont fort chaudes; mais celles du Nord jouiſſent d'un air temperé, qui les rend plus abondantes, ſurtout en cinq principales eſpeces de pois, qui ſe nomment Gokokfs. Sitzu eſt diviſé en treize Diſtricts; Sij Jos, ou Simmios, Kutatz, Fingaſſinai, Niſijnan, Jatſan, Simaſino, Simakami, Teſijma, Kavanobe, Muko, Avara, Arima, & Nosje.

DESCRIPT. DU JAPON.

Paſſons à la diviſion de l'Empereur Suſiam, en ſept grandes Contrées, qui forment le corps de l'Empire.

Les ſept grandes Contrées de l'Empire.

La premiere ſe nomme Tookaido, c'eſt-à-dire Contrée du Sud-Eſt. On a fait obſerver que les ſept Contrées avoient été ſubdiviſées en ſoixante ſix Provinces, dans le nombre deſquelles il faut compter les cinq qu'on a nommées; & que dans la ſuite on y en joignit deux autres. Le Tookaido contient quinze de ces ſoixante huit Provinces: 1°. Iga, ou Iſiju, qui eſt bornée au Midi & au Levant, par la mer, & ſéparée des Provinces voiſines au Nord, par une chaine de hautes montagnes. C'eſt un pays chaud, & mé-

I. Tookaido.

DESCRIPT. DU JAPON.

diocrement fertile, où l'on trouve quelques plantes, quelques arbres, & quantité de Bambous. Il eſt diviſé en quatre Diſtricts; Aije, Namanda, Iga, & Nabari. 2°. Iſie, ou Sesju, qui a trois journées de longueur, du Sud au Nord. La mer en fait une Preſqu'Iſle. Ce pays eſt extrêmement fertiles, entremêlé de plaines & de colline, qui lui donnent une agréable variété. Il ſe diviſe en quinze Diſtricts; Quana, Aſaki, Suſuka, Itſiſi, Aanki, Taato, Niſikiſſima, Goſaſuma, Inaba, Mije, Ano, Itaka, Vatakei, Ino, & Taki. 3°. Sſima, ou Siſio, eſt une petite Province qu'on peut traverſer en une demie journée; pays ſtérile, mais abondamment fourni, par la mer, d'huitres & de coquillages. Il n'y a que trois Diſtricts; Tooſij, Ako, & Kanneſima. 4°. Ovari, ou Biſiu, eſt une Province intérieure, entiérement ſéparée de la mer, & l'une des plus fertiles & des mieux peuplées de l'Empire. Sa longueur eſt de trois journées du Sud au Nord, & ſa diviſion en neuf Diſtricts; Amabe, Nakaſiima, Kakuri, Nirva, Kaſſungale, Jamaëla, Aiiſi, Tſitta, & Tooſijnoſſima. 5°. Mikava, ou Miſiu: mauvais pays, ſtérile, plein de rivie-

res, de marécages & d'étangs. Il a, de l'Eſt à l'Oueſt, une journee & demie de longueur; & ſa diviſion eſt en huit Diſtricts; Avomi, Kamo, Nukada, Batz, Fori, Jana, Tſitarra, & Akumi. 6°. Tootomi, ou Jenſiju, eſt une Province fertile, & des plus belles, par l'agréable variété de ſes collines & de ſes plaines, de ſes rivieres, de ſes villages & de ſes villes. On lui donne deux journées & demie de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. Elle ſe diviſe en quatorze Diſtricts; Fammana, Futz, Fuuſa, Aratama, Nangakami, Nangaſſimo, Sutz, Jammana, Kikoo, Faifara, Tojota, Jamaka, Sanno & Ivata. 7°. *Surunga*, ou *Siusju*, ſe diſtingue auſſi par la varieté de ſes villes, de ſes villages, de ſes collines, & de ſes plaines fertiles. Elle a la même longueur que Footomi, s'étendant de l'Eſt à l'Oueſt; & ſa diviſion eſt en ſept Diſtricts; Tſta, Maſiafu, Udo, Iſabe, Rofarra, Fuſii & Suringa, 8°. La Province de *Kai*, ou de *Kaſtaju*, eſt un pays plat, abondant en riz, en pâturages en plantes & en arbres. Elle produit beaucoup de chevaux. On lui donne deux journées de longueur, du Sud au Nord, & ſa diviſion eſt en quatre Diſtricts;

DESCRIPT. DU JAPON.

Jamanaſſiro, Jaatzſiro, Como, & Tſur. 9°. *Idſu*, ou *Toosju*, eſt une longue Peninſule, qui produit une grande quantité de ſel, & qui, étant fort abondante en poiſſon, paſſe pour une aſſez bonne Province. Elle n'a que trois Diſtricts, ſur le Continent de Nipon; Takato, Naka & Camo, auxquels on ajoute deux Iſles voiſines, Ooſima, & Firakaſima, 10° La Province de *Songami*, ou *Sooſiu*, a trois journées de long, pays plat & ſtérile, qui ne fournit gueres d'autre ſubſiſtance que du poiſſon, des tortues & des écreviſſes de mer, mais dont les Forêts donnent quantité de bois. Il eſt diviſé en huit Diſtricts; Aſikaranno-Cami, Aſikaranno-Simu, Ooſimi, Juringi, Ajikoo-Takangi, Camakura, Mijura & Jeſima. 11°. *Muſiaſi*, ou *Buſiu*, grande Province, qui a cinq journées & demie de circuit. C'eſt un pays ſans bois & ſans montagnes, mais très fertile, abondant en riz, en gokokf, en fruits & en plantes. On le diviſe en vingt un Diſtricts; Ku-Raggi, Tſukuki, Tama, Tatſinbaria, Kaikura, Jouma, Toſma, Fijki, Jokomi, Saitama, Koduma, Tſibuſima, Fabara, Faſiſava, Naka, Kami, Adatz, Tſitſibu, Jebava, Tote-

sima & Oosara. 12°. *Ava*, ou *Foosiu*, est une assez bonne Province, qui produit du riz & du bled. Elle est bien peuplée ; & la mer voisine lui fournit, en abondance, du poisson & des huitres, dont on employe les coquilles à engraisser ses terres. Elle n'a qu'une journée & demie de longueur, du Sud au Nord. On la divise en quatre Districts ; Fekuri, Ava, Asaima, & Nakaba. 13°. La Province de Kadsusa, ou Koosju, est longue de trois journées, du Sud au Nord. Ses montagnes escarpées n'empêchent point que le terroir n'y soit bon. Une grande partie de ses Habitans s'occupe à faire du cannib, ou des toiles de chanvre, qu'ils travaillent fort proprement. Sa division est en onze Districts ; Ssussu, Amfa, Itsuvara, Umingami, Toiko, Mooki, Issimi, Farinib Nagava, Jammanob, & Mussa. 14°. On donne, à la Province de Simoosa, ou Seosju, trois journées de long, du Sud au Nord. Elle est montagneuse & peu fertile ; mais elle abonde en volailles & en bestiaux. On la divise en douze Districts ; Kaddosika, Tsibba, Imba, Sooma, Saspema, Inuki, Tooda, Koosa, Unagami, Katori, Fannibu, & Okanda. 15°. Firatz, ou Sjoo, est

DESCRIPT. DU JAPON.

une fort grande Province, dont la forme eſt quarrée, & qui n'a pas moins de trois journées de longueur dans chaque dimenſion. C'eſt un pays médiocrement fertile, mais qui abonde en vers à ſoie, & dont les Habitans, renommés par leur induſtrie, joignent, à leurs Manufactures d'étoffes de ſoie, le Commerce des beſtiaux. On compte onze Diſtricts dans cette Province; Nijbari, Makaije, Tſekumba, Kavatz, Sſida, Umbaraki, Namingata, Naka, Kuſſi, Taka & Jengoko, qui, ſignifiant pays éloigné, eſt apparemment le nom de quelque Iſle.

Les revenus de ces quinze Provinces, de la Contrée de Tookaido, montent à quatre cens quatre-vingt quatorze Mankokfs.

Tooſando, ſeconde Contrée.

II. La ſeconde des ſept grandes Contrées ſe nomme Tooſando. Elle comprend huit grandes Provinces. 1°. Oomi, pays extrêmement fertile, diverſifié par des montagnes, des collines, des rivieres, & de vaſtes champs, qui produiſent également du riz & du bled. Cette Province a trois journées & demie de circuit, & ſe diviſe en treize Diſtricts; Singa, Karimotto, Ius, Cammoo, Kanſaki, Inungami, Sakatta, Jetz, le haut & bas Aſſai, Imito, Takaſſi-

ma, Kooka, & Jooſiitſumi. 2°. *Mino* ou *Dioſiu*, ne cede à la Province d'Oomi, ni par l'agréable variété des collines & des plaines, ni par la fertilité de ſon terroir. Elle a trois journées de longueur, du Sud au Nord, & ſe diviſe en dix huit Diſtricts; Iſijutſu, Fuſa, Avadſi, Ikenda, Oono, Mottos, Muſſijroda, Katakata, Atſumi, Kakumi, Jamangata, Menggi, Gundsjo, Camo, Cako, Tokki, Jenna & Taki. 3°. *Fida*, ou *Fisju*, eſt fort inférieure aux deux précédentes, en fertilité, comme en grandeur. Sa plus grande étendue, du Sud au Nord, n'eſt que d'environ deux journées de chemin. Elle eſt remplie de bois & de forêts. On n'y compte que quatre Diſtricts; Ofarra, Maſijnda, Ammano & Araki. 4°. La Province de *Sinano*, ou *Sinsju*, eſt un pays très froid, éloigné de la mer, & preſque ſans beſtiaux, parce qu'elle a peu de pâturages. Ses richeſſes conſiſtent en quantité de meuriers, de ſoie & de cannib. Elle a cinq journées de longueur, du Sud au Nord. Elle ſe diviſe en onze Diſtricts; Midſutz, Takaij, Fanniſſima, Tſiſagetta, Sacku, Ina, Sſuva, Tſikumma, Atſumis-Sara, & Sijna. 5°. Koodſuke, ou Dſiosju, a

DESCRIPT. DU JAPON.

quatre journées de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt un pays chaud qui produit quantité de meuriers & de vers à ſoie ; mais la ſoie qu'on en tire ne ſert qu'aux étoffes groſſieres. Sa diviſion eſt en quatorze Diſtricts ; Uſſui, Aaſſa, Stikanne, Iſeſta, Sai, Nitta, Kattaoka, Soora, Gumma, Kauva, Tago, Midorino, Naba, & Jammada. 6°. Simoodſuke, ou Jasju, a trois journées & demie de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt une Province mêlée de champs & de montagnes, qui produit abondamment de l'herbe, du riz, du bled & du gokokf. Elle a neuf Diſtricts ; Askera, Janada, Aſo, Tſuga, Taka, Savingava, Savoja, Naſu & Mukabe. 7°. *Mutſu*, ou Oosju, eſt la plus grande Province du Japon. Sa longueur eſt de ſeize journées, du Sud au Nord, & ſa fertilité n'y laiſſe rien manquer de néceſſaire à la vie. Toutes ſes parties étoient autrefois le Domaine d'un même Prince, avec la Province voiſine de Deva. On la diviſe en cinquante-cinq Diſtricts ; Sirakava, Kurokava, Juvaſi, Miſaki, Aitz, Nama, Oda, Aſaka, Adataz, Sibatta, Karida, Tooda, Natori, Sinnobu, Kikkunda, Sibanna, Aſſonuſa, Namingata, Juodera-

ga, Kavatz, Titzungi, Takane, Valfari, Jamadſukuri, Oonato, Kami, Sſida, Kurivada, Jeſan, Jeki, Miſava, Nagaoka, Tojone, Monovara, Oſika, Gunvi, Kaddono, Faſigani, Tlungarie, Oda, Iku, Motojas, Iſbara, Tardſi, Sikamma, Inaga, Siva, Ivaſaki Kimbara, Kadſinda, Doke, Socka, Fei & Kiſen. 8°. *Dava*, ou Uſpo a cinq journées de longueur. C'eſt une Province abondante en pâturage, en plantes & en arbres, où l'on aſſure que le Printems eſt plus avancé de quinze jours que dans les autres Provinces du Japon. Elle faiſoit autrefois partie de celle d'Oſiu, mais étant aujourd'hui ſéparée, elle ſe diviſe en douze Diſtricts; Akumi, Kavanobe, Murajama, Oitama, Ookatz, Firaka, Tangaira, Diva, Akindatauri, Samboku, Mogueni & Jamamotta.

Les revenus de ces huit Provinces montent à cinq cens ſoixante-trois Mankokfs, ſuivant les anciens comptes; mais ils ſont conſidérablement augmentés.

III. La troiſiéme grande Contrée, qui ſe nomme Foku-Rokkudo, contient ſept Provinces. 1° *Vackaſa*, ou *Siakuſja*, s'étend du Sud au Nord,

Foku-Rokkudo, troiſiéme Contrée.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'une journée & demie de longueur. Cette province eſt bornée au Nord, par la mer, qui lui fournit abondamment du poiſſon, des écreviſſes, des tortues, &c. Quelques mines de fer font ſes richeſſes & ſon Commerce. Elle eſt diviſée en trois Diſtricts; Oonibu, Oi, & Micatta. 2°. *Jetſiſſen*, ou *Jeatſu*, Province montagneuſe, vers le Sud, mais plate, fertile, & riche en beſtiaux vers le Nord, eſt longue de trois journées. Elle produit auſſi du cannib, des meuriers, de la ſoie & du gokokf en abondance. On la diviſe en douze Diſtricts; Tſurego, Nibu, Sonobatz, Aſijba, Oono, Sakai, Kuroda, Ikingami, Takakida, Joodſida, Sagagita & Naandsjo. 3°. *Kaga*, ou *Kasju*, a quelques Manufactures d'étoffes de ſoie, du vinaigre renommé, du ſoja, qu'on porte dans les autres Provinces, & produit aſſez de gokokf pour la ſubſiſtance des Habitans. Son étendue eſt de deux journées & demie, de l'Eſt à l'Oueſt, & ſa diviſion en quatre Diſtricts; Jenne, Nomi, Iſikava, & Kanga, auxquels d'autres ajoutent Kaboku. 4°. *Noto*, ou *Scoſpo*, eſt preſque environnée de la mer. Elle a des mines de fer, mais le terroir eſt peu fertile, & le gokokf y

meurit beaucoup plus tard que dans les autres Provinces. On lui donne deux journées & demie, de l'Eſt à l'Oueſt, & quatre Diſtricts ; Bagui, Noto, Fukeiſud & Sſus. 5°. *Jaetsdo*, ou *Jaesju*, a trois journées de circuit. On en tire du bois pour conſtruire des Ponts, & une eſpece particuliere de vaiſſelle de terre, qui fait ſon Commerce. Elle eſt diviſée en quatre Diſtricts, Tonami, Imidſu, Mebu & Nikagacta. 6°. *Jetſingo*, ou *Jusju*, eſt une grande Province, qui a ſix journées de cicuit, & qui eſt montagneuſe, vers le Sud, mais d'ailleurs aſſez fertile. Elle produit de la ſoie, du cannib & du gokokf. Sa diviſion eſt en ſept Diſtricts ; Kabibi, Kof, Miſſima, Ivoodſi, Cambara, Nutavi, & Ivaſune. 7°. *Sado*, ou *Sasju*, eſt une Iſle de trois journées & demie de circuit, ſituée au Nord du Japon, vis-à-vis des Provinces de Jeſtfu & de Jetſingo. On vante ſon abondance en riz, en bled, en gokokf, en pâturages & en bois. On y compte trois Diſtricts ; Umo, Soota & Camo.

Le revenu annuel de ces ſept Provinces monte à deux cens quarante trois Mankokf.

IV. Sanindo, quatriéme grande Co[illegible] Sanindo, ou Comtée.

DESCRIPT. DU JAPON.

trée, est montagneuse au Nord, comme son nom le signifie, & comprend huit Provinces. 1°. *Tanba*, ou *Tansju*, dont la longueur est de deux journées, & qui produit, avec beaucoup de riz, plusieurs sortes de pois & d'autres légumes. On la divise en six Districts; Kuvada, Funaij, Taki, Amada, Fingami, & Ikarunga. 2°. *Tango*, ou *Tansju*, large d'une journée & demie, du Sud au Nord, riche en cannib & en soie, & fort abondante en poisson de mer. Cinq Districts, qui la divisent, sont Kaki, Joki, Tango, Katamo, & Kumano. 3°. *Tasima*, ou *Tansitju*, a deux journées de longueur, de l'Est à l'Oest; pays médiocre, qui se divise en huit Districts; Asami, Jabu, Idsu, Ketta, Kinnosaki, Fiangaka, Sitzumi, & Mikummi. 4°. *Imaba*, ou *Insju*, est de la même longueur que Tasima. Cette Province est bornée au Nord par la mer, & au Sud par une chaine de montagnes. Elle a des Manufactures de soie grossiere, & ses Districts sont au nombre de sept; Togomi, Jagami, Tsidsu, Oomi, Takagusо, Ketta, & Konno. 5°. *Fooki*, ou *Fakusju*, s'étend en longueur de deux journées & demie du Sud au Nord. Avec un ter-

roir peu fertile, elle produit, en abondance, de la soie, du cannib & du gokokf. Ses Manufactures sont renommées. On la divise en six Districts; Kavamura, Kume, Javata, Aneri, Oomi & Fino. 6°. *Idsumo*, ou *Unsju*, qui a deux journées & demie de largeur, de l'Est à l'Oueſt, est comme environnée de la mer de Corée, qui en fait une presqu'Isle. C'est un pays extrêmement fertile, & divisé en dix Districts; Ija, Nomi, Semane, Akisika, Tattenni, Jadsumo, Kanto, Ijis, Nirida, & Oofara. 7°. *Ivami*, ou *Sekisju*, longue de deux journées du Sud au Nord, produit du cannib & du sel. Quoique sa fertilité soit médiocre, elle paye, à ses Princes, le double des autres Provinces. Cinq Districts, dont elle est composée, se nomment Tsikama, Naka, Ootz, Mino & Canoa. 8°. *Oki*, ou *Insju*, est une Isle érigée en Province, & située dans la mer de Corée, devant les Côtes de cette Peninsule. Son circuit est de deux journées.

Le revenu annuel de ces huit Provinces ne monte qu'à cent vingt-trois Mankokfs.

V. Sanjodo, nom de la cinquiéme grande Contrée, signifie Pays montagneux

Saniodo, cinquiéme Contrée.

DESCRIPT. DU JAPON.

Méridional. Il eſt compoſé de huit Provinces. 1°. *Farima*, ou *Bansju*, qui a trois journées & demie de circuit. C'eſt une Province très fertile, où l'on trouve, avec tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, des Manufactures d'étoffes de ſoie, de draps & de papier. Elle eſt diviſée en quatorze Diſtricts; Akas, Kata, Kamo, Inami, Sikama, Ivo, Akato, Saija, Sitz, Kanſaki, Taka, Mitzubo, Iſſai & Itto. 2°. *Mimaſaki*, ou *Sakusju*, a trois journées de longueur de l'Eſt à l'Oueſt. On remarque, comme une ſingularité de cette Province, qu'elle eſt moins ſujette aux vents que les autres parties de l'Empire. Un terroir médiocrement fertile y fournit aux Habitans tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Sa diviſion eſt en ſept Diſtricts; Aida, Katſunja, Tomaniſi, Tomaſigaſi, Khume, Ooba & Maſuma. 3°. *Bidſen*, ou *Bisju*, a trois journées de circuit. C'eſt un aſſez bon pays, qui produit beaucoup de ſoie, & dont les fruits meuriſſent plutôt que dans les Provinces voiſines. Onze Diſtricts, qui font ſa diviſion, ſe nomment Koſuma, Waki, Ivanaſi, Ooku, Akoſaka, Kandatz, Minne, Ooas, Tſiraka, Tſinkoſima & Kamoſima. 4°. *Bisju*, ou *Fiſin*, de deux

journées & demie de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, pays abondamment fourni de tout ce qui eſt néceſſaire à ſes Habitans, ſur-tout de gokokf & de tannib, & diviſé en neuf Diſtricts; Utz, Kaboja, Kaija, Simomitz, Aſſangutz, Oda, Sitzuki, Teta & Fanga, auxquels on ajoute les Iſles de Saburoſima, & de Joriſima. 5°. *Bingo*, ou *Fisju*, qui s'étend de deux journées en longueur, du Sud au Nord; bon pays, où le riz & le gokokf, qui y croiſſent abondamment, meuriſſent plutôt qu'ailleurs. Il eſt diviſé en quatorze Diſtricts; Abo, Futſiz, Kamijſi, Aſuka, Numaſini, Bonitz, Aſijda, Kooni, Mikami, Camidami, Mitſuki, Jeſſo, Sirra & Mijwara. 6°. *Aki*, ou *Gasju*, Province montagneuſe & ſtérile, riche en Forêts, qui produiſent une ſinguliere abondance de champignons, & en ſel, qui ſe fait ſur ſes Côtes. Elle a deux journées & demie de longueur, du Sud au Nord, & ſa diviſion eſt en huit Diſtricts; Numada, Takatta, Tajoda, Sada, Cammo, Sabaku, Aki, Takamija, & Ikukuſſima, qui eſt auſſi le nom d'un lieu très célebre dans cette Province. 7°. *Suvo*, ou *Scosju*, abonde particuliérement en plantes & en pâturages.

DESCRIPT. DU JAPON.

Ses Côtes ne sont pas moins riches en poisson & en coquillages. Elle a trois journées de l'Est à l'Oueſt. On la divise en six Districts; Oosima, Kuka, Kumade, Tsimo, Sava, & Jooski. 8°. *Nagata*, ou *Tsiosju*, bornée au Sud & à l'Oueſt par la mer, & au Nord par une chaîne de montagnes. Sa longueur est de deux journées & demie, de l'Est à l'Oueſt. Elle produit toutes les nécessités de la vie, au double de ce qui suffit pour la subsistance de ses Habitans. Sa division est en six Districts; Assa, Tojora, Mine, Ootz, Amu, & Misijma.

Isle de Kiusju ou Saikokf.

Le revenu de ces huit Provinces monte annuellement à deux cens soixante-dix Mankokfs. Observons qu'elles appartiennent à l'Isle de Nipon, comme toutes les autres Provinces des cinq grandes Contrées qu'on a nommées jusqu'ici. Celles, qui vont suivre, & les deux grandes Contrées, qui les contiennent, forment la seconde Isle, qui est la plus grande après Nipon, & que les Japonois nomment Kiusju, c'est-à dire pays de l'Oueſt; ou Saikokf, qui signifie pays des Neufs.

Saikaido, sixiéme Contrée.

VI. Saikaido, sixiéme grande Contrée dans l'Isle de Kiusju ou de Sai-

kokf, tire ſon nom de ſa ſituation à l'Oueſt. Elle eſt compoſée de neuf grandes Provinces. 1°. *Tſikudſen*, ou *Tſikuſin*, qui a quatre journées de longueur, du Sud au Nord. C'eſt un pays médiocrement bon, qui produit du riz & du bled, & qui a pluſieurs Manufactures de Porcelaine. Il eſt diviſé en vingt-quatre Diſtricts; Sima, Kama, Jaſſijka, Noſima, Mikaſa, Monagatta, Onka, Muſiroda, Fonami, Sara, Naka, Caſſija, Siaka, Muſima, Ito, Muſijro, Vutz, Kurande, Nokoſima, Sinotz, Kaſakura, Kamitzka, Sakura, Kokuf, & Taſſai. 2°. *Tſikungo*, ou *Tſikusju*, eſt une Province de cinq journées de longueur, du Sud au Nord, qui produit en abondance du bled, du riz & des pois. Ses Côtes lui donnent du poiſſon, des écreviſſes, & des coquillages. On y fait beaucoup de confitures, qui ſe tranſportent dans les autres Provinces. Elle eſt diviſée en dix Diſtricts; Mijwora, Mij, Ikua, Mi, Mike, Kandſima, Simodſima, Jammakando, Jammaſeta, & Takeno. 3°. *Budſen*, ou *Foosju*, longue de quatre journées, du Sud au Nord, eſt une Province diſtinguée par l'excellence de ſes plantes médicinales, & par le grand nom-

bre de ſes Manufactures d'étoffes de ſoie. Elle eſt diviſée en huit Diſtricts ; Tangava, Sakku, Mijako, Nakatz, Tſuiki, Kamitzki, Simotzki & Uſa. 4°. *Bungo*, ou *Tonsju*, a trois journées de longueur. Avec une fertilité médiocre, elle produit de la ſoie, du drap, du chanvre, du gokokf, & des plantes d'une rare vertu. Sa diviſion eſt en huit Diſtricts ; Fira, Kecs, Navorithon, Oono, Amaba, Oekata, Faijami & Kumiſaki. 5°. *Fidjen*, ou *Fisju*, a trois grandes journées de longueur du Sud au Nord. Ses richeſſes naturelles ſont du bled, du riz, beaucoup de poiſſon & de volaille. Elle a quelques Manufactures de drap, & ſa diviſion eſt en onze Diſtricts ; Kiekij, Jabu, Mine, Ooſti, Kanſoki, Saaga, Maatſura, Kiſſima, Tuſirz, Kadſuraki & Takaku. 6°. *Figo*, ou *Fisju*, pays aſſez fertile, produit en abondance du bois, du bled, des pois, du poiſſon, des coquillages, & la plûpart des néceſſités de la vie. Sa grandeur eſt de cinq journées de circuit. On la diviſe en quatorze Diſtricts ; Tamana, Jamaga, Jamamotto, Kikutz, Aſo, Taukuma, Kuma, Aida, Maſiki, Udo, Jandito, Koos, Aakuſa & Aſſita. 7°. *Fiugo*,

ou *Nisju*, longue d'environ trois journées, est une Province montagneuse, maigre, qui produit à peine le bled, le riz & les fruits nécessaires pour la subsistance de ses Habitans. Elle est divisée en cinq Districts; Uski; Koiju, Naka, Mijasaka & Morokata. 8°. *Oosumi*, ou *Kusju*, a deux journées de longueur, de l'Est à l'Ouest; petite Province, mais d'une fertilité extraordinaire pour tout ce qui regarde les nécessités de la vie. On y fait une grande quantité de papier, & quelques étoffes de soie. Sa division est en huit Districts, Oosumi, Fisingari, Kuvabata, Sco, Sijra, Kimodsuki, Komadsij, & Kumage. 9°. *Satzuma*, ou *Satsju*, est à peu près de la même longueur que la précédente, & d'une fertilité mediocre. Elle produit néanmoins beaucoup de meuriers & de chanvre, & l'on vante ses Manufactures de draps. Elle est divisée en quatorze Districts; Idsum, Takaki, Satzuma, Teki, Isa, Ala, Kavanobe, Jene, Jecumaki, Fire, Fani, Jamma, Okinokosima & Koskissima.

Le revenu annuel de ces neuf Provinces monte à trois cens quarante-quarre Mankokfs.

VII. *Nankaido*, septiéme grande

DESCRIPT. DU JAPON. Contrée, dont le nom signifie pays des Côtes du Sud, est composée d'une Isle de la troisiéme grandeur, située entre les deux précédentes, & nommée Sikokf, qui signifie pays des quatre Provinces; d'une Isle voisine, qui se nomme Avadsi, & qui est située au Nord de Sikokf, & de la grande Isle de Kijokumi, qui s'avance dans le Détroit de Nipon. Elle est divisée d'ailleurs en six Provinces: *Kijnokumi*, ou *Kisju*, qu'on vient de nommer, & qui a quatre journées & demie de longueur, du Sud au Nord. C'est un pays plat & stérile, qui ne produit ni bled, ni riz, ni légumes. Il est divisé en sept Districts; Ita, Naka, Nagusa, Amabe, Arida, Firaka & Muro. 2°. *Avadsi*, est une Isle, d'une journée de longueur, que sa stérilité n'empêche pas de nourrir ses Habitans. Elle n'a que deux Districts; Tsina, & Mijwara, auxquels on ajoute deux Isles voisines, nommées Mussima & Jesima. 3°. Ava ou Asju, dans l'Isle de Sikokf, Province de deux journées de longueur; un peu montagneuse, mais qui produit abondamment des bestiaux, de la volaille, du poisson & des coquillages. Elle est divisée en neuf Districts; Miosi, Ojen, Nasingasi, Na-

nisi, Katsura, Naka, Itano, Ava & Mima. 4°. *Sanuki*, ou *Sansju*, dans la même Isle. On lui donne trois journées de longueur, de l'Est à l'Oueſt. C'eſt une pays médiocrement fertile, montagneux, arroſé néanmoins par quantité de rivieres, & dont les parties capables de culture produiſent du bled, du riz & des légumes. La mer le fournit de poiſſon & de coquillages. Il eſt célebre par le grand nombre de perſonnes célebres, auxquelles il a donné la naiſſance. On le diviſe en onze Diſtricts; Ovutsi, Samingava, Miki, Mino, Jamada, Kanda, Ano, Utari, Naka, Tado, & Nako. 5°. *Ijo*, ou *Joſſu*, dans l'Iſle de Sikokf, a deux journées de longueur. C'eſt un mêlange de montagnes ſtériles & de champs, la plûpart ſabloneux; quoique d'autres produiſent du riz, du chanvre, des meuriers, de l'herbe & des plantes. Sa diviſion eſt en qnatorze Diſtricts; Nij, Sukij, Kuvamira, Ootz, Kaſafaia, Nooma, Tſike, Otſumi, Kumu, Fuke, Jio, Kita, Uva & Uma. 6°. *Toſa*, ou *Tosju*, derniere Province de la même Iſle, eſt longue auſſi de deux journées, de l'Eſt à l'Oueſt. Elle produit abondamment des légumes, du bois, du fruit, & d'autres ſecours

DESCRIPT. DU JAPON.

pour la vie de ſes Habitans. On la diviſe en huit Diſtricts; Toſa, Agava, Taka, Oka, Faka, Nanooka, Kuteſima, & Kami.

Le revenu de ces ſix Provinces monte annuellement à cent quarante Mankokfs.

Les deux Provinces d'Iki & de Tſuſſima.

Cette Deſcription renfermant les ſoixante-ſix Provinces de l'ancienne diviſion (10), qui n'a pas ceſſé de ſubſiſter malgré toutes les révolutions de l'Empire, il ne reſte, à joindre au compte, que les deux nouvelles Provinces, ou plutôt les deux Iſles, auxquelles on a donné ce nom, depuis qu'elles ont été conquiſes & réunies à la Monarchie Impériale du Japon, dans la derniere guerre contre la Corée. On a déja remarqué qu'elles ſe nomment *Iki* & *Tſuſſima*. Mais les Japonois ſe ſont accoutumés à joindre les deux noms enſemble, parce qu'après avoir été autrefois ſous la domination du Prince de Satſuma, elles ont aujourd'hui un Prince particulier

(10) Outre les Provinces du revenu impérial, qui forment proprement le Domaine de l'Empereur, pluſieurs Diſtricts des autres Provinces y ſont annexés, ſoit parce qu'anciennement ils ont été deſtinés pour les beſoins de la Couronne, ou que dans la ſuite ils ont été enlevés à leurs Propriétaires, en punition de quelque crime, & réunis au Domaine. *Kempfer*, page 128.

DESCRIPT. DU JAPON.

qui porte le titre de Prince d'Iki-Tsussima. La premiere de ces deux Isles, qu'on nomme aussi Isju, n'a qu'une journée de longueur, & n'est divisée qu'en deux Districts; Iki & Isida. Celle de Tsussima, nommée autrement Taisju, est un peu plus grande, & se divise de même en deux Districts; Akata & Simonkata, c'est-à-dire, le haut & le bas Akata. On ne parle pas avantageusement de la fertilité de ces deux Provinces; mais elles sont fameuses par le grand nombre d'Idoles qu'on y adore, & par diverses curiosités naturelles, qui attirent les Etrangers. Le revenu annuel de ces deux Isles monte à trois Mans cinq mille Kokfs.

Total du revenu des Provinces du Japon.

Kæmpfer conclut que le revenu de toutes les Isles & les Provinces du Japon, est, chaque année, de deux mille trois cens vingt huit Mans & six mille deux cens Kokfs; du moins suivant l'opinion établie par le compte auquel il s'est attaché; quoiqu'un Auteur Japonois, qu'il aimoit à consulter, ne le fit monter qu'à deux mille deux cens cinquante sept Mankokfs (11).

(11) *Ibidem*, pages 126 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

§ III.

Origine des Japonois, & forme de leur Gouvernement.

Les Japonois ne veulent descendre d'aucun Peuple.

CE n'est pas dans les anciennes Histoires des Japonois, qu'il faut chercher la vérité de leur origine. La fierté, qui leur est naturelle, n'ayant pû souffrir qu'on les fit descendre d'aucun autre Peuple, ils n'ont pas trouvé d'expédient plus sûr, pour éloigner l'idée de cette espece de dépendance, que de se prétendre sortis du sein même de leur Empire; non comme les insectes, à l'exemple de quelques autres Nations (12), mais en faisant remonter leur naissance jusqu'à leurs Dieux. Cette imagination leur est si particuliere, qu'elle mérite quelque détail en faveur de la singularité. On apprend de Kæmpfer, qui s'étoit fait une étude de s'en instruire, qu'ils supposent un premier Chaos, auquel, tout ce qui existe doit sa formation, & qui a produit leurs Dieux. Ils en établissent deux différentes Généalogies; la premiere, d'Esprits célestes, ou d'Etre tout-à-fait dégagés du mê-

Idée singuliere qu'ils ont de leur origine.

(12) Diodore de Sicile. *Liv.* 1.

lange de la matiere, qui ont gouverné le Japon pendant une suite de siecles, dont il est impossible de déterminer la longueur : la seconde, d'Esprits terrestres, ou Dieux-Hommes, qui, ayant succédé aux premiers, ont regné aussi fort long-temps, jusqu'à ce qu'enfin, ils engendrerent la troisiéme Race, qui habite aujourd'hui le Japon, & qui ne conserve rien de la pureté, ni des perfections de leurs divins Ancêtres.

Double succession de Dieux & de demi-Dieux.

La maniere dont ils rapportent que ces Dieux & ces demi-Dieux furent créés, & se produisirent successivement, n'est pas moins extraordinaire. Les Dieux, ou les Etres purement spirituels, furent au nombre de sept principaux Gouverneurs (13), dont le premier sortit du Chaos, dans son premier développement. Il en étoit la

(13) On les nomme dans cet Ordre : 1°. Kuni-Toko Dat-si no-Mikotto. (Mikotto est une épithete, qui exprime la puissance & la félicité. 2°. Kuni-Satzu Tsi-no-Mikotto. 3° Toj-Kun-Nanno-Mikotto. Ces trois premiers n'avoient point de femmes ; mais les quatre suivans étoient mariés, & chacun eut son Successeur de sa femme, quoique d'une maniere incompréhensible. 4°. Utsi-Nino-Mikotto. 5°. Oo-Tono Tsino Mikotto. 6°. Oomo-Tarno-Mikotto. 7°. Isana-gi no-Mikotto. Les Japonois ont une vénération particuliere pour le dernier & pour Isanani, sa femme, comme Aïeux de la seconde Race, de laquelle est sortie la troisiéme.

DESCRIPT. DU JAPON.

partie la plus pure. Son fils sortit de lui, par le mouvement & le pouvoir actif des Cieux & des Elemens qui sont au-dessous. Chacun devint ainsi le Pere d'un autre. Mais le dernier, s'étant formé des organes sensibles, pour connoître charnellement sa femme, engendra la seconde succession, c'est à-dire celle des Etres mêlés, qui participoient également de la Nature Divine, & de la Nature Humaine. Cette Race, quoique fort inférieure à la premiere, ne laissa point de conserver des qualités sublimes, & sçut les transmettre à ses Descendans, par des voies encore plus incompréhensibles. Enfin elle s'éteignit (14) dans la personne d'Avadse-Dsuno, qui devint le pere de la troisiéme, c'est-à-dire de celle qui compose aujour-

(14) On compte cinq Gouverneurs ou Monarques de la seconde Succession: 1°. Tensio Dai-Dsin, fils aîné d'Isanagi, ou Ama Toru-Oon-Gami, en langage populaire. Il a des Idoles dans toutes les parties de l'Empire, & l'on fait des Pelerinages à son honneur dans les lieux où l'on prétend qu'il a vécu. 2°. Onsivo-ni-no-Mikotto. 3°. Ninikin-Mikotto. 4°. De-mi-no-Mikotto. 5°. Avadse-Dsu-no-Mikotto, avec lequel finit le second âge. Les Japonois attribuent à ceux de la troisiéme Race, qui descendent en droite ligne du fils aîné d'Avadse Dsuno, ou, au défaut de la ligne directe, à leurs plus proches héritiers, un pouvoir surnaturel, & croyent que leur Dairi, ou l'Empereur héréditaire Ecclésiastique, descend de cette Race.

d'hui les Habitans du Japon (15).

DESCRIPTE DU JAPON.

Mais paſſons ſur des fables, qui ne peuvent trouver de crédit que parmi ceux qui ſe croyent intereſſés à les faire valoir. La plûpart de nos Géographes ont fait ſortir les Japonois de la Chine, & ſe ſont fondés ſur deux Hiſtoires, que les premiers Voyageurs de l'Europe ont rapportées de l'Orient. On y raconte que pluſieurs familles Chinoiſes ayent été convaincues d'une conſpiration contre leur Souverain, tous les coupables furent condamnés à la mort; mais que le nombre s'en trouva ſi grand, que les Bourreaux mêmes ſe laſſerent de répandre tant de ſang; que l'Empereur conſentit alors à changer ſa premiere Sentence en celle du Banniſſement; & que tout ce qui reſtoit de ces Malheureux, ayant été tranſporté dans les Iſles du Japon, alors incultes & déſertes, ils le peuplerent par dégrés, & devinrent les Ancêtres de cette puiſſante Nation qui les habite aujourd'hui. Les Orientaux racontent encore qu'un Empereur de la Chine, regrettant que la vie humaine ſoit ſi courte, entreprit de trouver quelque remede qui pût le garantir de la mort;

Origine attribuée aux Japonois.

Tradition orientale.

Autre tradition.

(15) Page 153 & ſuivantes.

DESCRIPT. DU JAPON.

& qu'il employa d'habiles gens à cette recherche, dans toutes les Parties du Monde : qu'un de ſes Médecins, las de vivre ſous un Maître qui ſe faiſoit déteſter par ſa barbarie, profita fort adroitement de l'occaſion, pour s'en délivrer : il ſe prétendit bien informé que le remede, dont il étoit queſtion ſe trouvoit dans les Iſles voiſines, mais qu'il conſiſtoit dans quelques plantes d'une organiſation ſi tendre, que, pour conſerver toute leur vertu, elles demandoient d'être cueillies par des mains pures & délicates. L'Empereur ne fit pas difficulté de lui accorder trois cens jeunes hommes & autant de jeunes filles, ſur leſquels il lui remit toute ſon autorité ; & cet habile Impoſteur s'en ſervit heureuſement pour s'établir dans les Iſles du Japon, & pour les peupler (16).

Objections qui les détruiſent.

Kæmpfer allégue, contre la premiere de ces deux Hiſtoires, le ſilence des Hiſtoriens de la Chine & du Japon ; & la différence, qu'on remarque entre les deux Nations, dans les points les plus eſſentiels, tels que la Langue, la Religion, le Caractere & les Uſages (17). Il croit que la ſecon-

(16) Page 129.

(17) Limſchot donne ces différences mêmes pour

de est la plus vraie. Les Japonois, dit-il, ne la désavouent point. Au contraire ils montrent, sur leurs Côtes Méridionales, l'endroit où les Chinois aborderent, le canton dans lequel ils établirent leur colonie, & les restes d'un Temple qui fut élevé à la mémoire de leur Chef, pour avoir apporté, au Japon, les Sciences, les Arts & la politesse de la Chine; mais ils prouvent fort bien, par la Chronologie de leurs propres Monarques, que l'Empereur Chinois, au regne duquel on rapporte cet événement, regnoit quatre cens cinquante-trois ans après Sinnu, premier Monarque du Japon (18); & par conséquent, que leurs Isles étoient déja peuplées.

DESCRIPT. DU JAPON.

Après quantité d'observations, le même Auteur est porté à conclure que la Langue Japonoise n'ayant aucune ressemblance avec celle des autres Peuples de l'Orient, & paroissant d'une pureté sans mêlange, c'est peut-être une de ces Langues premieres, que la Providence infusa, dit-il, dans

Conjectures de Kæmpfer.

une preuve de la vérité de l'Histoire, parce qu'il les croit affectées par les Japonois, pour déguiser aux yeux une origine dont ils font bleſſés. Mais ce raisonnement est sans vraisemblable.

(18) Deux cens neuf ans avant la Naissance de Jesus Christ.

DESCRIPT. DU JAPON.

l'esprit & la mémoire de ceux qui avoient entrepris de bâtir la Tour de Babel ; & que les premiers Japonois étoient du nombre de ces téméraires Architectes. Il va jusqu'à tracer la route qu'ils doivent avoir suivie, pour arriver aux Isles du Japon (19). Mais, dans cette supposition même, il reconnoît que l'extrême différence, qu'on remarque pour la figure & le caractere, entre les Habitans Japonois de plusieurs Provinces (20), doit faire juger que différentes Nations ont contribué à peupler ces Isles, soit par des colonies envoyées exprès, soit par des naufrages, qui peuvent avoir été fréquens sur une mer si orageuse. Quoiqu'on entende aujourd'hui beaucoup mieux la navigation, ces accidens ne laissent pas de se renouveller encore. Les Histoires du Japon rendent témoignage que, dans quelques Isles voisines, au Sud & au Nord, on a trouvé des Noirs, dont la peinture ne permet pas de douter que ce ne fût des Marchands Malais, ou des Habitans de quelqu'une des Moluques, qui, s'y voyant jettés par la tempête, s'étoient déterminés à demeurer dans des lieux

(19) Kæmpfer, *ubi supra*, pages 119 & suivantes.
(20) *Ibid.* page 151.

qu'ils avoient trouvé déserts. Kæmpfer fut témoin lui-même, pendant son séjour au Japon, de l'infortune de plusieurs Vaisseaux, qui vinrent échouer sur les Côtes (21); & l'on sçait,

(21) *Ibidem*, & pages précédentes. Ne supprimons pas quelques exemples qui conviennent à ce Recueil. D'un Vaisseau, qui échoua sur les Côtes de Satzuma, pendant que Kæmpfer étoit au Japon, „ il ne se sauva que trois „ Matelots noirs, qui ne „ pouvoient pas prononcer distinctement un seul „ mot, excepté celui de „ Tibanno. Après les avoir „ gardés quelque temps en „ prison, on les remit aux „ Hollandois, pour les „ transporter sur leurs „ Vaisseaux. On amena à „ Nangasaki, un Vaisseau „ qui avoit été jetté sur les „ Côtes Septentrionales du „ Japon, sans qu'il y eût „ personne à bord. La ma„ nière particuliere dont „ il étoit bâti, & les re„ stes de caracteres qu'on „ trouva sur la poupe, fi„ rent conjecturer aux Ja„ ponois qu'il venoit des „ extrémités de Jesso. Un „ autre Vaisseau périt, il „ y a pas long-temps, „ sur les Côtes de l'Isle „ Firando, & deux hommes „ seuls en réchapperent. „ Ils furent menés d'abord „ à Satzuma, & ensuite à „ Nangasaki, avec une escorte de huit Barges; „ ce qui coûta quelques „ milliers d'écus au Prince „ de Satzuma. Ils avoient „ la taille belle & la physionomie agréable, la „ tête rasée à la maniere „ des Polonois, point de „ barbe, & trois trous à „ chaque oreille. La civilité de leurs manieres & „ leur contenance libre & „ modeste faisoient voir „ qu'ils avoient été assez „ bien élevés. Ils donnoient des marques d'esprit, par la peine qu'ils „ prenoient à faire connoître le nombre, la situation & la grandeur „ des Isles d'où ils étoient „ partis, en mettant, sur „ une table, des pierres de „ différentes grandeurs, & „ leur donnant à chacune „ le nom de ces Isles. Ils „ appelloient *Patan* celle „ de leur demeure. Dans „ ces occasions, il faut „ que tout l'Equipage du „ Vaisseau, tant ceux „ qui sont échappés au „ naufrage, que les corps „ de ceux qui se sont noyés „ & que la mer a jettés au „ rivage, aussi bien que „ les agrêts du Vaisseau,

DESCRIPT. DU JAPON.

ajoute-t-il, que le premier Bâtiment Européen, qui aborda dans ces Isles, fut un Vaisseau Marchand Portugais poussé par la tempête.

Mais pour emprunter une Observation de l'Historien moderne, si quelque Peuple voisin a formé le corps de la Nation Japonoise, il y a beaucoup d'apparence que ce sont les Tartares plutôt que les Chinois. Les Annales de la Chine disent formellement qu'en l'année 1196 avant Jesus-Christ, les Tartares commencerent à peupler les Isles de la Mer Orientale. En effet, outre bien des manieres communes aux Tartares & aux Japonois, il y a tant de rapport entre le génie belliqueux & la fermeté d'ame de ces deux Peuples, qu'un Japonois seroit bien défini, un Tartare poli & civilisé (22).

Comment & quand le Japon fut découvert.

La découverte du Japon par les Européens est un effet du même hasard, qui sembla présider aux Navigations du quinziéme & du seiziéme siecle.

„ soient conduits & portés „ à Nangasaki, qui est le „ lieu où l'on examine tout „ ce qui concerne la Mari„ ne. On n'épargne rien „ pour découvrir d'où vien„ nent ceux qui se sont sau„ vés. Cet examen se fait „ quelquefois en présence „ du Résident de Hollande. *Ibid.* page 149.

(22) Histoire du Japon, page 119.

Mare

Marc Pol, qui vivoit à la fin du treizieme, est le premier Ecrivain de l'Europe (23), qui ait parlé de cet Empire, sous le nom de Zipangri, ou Zipangu, sans y avoir pénetré; & non seulement la comparaison des particularités naturelles qu'il rapporte, avec celles que l'expérience a fait vérifier, mais la conformité même de ces récits historiques avec les Annales du Japon & de la Chine, ne laissent aucun doute que ce ne soit le Japon qu'il a nommé Zipangri. On lui fait l'honneur d'avoir contribué (24), par la relation de cette Isle, aux conjectures & aux espérances de Christophe Colomb. En supposant, comme on le faisoit alors, quoique faussement, que l'Empire de la Chine étoit de quinze heures à l'Orient de l'Europe, & par conséquent que Zipangri l'étoit encore davantage, Colomb devoit conclure naturellement, qu'il abrégeroit plus le chemin, en dirigeant sa course vers l'Occident, à son départ de l'Europe, qu'en allant

DESCRIPT. DU JAPON.

Zipangri de Marc Pol.

(23) Le Traducteur de Kempfer observe, que M. Prevost s'est trompé, en prenant pour les Isles du Japon, les trois *Insulæ Satanæ* de Ptolomée. Cet ancien Géographe place les Isles des Satyres au Sud de la Ligne, & le Japon est certainement situé entre trente-six & quarante-huit degrés de latitude du Nord. *Différens Traitemens du Traducteur*, page 33 & 34.

(24) Le même, page 38.

DESCRIPT. DU JAPON. Fruit qu'en tira Colomb.

vers l'Orient, & faisant le tour de l'Afrique. Peut-être aussi avoit-il été frappé par la vue d'une Carte Marine, & d'une Mappemonde (25), que Marc Pol avoit apportées en Europe, & qui représentoient divers Pays que les Portugais avoient découverts depuis. Il est vrai du moins qu'en abordant à l'Isle Hispaniola, il se crut dans la véritable Zipangri de Marc Pol.

Difficultés sur le temps & les auteurs de la découverte du Japon.

Les Portugais, qui s'attribuent la gloire d'avoir découvert le Japon, ne conviennent pas eux-mêmes du temps auquel cet événement doit être rapporté. Les uns le font remonter jusqu'à l'année 1535. D'autres le placent en 1542, d'autres en 1548, & quelques-uns le rapprochent encore plus de notre temps. Dans cette incertitude, le Traducteur de Kæmpfer ne croit pas qu'on puisse refuser la préférence à l'opinion de Diego de Couto, Continuateur des Décades de Barros. Ce Sçavant, qui étoit Historiographe de Philippe II. Roi d'Espagne & de Por-

(25) On trouve encore de Ptolemée, publiée à Lyon, en 1535, par *Michael Villanovanus*, ou *Michel Servet*, qui fut ensuite brûlé à Genève en qualité d'Athée.

tugal, avoit passé la meilleure partie de sa vie aux Indes, où les Archives de Goa étoient confiées à sa garde; & c'étoit de cette source qu'il avoit tiré des matériaux pour son grand Ouvrage des découvertes & des conquêtes des Portugais, qu'il a poussé jusqu'à la fin du seizième siécle. Il nous apprend, dans sa cinquiéme Décade, qu'en 1542, pendant que Martin Alphonse de Sousa gouvernoit les Indes Orientales, trois Portugais, Antoine da Mota, François Zeimoto, & Antoine Peixota, furent jettés par une tempête, sur les Côtes du Japon, à bord d'une Jonque chargée de cuir, qui alloit de Siam à la Chine (26).

Embarras à les concilier.

L'embarras n'est qu'à concilier ce récit avec celui de Ferdinand-Mendez Pinto, qui non seulement s'attribue l'honneur de cette découverte, mais qui compte Zeimoto entre ses compagnons; avec cette difference, qu'au lieu de François, il le nomme Diego. D'ailleurs Pinto n'étoit pas parti de Siam; & c'étoit dans la Jonque d'un Corsaire Chinois que faisant voile

(26) Le Pere de Charlevoix a fait partir de Quelpaert, au Royaume de Corée, & non de l'Isle de Macassar. *Histoire du Japon, Tome II.* page 139. On a vû ci-dessus, dans l'article de Corée, que ce Royaume n'existe pas.

DESCRIPT. DU JAPON.

pour les Isles de Lequios, où le vent contraire ne leur permit point d'aborder, ils tournerent volontairement vers une Isle du Japon. Des prétentions si contraires n'ont point empêché le nouvel Historien de cet Empire d'adopter le récit de Pinto, sans avoir éclairci le fond de la difficulté. Ses réflexions ne marquent néanmoins aucune prévention, en faveur d'un Ecrivain, à qui l'on est redevable d'une partie des lumieres qui servent à l'Histoire de l'Apôtre des Indes (27).

Observation sur la nature des découvertes.

Concluons que, si l'on ne peut con-

(27) Ce qu'il y a de singulier, dit il, c'est que deux accidens assez semblables obligerent deux Navires, l'un Chinois, & l'autre Portugais, d'aborder à ces Isles, la même année, à peu près dans le même temps, & sans que l'un eût connoissance de l'autre; ensorte que ceux qui les montoient se crurent également en droit de s'attribuer l'honneur de la premiere découverte de ce grand & fameux Archipel, & que par le peu de soin qu'ont eu les uns & les autres de marquer les dattes, ou par celui qu'ils prirent de les supprimer, il n'a jamais été possible de sçavoir au juste à qui cet honneur appartenoit. Il paroît même que dans le temps où il étoit aisé de s'instruire de ce fait, on ne s'est pas mis en peine de s'en informer, par la raison, sans doute, que pendant plusieurs années on ne parla gueres que de la découverte du Japon par le Navire Portugais. Il faut convenir que le silence de presque tous les Historiens sur l'avanture du Navire Chinois, laquelle semble n'avoir été publiée qu'après que Fernand Mendez Pinto eût mis au jour ses Mémoires, est un grand préjugé pour la faire regarder comme un vrai Roman. *Voyez* pages 122 & 123. *Voyez* l'Introduction des Voyages de Pinto, Tome neuvieme de ce Recueil.

teſter la découverte du Japon aux Portugais, le nom de l'Inventeur eſt trop incertain, pour obtenir un rang dans l'Hiſtoire à ce titre. Mais obſervons auſſi qu'il ne faut pas juger des découvertes qui regardent les Indes Orientales, comme de celles qui ſe faiſoient en même tems dans un autre Hémiſphère. Les unes, c'eſt à dire, celles de l'Amerique, avoient, pour objet, des pays veritablement inconnus, que cette raiſon a fait nommer juſtement un nouveau Monde, au lieu que dans les Indes Orientales, on connoiſſoit l'exiſtence & le nom même de la plûpart des Pays, avant que d'y avoir pénétré. Il eſt impoſſible, par exemple, qu'indépendamment de la Relation de Marc Pol, les Portugais établis à la Chine n'euſſent pas appris, avant l'année 1542, qu'au Nord d'une mer qu'ils fréquentoient, il y avoit, à peu de diſtance, de grandes & puiſſantes Iſles, où les Chinois portoient leur Commerce. Ainſi, pour s'exprimer proprement, la queſtion n'eſt pas quel fut le Portugais qui découvrit le Japon, mais quel fut celui que le haſard d'une tempête, ou d'autres cauſes, y firent aborder le premier.

Preuves du Japon.

DESCRIPT. DU JAPON.

§ IV.

Gouvernement général & particulier du Japon.

Gouvernement du Japon a toujours été Monarchique.

LE Gouvernement du Japon a toujours été Monarchique, si l'on se rappelle la division des trois Races, sur lesquelles les Japonois font rouler toute leur Histoire, on jugera facilement que les deux premieres sont fabuleuses; mais le commencement de la troisiéme est l'époque fixe & certaine de cet Empire. Elle commence six cens soixante ans avant Jesus-Christ, avec le regne de Syn-Mu, qui étoit alors âgé de soixante-dix-huit ans. Ce Monarque eut, suivant les Annales du Japon, trois freres aînés, qui regnerent avant lui; mais leurs regnes furent si obscurs qu'on ne les fait point entrer dans cette Chronologie (28); c'est à dire, au fond, que l'origine du Fondateur de la Monarchie Japonoise est fort incertaine; & c'est apparemment faute de lumieres sur ces premiers temps, qu'on lui donne, pour

(28) Kæmpfer, Tome I. page 256

Pere, le dernier des demi-Dieux qui composent la seconde Race.

Syn-Mu, premier Empereur.

Syn-Mu, dont le nom entier est Syn-Mu-Ten-Oo, fut vraisemblablement le premier qui fit sortir les Japonois, de l'Ordre le plus simple de la Nature, c'est-à-dire de l'indépendance & de la barbarie (29). Son regne fut long, quoiqu'il eût commencé tard à regner (30). Il laissa le trône à ses Successeurs, dont la suite chronologique est appuyée sur des Annales incontestables, & confirmée par une Tradition constante. Aussi les Japonois donnent-ils à ce Prince le titre de Nin-O, qui signifie le plus grand de tous les hommes. Ils lui donnent encore celui de Mikaddo (31) dimi-

Lumiere de ses Successeurs.

(29) Le Japon s'appelloit alors Akis Sasima. Syn-Mu partagea les temps en années, en mois, & en jours.

(30) On le fait regner soixante dix neuf ans, & mourir par conséquent à l'âge de cent cinquante-sept.

(31) Ce titre est devenu celui de tous ses Successeurs. On ne les appelle jamais, dit Kæmpfer, par leurs noms propres, mais par celui de Mikaddo, mot, dit-il, inconnu qui signifie Empereur, Prince & Grand-Seigneur. Cependant on les désigne souvent, dans la conversation ordinaire, par le nom de Dairi, qui signifie proprement leur Cour entiere; d'où leur vient aussi le nom de Kintsusama, c'est-à-dire, Chef ou Seigneur de la Cour Ecclésiastique, par les raisons qui vont être expliquées. En parlant d'eux-mêmes, ils prennent le titre de *Tsin*, & ils signent *Maro*, *Ibid.* page 236. Le même Auteur, fait honneur, aux Chinois, d'avoir inspiré aux Habitans du Japon le goût du Gouvernement Monarchique. *Ibidem.*

DESCRIPT. DU JAPON.

nutif de Mikotto, qui eſt le titre ſuprême des Empereurs de la premiere & de la ſeconde Race. Depuis l'origine de la troiſiéme juſqu'à l'année 1691, qui eſt celle où Kæmpfer quitta le Japon, on comptoit cent quatorze Princes de la même Maiſon, qui avoient occupé ſucceſſivement le trône, en ligne droite & par les aînés. De là vient ce reſpect extraordinaire, qui les fait regarder comme des eſpeces de Divinités (32).

Révolution qui change la face de l'Empire.

Mais, dans la ſuite des temps, cet Ordre fut interrompu par des révolutions, qui firent voir deux Maîtres dans l'Empire; & qui, ſans renverſer du trône les Mikaddos ou les Dairis, ne leur laiſſerent qu'un ombre de grandeur & d'autorité, pendant que le véritable pouvoir paſſa, ſous un autre titre, entre les mains de leurs Concurrens. C'eſt au donziéme ſiécle de l'Ere Chrétienne, qu'on rapporte cette violente convulſion du Gouvernement Japonois. Dès les premiers temps de la Monarchie, toute la Milice étoit commandée par un Chef, qui portoit le nom de Cubo, auquel on ajouta

(32) Ce Voyageur donne une ſuite chronologique de tous ces Princes, avec l'abrégé de leur vie. Tome I, pages 249 & ſuivantes.

celui de Sama, qui signifie Seigneur; & l'importance de cette Charge, qui donnoit une autorité presqu'absolue dans l'administration militaire, obligeoit l'Empereur de ne la confier qu'à des mains sûres. Elle étoit ordinairement l'appanage du second de ses Fils, lorsqu'il en avoit plusieurs. Ce fut un de ces redoutables Officiers, nommé Joritomo (33), qui, prenant occasion d'une guerre civile pour secouer le joug, jetta les fondemens d'un nouveau trône, qui s'est soutenu depuis le même temps jusqu'aujourd'hui. Kæmpfer nomme trente six de ces Empereurs Cubosamas; car c'est le titre qu'ils ont conservé, pour se distinguer des Empereurs Mikaddos ou Dairis. La guerre dura long-temps entre ces deux Puissances; & la variété des succès devint l'occasion d'un nouveau désordre de la part des Seigneurs & des Gouverneurs particuliers, qui s'érigerent en Souverains dans leurs Provinces. On les vit regner assez long-temps sous le nom de Jakatas, avec autant

DESCRIPT. DU JAPON.

Double Empire des Dairis & des Cubosamas.

Les Seigneurs s'érigent en Souverains.

(33) Il n'est pas certain que ce Joritomo fut fils d'un Dairi. C'est de son fils, qui portoit le même nom, qu'on commence à compter les Empereurs Cubosamas, dont Kæmpfer donne aussi la succession. *Ibidem*, pages 199 & suivantes. Il déclare qu'il s'est attaché aux deux Chronologies du Japon les plus exactes. *Ibid.* page 149.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'indépendance que les Cubosamas en affectoient à l'égard des Dairis. Chacun d'eux avoit son domaine, qui excédoit toujours la moitié de son Etat, & partageoit le reste entre ses grands Vassaux, qui se nommoient Konikus, & qui étoient obligés de lui rendre des services proportionnés aux Terres qu'ils avoient reçues. Ces Konikus se réservoient, de même, une partie de leurs possessions, pour leur entretien, & distribuoient l'autre à des Seigneurs d'un Ordre inférieur, qui relevoient d'eux. On les nommoit Tonos. Ils avoient, sous eux, aux mêmes conditions, les simples Gentilshommes, & tous ceux qui faisoient profession des armes. Une subordination si bien établie mettoit chacun de ces petits Rois en état de lever promptement des troupes nombreuses; mais leur chûte entraînoit, avec autant de rapidité, la ruine de tous ceux qui s'étoient attachés à leur fortune, non-seulement parce que, suivant les Loix du Japon, toute la famille d'une personne criminelle, ou disgraciée, participe à son châtiment, si le Prince ne lui fait grace; mais encore, parce que celui qui entroit dans les biens, dont un de ces petits Souverains avoit été dépouillé,

n'étoit pas obligé de laisser, aux Vassaux de de leurs Prédécesseurs, les Terres qu'ils tenoient de lui. Pendant cette division de toutes les Parties de l'Empire, les Cubosamas ne jouissoient que des cinq Provinces, qui sont l'ancien Domaine des Empereurs. Mais, au commencement du seizième siécle, un de ces Monarques se rendit absolu par la force des armes; & réduisant les Dairis à la Souveraineté de la Religion, il établit, entre lui & les Jakatas, la même distance qui étoit entre les Jakatas & les Konikus: c'est-à-dire que tout fut reculé d'un degré, & qu'aujourd'hui plus de la moitié de l'Empire est du Domaine Impériale.

On distingue donc, au Japon, deux Empereurs, l'un que nos Voyageurs appellent le Monarque *Séculier*, ou le Cubosama, qui jouit réellement de toute l'Autorité *Temporelle*; l'autre, qu'ils nomment le Monarque Ecclésiastique, & qui continue la succession des anciens Mikaddos ou Dairis, avec les apparences de la Souveraineté, mais dont tout le pouvoir se réduit à régler les affaires de la Religion, à nommer aux Dignités Ecclésiastiques, & à prononcer sur certains différends qui s'élevent entre les Grands.

DESCRIP. DU JAPON.

Meaco eſt le ſéjour du Dairi.

Meaco eſt le ſéjour fixe de ce Souverain dégradé. Il occupe, dans la partie Nord-Eſt de la ville, un Palais d'immenſe étendue, dont on a vû la deſcription dans le Journal de Kæmpfer, & ſous prétexte de veiller à ſa conſervation, le Cubofama entretient conſtamment, auprès de lui, une groſſe garniſon, pour le garder. Le Dairi n'a proprement aucun Domaine; mais le Cubofama, qui s'eſt emparé du Domaine Impérial, pourvoit noblement à ſa ſubſiſtance. Il lui abandonne le revenu de Meaco & de ſes dépendances, auquel il ajoûte quelque choſe de ſon tréſor. Cet argent eſt mis entre les mains du Dairi, qui en prend ce qui eſt néceſſaire pour ſes beſoins & ſes plaiſirs, & qui diſtribue le reſte à ſes Officiers. Le droit, qu'on lui a conſervé de nommer aux Dignités Eccléſiaſtiques, & de conferer généralement tous les titres d'honneur, eſt une autre reſſource, qui fait entrer d'immenſes richeſſes dans ſes coffres. Comme il prononce auſſi ſur les différends des Grands, il a, pour cette fonction, un Conſeil d'Etat, dont les Officiers ſe nomment Kungis ou Kunis. Il les envoye ſouvent, avec le titre de Commiſſaires Souverains,

Autorité qui lui reſte.

pour faire exécuter ſes Sentences ; & ces Commiſſions lui rapportent de groſſes ſommes. DESCRIPT. DU JAPON.

Au reſte, la politique des Cubosamas les dédommage de l'obéiſſance qu'on a ceſſé de lui rendre, par un culte religieux, qui approche des honneurs divins. La Nation Japonoiſe, accoutumée, comme on l'a fait remarquer, à le regarder comme un deſcendant des Dieux & des demi-Dieux, eſt entrée, ſans peine, dans toutes les vûes qu'on s'eſt efforcé de lui inſpirer. Les Dairis ſont regardés comme des Pontifes Suprêmes, dont la perſonne eſt ſacrée. Ils contribuent eux-mêmes à ſoutenir cette opinion, comme le ſeul fondement de grandeur qui leur reſte. Kempfer rapporte quelques exemples de leurs Uſages. » Un Empereur Ec- » cléſiaſtique du Japon croiroit profa- » ner ſa Sainteté, s'il touchoit la terre » du bout du pied. S'il veut aller quel- » que part, il faut que des hommes » l'y portent ſur leurs épaules. Il ne » s'expoſe jamais au grand air, ni » même à la lumiere du Soleil, qu'il ne » croit pas digne de luire ſur ſa tête. » Telle eſt la ſainteté des moindres » parties de ſon corps, qu'il n'oſe ſe » couper, ni les cheveux, ni la bar- Honneur qu'on lui rend.

DESCRIPT. DU JAPON.

» be, ni les ongles. On lui retranche
» ces superfluités pendant son som-
» meil, parce que l'office, qu'on lui
» rend alors, passe pour un vol. Au-
» trefois il étoit obligé de se tenir assis
» sur son trône, pendant quelques
» heures de la matinée, avec la Cou-
» ronne Impériale sur sa tête, & de
» s'y tenir dans une parfaite immobi-
» bilité qui passoit pour une augure de
» la tranquillité de l'Empire. Au con-
» traire, si par malheur il lui arrivoit
» de se remuer, ou de tourner les yeux
» vers quelque Province, on s'imagi-
» noit que la guerre, le feu, la fa-
» mine & d'autres fléaux terribles ne
» tarderoient point à désoler l'Empi-
» re. On l'a déchargé d'une si gênante
» cérémonie; ou peut être les Dairis
» eux-mêmes ont-ils secoué ce joug.
» On se contente de laisser la Cou-
» ronne Impériale sur le trône, sous
» prétexte que dans cette situation,
» son immobilité, qui est plus sûre,
» produit les mêmes effets. Chaque
» jour, on apporte la nourriture du
» Dairi dans des pots neufs. On ne le
» sert qu'en vaisselle neuve, & d'une
» extrême propreté; mais d'argile com-
» mune, afin que sans une dépense
» excessive, on puisse briser chaque

» jour, tout ce qui a paru sur sa ta- DESCRIPT. DU JAPON.
» ble. Les Japonois sont persuadés que
» la bouche & la gorge des Laïques
» s'enfleroient aussi-tôt, s'ils avoient
» mangé dans cette vaisselle respecta-
» ble. Il en est de même des habits
» sacrés du Dairi. Celui qui les porte-
» roit, sans sa permission expresse,
» en seroit puni par une enflure dou-
» loureuse.

Succession au trône du Dairi.

Aussi-tôt que le trône est devenu vaquant par la mort d'un de ces Mo ques imaginaires, la Cour Ecclésiastique y élève son héritier le plus proche, sans distinction d'âge ni de sexe. On y a vû souvent des Princes mineurs, ou de jeunes Princesses qui n'étoient pas mariées; & quelquefois même, la veuve de l'Empereur mort s'est trouvée assez proche de son sang pour lui succéder. S'il y a plusieurs Prétendans à la Couronne, dont les droits puissent être contestés, on ajuste le différend avec beaucoup de douceur & de justice, en les faisant regner tour à tour, chacun pendant un certain nombre d'années, qu'on proportionne au degré du sang. Quelquefois le pere résigne successivement la Couronne à plusieurs de ses enfans, pour donner à chacune de leurs différentes

DESCRIPT. DU JAPON.

meres le plaisir de voir le sien, sur un trône, auquel il n'auroit pas d'autre droit. Ces changemens se font avec le plus grand secret. Un Empereur peut mourir ou abdiquer, sans que le Public en soit instruit, jusqu'à ce que la succession soit reglée. Cependant il est quelquefois arrivé que ceux de la famille Royale, qui se croyoient appellés à la succession, dont on les avoit exclus, ont maintenu leur droit par la force des armes. De-là sont venues des guerres sanglantes, dans lesquelles tous les Princes du Japon embrassoient différens partis, & qui ne se sont terminées que par la mort d'un des Concurrens, & par la destruction de toute sa famille (34).

Mariage du Dairi.

Le Dairi, suivant l'usage de ses Prédécesseurs, prend douze femmes, & partage les honneurs du trône avec celle qui est mere du Prince héréditaire. Les cérémonies de son mariage, celles de l'accouchement de l'Impératrice, & du choix d'une Nourrice, pour l'héritier de la Couronne, sont, dans les termes de Kæmpfer, » d'une » splendeur qui surpasse l'imagina- » tion; comme si la félicité de l'Em-

(34) Pages 238 & précédentes.

» pire en dépendoit uniquement (35).

Description du Dairi.

L'habillement du Dairi eſt aſſez ſimple. C'eſt une tunique de ſoie noire, ſous une robe rouge ; & par-deſſus les deux, une eſpece de creſpon de ſoie, extrêmement fin. Il porte, ſur la tête, une ſorte de chapeau, avec des pendans aſſez ſemblables aux fanons d'une mître d'Evêque, ou de la Tiare du Pape. Mais il affecte d'ailleurs une magnificence qui va juſqu'à la profuſion. Caron aſſure, dans ſes réponſes aux queſtions, qu'on lui prépare chaque jour un ſomptueux ſouper, avec une grande muſique, dans douze appartemens du Palais ; & qu'après qu'il a déclaré celui dans lequel il veut manger, tout cet appareil y eſt réuni ſur une ſeule table.

Son habillement.

Toutes les perſonnes, qui compoſent ſa Cour, ſe vantent d'être deſcendues, comme lui, de Ten-ſio-Dſin, le premier des demi-Dieux & le Chef de la ſeconde Race Impériale. Quelques-uns d'entr'eux poſſedent de riches Bénéfices, où ils ſe retirent pendant une partie de l'année. Cependant la plûpart demeurent enchaînés religieuſement à la perſonne ſacrée de leur Chef, qu'ils ſervent dans les dignités

Titres qu'il confere.

(35) *Ibidem.*

DESCRIPT. DU JAPON.

dont il lui plaît de les revêtir. On en distingue plusieurs Ordres (36). Mais à la réserve de certains titres, auxquels il y a des fonctions attachées, les autres sont de simples titres d'honneur, que le Dairi accorde également aux Princes & aux Seigneurs séculiers, soit à la recommandation de l'Empereur Cubosama, soit à leur propre priere, lorsqu'elle est accompagnée d'une grosse somme d'argent. Kæmpfer

Des Titres honorifiques du Cubosama.

(36) Ils se réduisent à six. Celui de la premiere classe est Dai-Seo Dais-Sin. Il consacre la personne qui en est honorée, & le rend à sa mort, Dieu ou Cami. Aussi le Dairi se le réserve-t'il à lui seul, ou le donne-t'il rarement à d'autres. Le titre de Quanbuku appartient aussi à la premiere Classe, & c'est celui du premier Officier de la Cour Ecclésiastique. L'Empereur Séculier s'en croit honoré lui même, où le cede à son Héritier présomptif. C'est le même que celui de Quebacondono, ou Cambacundono, qui se trouve souvent dans les Relations des Jésuites. 2°. Sa Dai-Sin, U-Dai-Sin, & Nai Dai Sin, sont trois titres qui appartiennent à la seconde Classe, & jamais il n'y a plus de trois personnes, qui en soient revêtues. 3°. Les Dai Nagon & les Tsu-Nagon, composent le troisieme Ordre. Ces deux titres sont attachés à certaines fonctions. 4°. La quatrieme Classe est composée des Sconagon, Tsiunagon, Tsiusco, & Sdidsu. Ces deux Odres sont fort nombreux & se subdivisent en plusieurs rangs. Ceux qui en sont honorés portent en général le titre de Tono. Bito, qui signifie hommes célestes; comme tous les Officiers de la même Cour prennent le titre de Kugue, c'est-à-dire, Seigneurs Ecclésiastiques, pour se distinguer des Geges, nom sous lequel son renfermés tous les Laïques. Les titres de la sixieme Classe sont Ta, U, Goi, & d'autres moins considérables. *Kæmpfer, ibid.* page 240.

nomme néanmoins deux de ces titres, que le Cubosama peut conferer lui-même aux premiers Ministres & aux Princes de l'Empire, mais avec le consentement du Dairi; ceux de Mokendairo & de Cami. Le premier, qui étoit anciennement héréditaire, revient à celui de Duc ou de Comte. Le second signifie Chevalier (37). DESCRIPT. DU JAPON.

Entre plusieurs marques qui distinguent les Courtisans Ecclésiastiques, ils ont un habit particulier, qui fait connoître, non seulement leur profession, mais les différences mêmes de leurs Classes. Ils portent de larges & longues culottes. Leur robbe est aussi d'une longueur & d'une largeur extrêmes, avec une queue traînante, qui s'étend fort loin derriere eux. Ils se couvrent la tête d'un bonnet noir, dont la figure désigne leur rang ou leur emploi. Quelques uns y attachent une large bande de crêpon noir ou de soie, qui leur pend sur les épaules; & d'autres, une piece en forme d'éventail, qui tombe devant leurs yeux. D'autres ont une large bande, qui Habits des Kugues, ou des Courtisans du Dairi.

(37) Le même caractere qui signifie une ame différente, se prononce aussi Cami, quoique d'une maniere tout-à-fait différente. En général, toutes les Divinités du Japon portent le nom de Cami. *Kæmpf.* page 241.

DESCRIPT. DU JAPON.

descend des deux côtés sur la poitrine. Les Dames de la Cour du Dairi sont vêtues aussi tout différemment des femmes Laïques; surtout les douze femmes de ce Prince, qui portent des robbes sans doublure, & d'une largeur si singuliere, qu'elles n'ont pas peu d'embarras à marcher lorsqu'elles sont en habits de cérémonie (38).

Amusemens de la Cour Ecclésiastique.

L'Etude & les Sciences sont le principal amusement de cette Cour. Non seulement les Kuges, ou les Courtisans, mais plusieurs de leurs femmes se sont fait un grand nom par divers Ouvrages d'esprit. Les Almanacs se faisoient autrefois à la Cour du Dairi. Aujourd'hui, c'est un simple Habitant de Meaco qui les dresse; mais ils doivent être approuvés par un Kuge qui les fait imprimer à Isje, comme dans un lieu saint. La musique est en honneur aussi dans cette Cour; & les femmes surtout, y touchent, avec beaucoup de délicatesse, plusieurs sortes d'instrumens. Les jeunes gens s'y appliquent à tous les exercices qui conviennent à leur âge. Kempfer ne put être informé si l'on y représente des Spectacles; mais la passion générale des Japonois, pour le Théâtre, lui

(38) *Ibid.* page 141.

donne du penchant à croire que ces graves Ecclésiastiques ne se privent pas de cet amusement (39).

Visite reglée que le Cubosama rend au Dairi.

Tous les cinq ou six ans, l'Empereur Cubosama rend une visite solemnelle au Dairi. On emploie une année entiere aux préparatifs de ce Voyage. une partie des Seigneurs, qui sont nommés pour le cortege, partent quelques jours avant l'Empereur; une autre partie quelques jours après; mais le Conseil ne quitte point ce Monarque. Le chemin de Jedo à Meaco, qui est de cent vingt-cinq milles, se partage en vingt-huit logemens, dans chacun desquels il trouve une nouvelle Cour, de nouveaux Officiers, de nouveaux Soldats, des chevaux frais, des provisions & tout ce qui est nécessaire pour la Cour d'un Prince qui va rendre hommage, avec une armée, à un Souverain dont il est réellement le Maître. Ceux qui sont partis de Jedo avant lui s'arrêtent au premier logement. Ceux qui l'y attendoient le suivent jusqu'au second; & le même ordre s'observant jusqu'à Meaco, chaque troupe ne suit ce Prince que pendant une demie journée, car il fait deux logemens par jour. A son arrivée

(39) *Ibid. m.*

Description du Japon. dans la Capitale Ecclésiastique, les troupes s'y rendent en si grand nombre, que cent mille Maisons, dont Meaco est composée, ne suffisant pas pour les loger, on est obligé de dresser des tentes hors de la Ville. Kæmpfer a remarqué, dans son Journal, que le Cubosama y trouva un grand Château, uniquement destiné à le recevoir. Les Etrangers ignorent ce qui se passe de particulier, dans l'entrevue des deux Empereurs. Cependant tout le monde sçait que le Cubosama présente ses respects au Dairi, comme un Vassal à son Souverain; & qu'après lui avoir fait de magnifiques présens, il en reçoit aussi de fort riches. On raconte que pendant cette visite, on lui apporte une tasse d'argent pleine de vin; qu'il boit la liqueur, & qu'il met la tasse en pieces, pour la garder dans cet état. Cette cérémonie passe pour une preuve éclatante de dépendance & de soumission.

Puissance de l'Empereur Cubosama. Cependant ce n'est au fond qu'une scène de Théâtre, qui n'empêche point que le Cubosama ne jouisse du pouvoir absolu. On a déja vû qu'il tient sa Cour à Jedo, & Kæmpfer a décrit la magnificence de son Palais. Le nouvel Historien du Japon dont l'estime se déclare

continuellement, pour ce Voyageur, par l'usage qu'il fait de ses lumieres, a fort bien rassemblé, d'après lui, les principaux traits qui peuvent donner une juste idée de la Monarchie séculiere du Japon. Il n'est pas surprenant, dit-il, que dans un Etat d'une médiocre étendue, l'Empereur Cubosama soit un des plus riches Monarques de l'Univers. Outre son Domaine, qu'on fait monter depuis le seiziéme siécle à plus de la moitié du Japon, & les droits qui se levent en son nom sur le Commerce étranger & sur les Mines, chaque Seigneur est obligé de lui entretenir un nombre de Soldats, proportionné au revenu dont il jouit. Celui, qui a dix mille florins de rente, doit entretenir vingt Fantassins & deux Cavaliers. La proportion, pour les autres, est prise de cette regle. Pendant que les Hollandois avoient leur Comptoir à Firando, le Prince qui commandoit dans ce petit Etat, ayant six cens mille florins de revenu, entretenoit six cens Fantassins & six vingt Cavaliers, sans y comprendre les Valets, les Esclaves, & tout ce qui doit accompagner une troupe de ce nombre. Enfin, toute supputation faite, le nombre total des Soldats que les Princes & les

Nombre de sa Milice.

DESCRIPT. DU JAPON.

Seigneurs sont obligés de fournir l'Empereur séculier, monte à trois cens huit mille Fantassins, & trente-huit mille huit cens hommes de Cavalerie. De son côté, il compte à sa propre solde cent mille hommes de pied, & vingt mille chevaux, qui composent les Garnisons de ses Places, sa Maison & ses Gardes. Les Cavaliers sont armés de pied en cap. Ils ont des carabines fort courtes, des javelots, des dards & le sabre. On prétend qu'ils sont fort adroits à tirer de l'arc. Les Fantassins n'ont pas d'autres armes défensives qu'une espece de casque. Pour armes offensives, ils ont chacun deux sabres, une espece de pique & un mousquet. L'infanterie est divisée par Compagnies. Cinq Soldats ont un homme qui les commande; & cinq de ces Chefs, qui avec leurs gens font trente hommes, en reconnoissent un autre qui leur est supérieur. Une Compagnie de deux cens cinquante hommes a deux Chefs principaux & dix subalternes, avec un seul Capitaine qui les commande tous; & toutes les Compagnies sont commandées par un Chef général. La même gradation s'observe dans la Cavalerie.

Armes de la Cavalerie & de l'Infanterie Japonoises.

Ordre des Troupes.

Toutes

Armes de l'Empire et des Gentilshommes

Armes des Princes Japonnois

Toutes ces troupes sont plus que suffisantes pour faire respecter un Prince, qui ne pense qu'à contenir ses Sujets dans la soumission, & qui ne se propose point des Conquêtes. Cependant, si l'Empereur du Japon avoit besoin de plus grandes forces, il lui seroit facile de rassembler de formidables armées, sans causer aucun désordre dans le Commerce de ses Etats, & dans l'exercice des Arts, ni même dans le travail nécessaire à la subsistance des Peuples. Tous les ans, il est exactement informé du nombre de ses Sujets; soit de ceux qui habitent les villes, ou de ceux qui sont établis à la campagne. Divers Officiers, chargés de cette commission, en rendent directement compte à la Cour.

Le Cubosama peut en lever beaucoup plus.

Autant qu'il est facile au Cubosama d'amasser des trésors, autant les Grands trouvent-ils de difficulté à multiplier leurs richesses. La plûpart jouissent d'un revenu considérable (40). La politique du Souverain les engage dans des dé-

Les Seigneurs ne peuvent thesauriser.

Dépense auxquelles ils sont obligés.

(40) On a déja vû que l'Empire fait monter les revenus de l'Empire à deux mille trois cent vingt huit Mas, six cens vingt Koku. Ils sont évalués à quatre cens soixante millions quatre cens dix-neuf mille florins de Hollande, c'est-à-dire, environ huit cens quatorze millions huit cens vingt mille livres de France. Caron en donne le détail dans ses Réponses aux questions sur le Japon.

DESCRIPT DU JAPON.

penſes exceſſives. Tous les Gouverneurs ſont obligés de paſſer ſix mois de l'année à Jedo, & de s'y rendre avec un pompeux cortege. Les autres Seigneurs doivent y aller une fois du moins en deux ans, & chaque fois qu'ils y ſont appellés. Le temps eſt marqué à chacun pour ces Voyages, qui ne peuvent ſe faire qu'à grands frais. Avant que d'arriver à Jedo, leur bagage eſt viſité par des Commiſſaires Impériaux, auxquels il eſt expreſſément défendu de laiſſer paſſer des armes. Dans mille occaſions, ils doivent donner des repas & des fêtes qui leur coûtent beaucoup. Leurs femmes & leurs enfans demeurent habituellement à Jedo, & ne peuvent ſe diſpenſer d'y vivre avec ſplendeur. Enfin, lorſque l'Empereur forme quelque entrepriſe conſidérable, il en charge un certain nombre de Seigneurs, qui ſont obligés de l'exécuter à leurs frais.

Aſſujettiſſement ſingulier pour leurs Maiſons.

Lorſqu'un Prince, ou un Seigneur, bâtit une maiſon, il faut qu'avec la porte ordinaire il en faſſe faire une autre ornée de bas-reliefs, dorée & verniſſée dans toute ſon étendue. On la couvre de planches, pour en conſerver la beauté, juſqu'à ce qu'il plaiſe à l'Empereur de rendre viſite au Maître

de la maison, qui lui donne alors un somptueux festin. L'invitation se fait trois ans auparavant, & tout l'intervalle est employé aux préparatifs. Tout ce qui s'y doit servir est marqué aux armes de l'Empereur, qui a droit seul de passer par la porte dorée; après quoi elle est condamnée pour toujours. La premiere fois que ce Prince fait l'honneur, à un de ses Sujets, de manger chez lui, il lui fait un présent, digne ordinairement d'un grand Monarque. Mais ce qu'il donne, n'approche point de ce qu'il fait dépenser. La moindre faveur, qui vient de sa main, une piece de gibier de sa chasse, jette le Seigneur qui la reçoit, dans des profusions incroyables.

DESCRIPT. DU JAPON.

Politique des Cubosamas.

Ces Monarques veillent, sans relâche, à tenir les Grands dans la dépendance où ils les ont réduits. Ils démembrent leurs petits Etats, pour les affoiblir; ils font jouer toutes sortes de ressorts, pour être instruits de leurs desseins & pour rompre leurs liaisons. Ils font tous les mariages de ceux qui composent leur Cour. Des femmes, que l'on tient ainsi de la main du Souverain, sont traités avec beaucoup de distinction. On leur bâtit des Palais, on leur donne une maison nombreuse.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les filles, que l'on met auprès d'elles, ſont choiſies avec un ſoin extrême, & ſervent avec beaucoup de modeſtie & d'adreſſe. On les diviſe par troupes de ſeize, chacune ſous une Dame qui la commande; & ces troupes ſervent tour-à-tour. Elles ſont diſtinguées par la couleur de leurs habits. Les filles, qui ſont des meilleures Maiſons du Pays, s'engagent pour quinze ou vingt ans, & pluſieurs pour toute leur vie. On les prend ordinairement fort jeunes; & lorſqu'elles ont rempli leur engagement, on les marie ſuivant leur condition.

Ce détail fera conclure que le Gouvernement général du Japon eſt un véritable deſpotiſme, où la politique & la force ſont également employées, pour ſoutenir un trône qui leur doit ſon établiſſement & ſa conſervation.

Gouvernement particulier.

A l'égard du Gouvernement particulier, chacune des Villes Impériales (41) a deux Gouverneurs, ou Lieutenans Généraux, qui ſe nomment Tonos-Samas, c'eſt-a-dire, Seigneurs ou

Gouverneurs des Villes.

(41) Kæmpfer avertit que ce qu'il dit des Villes Impériales peut donner l'idée du Gouvernement établi dans les autres Villes, & même dans les Bourgs & les Villages, avec cette ſeule différence, que les Magiſtrats, quoique revêtus en même pouvoir, y ont des noms différens. *Tome II, page 134.*

Princes. Ils commandent tour-à-tour ; & tandis que l'un exerce ses fonctions, l'autre fait son séjour à la Cour Impériale de Jedo, jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre d'aller relever son Collegue. La seule ville de Nangasaki en a trois, depuis l'année 1688, pour la sûreté d'une Place de cette importance, où le Commerce des Etrangers demande beaucoup plus de vigilance & de précaution. Les appointemens des Gouverneurs ne passent jamais dix milles taels ; somme peu considérable, pour la grandeur de leur train & de leur dépense : mais les profits casuels sont immenses ; & l'on s'enrichiroit dans ces emplois, si les présens, qu'on y est obligé de faire à l'Empereur & aux Grands de la Cour, n'emportoient une bonne partie du gain. La Maison des Gouverneurs est composée, en premier lieu, de deux ou trois Majordomes, ou Intendans, qui sont ordinairement gens de condition ; secondement, de dix Jorikis, Officiers civils & militaires, tous d'une naissance distinguée, dont l'emploi est de donner leur avis dans les occasions importantes, & d'exécuter les ordres qu'ils reçoivent. Ils sont employés aussi pour les députations, qui se font aux Seigneurs des

Deux sortes de principaux Officiers.

DESCRIPT. DU JAPON.

Provinces ; & leur ſuite eſt alors très-nombreuſe. Après eux, les Gouverneurs ont trente autres Officiers, qui ſe nomment Doosju, d'un Ordre inférieur pour les fonctions & la naiſſance, ſuivant leur inſtitution : tous ces Officiers ſont nommés par l'Empereur, de qui ils reçoivent leurs appointemens, & quelquefois des ordres particuliers, qu'ils exécutent ſans la participation des Gouverneurs, auprès deſquels ils ſont comme les Surveillans de la Cour. Mais, à Nangaſaki, l'abus qu'ils ont fait de cette indépendance, les a fait ſoumettre abſolument, depuis l'année 1688, à l'autorité des Gouverneurs, qui les nomment, & qui payent leurs appointemens; ce qui a beaucoup diminué leur ancienne conſidération.

Le nombre des Officiers, qui ſuivent ces deux Ordres, eſt incroyable, comme celui des Gardes & des Domeſtiques. On prendroit le Palais d'un Gouverneur pour celui d'un Souverain. L'autorité de ceux de Nangaſaki s'étend non-ſeulement ſur les Habitans de la ville, mais encore ſur les Etrangers que le Commerce y amene, ou qu'il y retient ; c'eſt-à-dire, ſur les Chinois & les Hollandois. Ce n'eſt pas

une des moindres sources de leurs profits. On a vû, dans la Description de cette ville, que les Causes des Chrétiens sont aussi de leur ressort. DESCRIPTION DU JAPON.

Tous les Gouverneurs Impériaux président à un Conseil, composé de quatre Magistrats, qu'on nomme To-Sii-Jori-Siu, ou les Anciens, parce qu'effectivement ils étoient autrefois choisis entre les plus vieux Habitans. Cet Office étoit alors annuel; mais ils sont devenus comme héréditaires, & l'on nomme, tous les ans, un de ces quatre Magistrats, sous le titre de Ninbam, qui signifie Surveillant ou Gardien, pour informer le Gouverneur de ce qui arrive d'important, & pour faire le rapport des grandes affaires qui doivent se traiter au Conseil. S'il s'éleve quelque differend entre lui & ses Collegues, l'affaire est portée devant le Tribunal de l'Empereur, qui en remet ordinairement la décision aux Gouverneurs. Autrefois les To-Sii-Jori-Siu, qui sont comme les Maires ou les Consuls de la ville, dépendoient immédiatement du Conseil d'Etat, dont ils recevoient leurs provisions. Ils jouissoient du Privilege de porter deux cimeterres, comme les Grands de l'Empire, & de se faire précéder d'un Piquier; Quatre Maires, nommés To-Sii-Jori-Siu. Affaires civiles.

DESCRIPT. DU JAPON.

mais, à mesure que le pouvoir des Gouverneurs s'est accru, les Magistrats ont vû leur autorité diminuer & leurs distinctions s'évanouir. On leur a retranché jusqu'au droit de choisir les Officiers de la Bourgeoisie, & celui de régler les taxes. Cependant celui, qui est revêtu de l'Office annuel de Ninbam, conserve le droit d'aller à la Cour de Jedo, lorsqu'il a fini son terme, pour saluer l'Empereur, & pour remettre, au Conseil, le Mémoire de ce qui s'est passé dans la ville pendant l'année de son administration.

Dsiojosis, Subdélegués des Maires.

Ces quatre Magistrats ont leurs Subdélegués, nommés Dsiojosis, c'est-à-dire Officiers perpétuels, parce que leurs emplois sont à vie. Ils jugent de toutes les petites affaires civiles. Le salaire de ces Officiers subalternes est une petite somme, assignée par l'Empereur. Cependant, comme le Peuple juge de l'importance d'un Office par la figure qu'il voit faire à ceux qui en sont revêtus, ils s'efforcent de donner un air de dignité à leurs Charges, par de somptueux dehors qui servent de voile à leur pauvreté. Les *Nengiosis* sont quatre autres Officiers, qui suivent les Dsiojosis, & qui sont nommés par les

Officiers nommés Nengiosis, & de quelle utilité de leurs fonctions.

Maires, pour représenter les Habitans de la ville, & veiller à leurs intérêts près des Gouverneurs. Ils sont logés dans une petite chambre du Palais, où ils attendent le moment de présenter leurs Requêtes, au nom des Particuliers, ou de recevoir les ordres du Gouverneur. C'est un Office délicat & pénible, qui demande beaucoup de prudence & d'attention. Tels sont les principaux Officiers Municipaux. Ils n'ont pas de lieu reglé pour s'assembler; & s'il est nécessaire qu'ils tiennent Conseil, ils se rendent chez le Ninbam, qui préside à toutes les Assemblées où les Gouverneurs ne se trouvent point.

DESCRIPT. DU JAPON.

On nomme, au Japon, Tsiooſino-Monos, ou Messagers de Ville, ce que nous nommons Sergens ou Archers. C'est une Compagnie composée d'environ trente familles, qui demeurent dans une même rue, & qui étoient autrefois sous les ordres du Ninbam; mais elles ne reconnoissent aujourd'hui que ceux des Gouverneurs. Leur occupation la plus ordinaire est de poursuivre & d'arrêter les Criminels. Quelquefois même on les employe pour les exécutions. Les enfans suivent la profession des Peres. La plupart sont

Tsiooſino-Monos, ou Archers.

DESCRIPT. DU JAPON.

excellens Lutteurs, & d'une adreſſe extrême à déſarmer un homme. Ils portent tous ſur eux, une corde; & quoiqu'au fond leur Office ſoit mépriſé, il paſſe pour militaire & noble, & leur donne le droit de porter deux cimeterres comme les Gentilshommes.

Exécuteurs de la Juſtice.

On a déja remarqué qu'il n'y a point d'Office plus vil & plus odieux, dans les villes du Japon, que celui des Tanneurs. Il conſiſte non-ſeulement à écorcher les beſtiaux morts, & à tanner les cuirs, mais encore à ſervir d'Exécuteurs pour toutes les Sentences de la Juſtice, telles que d'appliquer les Criminels à la torture, ou de leur donner la mort par les ſupplices en uſage. Auſſi demeurent-ils enſemble dans un village ſéparé, & proche du lieu des exécutions, qui eſt généralement au bout Occidental de la ville, aſſez près du grand chemin (42).

Ordre de la Juſtice criminelle.

La Juſtice Criminelle dépend auſſi du Ninbam & des trois autres Maires; à l'exception de certains cas privilegiés, qui ſont du reſſort des Gouverneurs, ou qui doivent être portés au Conſeil d'Etat. Mais l'adminiſtration particuliere appartient à la Police, dont l'ordre eſt admirable au Japon.

(42) Kæmpfer, pages 115 & précédentes.

Chaque rue d'une ville a ſes Officiers & ſes Réglemens de Police. Le principal Officier d'une rue ſe nomme l'Ottona. Ses fonctions conſiſtent à prendre ſoin que la garde ſe faſſe pendant la nuit, & que les ordres des Gouverneurs & des principaux Magiſtats ſoient ponctuellement exécutés. Il tient écrit, dans un Regiſtre, tous les noms de ceux qui occupent une maiſon, ou qui demeurent dans celle d'autrui; de ceux qui naiſſent, qui meurent, ou qui ſe marient, qui vont en Voyage, ou qui changent de quartier, avec leur qualité, leur rang, leur religion & leur métier. S'il s'éleve quelque conteſtation entre les Habitans de ſa rue, il appelle les Parties pour leur propoſer un accommodement, mais il n'a pas le droit de les y contraindre. Il punit les fautes légeres en mettant les Coupables aux arrêts ou en priſon. Il doit obliger les Habitans à prêter main-forte, pour arrêter les Criminels, qu'il fait mettre aux fers, & dont il inſtruit l'affaire, pour la porter devant les Magiſtrats Supérieurs. En un mot, il eſt reſponſable de tout ce qui arrive dans l'étendue de ſon autorité. Ce ſont les Habitans mêmes de la rue qui le choiſiſſent; & cette élec-

Du Gouvernement, Police & des Officiers. L'Ottona.

DESCRIPT. DU JAPON.

tion se fait à la pluralité des suffrages : mais il doit obtenir l'agrément des Gouverneurs, avant que de prendre possession de son emploi. Son salaire est le dixiéme du trésor de la rue. A Nangasaki, ce trésor est ce qui revient d'une somme qui se leve sur les marchandises étrangeres.

Distribution des Offices dans chaque rue.

Chaque Ottona doit avoir trois Lieutenans, qui se nomment Oogumi-Ojas. Tous les Habitans d'une rue sont partagés en Compagnies de cinq hommes, dont chacune a son Chef, & dans lesquelles on ne reçoit néanmoins que les Propriétaires de Maisons; & comme ils ne sont pas le plus grand nombre, une Compagnie de cinq a quelquefois jusqu'à quinze familles qui en dépendent. Les Locataires sont exempts aussi des taxes & des autres impositions, qui se mettent sur les Maisons: mais ils ne sont pas dispensés de la garde & de la ronde, qu'ils doivent du moins faire pour eux-mêmes. Ils n'ont aucune part à l'élection des Officiers de la rue, & n'entrent point en partage de l'argent public. D'ailleurs les loyers sont considérables, & l'estimation s'en fait suivant le nombre des nattes qui couvrent le plancher des appartemens. Ils se payent réguliérement

tous les mois. Le Greffier, ou le Sécrétaire, est un autre Officier de la rue, sous le titre de *Fisia*. Il écrit & fait publier les Ordres de l'Ottona. Il expédie les Passeports, les Certificats, & les Lettres de Congé. Il tient les Livres & les Journaux qui contiennent la liste des Habitans & tous les détails du Quartier. Un autre Office est celui de Takura-Kaku, nom qui signifie Garde des joyaux. C'est le Trésorier de la rue, ou le Dépositaire de l'argent public. Sa Commission est annuelle, & tous les Habitans l'exercent à leur tour. Le dernier des Officiers d'une rue est le Nitsi-Josi, ou le Messager. C'est à lui d'informer l'Ottona des naissances, des morts, des changemens de demeure, & de tout ce qui doit venir à la connoissance de ce premier Officier. Il lui remet les Requêtes & les Certificats. Il recuille les sommes, dont chacun donne sa part pour le présent qui se fait aux Gouverneurs & aux principaux Magistrats. Il porte les ordres aux Chefs des Compagnies, & c'est lui-même qui les publie. DESCRIPT. DU JAPON.

On fait, toutes les nuits, deux rondes dans chaque rue. La premiere se fait par les Habitans mêmes, tour-à-tour, au nombre de trois, qui ont. Gardes & rondes.

DESCRIPT. DU JAPON.

leur Corps-de-Garde, où leur Retraite, dans une Loge, au milieu de la rue. Les jours solemnels, & tout autre jour où le Magistrat en donne l'ordre, ce Guet dure le jour comme la nuit. On le double même, au moindre danger. C'est un crime capital d'insulter cette Garde, ou de lui faire la moindre opposition. L'autre ronde est celle des portes de la rue. Elle est particuliérement établie contre les voleurs & les accidens du feu; mais elle n'est composée que de deux hommes du bas peuple, qui, se tenant séparément aux deux extrêmités de la rue, marchent de tems en tems l'un vers l'autre. Dans les villes maritimes, il n'y a d'autres Gardes, le long de la Côte, & même à bord des Navires. Ils sont tous obligés, pendant la nuit, de frapper souvent sur deux pieces de bois, pour faire connoître leur vigilance; & ce bruit, qui sert à la sûreté des Habitans, nuit beaucoup à leur repos.

Réglemens établis dans chaque rue.

Chaque rue a des portes qui demeurent fermées toute la nuit, & que la moindre raison fait fermer aussi pendant le jour. A Nangasaki, par exemple, elles se ferment toujours au départ des Navires étrangers; pour empêcher les Habitans de se dérober par

la fuite, ou de frauder la Douane. Cette précaution va si loin, que, jusqu'à ce qu'on ait perdu de vûe un Vaisseau qui met à la voile, on fait, dans chaque quartier, de rigoureuses recherches, pour s'assurer qu'il n'y manque personne. Le Messager appelle chacun par son nom, & l'oblige de se présenter. Dans les temps suspects, si quelqu'un est appellé, pour ses affaires, d'une rue à une autre, il doit prendre un Passeport de son Ottona, & se faire accompagner d'un homme du Guet. Pour changer de demeure, on doit s'adresser d'abord, par une Requête, à l'Ottona de la rue où l'on veut se loger, exposer les raisons qui font desirer ce changement, & joindre au Placet un plat de poisson. L'Ottona ne répond qu'après s'être informé de la profession, du caractere & de la conduite du Suppliant; & qu'après avoir fait demander à chaque Habitant de sa propre rue, s'il consent à recevoir le nouveau Sujet qui se présente. Une opposition grave, fondée sur quelque vice incommode ou scandaleux, fait rejetter la demande. Mais, lorsqu'elle est accordée, il faut que le Suppliant obtienne, de la rue qu'il quitte, un Certificat de vie & de mœurs, & des

DESCRIPT. DU JAPON.

Lettres de Congé. Il les porte à son nouvel Ottona, qui, le prenant aussitôt sous sa protection, & l'incorporant aux Habitans de sa rue, commence aussi à répondre de lui pour l'avenir. Alors le nouvel Habitant doit traiter la Compagnie dont il est devenu membre. Il vend ensuite son ancienne maison, avec le consentement de tous les Habitans de la rue où elle est située, qui peuvent rejetter un Acheteur inconnu, ou de mauvaise réputation. Une condition indispensable, pour celui qui achete, est de payer un droit de huit pour cent, & quelquefois de douze. Cette somme passe dans le trésor de la rue, au profit commun des Habitans, entre lesquels on en distribue également une partie. L'autre est employée aux frais communs du Quartier.

Précautions pour voyager.

Un Habitant, qui doit faire un Voyage, prend d'abord un Certificat du Chef de sa Compagnie; ou, s'il n'est pas Propriétaire d'une maison, il le prend de celui à qui la sienne appartient. Le Certificat porte qu'un tel se dispose à partir pour des affaires, qui doivent être désignées, & que son Voyage sera de telle durée. Cet Ecrit passe par les mains de la plûpart des

Officiers de la Ville, qui le confirment de leur sceau ; & toutes ces formalités se font gratuitement, à la réserve du papier, qui doit être payé au Messager, & dont le prix fait une partie de ses appointemens.

DESCRIPT. DU JAPON.

S'il s'éleve quelque querelle entre les Habitans d'une rue, les voisins les plus proches sont obligés de séparer les Combattans. Non-seulement celui des adversaires, qui tueroit l'autre, payeroit son crime de sa tête, n'eut-il fait que se défendre ; mais les trois familles les plus voisines du lieu où le meurtre auroit été commis, seroient obligées de garder leurs maisons, pendant plusieurs mois : c'est à-dire, qu'après leur avoir donné le temps de faire des provisions pour la durée de leur châtiment, leurs portes & leurs fenêtres seroient absolument condamnées. Tous les autres Habitans de la rue auroient part aussi à la punition. Ils seroient condamnés à de rudes corvées, plus ou moins longues, à proportion de ce qu'ils auroient pû faire, pour arrêter la querelle. Les Chefs de Compagnie sont toujours punis avec plus de rigueur. Ils sont responsables des membres de leur Compagnie, qui échappent à la Justice. Tout Japonois, qui

Punition des querelles particulieres.

DESCRIPT. DU JAPON.

met le sabre ou le poignard à la main dans une querelle particuliere, quand il n'auroit pas touché son adversaire, est condamné à la mort, s'il est dénoncé. On a déja dû remarquer, dans le Journal de Kæmpfer, qu'à la mort du plus simple Habitant, les membres de sa Compagnie sont appellés, pour rendre témoignage qu'il est mort naturellement. A Nangasaki, & dans quelques endroits du Zimo, l'usage est de visiter les cadavres, dans la double vûe de s'assurer qu'ils n'ont aucune marque de mort violente & de Christianisme.

Taxes & impositions publiques.

On leve peu de taxes sur les Habitans des villes. Elles ne tombent mêmes que sur les Propriétaires des Maisons; parce que les autres ne sont pas regardés comme de vrais Citoyens, quoiqu'ils fassent toujours le plus grand nombre. La premiere taxe, nommée Dsijsi, est une rente fonciere, qui se leve au nom de l'Empereur, dans le cours du huitiéme mois de l'année, sur toutes les personnes qui ont des Maisons ou des Terrains en propriété, dans l'enceinte d'une ville. Elle se régle sur la longueur. La profondeur n'est considérée que dans les Maisons où elle excede quinze brasses; mais

alors, le surplus ne fût-il presque pas sensible, on paye le double. 2°. Une espece de contribution volontaire, dont personne n'oseroit néanmoins s'exempter, pour faire un présent au Gouverneur. Elle se leve aussi sur les Propriétaires des Maisons; mais elle est particuliere à Nangasaki, comme plusieurs autres, dont le produit est employé à l'honneur des Dieux, & pour lesquelles on ne force personne. Elles ne reviennent que tous les sept ou huit ans, parce qu'il n'y a, chaque année, qu'un certain nombre de rues qui doivent y contribuer. On oblige seulement les Propriétaires des lieux de débauche, à donner tous les ans une certaine somme. Ainsi le Japon n'a proprement qu'une taxe Impériale, qui se leve ordinairement chaque année. Dans les villes, qui ne sont pas du Domaine, elle se leve au nom des Princes dont elles dépendent immédiatement. Meaco seul est exempt de toute imposition, par un Privilege de Tayco-Sama (43).

DESCRIPT. DU JAPON.

Kæmpfer donne pour exemple, de la maniere dont les villages & les bourgs sont gouvernés, & des levées qui s'y font, ce qui s'observe dans le

Gouvernemens des Bourgs & des Villages.

(43) Pages 130 & suivantes.

DESCRIPT. DU JAPON.

Canton de Nangasaki. L'administration de ce Pays, qui est borné par les montagnes voisines, est entre les mains d'un Officier qui leve un droit annuel sur le froment, le riz, & généralement sur toutes les productions des terres cultivées. A l'égard de celles, qui sont plantées d'arbres fruitiers, ou destinées au jardinage, le droit se paye en argent, & monte un peu plus qu'à la moitié de la récolte. Le Fermier doit porter, dans les magasins de l'Empereur, ce qui revient à ce Prince, & l'évaluation faite par des Experts, qui vont examiner les champs avant la moisson. Leur estimation se fait par conjecture. Les forêts & les bois payent une rente fonciere, à proportion de leur étendue (44).

Loix & supplices.

A l'égard des Loix, elles consistent dans les Ordonnances de l'Empereur, & quelques anciennes Constitutions, dont on ne peut appeller d'aucun Tribunal. Mais les Princes & les Grands sont ordinairement à couvert de cette extrême séverité. S'ils sont convaincus de malversation, la Cour les bannit dans une des deux Isles qu'on a nommées; ou, si le crime est capital, leur supplice est d'avoir le ventre fendu;

(44) Page 135.

& lorsque l'Empereur ne leur fait pas grace, toute leur famille doit mourir avec eux. Quand on veut favoriser le Coupable, on permet à son plus proche parent de l'exécuter dans sa maison; & cette mort, qui n'a rien de honteux pour celui qui la donne, est aussi moins deshonorante pour celui qui la reçoit, quoiqu'il y ait toujours un peu de honte à mourir de la main d'autrui. La plûpart demandent la permission de s'ouvrir le ventre eux-mêmes. Un Criminel, qui obtient cette grace, assemble sa famille & ses amis, se pare de ses plus riches habits, fait un discours éloquent sur sa situation; après quoi, prenant un air tout-à-fait content, il se découvre le ventre, & s'y fait une ouverture en croix. Le crime le plus odieux est effacé par ce genre de mort. On met le Criminel au rang des braves. Sa famille ne contracte aucune tache, & n'est pas dépouillée de ses biens. Le supplice ordinaire du peuple est la croix ou le feu. Quelques-uns ont la tête coupée, ou sont taillés en pieces à coup de sabre (45). La rigoureuse exactitude de

(45) Pieces, au premier Tome de ce Recueil, une figure des exécutions Japonoises. Le fameux supplice de la fosse, exercé si souvent à l'égard des Chré-

DESCRIPT. DU JAPON.

ces châtimens a plus de force qu'un long Code, pour contenir tous les Ordres de la Nation. D'ailleurs les Princes, les Magistrats & les Peres mêmes de famille, décident souverainement sur les procès qui naissent dans l'étendue de leur Jurisdiction, & qui n'ont pû se terminer par arbitrage. Si la Loi n'est pas précise en faveur de l'une ou l'autre Partie, c'est le bon sens qui préside à ces décisions. Les Rescrits de l'Empereur sont exprimés en peu de mots. Jamais il n'apporte de raison pour expliquer ses ordres; & souvent même il laisse, aux Juges subalternes, la détermination de la peine ou du supplice. Les Japonois trouvent de la majesté dans ce style concis; & le moindre doute, sur la justice & le discernement du Souverain, passeroit pour un crime.

tiens, consistoit à suspendre le Patient par les pieds, la tête dans une fosse, où l'on mettoit quelquefois un serpent & un chien sans nourriture. Kæmpfer a fait observer, plusieurs fois, que les Exécuteurs publics sont les Tanneurs, aidés des Domestiques de ceux qui tiennent des Maisons de débauche.

§ V.

Figure, Habillement, Education, Science, Arts & Caractere des Japonois.

Portrait des Japonois.

LEs Chinois & les Japonois n'ont rien à se reprocher du côté de la figure. C'est l'expression d'un Historien qu'on a déja nommé avec éloge (46), & dans lequel on trouve ici diverses recherches, assez agréablement recueillies. En général, les Japonois, dit-il, sont fort mal faits. Ils ont le teint olivâtre, les yeux petits quoique moins enfoncés que les Chinois; les jambes grosses, la taille au dessous de la médiocre; le nez court, un peu écrasé & relevé en pointe; les sourcils épais, les joues plattes, les traits grossiers, & très peu de barbe, qu'ils se rasent ou s'arrachent. Mais cette description ne convient pas à toutes les Provinces. D'ailleurs, la plûpart des grands Seigneurs n'ont rien de choquant dans l'air & dans les traits du visage. Une fierté noble, qui leur est naturelle,

(46) Le Pere de Charlevoix, Tome I, pages 161 & suivantes. On s'attache particuliérement à lui dans cet Article.

DESCRIPT. DU JAPON.

& qu'ils sçavent soutenir sans affectation, contribue peut-être à les rendre moins difformes. A l'égard des femmes, tous les Voyageurs leur attribuent de la beauté. Kæmpfer regarde celles de la Province de Fisen, comme les plus belles personnes de l'Asie (47), mais il les représente fort petites ; & l'usage qu'elles ont, de se peindre le visage, peut faire douter que leurs agrémens soient tout-à-fait naturels.

Leur habillement.

L'habillement des Japonois est noble & simple. Les Grands & tous les Nobles, avec la proportion de leur Ordre, portent des robbes traînantes, de ces belles étoffes de soie, à fleurs d'or & d'argent, qui se font dans l'Isle de Fatsisio, & dans celle de Kamakura. De petites écharpes, qu'ils ont au cou, leur font une espece de cravate. Une autre, plus large, leur sert de ceinture sur la tunique de dessous, qui est aussi d'une étoffe très riche. Leurs manches son larges & pendantes. Mais les ornemens dont ils paroissent le plus curieux, sont le sabre & le poignard, qu'il passent dans leur ceinture, & dont la poignée, & souvent même le fourreau, sont enrichis de perles & de diamans. Les Bourgeois, dont la plûpart

(47) *Voyez* ci-dessus son Journal.

sont

sont Marchands, Artisans ou Soldats, ont des habits qui ne leur descendent qu'à la moitié des jambes, & dont les manches ne passent point le coude. Le reste du bras est nud, mais portent tous des armes, & d'une propreté fort recherché. Ils different encore des personnes de qualité, par la forme de leur chevelure, qu'ils ont rasée derriere la tête; au lieu que les Nobles se font raser le haut du front, & laissent pendre le reste de leurs cheveux par derriere, & trouvent tant de grace à cette parure, qu'ils ont presque toujours la tête découverte. Cependant ils se la couvrent, en voyage, d'un grand chapeau de paille, ou de bambou, très proprement travaillé, qui s'attache, sous le menton, avec de larges bandes de soie, doublées de coton. Les femmes en portent comme les hommes. Ils sont transparens, legers; & lorsqu'une fois ils sont mouillés, la pluie ne les pénetre point. Ils ne relevent pas beaucoup l'air des hommes, dont la taille courte & ramassée paroît cachée de loin par ces larges coëffures: mais ils ne sont pas mal aux femmes, qui en usent même assez communément dans les villes.

Elles sont d'ailleurs plus magnifique-

Habits & parures des femmes.

DESCRIPT. DU JAPON.

ment vêtues que les hommes. Toutes les Japonoises sont coëffées en cheveux, mais différemment, suivant leur condition. Les femmes de l'Ordre inférieur se contentent de les relever sur le haut de la tête, & de les y retenir avec une aiguille, à peu près comme les Espagnoles & les Italiennes. Les Dames laissent tomber négligemment leur chevelure sur le derriere de la tête, où elle est nouée en touffe pendante. Au-dessus de l'oreille, elles ont un poinçon, au bout duquel pend une perle, ou quelque pierre de prix, avec un petit rond de perles à chaque oreille, qui leur donne beaucoup de grace. Leur ceinture est large, & semée de fleurs & de figures, dont la beauté répond au reste de l'ajustement. Sur quantité de longues vestes, elles ont une robbe flottante, qui traine de quelques pieds. C'est par le nombre de ces vestes, qu'on juge de la qualité d'une femme. On assure qu'elles montent quelquefois jusqu'à cent, & qu'elles sont si déliées qu'on en peut mettre plusieurs dans la poche. Les Dames de la premiere qualité ne paroissent jamais dans les rues sans une suite nombreuse. Une troupe de filles magnifiquement parées, leur portent des mu-

Faste dans leur marche, & leurs visites.

les de prix, des mouchoirs, & toutes sortes de confitures dans de grands bassins. Ce cortege eſt precédé des femmes de chambre, qui environnent leur Maîtreſſe; les unes avec des évantails, d'autres avec un paraſol, en forme de dais, dont la crêpine eſt très riche. Les femmes Chrétiennes avoient ſur la tête, en allant à l'Egliſe, un voile, qui non-ſeulement leur couvroit le viſage, mais qui leur pendoit juſqu'aux pieds. L'uſage oblige les Dames, de ne recevoir aucune viſite ſans avoir un linge ſur la tête. Ces viſites ne leur ſont permiſes qu'une fois l'année; & pour peu que les lieux ſoient éloignés, elles ſe font porter dans des Norimons, avec toutes les femmes de leur ſuite.

Les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe changent d'habillement, à meſure qu'ils avancent en âge Ils ſont tous legérement couverts, & ne portent ordinairement rien ſur la tête. Auſſi les accoutume-t-on de bonne heure au froid. Toute leur chauſſure conſiſte dans une eſpece de ſandale, qui ne s'attache point & qu'on quitte aiſément. Elles ſont faites indifféremment de peau de cerf, & d'un tiſſu de paille, de jonc, ou de bambou, fort bien travaillé.

Education des Japonois.

Les Japonois ne négligent rien pour

DESCRIPT. DU JAPON.

cultiver l'esprit de leurs enfans, & ne mettent aucune différence dans l'éducation des deux sexes. Les femmes sçavantes ne sont pas rares au Japon. Ce n'est pas du moins le temps qui leur manque, car elles ne doivent se mêler d'aucune sorte d'affaires. Leur instruction, comme celle des hommes, commence par le cœur. On les accoutume de bonne heure à se conduire par des principes d'honneur & de raison.

Langue. Ensuite on leur apprend leur langue, c'est-à-dire, à parler correctement, à bien lire, à bien former les caracteres (48). Ils en font une étude sérieuse,

(48) Kæmpfer assure que la Langue Japonoise est originale, qu'elle est nette, articulée, distincte, & qu'elle n'a jamais que deux lettres combinées dans une syllabe. Les Japonois ne peuvent donner à notre H. que le son de F. Leurs caracteres sont grossiers & informes. Ils sont posés les uns sur les autres en ligne perpendiculaire, comme ceux des Chinois; mais au lieu que ceux-ci n'ont entre deux aucune particule qui les lie, parce que chaque caractere est un mot, le génie de la langue Japonoise exige que les caracteres, qui sont aussi des mots, soient quelquefois transposés, & quelquefois joints ensemble par d'autres, ou par des particules inventées pour cet usage; ce qui est si nécessaire, que lorsqu'on imprime, au Japon, des Livres Chinois, on est obligé d'ajouter ces mots ou ces particules, pour rendre les Japonois capables de les lire ou de les entendre. A l'égard de l'Ecriture sçavante, elle est à peu près la même à la Chine & au Japon. Elle consiste en caracteres significatifs. Les idées sont attachées à la figure, avant que d'être attachées au son par lequel cette figure s'exprime; & de-là vient que ce genre d'écriture est compo-

qui eſt ſuivie de celle de leur Religion. A celle-ci ſuccede une bonne logique, qui leur apprend à diſcerner le vrai & à raiſonner juſte. On paſſe aux leçons d'Eloquence, de Morale, de Poëſie & de Peinture. Peu de Nations ont plus de génie pour ces beaux Arts. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Japonois ont l'imagination belle, une grande pénétration pour con- Qualités de leur eſprit.

ſé d'un ſi grand nombre de caracteres, parce que chaque caractére n'eſt que l'image de la choſe qu'il repréſente: méthode plus difficile que la nôtre, mais moins ſujette aux ambiguïtés. La préciſion des idées eſt ſi juſte, que l'on change ces caracteres en avançant en âge ou en dignité. Il en eſt de même des plantes, & d'une infinité d'autres choſes. On les exprime par différens caracteres, ſuivant leur degré de perfection & leur uſage. Toutes les prieres & les Loix anciennes du Japon, ſur-tout celles qui regardent la Religion, ſont dans un langage ſacré & inintelligible. On aſſure que ceux mêmes qui ſe donnent pour Interpretes des Dieux, ne l'entendent pas plus que les autres. Il y a auſſi deux ſortes d'Alphabet, qui ſont uſités par le Peuple, & qui different des nôtres, en ce que chaque figure ſignifie non une ſimple lettre, mais une ſyllabe entiere du langage vulgaire. Les Japonois ſervent d'un pinceau pour écrire, & le font avec une vîteſſe ſurprenante. On verra, dans l'Article de l'Hiſtoire naturelle, ce qui regarde leur papier.

Ajoutons ici que rien ne cauſe plus de confuſion, dans leurs Hiſtoires, que l'uſage où ils ſont de changer ſouvent de noms. Ce changement ſe fait réguliérement trois fois. En ſortant de l'adoleſcence, on quite le nom qu'on avoit reçu à la naiſſance; & celui qu'on prend alors change auſſi dans la vieilleſſe. Mais ceux de la Famille, & celui de la Terre ou de la Principauté qu'on poſſede, demeurent toujours. Lorſqu'on paſſe d'une condition à une autre, on prend encore d'autres noms, qu'on ſubſtitue aux premiers. Ces changemens ſe font avec de grandes cérémonies.

DESCRIPT. DU JAPON.

noître le cœur humain, & un talent rare pour en remuer tous les reſſorts. Pluſieurs Miſſionnaires, qui avoient entendu leurs Prédications, ont avoué que rien ne leur avoit paru plus touchant, plus pathétique, plus conforme au vrai goût de l'Eloquence, & qu'il eſt aſſez ordinaire, au Japon, de voir fondre en larmes un nombreux Auditoire. Ils ajoutent que leur Poëſie a des graces ſingulieres. Leur principal talent eſt pour les pieces de Théâtre. Elles ſont diſtribuées, comme les nôtres, en Actes & en Scenes. Un Prologue en expoſe le plan; mais ſans toucher au dénouement, où l'on veut toujours que le Spectateur ſoit ſurpris. Les décorations ſont belles, & convenables au ſujet. Les intermedes ſont des Ballets, ou quelque farce bouffonne; mais, dans les Tragédies & les Comédies, tout eſt rapporté à la Morale. Le ſtyle des premieres a de l'emphaſe & de l'énergie. Elles roulent ordinairement ſur les actions les plus héroïques.

Leur éloquence.

Leur goût pour le Théâtre.

Comédies & Spectacles Japonois.

Les Spectacles publics ſont compoſés de pluſieurs pieces, qui ſe ſuccédent les unes aux autres, & dont le ſujet eſt pris dans l'Hiſtoire des Dieux & des Héros. Leurs Avantures, leurs

grands Exploits, leurs intrigues amoureuſes ſont miſes en Vers, & ſe chantent en danſant au ſon de toutes ſortes d'inſtrumens de Muſique. De petites farces ſont les intermedes; on voit paroître diverſes ſortes de Bouffons, dont les uns diſent milles plaiſanteries, & d'autres, à la maniere des anciens Pantomimes, danſent ſans parler, & s'efforcent d'exprimer en cadence, par leurs actions & par leurs geſtes, les circonſtances du Sujet qu'ils repréſentent. La Scène eſt ordinairement formée par des Fontaines, des Ponts, des Maiſons, des Jardins, des Arbres, des Montagnes, des Animaux; tout de grandeur naturelle, & diſpoſé de maniere, que les changemens peuvent ſe faire avec beaucoup de promptitude. Les Acteurs ſont ordinairement (49) de jeunes Garçons, choiſis dans les quartiers qui font la dépenſe du Spectacle, & de jeunes Filles qu'on tire des lieux de débauche. Ils ſont magnifiquement vêtus, ſuivant la différence de leurs rolles. Les mêmes Scènes ne doivent pas être repétées d'une année à l'autre. Kæmpfer donne la deſcription de la Place des Spectacles

(49) Au nombre de huit, douze ou plus. *Kæmpfer, Tome II, page 145.*

DESCRIPT. DU JAPON.

qu'il vit à Nangasaki. On y avoit élevé, dit-il, un grand Temple de Bambous, avec des aîles au côté. Le frontispice étoit tourné vers la Place. Ce Bâtiment, qui étoit couvert de paille & de branches de Tsugi, ressembloit assez à une Grange. Aussi se proposoit-on de remettre devant les yeux l'ancienne simplicité Japonoise. Un grand sapin s'élevoit à côté de la façade, & les trois autres côtés de la Place étoient disposés en Loges, où l'on avoit ménagé un grand nombre de siéges pour les Spectateurs. Les Ministres des Dieux s'assirent en bon ordre sur trois bancs, vis-à-vis le frontispice. On reconnoissoit les Supérieurs, qui étoient sur le banc le plus élevé, à leur habit noir, & à un bâton court qu'ils portoient pour marque de leur autorité. Quatre Canusis, d'un rang peu inférieur, étoient sur le second banc, vêtus de robbes blanches, avec un bonnet noir verniſſé. Tous les autres étoient à peu près vêtus comme les Canusis. Les Valets du Temple se tenoient derriere leurs Maîtres, tête nue & debout. De l'autre côté de la Place, vis à-vis du Clergé, les Lieutenans des Gouverneurs étoient assis sous une Tente, un peu au-dessus du rez-de-chaussée, avec

leurs piques vis-à-vis d'eux. Leur devoir, dans ces occasions, est de faire ranger la foule & de contenir la populace. Ils ont autour d'eux quantité d'Officiers subalternes. DESCRIPT. DU JAPON.

On vient d'observer que ce sont les différens quartiers de la ville, qui font la dépense des grands Spectacles. Ils la font, chacun à leur tour, un certain nombre de fois chaque année. Kæmpfer nous donne une idée pompeuse de la maniere, dont ils amenent, comme en procession, leurs Acteurs & leurs machines. On voit d'abord un dais fort riche, ou un parasol de soie, sous lequel est placé un bouclier, qui offre en gros caracteres le nom de la rue. Il est accompagné d'une Musique, où dominent les flutes de différentes especes, quelques tambourins, des tymbales & des cloches. Ce charivari, qui plaît beaucoup aux Japonois, est insupportable aux Etrangers. Par un usage fort contraire au nôtre, c'est sur les mouvemens du corps & sur la danse, que les airs & le chant sont reglés. Les danses ne sont pas vives, mais, d'ailleurs, elles ne cédent rien aux nôtres. La Musique est suivie des machines, & de tout l'appareil de Scène que le quartier doit fournir. Ce qu'il Chaque Quartier fait à son tour la dépense des Spectacles.

DESCRIPT. DU JAPON.

y a de plus pesant est porté par des hommes gagés ; & le reste, par des enfans du quartier, mis fort proprement. Ensuite viennent les Acteurs, suivis des Habitans du quartier, tous en habits de cérémonie. La marche est fermée par un nombre considérable de gens du bas ordre, qui portent des bancs ou des nattes, & qui marchent deux à deux. Les danses & les Spectacles de chaque rue durent ordinairement trois quarts d'heure (50) ; après quoi la procession s'en retourne dans le même ordre qu'elle est venue (51).

Durée des Scènes

(50) Kæmpfer, Tome II, pages 143 & suiv.

(51) On ne prendroit pas une juste idée du génie des Japonois, si l'on ne joignoit ici les douze Scènes auxquelles Kæmpfer assista.

Premiere Scène. On voioit huit Filles avec des habits de couleur, brochés de grandes fleurs blanches. Elles portoient de grands chapeaux, comme pour les défendre de l'ardeur du Soleil, avec des évantails & des fleurs à la main. Elles dansoient tour-à-tour, & de temps en temps elles étoient relevées par deux vieilles qui dansoient dans un autre équipage.

Deuxiéme Scène. Un Jardin couvert de belles fleurs ; une chaumiere au milieu, d'où sortirent, d'un côté, huit jeunes filles habillées de blanc & de rouge, dansant avec des évantails, des cannes, & des paniers de fleurs. Elles étoient relevées par une fort bonne Actrice qui dansoit seule.

Troisiéme Scène. Huit chars de triomphe, avec des bœufs au timon, de différentes couleurs, mais représentés fort naturellement, & traînés par de jeunes garçons richement vêtus. Ces chars portoient un arbre de Tsubaki en fleur ; une montagne couverte d'arbres, une Forêt de Bambous, avec un ryvage, qu'on y voioit tapi ; un Fardeau de paille, un Arbre entier, avec ses bran-

On attribue aux Peintres du Japon un goût particulier dans lequel on prétend qu'ils excellent. Leur pinceau eſt

ches & ſes racines ; une Baleine, ſous un rocher, à demi couverte d'eau. On vit, à la fin une autre Montagne, dont le ſommet offroit un jeune homme vivant & magnifiquement mis, ſous un abricotier couvert de fleurs. Elle étoit traînée auſſi par de jeunes garçons.

Quatriéme Scène. Des Danſeurs, qui jouoient leur rolle entre ſix carreaux de fleurs, avec un arbre verd. Neuf autres jeunes garçons, chacun avec deux épées & un mouſquet. Une danſe de Payſans.

Cinquiéme Scène. Une Montagne, portée ſur les épaules de quantité d'hommes. Une Fontaine & une Allée, un grand Tonneau & une Maiſon, qui parurent ſucceſſivement. Deux Geants maſqués, avec des têtes d'une prodigieuſe groſſeur, repréſentant des divinités Indiennes. Ils furent abordés par un troiſiéme, d'une taille encore plus monſtrueuſe, qui ſortit de la Montagne, armé d'une épée fort large. Celui ci étoit ſuivi de ſept Chinois, qui ſortirent en ſautant de la même Montagne, & qui danſerent avec les Géants. Après la danſe, le Géant monſtrueux mit en pieces le tonneau, d'où ſortit un jeune garçon fort bien mis, qui fit une belle harangue, & qui ſe mit enſuite à danſer avec le Géant. Cependant trois Singes, de grandeur naturelle, avec des têtes de poiſſon, ſortirent adroitement de la Fontaine, & danſerent autour, contrefaiſant la danſe du Géant & du jeune garçon.

Sixiéme Scène. Un arc de triomphe rond, à la Chinoiſe, une Maiſon de campagne & un Jardin, une danſe de dix jeunes garçons, armés & vêtus de robbes doublées de verd, de jaune, & de bleu, avec des hautes chauſſes d'une forme particuliere. Un Arlequin, qui ſauta parmi eux, & qui dit mille bouffonneries. Cette Scène fut terminée par deux Danſeurs, en habits étrangers, qui vinrent du Jardin ſen danſant.

Septiéme Scène. Une Montagne couverte de Bamboüas & de Sapins, avec douze autres arbres en fleur, chacun de différente eſpece. Une ſuite nombreuſe de gens magnifiquement vêtus. Enſuite deux perſonnes habillées de blanc, & huit autres

DESCRIPT. DU JAPON.

fort délicat ; mais ils s'appliquent peu aux Portraits. Ils se bornent aux figu-

de jaune, danſant & battant des cloches. Sept autres, qui ſuccéderent & qui danſerent avec des pots de fleurs ſur la tête.

Huitiéme Scène Le train pompeux d'un Prince voiageant avec ſon fils, repréſenté fort au naturel par de jeunes Garçons.

Neuviéme Scène. Une Maiſon verte, au travers & tout autour de laquelle danſoient dix jeunes Garçons, vêtus de robbes noires ; chacun, d'abord, avec deux épées, enſuite avec des fleurs, des fleches & des piques. Ils étoient relevés par des intermedes de Bouffons. Enfin leurs Valets, portant des boëtes ſur leurs épaules, entremêlerent leurs ſauts & leurs danſes avec celles de leurs Maîtres.

Dixiéme Scène. Un Théâtre placé près d'une colline couverte d'arbres. Un jeune homme vêtu de noir & de jaune parut ſur le Théâtre, parla, & joua un rolle qui dura une demie heure, tandis que huit autres jeunes Garçons, en robbes de différentes couleurs, exécuterent une danſe ; chacun ſeul d'abord, enſuite avec un Compagnon, & puis tous enſemble. Un Singe, qui ſauta de la colline vint finir la Scène par divers tours.

Onziéme Scène. Un jeune Sauteur, fort bien fait, devant lequel on plaça une table, en forme d'échaffaut, avec huit marches pour y monter, & huit de l'autre côté pour en deſcendre. On mit un Bambou creux au travers de l'échaffaut, & une porte, qui avoit un trou rond d'environ deux empans & demi de diametre. Le Sauteur fit pluſieurs tours qui ſurprirent Kæmpfer. Un des plus étonnans fut de ſauter de la diſtance d'environ trois toiſes, au travers du trou de la porte, quoique le diametre du trou fût beaucoup moins grand que celui du chapeau qu'il portoit.

Douziéme Scène. Pluſieurs machines d'une grandeur énorme, exactement ſemblables, en grandeur & en couleur, à ce qu'on avoit voulu repréſenter ; mais toutes d'une matiere ſi mince, que chacune étoit portée par un ſeul homme. Outre ce fardeau, chaque Porteur avoit un grand tambour, qui lui pendoit par devant, ſur lequel d'autres hommes frappoient avec des clochettes. Ils traverſerent ainſi le Théâtre en danſant mais

res d'oiseaux, de fleurs, & d'autres productions de la Nature. C'est toujours sur de simples feuilles de papier qu'ils les tracent. Elles se vendent quelquefois jusqu'à trois & quatre mille écus d'or. Quoiqu'on n'ait jamais vû d'eux, en Europe, que des Ouvrages fort grossiers, il n'en faut pas conclure que ce recit soit exageré, parce que les peintures de cette perfection se conservent fort soigneusement dans les Cabinets. On parle de leur Musique avec moins d'éloges. Ils ont peu de méthode; & leurs voix, ni leurs instrumens, ne méritent point d'attention. DESCRIPT. DU JAPON.

Ils composent beaucoup de Livres, Livres & Bibliotheques.

sans pouvoir sauter bien haut, parce que leur fardeau, quoique si léger par sa matiere, étoit si lourd & si incommode par sa grandeur, qu'ils furent obligés plusieurs fois de reprendre haleine. Ce qu'ils portoient sur leur dos, étoit; 1°. Un Pavillon, avec tous les instrumens nécessaires pour éteindre le feu. 2°. Une grande cloche d'Eglise, avec toute sa charpente, & un dragon de fer, pour ornement. 3°. Une Montagne couverte de neige, avec un aigle au sommet. 4°. Un canon de fonte, de vingt-quatre livres de balle, avec son affut & tout son train. 5°. Un grand coffre de Mer, empacqueté dans douze balles de paille, à la maniere du pays. 6°. Une baleine, dans un bassin de grandeur proportionnée. 7°. Diverses charges de coquillages & de fruits, &c. Ensuite, pour former le contraste, d'autres hommes succédoient avec ce qu'il y a réellement de plus leger; c'est-à-dire, l'un avec un simple coquillage, l'autre avec un fruit, une fleur, une plume, &c. *Kempfer, ubi supra, page* 148.

DESCRIPT. DU JAPON.

& leurs Bibliotheques sont nombreuses. Tous ces Ouvrages regardent la Morale, l'Histoire, la Religion & la Médecine. Leur Historien assure qu'ils n'en ont aucun de Jurisprudence (52);

(52) *Ubi suprà*, p. 177. Cependant le Traducteur de Kæmpfer nomme le *Sikki-Mokac*, qui est un Traité des Loix Japonoises, & le *Kiusai*, qui traite des Coutumes civiles. Kæmpfer apporta du Japon plusieurs Livres, qu'il donna au Chevalier Hans-Sloane. Leurs Titres feront une Note curieuse.

1. *Nippon-Odaiki.* Ce sont les Annales du Japon, qui contiennent l'origine, les regnes, & les actions remarquables des Empereurs, depuis Syn-Mu, jusqu'à notre tems.

2. *Nippon-Okaitsu*; c'est-à-dire, mot pour mot, Premiers traits de l'Histoire des grandes choses du Japon.

3. *Tai-Fee-Ki.* C'est l'Histoire d'une guerre qui dura quarante ans, entre les Maisons de Fecki, & de Gendsi, & qui finit par l'extirpation de la premiere. L'Ouvrage entier est divisé en quatre-vingt parties, qu'on relie d'ordinaire en quarante volumes.

4. *Fee-Mono-Guttari*, ou Discours sur les affaires de Fecki, qui roule sur le même sujet que le précédent.

5. *Ofacca-Mono-Guttari*, ou Discours sur les affaires d'Osacca. C'est l'Histoire de plusieurs guerres intestines du Japon.

6. *Simabaraki*, ou *Simabaragasen*; c'est-à-dire, Relation de la guerre de Simabara, qui contient les efforts de trente-sept mille Chrétiens, pour se défendre dans une Forteresse de ce nom, où leur destruction totale acheva celle du Christianisme au Japon. Cet Ouvrage & le précédent ont été traduits par Kæmpfer, & les Manuscrits sont dans le même lieu.

7. *Sin Dai-Ki*, Histoire des Dieux du Japon, qui y étoient adorés anciennement.

8. *Ten-Sin-Ki.* Histoire particuliere de la vie & des actions héroïques de Ten-Sin, qui est le Chef des Sintos, Dieux Japonois.

9. *Nippon Idsuni*, ou *Kuni-Oojasijro*; c'est à dire, Guerres des Dieux, à O-yasijro, dans la Province d'Idsuini.

10. *Dai Fanja-Firamitz*, ou Traité des Dieux adorés

quoiqu'il leur attribue quelques constitutions, en petit nombre, dit-il, mais bien faites, & fidellement observées, parce que la moindre contravention est punie avec rigueur.

par la Secte des Budsoistes.

11 & 12. Le *Sikki Mokf*, ou le *Kinsai*, deux Livres de Jurisprudence qu'on a déja nommés.

13. *Sangakf*. C'est un Traité qui contient les préceptes de Morale, enseignés & pratiqués par les Stutoistes, Secte de Philosophes Japonois.

14. *Fontsjo-Oin-Fisi*; c'est-à-dire, mot pour mot, Ouvrage de l'ombre du Cerisier Japonois. C'est un Traité de l'art de gouverner; qu'Itakura-Suvono-Cami, ancien Gouverneur de Meaco, composa, dans sa vieillesse, à l'ombre d'un grand Cerisier de son Jardin.

15. Tsure-Dsure-Josijdano Kenko; Ouvrage de morale d'un Officier militaire, qui embrassa la vie Monastique.

16. *Fiaku-Nin-Isju*, c'est-à-dire, Vers de cent Poëtes. C'est un Recueil de Vers, de la Cour Ecclésiastique de Jedo.

17. Kojogun. Traité du Gouvernement du Japon.

18. Nipponki. Description des principales curiosités du Japon.

19. Sitzi-Josiu. Description géographique de l'Empire du Japon. C'est d'après ce Livre, que Kæmpfer a donné celles qu'on a rapportées ici sur son témoignage.

20. Description de la Cour du Dairi, avec cent habillemens différens des personnes qui la composent.

21. Jedo-Kagami. Description de la Cour de Jedo, avec une liste de tous les autres Officiers du Cubosama & de leurs revenus.

22. Sikki, Chronique Chinoise, qui contient une Description des principaux événemens de l'Histoire de la Chine.

23. *Monnengojomi*, c'est-à-dire, Almanac pour dix mille ans, qui contient un calcul des jours heureux ou malheureux, suivant l'influence des Signes célestes.

23. *Dsiokiri*. C'est un Almanac. Ceux du Japon ont ordinairement huit pouces de hauteur & cinq pieds de longueur.

24. Osasjo. Traité des Elémens, des Mondes, des

DESCRIPT. DU JAPON. Sciences speculatives.

Si l'on excepte les matieres de Religion, qui exercent continuellement les Ministres, il ne paroît pas que les Japonois cultivent beaucoup les Sciences, des Etoiles, des Cometes, des Météores, &c.

25. *Kinmodsui.* Herbier Japonois, où l'on trouve les figures de près de cinq cens Plantes & Arbres qui croissent au Japon, avec leurs noms & leurs usages. Il contient aussi un Livre des Quadrupedes, un Livre des Oiseaux, & deux Livres de Poissons, de Coquillages & d'Insectes, avec les figures; un Traité d'Anatomie, & les figures des parties du corps humain; un Livre de Minéraux, Pierres fossiles, Coraux, &c. ; deux Livres des habits Japonois, & plus de quatre cens figures d'outils, d'armes & de meubles.

26. *Kennei - Tsioofo - Ki-Mokurokf*, ou Instruction pour les Familles, qui renferme tout ce qui appartient aux besoins de la vie.

27. Deux Livres concernant l'Architecture, où sont représentées plusieurs Forteresses, Temples, Maisons, Jardins, grands chemins, Puits, &c.

28. Un Traité d'Agriculture, avec les figures des instrumens en usage au Japon.

29. *Dodsutski.* Livre qui contient divers Routiers, pour l'usage des Voyageurs. On y trouve les distances des Places, le prix des vivres & des Voitures, & les figures de plusieurs Bâtimens qu'on rencontre sur les routes.

30. Trois Livres de blazon, qui contiennent les Armoiries du Japon, & celles des Princes & des Grands de l'Empire.

31. Un Dictionnaire, qui contient cinq mille caracteres, & plusieurs Livres, qui représentent diverses figures des caracteres Japonois simples & composés.

32. Une Mappemonde Japonoise, large de deux pieds, & longue de quatre pieds trois pouces. Plusieurs Cartes du Japon, qui ont deux pieds trois pouces de large, & six pieds & demi de long. Une Carte de la Chine, divisée en Provinces.

33. Divers Plans, tels que ceux de Jedo, de Meaco, de Nangasaki, & de son Territoire, d'Osacca, &c.

34. Cinquante vûës de plusieurs Temples fameux, Châteaux & autres Edifices Japonois.

ces ſpéculatives. Ils ſont peu verſés dans ce qui concerne les Mathématiques, la ſimple Métaphyſique, & même la Phyſique. Ils ne connoiſſent pas mieux le Ciel. Leurs Epoques, leurs Elémens, la maniere dont ils partagent les heures, & dont ils comptent leurs années, ne donnent pas une haute idée de leurs combinaiſons & de leurs calculs. DESCRIPT. DU JAPON.

Ils ont trois ſortes d'Epoques, dont la premiere commence avec le regne de Syn-Mu, leur premier Empereur, & précede, comme on l'a déja remarqué, l'Ere Chrétienne de ſix cens ſoixante ans. Ils ont reçu les deux autres des Chinois. L'une, qui ſe nomme Nengo, fut inventée à la Chine, pour mettre plus de certitude dans la Chronologie, & fut introduite au Japon, ſous le regne du trente-ſixiéme Dairi. Elle comprend un certain nombre d'années, qui eſt rarement au-deſſus de vingt, & très ſouvent au deſſous. C'eſt au Dairi à l'établir, à lui choiſir un nom & une figure, & à la faire ceſſer pour en ſubſtituer une autre. Il la date toujours de quelque événement remarquable, tel qu'un changement d'importance, dans la Religion ou l'Etat, dont elle ſert à conſerver le Calculs des temps.

DESCRIPT. DU JAPON. souvenir. Son plus grand usage est dans les Almanacs, les ordres des Princes, les Proclamations, les Journaux & les dattes des Lettres. Elle s'employe aussi dans les Livres imprimés, surtout dans ceux qui ont rapport à l'Histoire : mais on y ajoute l'année courante de la premiere Epoque. Le nouveau Nengo commence toujours avec la nouvelle année, qnoiqu'il ait été souvent institué plusieurs mois auparavant. Quelquefois aussi, on se sert encore du Nengo précédent, dans le titre des Livres & des Ecrits ; irrégularité qui vient, suivant la conjecture de Kæmpfer, ou de ce que les Peuples n'approuvent point la nouvelle figure, ou de ce que dans un si grand Empire, elle ne peut être notifiée tout d'un coup. L'autre Epoque Chinoise, que les Japonois ont adoptée, consiste en Cycles ou Périodes, de soixante années, qui se forment d'une combinaison des douze Signes célestes, avec les lettres de leurs noms. Les caracteres de ces douze Signes, combinés cinq fois avec ceux des dix Elémens, ou ces dix Elemens six fois, avec les Signes célestes, produisent soixante figures composées, ou soixante caracteres, dont chacun se prend pour une

année. Après l'expiration des soixante années, un nouveau Cycle commence. A l'aide de cette Epoque, les Histoires & la Chronologie du Japon s'accordent toujours avec celles de la Chine, avec cette différence que les Chinois marquent non-seulement l'année, mais le nombre du Cycle, ce qui n'est point en usage au Japon. Kæmpfer observe que cette diversité vient peut-être de l'orgueil des Japonois, qui ne veulent pas avoir sans cesse, devant les yeux, une longue suite de Cycles Chinois, écoulés avant l'origine de leur Monarchie.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les douze Signes célestes, suivant les Japonois, qui les nomment *Jetta*; sont; 1°. Ne, ou la Souris, 2°. Us, le Taureau; 3°. Torra, ou le Tigre; 4°. Ow, ou le Lievre; 5°. Tats, ou le Dragon; 6°. Mi, ou le Serpent; 7°. Uma, ou le Cheval; 8°. Tsitsuse, ou le Mouton; 9°. Jesai, ou le Singe; 10°. Torri, ou le Coq; 11°. In, ou le Chien; 12°. I, ou le Verrat. Ils donnent les mêmes noms, & dans le même ordre, aux douze heures du jour naturel, & aux douze parties, dont ils composent chaque heure; ce qui les met en état de marquer exactement, dans leurs Histoires, non-seulement

Signes célestes.

Division du jour & de ses parties.

DESCRIPT. DU JAPON.

quel jour, mais à quelle heure, & même à quelle partie de l'heure un fait eſt arrivé. Cependant ce qu'ils appellent jour, eſt l'eſpace de temps qui s'écoule entre le Lever du Soleil & ſon Coucher. Ils le diviſent en ſix parties égales, comme la nuit en ſix autres; d'où il arrive que, ſuivant la ſaiſon, les heures ſont plus longues ou plus courtes.

Elémens.

A l'égard des Elemens, ils en comptent dix, parce que ce nombre eſt néceſſaire pour faire réſulter ſa combinaiſon avec les Signes céleſtes, dans un Cycle de ſoixante années; mais ils n'en ont proprement que cinq, qui ſont le Bois, le Feu, la Terre, la Mine & l'Eau, déſignés par deux ſortes de caracteres qui les doublent. Le commencement de leur année tombe entre le Solſtice d'Hyver & l'Equinoxe du Printems, vers le cinquiéme jour de Février. Mais, comme ils ſont d'une ſuperſtition extrême à célébrer le jour de la nouvelle Lune, ils commencent ordinairement l'année, par la Lune qui précéde ou qui ſuit immédiatement le cinq de Février. Leurs mois ſont Lunaires; mais de deux en deux, ou de trois en trois ans, ils ont une année de treize Lunes; de ſorte qu'en

Année, & ſes différences.

dix-neuf années communes, ils en ont sept que Kæmpfer nomme Bissextiles (53).

Les Marchands Japonois ont une Arithmétique assez simple, & qui n'en est pas moins sûre. Ils se servent d'une table, sur laquelle ils placent des bâtons, surmontés d'une petite boule, qui leur font trouver tout d'un coup les quatre preuves de nos opérations; à peu-près comme les Chinois, desquels il y a beaucoup d'apparence qu'ils ont emprunté cette méthode.

Académies pour l'éducation de la jeunesse.

Les Sçavans du Japon sont les Ministres de la Religion du Pays. Ils sont chargés seuls de l'éducation de la Jeunesse, qui demeurent chez eux jusqu'à l'âge de quatorze ans. Ces Académies sont en grand nombre. On lit, dans les Lettres de Saint François Xavier, que, de son temps, il y en avoit quatre aux environs de Meaco, dont chacune n'avoit pas moins de trois ou quatre mille Ecoliers, & qu'elles n'approchoient pas néanmoins de celle de Bandoue, la plus nombreuse de l'Empire. Les Filles sont élevées de même, dans des Communautés de leur sexe.

(53) Kæmpfer, Tome I, pages 148 & précédentes; ou le Pere Charlevoix, d'après lui, pages 174 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

Premiers exercices des jeunes gens.

Aussi-tôt que les jeunes gens sont retournés à la Maison paternelle, on les forme aux exercices de leur âge. On commence alors à leur donner des armes; & cette cérémonie, qui est une vraie fête, fait connoître que la guerre est la passion dominante de leur Nation. Ils se perfectionnent bientôt dans cette Science. Les premiers Européens, qui leur porterent des armes à feu, furent surpris de la facilité avec laquelle ils apprirent à s'en servir. Tout Japonois est né soldat. Ces Insulaires ne sont véritablement jaloux que de leurs armes. Ils ne les quittent que pendant le sommeil; encore les mettent-ils sur le chevet de leur lit. Ils tirent l'épée à la moindre occasion, quoique rien ne soit plus étroitement défendu dans les villes. Ce Réglement, auquel on tient exactement la main, prévient quantité de desordres.

Fastes de l'Empire.

Les fastes de l'Empire sont composés dans la Cour du Dairi. C'est l'occupation des Princes & des Princesses du sang Impérial. On en tire des copies, qui ne s'impriment qu'après un certain temps, & qui se gardent soigneusement dans le Palais. On attribue, à cette réserve, le silence des Missionnaires sur l'ancienne Histoire

d'un pays, dont ils ne pouvoient douter que les différentes révolutions n'eussent pû faire le sujet d'un ouvrage intéressant (54).

DESCRIPT. DU JAPON.

La Médecine est plus en honneur, au Japon, que la Chirurgie. Nos Voyageurs ne parlent même d'aucun Chirurgien de profession. Mais les Médecins embrassent toutes les parties de l'Art, qui regarde la vie & la santé des hommes. Ils se font suivre, partout, d'un Valet, avec une cassette qui a douze tiroirs, & dans chacun desquels ils ont cent quarante-quatre petits sachets d'herbes & de drogues; dont ils prennent ce qui convient à chaque maladie. Ils excellent, comme les Chinois, dans la Science du poulx. On assure, qu'après avoir examiné, pendant une demie heure, le poulx d'un Malade, ils connoissent les causes & tous les symptômes du mal. Ils ne sont pas fatiguans par la multitude des remedes; mais on ne s'accommoderoit point de leur méthode en Europe. Ils ne tirent jamais de sang aux Malades. Ils ne leur donnent rien

Médecine Japonoise.

(54) Cette réflexion est de l'Historien du Japon. Mais elle suppose qu'il n'y a de fond à faire que sur les Ecrivains de la Cour, puisque la Nation en a d'ailleurs un grand nombre.

DESCRIPT. DU JAPON.

à manger qui ſoit cuit, parce qu'ils ſuppoſent qu'un eſtomach affoibli ne peut rien digerer qui ne ſoit dans ſon état naturel. Ils ne leur refuſent rien de ce qu'ils demandent, dans l'opinion que la nature, toujours ſage, malgré les déſordres des humeurs, ne deſire rien qui puiſſe lui nuire. Leur plus grande attention eſt à prevenir les maladies, par l'uſage fréquent du bain.

Colique particuliere au Japon, aiguilles d'or qu'on emploie pour la guérir.

Celle qui paſſe pour la plus commune au Japon, eſt une eſpece de Colique, particuliere à cet Empire. Les Etrangers n'y ſont pas moins ſujets, lorſqu'ils commencent à boire du Sakki, liqueur du Pays, qui a la conſiſtence du vin d'Eſpagne, & qui ſe fait avec du riz. Quelques ſymptômes de cette maladie reſſemblent beaucoup à ceux de la *Paſſion* hiſterique. Elle met ſouvent le Malade dans la crainte d'être ſuffoqué. Toute la région du bas-ventre, depuis les aînes juſqu'aux côtes, eſt cruellement tiraillée; & quelquefois, après de longues douleurs, il ſurvient des tumeurs dangereuſes en divers endroits du corps, ſurtout aux teſticules & aux fondemens. La méthode, qu'on emploie communément, pour la guériſon du mal, n'eſt pas moins ſingu-

liere

liere que le mal même. On se sert de petites aiguilles d'or ou d'argent fort pur, qu'on enfonce dans la chair, de la profondeur d'un demi-pouce ; les unes avec un petit marteau, & d'autres en les tournant comme des vis. Cette opération se fait sur le ventre, à la région du foie, & demande neuf trous en trois rangs, à la distance d'un demi-pouce l'un de l'autre. Kæmpfer, qui s'étend beaucoup sur les circonstances de la ponction (55), rend témoignage que les douleurs cessent presqu'aussi-tôt, *comme si c'étoit*, dit-il, *par enchantement*. L'art de donner aux aiguilles la trempe & le degré de dureté qui conviennent, est connu de peu de personnes, & fait une profession particuliere, qui ne peut être exercée qu'avec des Lettres Patentes de l'Empereur.

Fameux Caustique, nommé Moxa.

Les Japonois ont, pour la même maladie, & pour quantité d'autres, un Caustique, dont ils font remonter l'origine à la plus haute antiquité. Il n'est pas moins estimé des Chinois, & de toutes les Nations qui sont en commerce avec eux. L'usage en est si fréquent, que l'application s'en faisant

(55) Dans l'Appendice ou le Supplément à l'Histoire du Japon, Tome III, pages 274 & suivantes.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'ordinaire le long de l'épine du dos & des deux côtés, jusqu'aux reins, il n'y a personne, au Japon, qui n'ait le dos cicatrisé, comme s'il avoit été fouetté cruellement. Ce Caustique se nomme Moxa (56). C'est un duvet doux, assez semblable à la filasse du lin, d'un gris cendré, qui prend feu aisément, quoiqu'il brûle avec lenteur, & qui donne une chaleur moderée. Il se fait de feuilles séchées, de l'armoise ordinaire à grandes feuilles, qu'on arrache dans la jeunesse de la plante, & qu'on expose long-temps au grand air. Sa brûlure se fait à peine sentir. Elle passe pour un remede si certain, & pour un préservatif si puissant, que toute la Nation Japonoise étant persuadée de sa vertu, on accorde, aux Malheureux mêmes qui sont condamnés à une prison perpétuelle, la permission de sortir une fois en six mois, pour se faire appliquer le Moxa.

De quoi il est composé.

Trois sortes de petites veroles.

Les Japonois distinguent trois sortes de petites Veroles; la premiere, qui ressemble à celle de l'Europe; & la seconde, qui ne differe pas de ce que nous nommons la rougeole; mais la troisiéme est particuliere au Japon. Elle consiste dans un grand nombre de

(56) *Ibidem*, pages 282 & suivantes.

pustules aqueuses, qui paroissent venir des boissons froides, dont l'usage est commun dans ces Isles. Mais ces trois maladies sont traitées peu sérieusement. Le remede ordinaire est d'envelopper le Malade d'un drap rouge. Lorsque les enfans du sang Impérial en sont attaqués, non-seulement leur lit & leur chambre doivent être garnis de rouge; mais ceux qui approchent d'eux doivent être en habits de la même couleur.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les Arts méchaniques sont fort cultivés dans toutes les Parties du Japon. Ils y sont venus de la Chine; mais si les Japonois n'ont presque rien inventé, ils sont capables de donner la derniere perfection à tout ce qui sort de leurs mains. Ils excellent dans la gravure, la dorure & la cizelure. Leur papier l'emporte beaucoup sur celui des Chinois, qui n'ont jamais égalé non plus la fineſſe & la propreté des étoffes de Fatsisio & de Kamakura. La porcelaine du Japon est célebre par sa beauté. Les sabres y sont d'une trempe admirable. Le vernis des Japonois est au dessus de tous les autres, & ne s'applique nulle part avec tant de propreté. Ils surpassent tous les Indiens dans la compesition de leurs liqueurs

Arts méchaniques.

DESCRIPT. DU JAPON.

& dans l'apprêt des viandes. Mais leur industrie & leur application éclatent particuliérement dans la culture des terres, dont ils ne laissent pas un seul pouce inutile.

Caractere des Japonois.

On n'a représenté jusqu'ici les Japonois que par les dehors & par des qualités acquises, qui ne peuvent servir à la connoissance de leur caractere. Kæmpfer déclare plus d'une fois qu'il les regarde comme une Nation spirituelle. Mais, suivant l'observation de leur nouvel Historien, c'est en donner une idée fort imparfaite. Ce Voyageur ne s'est pas étendu sur leur portrait, parce qu'il n'avoit pas vécu assez familiérement avec eux pour les connoître à fond. Peut-être a-t-il étudié les productions du pays, avec plus de soin que les Missionnaires. Il se fait honneur d'avoir trouvé le secret de fouiller dans leurs Archives. Il a vû les Grands comme en spectacle, c'est-à-dire, environnés de tout leur faste. Il a traité avec des Officiers publics, avec des Facteurs & des Commis; mais il n'a pû pénétrer dans leur cœur, parce que cette étude suppose des ouvertures que les Japonois ne peuvent plus avoir pour les Etrangers. C'est donc aux anciens Missionnaires, à ceux qui

Kæmpfer n'a pû le connoître parfaitement.

De quelle source on le tire.

ont mené long-temps une vie paisible au Japon, & qui ont appris à connoître les Habitans dans un commerce libre, qu'il faut se fier uniquement de la peinture de leur caractere. L'Historien que je cite a pris soin de recueillir, dans ces excellentes sources, de quoi former un parallele des Japonois & des Chinois, dont je crois pouvoir détacher ici ce qui regarde les premiers. Des couleurs si fideles serviront bien mieux, dit-il, à les faire connoître, que divers traits d'opposition, de leurs mœurs avec les nôtres, qu'on a ramassés avec affectation, & d'où l'on a cru pouvoir conclure qu'ils devoient être appellés nos *Antipodes moraux*. » Prendre le blanc pour la couleur de » deuil, & le noir pour celle qui marque la joie; monter à cheval à droite, par la raison que dans une action » si noble il ne faut point appuyer sur » le pied gauche; se revêtir de ses habits de cérémonie dans la Maison; » & les quitter quand on en sort, &c. » Ce sont de purs usages, qui n'ont » aucun rapport à la maniere de penser, & qui en ont encore moins aux » sentimens du cœur, d'où résulte le » véritable caractere (57).

(57) Histoire du Japon, T. I, p. 125 & suivantes.

DESCRIPT. DU JAPON.

Qualités communes au Japon.

L'honneur eſt le principe ſur lequel roulent tous les mouvemens des Japonois. De-là naiſſent la plûpart de leurs vertus & de leurs défauts. Ils ſont ouverts, droits, bons amis, fideles juſqu'au prodige, officieux, généreux, prévenans, ſans attachement pour les richeſſes; ce qui leur fait regarder le Commerce comme une profeſſion vile: auſſi n'y a-t-il point de Peuple policé, qui ſoit généralement plus pauvre, mais de cette pauvreté, que produit l'indépendance, que la vertu rend reſpectable, & qui éleva ſi fort les premiers Romains au-deſſus des autres hommes. On ne trouve, chez le commun des Japonois, que le pur néceſſaire; mais tout y eſt d'une propreté charmante, & leur viſage reſpire un contentement parfait & un ſouverain mépris du ſuperflu. Toutes les richeſſes de ce puiſſant Etat ſont entre les mains des Princes & des Grands, qui ſçavent s'en faire honneur. La magnificence ne va nulle-part plus loin; & l'Hiſtoire des plus opulentes Monarchies n'offre rien, en ce genre, qui ſoit au deſſus de ce qu'on voit au Japon. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'eſt que le Peuple n'en conçoit pas d'envie. S'il arrive même qu'un Sei-

Grandeur d'ame répandue dans toutes les conditions.

gneur, par quelque accident funeste, ou pour s'être attiré la disgrace du Prince, tombe dans l'indigence, il n'est ni moins fier, ni moins respecté que dans sa plus brillante fortune; & la misere ne le portera point à se mésalier. Le point d'honneur est également vif dans toutes les conditions. Un homme de la lie du Peuple s'offense de quelque terme un peu moins mesuré, de la part même d'un Seigneur, & se croit en droit de faire éclater son ressentiment; d'où il arrive que chacun est sur ses gardes, & que le respect est mutuel dans toutes les conditions. Il en est de même de la grandeur d'ame, de la force d'esprit, de la noblesse des sentimens, du zéle pour la Patrie, du mépris de la vie, & d'une certaine audace que tout Japonois porte marquée sur son visage, & qui l'excite à tout entreprendre (58).

(18) L'Auteur en cite des exemples. Un Gentilhomme du Fingo avoit une femme d'une beauté rare. L'Empereur le sçut, & lui fit ôter la vie. Quelques jours après, il se fit amener sa veuve, & voulut l'obliger de demeurer au Palais. Elle parut sensible à cet honneur; mais elle demanda trente jours, pour pleurer son mari, & la permission de régaler ses Parens. L'Empereur y consentit, & voulut être du festin. En sortant de table, la Dame s'approcha d'un balcon; & feignant de s'y appuyer, elle se précipita d'un fort haut étage où la fête s'étoit célébrée——: Un Seigneur devint éperdûment amoureux d'une

DESCRIPT. DU JAPON. Noble fermeté.

Les droits de l'amitié ne sont pas moins sacrés au Japon, que ceux de l'amour conjugal. Un Japonois ne connoît point de périls, lorsqu'il est question de défendre ou de servir son ami. Les tortures les plus cruelles ne forceront pas un Coupable de nommer ses Complices. Qu'un Inconnu même se jette entre les bras de quelqu'un & le prie de lui conserver la vie & l'honneur, celui dont on implore ainsi la protection y employera son sang & son bien, sans s'embarrasser des suites, ni de ce que sa femme & ses enfans peuvent devenir. Les querelleurs, les médisans, les grands parleurs, sont au Japon dans un souverain mépris; ils y passent pour gens sans courage, ou qui pensent peu. On n'y souffre

fille, qu'il avoit enlevée à la veuve d'un Soldat. La mere, apprenant la fortune de sa fille, lui écrivit pour obtenir d'elle quelque secours dans sa misere. Cet écrit fut découvert en ce les mains de la fille, par le Seigneur, qui voulut absolument le lire. Dans la nécessité de découvrir la honte de sa mere, elle prit le parti d'avaller le billet, mais avec tant de précipitation, qu'elle en fut étouffée. Un mouvement de jalousie porta le Seigneur à lui faire ouvrir le gosier. Il fut instruit; & dans sa douleur, il ne trouva point d'autre soulagement que de faire venir la mere, qu'il entretint dans l'abondance jusqu'à sa mort——. Une servante, qui se crut deshonorée d'avoir donné quelque sujet de rire à ses dépens, se prit le sein, à le porter, dit l'Auteur, à la bouche, se l'arracha avec les dents, & mourut sur la place. *Histoire du Japon, Tome I. pages 130 & 131.*

point les jeux de hasard, parce qu'on les regarde comme un trafic sordide & contraire à l'honneur. Dans les hommages que le Japonois rend à ses Dieux, & dans le respect qu'il porte à ceux dont le caractere ou le rang exige de la soumission, il n'est pas aisé de juger lequel des trois grands motifs, de la Religion, du naturel & de l'éducation, y a le plus de part. Il en faut excepter néanmoins la soumission pour ses Princes, dans laquelle il n'est retenu ordinairement que par la force & la crainte; mais on peut dire que c'est bien moins la faute des Sujets que celle des Souverains, qui prennent des airs trop fastueux pour un Peuple naturellement fier & porté à l'indépendance, quoique capable de fléchir par raison, & de s'en faire une de la nécessité.

DESCRIPT. DU JAPON.

Cependant la même Nation est remuante, vindicative à l'excès, pleine de défiance & d'ombrages. Malgré sa vie dure & sa férocité naturelle, elle porte fort loin la dissolution. Mais il est facile de ramener un Japonois de ses égaremens. Il est vertueux par sentiment.

Autres qualités du caractere Japonois.

Il est naturellement religieux & docile. Il aime la vérité, qui le con-

DESCRIPT. DU JAPON.

damne. Il convient des excès qu'on lui fait reconnoître. Il veut être instruit de ses obligations & de ses défauts; & l'on assûre que tous les gens de qualité ont chez eux un Domestique de confiance, dont l'unique soin est de les avertir de leurs fautes. Enfin, la mauvaise foi est en horreur au Japon; & le mensonge le plus leger y est puni de mort. Chacun y donne, à la Religion, tout ce qu'il croit devoir aux principes de celle dont il fait profession; il ne lui manque que de bien prendre son parti; personne n'y fait servir la Religion à ses intérêts; & dans ceux mêmes, qui ne croyant pas aux Dieux du pays, ne laissent pas de leur rendre un culte extérieur, c'est amour de l'ordre, c'est crainte de scandaliser le Peuple, auquel ils croient ce frein nécessaire. On n'a pas d'exemple qu'un Japonois ait blasphêmé ses Dieux. Rarement on l'entend se plaindre. Dans les plus grands revers ils conservent presque tous une fermeté qui tient du prodige. Un pere condamne son fils à la mort sans changer de visage, & sans cesser néanmoins de paroître pere. Les exemples en sont si communs, qu'ils ne s'attirent plus d'attention. Si quelqu'un sçait que son en-

nemi le cherche, il affecte d'aller seul dans tous les lieux où il peut le rencontrer. Il traite en public avec lui, il en parle bien, il lui rend service; mais il ne perd pas un moment de vûe la résolution de s'en venger. Si l'occasion lui manque, la dette passe à son fils; & toutes ses précautions ne regardent que la sûreté de la vengeance, car elle s'exerce toujours noblement. Jamais le Japonois n'est plus à craindre que lorsqu'il est tranquille & de sang froid. DESCRIPT. DU JAPON.

Il s'estime infiniment, & son mépris est souverain pour les Etrangers; non-seulement par l'idée qu'il a de sa Nation, mais parce qu'il n'a besoin de personne & qu'il ne craint rien, pas même la mort, qu'il semble regarder avec une gayeté féroce, & qu'il se donne volontairement pour le plus leger sujet. Le peu de cas qu'il fait de sa propre vie le rend cruel à l'égard des autres, sans en excepter ses proches; dur & inhumain pour les foibles & les infirmes; leger & inconstant par caprice & par mépris. On l'a nommé, avec assez de raison, l'Anglois de l'Asie.

Le commerce de la vie est fort aisé au Japon. Les manieres des Japonois, Commerce de la vie.

DESCRIPT. DU JAPON.

leur tour d'esprit, un certain air libre & naturel les rendent propres à la société, & les rapprochent beaucoup des Nations les plus polies de l'Europe. Kæmpfer attribue, à la conformité de mœurs & de caractere, les progrès surprenans que les Portugais firent d'abord dans cet Empire, pour l'avantage de leur Commerce. Il fait consister cette ressemblance dans beaucoup d'affabilité, & dans un mêlange agréable de gravité & d'enjoûment. D'ailleurs on voit, dans les Lettres des premiers Missionnaires du Japon que la maniere dont ils étoient reçus des Grands & des Petits n'avoit rien d'étranger ni de gêné.

Bonté de naturel des Japonois.

Enfin, pour dernier trait, leur Historien joint la bonté du naturel à la noblesse & à l'élévation de leur cœur. Les Seigneurs, les Peres & les Maris ont droit de vie & de mort sur leurs Vassaux, leurs Femmes & leurs Enfans. Il n'en est pas tout-à-fait de même pour leurs Domestiques. A la vérité, comme les Maîtres répondent des fautes de ceux qui les servent, ils ont sur eux tant d'autorité, que s'ils les tuent dans un premier mouvement de colere, il leur suffit, pour être absous, de prouver la justice de leur emportement.

DESCRIPT. DU JAPON.

Cependant c'eſt bien moins la crainte que l'amour, qui retient chacun dans le devoir. Les ſentimens du cœur, dans ces Inſulaires, ſont tout à la fois ſi nobles & ſi tendres, que St François Xavier n'en parloit qu'avec admiration. » Je ne ſçaurois finir, dit-il dans » une de ſes Lettres, lorſque je parle » des Japonois, qui ſont véritablement » les délices de mon cœur. Ses ſucceſſeurs ont tenu le même langage. Un de ces anciens Apôtres nous apprend que les nouveaux Chrétiens étoient extrêmement ſenſibles aux moindres témoignages d'amitié ; que les plus pauvres, après avoir travaillé pour eux tout un jour, étoient tranſportés de joye s'il les voyoient contens ; qu'au contraire ils étoient affligés des plus ſimples marques de froideur & d'indifférence ; enfin, que de legers offices, rendus à des Particuliers, attiroient ſouvent, aux Miſſionnaires, des remercimens de la part même des Magiſtrats Payens. On ajoute qu'un ſi beau fond s'enrichit encore par l'excellence de la culture. Le ſoin des peres & des meres pour l'éducation de leurs enfans, & l'exactitude des Prêtres pour inſtruire les Peuples des principes de la Religion & de la Morale,

DESCRIPT. DU JAPON.

ne peuvent aller plus loin, & n'ont rien d'égal que l'amour, le respect & la soumission des enfans pour les Auteurs de la naissance, & que la vénération des Peuples pour les Ministres des Dieux. La Foi Chrétienne avoit perfectionné de si vertueux sentimens (59).

(59) Le Pere de Charlevoix rapporte un fait qu'il trouve, dit-il, dans un Mémoire de l'année 1604, & dont l'Auteur avoit été témoin oculaire. Une femme étoit restée veuve avec trois garçons, & ne subsistoit que de leur travail. Mais comme ils ne pouvoient gagner assez pour entretenir toute la famille, ils prirent une étrange résolution, dans la seule vûe de mettre leur mere à son aise. On avoit publié, depuis peu, que quiconque livreroit un Voleur à la Justice recevroit une somme assez considérable. Ils convinrent entr'eux qu'un des trois passeroit pour Voleur, & que les deux autres le meneroient au Juge. Ils tirerent au sort, qui tomba sur le plus jeune. Ses freres le lient & le conduisent comme un Criminel. Le Magistrat l'interroge. Il répond qu'il a volé. On le jette en prison; & ceux qui l'ont livré touchent la somme promise. Leur cœur s'attendrissant alors sur le danger d'une si chere victime, ils trouvent le moien d'entrer dans la prison, & ne se croyant vûs de personne, ils s'abandonnent à toute leur tendresse. Un Officier, que le hasard rendit témoin de leurs embrassemens & de leurs larmes, fut extrêmement surpris de ce spectacle. Il fait suivre les deux Délateurs, avec ordre d'éclaircir un fait si singulier. On lui rapporte que les deux jeunes gens étoient entrés dans une Maison, & qu'on leur avoit entendu faire le récit de leur avanture à une femme, qui étoit leur mere; qu'à cette nouvelle elle avoit jetté des cris lamentables, & qu'elle avoit ordonné à ses enfans de reporter la somme qu'ils avoient reçue, en protestant qu'elle aimoit mieux mourir de faim que de prolonger ses jours aux dépens de ceux de son fils. Le Juge informé, conçut autant de pi-

Avec un caractere si aimable, il n'est pas surprenant que les Japonois soient fort sensibles aux plaisirs de la société. Ils se donnent mutuellement à manger, avec une sorte de magnificence, qui ne préjudicie point à la sobriété. Ce qu'il y a d'incommode dans leurs festins, c'est un cérémonial qui ne fi-

tié que d'admiration. Il fait venir son Prisonnier, il recommence les interrogations; & le trouvant ferme à se reconnoître coupable, il lui déclare enfin qu'il n'ignore rien: Après avoir tout éclairci, il l'embrasse tendrement, il se hâte d'aller faire son rapport au Cubosama, qui charmé d'une action si héroïque, voulut voir les trois freres, les combla de caresses, assigna au plus jeune quinze cens écus de rente, & cinq cens à chacun des deux autres. *Histoire du Japon, Tome I, page 143.*

Le point d'honneur ne porte pas ce Peuple à des actions moins extraordinaires. Kæmpfer raconte que deux Gentilshommes s'étant rencontrés sur un escalier du Palais Imperial, leurs épées se frotterent l'une contre l'autre. Celui qui [illegible] de cet accident. L'autre s'excusa, en protestant que c'étoit l'effet du hasard. Il ajoûta que le malheur après tout n'étoit pas grand; que ce n'étoit que deux épées qui s'étoient touchées, & que l'une valoit bien l'autre. Je vais vous faire voir, reprit le premier, la différence qu'il y a de l'une à l'autre; & sur le champ, il tire son poignard & s'en ouvre le ventre. Le second, sans réplique, monte en diligence pour servir sur la table de l'Empereur, un plat qu'il tenoit en main, revient ensuite; & trouvant son Adversaire, qui expiroit, il lui dit qu'il l'auroit prévenu, s'il n'eût pas été occupé du service du Prince, mais qu'il le suivroit de près, pour lui faire voir que son épée valoit bien la sienne. Aussitôt, il se fendit le ventre, & tomba mort. Le Pere de Charlevoix n'ose décider s'il y a plus de fureur dans cette action, que dans celle de deux Européens, qui se coupent la gorge en duel. *Ubi supra*, page 146.

DESCRIPT. DU JAPON.

Bon ordre des Festins.

nit point ; mais il s'exerce avec autant d'ordre que de propreté. Dans un grand nombre de Domestiques, on n'entend pas une parole, & l'on ne remarque pas la moindre confusion. Les plats sont ornés de rubans de soie. On ne sert pas un oiseau qui n'ait le bec & les pattes dorées. Tout le reste est orné à proportion. La Fête est ordinairement accompagnée de Musique. En un mot, il ne manque rien à la satisfaction des yeux & des oreilles ; mais on a dû remarquer, dans le Journal de Kæmpfer (60), qu'il n'y a point d'excès à craindre du côté de la bonne chere.

Le caractere des Japonois a contribué aux progrès du Christianisme dans leurs Isles.

L'Historien, dont j'emprunte la plûpart de ces traits, ajoute, avec complaisance, que ce qui releve, dans les Japonois, l'éclat d'un si grand nombre de qualités distinguées, c'est un sentiment de Religion qui naît avec eux, & dont la vivacité surpasse l'opinion qu'on peut s'en former. On a dû long-temps, à cette heureuse disposition, les mer-

(60) On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, qu'à Firago, petite ville de la Province de Sexz, un Japonois se fit enterrer sous les fondemens d'un Ouvrage public, qui avoit été renversé plusieurs fois par des orages, pour appaiser les Dieux, à la colere desquels on attribuoit les obstacles. Quelques Auteurs en comptent trente, qui se dévouerent dans cette occasion.

veilleux progrès du Christanisme dans leurs Isles. Elle y a fait autant de Saints que de Chrétiens. Leur grandeur d'ame & le mépris qu'ils font de la vie, avoient fait prendre, à leur zéle pour la Foi, un caractere héroïque, dont les traits ne s'effaceront jamais dans les Fastes de l'Eglise. En effet ces deux qualités les éléveront toujours au-dessus de toutes les autres Nations de l'Asie. Leurs Histoires sont remplies d'événemens qui nous retracent les plus grandes actions des Romains. Ils ont eu leurs Decius, leurs Sevolas, & leurs Coclès. Des hommes qui portent si loin le mépris de la vie, sont capables de tout oser; & de-là vient aussi l'acharnement qui paroît dans toutes leurs guerres. Cependant on n'en doit pas conclure, avec plusieurs de nos Ecrivains, que leur Empire est aussi agité que la mer qui l'environne. Il est vrai, suivant la remarque de leur Historien, qu'à juger de leurs dispositions par ce qui s'y est passé depuis la fin du seiziéme siécle jusque vers le milieu du suivant, on pourroit croire que si leur génie belliqueux les a toujours garantis d'une domination étrangere (61), les défauts de

Il ne suit point à leur repos, non plus que leur Gouvernement.

(61) Les Annales du Japon racontent deux tenta-

DESCRIPT. DU JAPON.

leur Gouvernement exposent l'Etat à de continuelles révolutions. Mais vouloir inférer, de ce qui est arrivé sous deux ou trois regnes, que le Japon est mal gouverné, ce seroit prétendre, comme s'exprime le même Historien, qu'un homme n'est pas d'une bonne constitution, parce qu'il a essuyé une longue & fâcheuse maladie. Mais, quand il y auroit quelque défaut dans la forme de leur Gouvernement, il ne sçauroit être reproché à ceux qui s'y trouvent assujettis; & les désordres qu'il a causés ne tombent point sur une Nation, dont une des principales vertus est la soumission & la fidélité pour ses Maîtres.

tives des Tartares sur cet Empire; & Marc Pol, qui étoit alors à la Cour de la Chine, en parle aussi dans ses Relations. Elles n'eurent aucun succès. Les Japonois seroient plus capables de faire des Conquêtes, s'ils n'étoient persuadés qu'elles seroient nuisibles à leur repos.

DESCRIPT DU JAPON.

§ VI.

Villes, Bourgs, Villages, Châteaux, Jardins, Chemins, Voitures & Bâteaux du Japon.

Idée générale des Villes.

LA plûpart des Villes du Japon sont bien bâties & fort peuplées. On en compte, suivant Kæmpfer, jusqu'à treize mille, dont il eut l'occasion de voir trente trois dans son voyage à la Cour. Les rues en sont généralement régulieres. Elles s'étendent en droite ligne & se coupent à angles droits. Chaque Ville n'a que deux portes, qui ne sont pas plus remarquables par leur beauté, que celles qui sont au bout de chaque rue, & qu'on ferme réguliérement toutes les nuits, mais aux deux côtés desquelles on éleve quelquefois, pour l'ornement, des pans de muraille, qui ne s'étendent pas bien loin. Dans les grandes Villes, & dans celles qui sont la résidence de quelque Prince, ces deux portes sont plus ornées, mieux entretenues, & soigneusement gardées. Le reste est ordinairement tout ouvert, ou quelquefois ceint d'une haie ou d'un fossé. Les Villes frontieres du Domaine Impérial ne sont

DESCRIPT. DU JAPON.

guéres mieux fortifiées que les autres ; mais dans les passages étroits qui y conduisent, & qu'il est difficile d'éviter, elles sont défendues par de bonnes portes, avec une Garde nombreuse, qui n'y laisse entrer personne sans examen (62).

Place & Poteaux qui servent à la publication des ordres.

Toutes les Villes ont une Place fermée de grilles, qui se nomme Fudanoisiusi, d'où l'on annonce, au Peuple, la *Volonté suprême*, comme les Japonois s'expriment, c'est-à-dire, les Edits & les Ordres particuliers de l'Empereur. C'est le Seigneur, ou le Gouverneur de la Province, qui les fait publier en son propre nom ; & pour l'instruction des Passans, ils sont écrits en gros caracteres, sur une planche quarrée, longue d'un pied ou deux, attachée au-dessus d'un Poteau, qui a pour le moins deux toises de hauteur. Les principales de ces planches contiennent l'Edit qui regarde le Christianisme : mais, comme les Seigneurs y placent aussi leurs propres Ordres, le nombre en est quelquefois si grand, qu'il est presqu'impossible de les voir, & de les lire tous. On place quelquefois sur le Poteau, des pieces de monnoie, qui doivent être la récompense

(62) Kæmpfer, Tome II, pages 220, 221.

de ceux qui donneront des lumieres sur ce qu'on veut découvrir. On trouve de ces Poteaux, jusques dans les villages & sur les grandes routes. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Maisons des Particuliers, dans les villes, ne doivent pas avoir plus de six toises de hauteur ; & rarement sont-elles si hautes, à moins qu'on n'en veuille faire des Magasins. Les Palais mêmes des Empereurs n'ont qu'un étage, quoiqu'on en voye quelquefois deux, aux Maisons particulieres. C'est la crainte des tremblemens de terre, assez fréquens au Japon, qui assujettit les Habitans à cette méthode. Mais, si ces Edifices ne peuvent être comparés aux nôtres, pour la solidité, ni pour l'élévation, ils ne leur cedent rien pour la commodité ni pour l'agrément. Presque toutes les Maisons du Japon sont bâties de bois. Le premier plan, ou le rez-de-chaussée, est élevé de quatre ou cinq pieds, pour le garantir de l'humidité. Il ne paroît pas que l'usage des caves y soit connu. Kæmpfer a déja fait remarquer que, pour précaution contre le feu, chaque Maison doit avoir un endroit séparé, & fermé d'un mur de maçonnerie, où l'on renferme ce qu'on a de plus précieux. Les autres murailles sont de planches, & Description des Maisons Japonoises.

DESCRIPT. DU JAPON.

couvertes de groſſes nattes, qui ſont jointes avec beaucoup d'art.

Les Maiſons des perſonnes de diſtinction ſont diviſées en deux appartemens; l'un pour les femmes, qui ne ſe montre que rarement; l'autre ouvert, pour les uſages communs de la vie & de la ſociété. La plus belle Porcelaine, ces Cabinets, ces coffres ſi renommés, ne ſervent point dans les Salles où tout le monde eſt reçu. On les tient dans des lieux plus ſûrs; & le reſte de la Maiſon eſt orné de porcelaines communes, de pots pleins de thé, de peintures, d'armes & d'armoiries. Le plancher eſt couvert de nattes doubles & bien rembourrées, dont les bordures ſont des franges & des broderies. Chaque natte, ſuivant la Loi, doit avoir une toiſe de longueur, ſur une demie de largeur. La grandeur d'une chambre, comme on l'a déja fait obſerver, ſe meſure par le nombre des nattes.

Appartemens & meubles.

Les deux appartemens, qui diviſent le corps de la Maiſon, ſont compoſés de pluſieurs chambres, ſéparées, comme on l'a vû dans le Palais même de l'Empereur, par de ſimples cloiſons, ou plutôt par des eſpeces de paravents, qu'on peut avancer ou reculer, pour

élargir les chambres, ou les rétrécir, suivant le besoin. Dans les Maisons les plus magnifiques, les cloisons & les portes des chambres sont couvertes de papier; mais il est orné de fleurs d'or ou d'argent, quelquefois de peintures, dont le plafond est toujours embelli. Il n'y a pas un coin qui n'offre quelque chose de riant. A la vérité, tous ces agrémens coûtent peu; & l'on n'y employe que des matériaux communs. Cependant on observe qu'ils contribuent, autant que la position des appartemens, à rendre les Maisons fort saines. Premiérement, tout est de sapin & de cedre. En second lieu, les fenêtres sont tellement ouvertes, qu'en faisant changer de place aux cloisons, on donne à l'air un passage libre. Le toit, qu'on couvre de planches ou de bardeau, est soutenu par de grosses poutres; & si la Maison a deux étages, le second est toujours bâti plus solidement que le premier. L'expérience a fait connoître qu'un Edifice en résiste mieux aux tremblemens de terre. Les dehors n'ont rien d'agréable pour la construction; mais les planches, qui forment les murailles, sont enduites d'une terre grasse & de plusieurs couches de vernis. Les toits mêmes en sont

DESCRIPT. DU JAPON.

Ornemens extérieurs.

DESCRIPT. DU JAPON.

couverts. Ce vernis est relevé de dorures & de peintures. Les fenêtres sont chargées de pots de fleurs; & l'on y supplée par des fleurs artificielles, lorsque la nature en refuse d'autres. Dans l'intérieur, le vernis n'est pas plus épargné. Les portes, les poteaux, une galerie, qui regne ordinairement sur le derriere de chaque Maison, & d'où l'on descend dans le jardin, en sont revêtues; & si le bois est si beau qu'on n'en veuille pas cacher les veines & les nuances, on se contente d'une couche legere & d'un vernis transparent. On ne trouve, dans les chambres, ni bancs, ni chaises. L'usage, au Japon, comme dans tout le reste de l'Asie, est de s'asseoir à terre; & pour ménager les nattes, on quitte, en entrant dans la Maison, les sandales, qui sont la chaussure du pays. Ces mêmes nattes servent de lit pour le sommeil, avec une machine de bois qui tient lieu d'oreiller. Mais les personnes aisées y étendent un riche tapis. L'oreiller est un petit coffre, de forme à peu près cubique, composé de six petits ais, joints fort proprement & vernissés. La plûpart des autres ustenciles sont d'un bois mince, revêtu d'un vernis épais, dont la couleur est un rouge foncé. Les fenêtres

nêtres sont de papier, avec des volets de bois en dedans & en dehors; mais on ne les ferme que la nuit, & jamais ils ne paroissent pendant le jour. Leur unique usage est de fermer la Maison, du côté de la cour & de la galerie. DESCRIPT. DU JAPON.

La Salle, où l'on reçoit compagnie, a toujours une grande armoire vis-à vis la porte; & c'est contre cette armoire, qu'on place les personnes dont on reçoit la visite. A côté est un buffet, sur lequel on met quelques Livres qui traitent de Religion. La porte est accompagnée d'un balcon, par lequel, sans se lever du lieu où l'on est assis, la vûe donne sur la campagne, ou sur la rue, ou sur le jardin. Comme les cheminées ne sont pas en usage au Japon, on ménage, sous le plancher des plus grandes chambres, un trou quarré & muré, qu'on remplit de charbons allumés, ou de cendre chaude, & qui donne une chaleur suffisante. Quelquefois on met, sur ce foier, une table basse, qu'on couvre d'un tapis, sur lequel on se tient assis dans le grand froid. Si la chambre n'a point de foier, on y supplée par des pots de cuivre & de terre, qui produisent le même effet. Au lieu de pincettes, on se sert de barres de fer pour attiser le feu, avec autant Ornemens des Salles de Compagnie.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'adreſſe qu'on uſe de deux petits bâtons pour manger.

Meubles d'amuſement.

Dans les Maiſons des Grands, ou des perſonnes fort riches, & dans les grandes Hôtelleries, on trouve quantité de choſes curieuſes, qui ſervent d'amuſement. C'eſt premiérement un grand papier, bordé d'un cadre de broderie fort riche, qui contient la figure d'une Divinité, ou de quelque perſonne renommée par ſa vertu. Le pinceau en paroît groſſier; mais les traits en ſont hardis, & ſi fidéles, qu'on eſt frappé de la reſſemblance. Quelquefois, au lieu d'un Portrait, on ſe contente de tracer, ſur le papier, une Sentence Morale de quelque fameux Philoſophe, ou d'un Poëte célébre. On voit, d'un autre côté, des peintures qui repréſentent de vieux Chinois en groteſque, des arbres, des payſages. On voit des pots de fleurs, qu'on a ſoin de changer, ſuivant la ſaiſon, & d'entrelaſſer de branches, avec un art & un goût ſurprenant; des caſſolettes de cuivre, jettées en moule, dans la forme d'une grue, d'un lion, ou de quelque autre animal, & toujours d'un travail exquis; des pieces d'un bois rare, dont les veines & les couleurs ſe font admirer par leur diſpoſition,

DESCRIPT. DU JAPON.

soit qu'elles soient l'ouvrage de la nature ou de l'art; des toilettes de rezeau, ou des étoffes à ramage, parfaitement travaillées, semblables à celles dont on orne les balcons, les fenêtres, le haut des portes & les paravents; enfin de la vaisselle, des porcelaines, & d'autres ustenciles, rangés en fort bel ordre.

Jardins Japonois, & leurs singularités.

Mais ce qu'on trouve de plus curieux dans les grandes Maisons, c'est le Jardin, avec ses ornemens. Tous les Voyageurs conviennent qu'on ne se lasse point d'en admirer la magnificence & le goût. Il occupe tout l'espace, qui est derriere la maison. Il est ordinairement quarré & muré, en maniere de citerne; ce qui fait juger que le terrain est creusé à quelque profondeur. On y descend par une galerie, qui avance derriere la maison, & qui est terminée par des bains; car les Japonois ont l'usage de se baigner & de se faire suer tous les jours au soir.

Une partie du jardin est pavée de pierres rondes, de diverses couleurs, qu'on prend au fond des rivieres, & sur le bord de la mer. Le reste est couvert de gravier, qui se nettoie soigneusement. Dans toutes les autres parties, il regne une apparence de

DESCRIPT. DU JAPON.

désordre, qui est d'un agrément infini. Les plus grandes pierres occupent le milieu, & forment une allée, dans laquelle on peut se promener. Des plantes, qui portent des fleurs, entre lesquelles il y en a toujours quelqu'une de rare, sont disposées d'espace en espace, & forment la plus agréable variété. A l'un des coins du quarré, un petit rocher, parfaitement imité de la nature, orné de figures d'oiseaux, ou d'insectes d'airain, offre une cascade, formée par un petit ruisseau, qui se précipite avec un doux murmure. Il est accompagné d'un petit bois, planté à la main, & composé d'arbres qui peuvent croître fort près les uns des autres. Enfin, l'on trouve, dans un autre endroit, un petit vivier, environné d'arbres & rempli de poisson. Si le terrain ne permet pas d'y faire un jardin de cette forme, on y supplée par des arbres à fruits, tels que des pruniers, des cerisiers, ou des abricotiers. Kæmpfer ajoute qu'on a soin de les greffer, non pour en rendre le fruit meilleur, mais pour y faire croître les fleurs avec plus d'abondance. Ces arbres sont d'autant plus estimés, qu'ils sont plus vieux, plus tortus & plus difformes. On en laisse quelquefois

croître assez les branches, pour les faire entrer dans les chambres : mais l'usage ordinaire est de les ébrancher, pour leur faire porter des fleurs plus larges & en plus grand nombre. Elles sont en effet d'une grandeur singuliere, souvent doubles, & d'un très bel incarnat. Dans les petites Maisons, qui ne peuvent pas même avoir de ces arbres, on pratique une ouverture, où l'on entretient, dans une cuve pleine d'eau, des poissons qui ont la queue dorée ou argentée. On y ajoute quelques pots à fleurs, ou certains arbres nains, qui croissent aisément dans le plus mauvais terrain, pourvû que la racine soit toujours dans l'eau. Le Peuple même en plante souvent de cette espece, devant les portes des Maisons.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les Bourgs & les Villages, dont Kæmpfer fait monter le nombre jusqu'à neuf cens mille huit cens cinquante-huit, & qui sont ordinairement situés le long des grands chemins, paroissent fort peuplés, surtout dans la grande Isle de Nipon. La plûpart ne consistent que dans une double rangée de Maisons, mais si longue que, d'un Village à l'autre, il n'y a presque point de séparation. Ainsi toutes les routes un peu fréquentées n'offrent,

Maisons des Bourgs & des villages.

DESCRIPT. DU JAPON.

des deux côtés, qu'une suite continuelle de Maisons. Celles des simples Paysans méritent peu de remarque. Elles sont composées de quatre murailles basses, couvertes d'un toît de chaume ou de bardeau. Sur le derriere, le plancher est un peu plus élevé, parce que c'est la partie du foier. Tout le reste est couvert de nattes assez propres. Derriere la porte de la rue, qui est toujours ouverte, on voit pendre une rangée de grosses cordes, qui forment une espece de jalousie, au travers de laquelle on peut voir sans être vû. Les apparences ne font pas juger avantageusement de la richesse de ces Maisons; mais, avec quelques provisions de riz, de racines & de légumes, tous les Habitans subsistent, se portent bien & vivent contens. On ne cesse pas d'admirer, au Japon, le nombre de boutiques, qui se trouvent dans toutes les Villes & jusques dans les moindres Villages; & l'on a peine à comprendre comment un Pays séparé du reste du Monde, & qui n'a qu'un fort petit Commerce au-dehors, en peut faire un si grand dans son propre sein.

Commerce surprenant dans l'intérieur du Japon.

On a fait observer que hors des Villes & des Villages, & toujours à l'Oc-

cident, il y a des Places destinées à l'exécution des Criminels. Il est aisé de les reconnoître, aux poteaux & aux instrumens qu'on y laisse, pour inspirer de la terreur aux Passans.

Châteaux des Princes & des Seigneurs Japonois.

Les Châteaux des Princes sont ordinairement situés, ou sur les bords des grandes rivieres, ou dans quelque endroit élevé; & la plûpart occupent un fort grand terrain, avec trois enceintes, dont chacune a son fossé, une muraille de pierre ou de terre, & une porte fortifiée. Le centre, qui sert de logement au Maître, est relevé par une tour blanche & quarrée, à trois étages, dont le toit forme une sorte de couronne ou de guirlande. Les Gentilshommes, les Intendans, les Sécretaires & les autres Officiers, sont logés dans la seconde enceinte; les Soldats & les Valets, dans la premiere. Tous les espaces vuides sont cultivés, & l'on y seme du riz. La totalité des Edifices, qui sont relevées par une profusion de peintures & de vernis, les murailles, qui sont blanchies, les bastions, les portes, au-dessus desquelles il y a toujours quelque petit Bâtiment, & la tour du centre, forment, de loin, une assez belle perspective. Le dehors offre ordinairement une Place, où se

DESCRIPT. DU JAPON.

fait la revûe des troupes. Kæmpfer observe que, pour un pays où le canon n'eſt preſque pas en uſage, les Fortifications de ces Châteaux ſont aſſez bonnes. Quoique les Seigneurs ſoient obligés de les entretenir ſoigneuſement, ils ont beſoin d'une permiſſion expreſſe de l'Empereur, pour faire relever les parties qui tombent par quelque accident. Elle s'accorde très rarement, parce qu'aujourd'hui la politique des Monarques Japonois ne ſouffre plus qu'on bâtiſſe de nouveaux Châteaux. Du temps de Kæmpfer, le nombre en étoit déja réduit à cent quarante ſix, dans toute l'étendue de l'Empire; la plûpart à la porte des grandes Villes.

On a vû, dans le Journal du même Voyageur, la Deſcription du Château impérial de Jedo.

Grands chemins, & leurs commodités.

Ses obſervations, ſur les grands chemins, dans ſon premier Voyage à la Cour, ont déja dû faire prendre une haute idée de cette partie de la Police du Japon. Il a fait remarquer que non-ſeulement les Provinces, mais les Diſtricts particuliers ſont ſéparés par de belles routes, dont la plûpart ont tant de largeur, que les plus grands trains des Princes & des Seigneurs peuvent

s'y croiser sans désordre ; que, dans les Isles fréquentées, les distances sont marquées régulièrement, & que toutes ces marques commencent à se compter depuis le grand Pont de Jedo, qui se nomme par excellence Nipon-ba, ou le Pont du Japon ; qu'à l'extrémité de chaque Province & de chaque District, on apprend, par des inscriptions en gros caracteres, quel est le canton, quelles sont les terres où l'on se trouve, & de combien de milles, la Ville ou le Château le plus proche en est éloigné. Les moindres chemins sont bordés de sapins ou d'autres arbres, & rafraîchis par des fontaines. On y a creusé des fossés & des canaux, pour en faire écouler les eaux dans les terres basses. On y a construit des digues, pour arrêter celles qui, tombant des lieux élevés, y pourroient causer des inondations. Il n'y a que les neiges, auxquelles on n'a pas trouvé le moyen de remédier, & dont l'abondance est d'une extrême incommodité pendant l'hyver. Au reste, ce sont les Villages les plus voisins, qui sont chargés de ces travaux publics. Les chemins sont nettoiés tous les jours ; & lorsqu'une personne de haute distinction doit y passer, des Officiers, qui

DESCRIPT. DU JAPON.

n'ont pas d'autres fonctions, marchent devant, pour y faire regner l'ordre. De distance en distance, on trouve des monceaux de sable, pour applanir & sécher les endroits qui sont rompus par les pluies. Les Seigneurs & les Gouverneurs des Provinces sont sûrs de rencontrer des cabinets de verdure, dressés pour eux, de trois en trois lieues, avec toutes les commodités qui peuvent diminuer la fatigue du voyage. On ne doit pas s'imaginer que ce travail soit d'une grande dépense pour les Payſans; au contraire, tout ce qui peut salir les chemins, tourne à leur utilité: les branches des arbres leur tiennent lieu de bois de chauffage, qui est très rare dans quelques Provinces; les fruits, qui ne se mangent point, & toutes les autres immondices, servent à engraisser leurs terres. Aussi s'empressent-ils d'eux-mêmes à les venir enlever. On a formé des chemins, dans les montagnes les plus escarpées; on a bâti des ponts, sur toutes les rivieres qui peuvent en recevoir; & Kæmpfer en décrit un de quarante arches, & de quatre cens pas de longueur. La plupart sont de bois de cedre, quelques-uns de pierres; & presque tous sont ornés de belles baluſtrades, sur lesquelles on

DESCRIPT. DU JAPON.

voit regner, de chaque côté, une rangée de groſſes boules de cuivre.

Habits de voyage.

Dans leurs Voyages, les Japonois ont l'uſage d'une ſorte de haut-de-chauſſes, extrêmement larges juſqu'aux genoux, d'où elles vont toujours en retréciſſant juſqu'à la cheville du pied, & fendues des deux côtés pour recevoir les deux bords de la robe, qui rendroient autrement la marche fort incommode. Les uns portent auſſi une eſpece de juſte-au-corps, ou de manteau court; & d'autres, au lieu de faire deſcendre les haut-de-chauſſes aſſez bas pour couvrir la jambe, y ſuppléent par de larges rubans, dont ils ſe couvrent, depuis les genoux juſqu'aux pieds. Les Domeſtiques & les Portefaix ſe trouſſent entiérement juſqu'à la ceinture, ſans aucun égard pour la pudeur. Quoiqu'on ne ſorte jamais, au Japon, ſans un éventail à la main, celui qu'on porte en voyage eſt remarquable par les noms des routes & des Hôtelleries, qui s'y trouvent marqués. On ſe munit auſſi de petits livres, qui ſe vendent ſur la route, & qui contiennent le prix des vivres (63).

Chevaux, felles, & voitures.

Kæmpfer prend plaiſir à repréſenter

(63) Il n'eſt pas permis aux Hollandois du Japon, d'acheter de ces vivres. *Ibid*, page 300.

DESCRIPT. DU JAPON.

la maniere, dont les Japonois sont à cheval. La selle est de bois, toute simple & toute unie, assez semblable, dit-il, aux bas des chevaux de poste de Suede; mais, pour ne pas blesser le cheval, elle est posée sur un petit coussin qu'on lui met sur le dos, avec une housse sur la croupe, qui offre les armes ou la marque du Cavalier. Une piece de drap assez grossier pend des deux côtés; & si le temps est mauvais, on en attache les deux bouts sous le ventre de l'animal, pour le garantir de la crotte. Sa tête est couverte d'un rezeau, dont les fils sont deliés, mais capables de la défendre de la piquure des mouches, qui sont fort incommodes au Japon. On lui met des sonnettes au cou, au poitrail, & dans plusieurs autres endroits. On passe, pardessus la selle, deux courroies, qui, pendant à droite & à gauche, soutiennent deux porte-manteaux en équilibre; & pour les affermir parfaitement, on met, par dessus, une petite boete fort mince, qui pose sur la croupe, & qui est arrêtée à la selle avec des sangles. Cette boete, qu'on peut ouvrir sans la détacher, contient diverses choses qui peuvent servir aux besoins du Cavalier. Dans l'espace, qui demeure

vuide entre les deux Porte-manteaux, on place un coussin, ou quelque chose de mou; & c'est là que le Cavalier est assis, les jambes croisés, comme s'il étoit à terre sur sa natte; ou pendantes, s'il aime mieux cette situation. Il doit être fort attentif à se tenir assis sur le milieu; sans quoi il seroit menacé de tomber, ou de faire tomber le cheval même, qui n'est pas fort à l'aise sous un harnois de cette forme. Dans les chemins difficiles, un Valet tient la main sur la boete, qui sert à fixer le reste de l'équipage. Un Japonois, monté comme on le décrit, avec un large chapeau de paille, & un manteau de papier vernissé qui couvre l'homme & le cheval, pour les garantir de l'ardeur du Soleil & des autres injures de l'air, fait une figure des plus grotesques. Le Cavalier ne touche point à la bride de son cheval. C'est un Valet qui la tient, & qui marche au côté droit, près de la tête. Dans les visites, que les gens de qualité se rendent mutuellement, ils tiennent la bride eux mêmes; mais le cheval n'en est pas moins conduit par un ou deux Valets, qui le tiennent par le mord. Les étrivieres étant fort courtes, un large cuir pend des deux côtés de la selle, à la maniere des Tar-

Portrait d'un Japonois à cheval.

DESCRIPT. DU JAPON.

tares. Les étriers sont de fer, ou d'un métal qui se nomme Sowansa. Ils sont épais & pesans, assez semblables dans leur forme à la plante des pieds; ouverts d'un côté, pour donner de la facilité à s'en débarrasser; ordinairement fort bien travaillés, & garnis d'argent. Les rênes sont de soie, attachées au mord (64). On a déja remarqué que les Japonois ne montent point à cheval par le côté, mais par le poitrail à droite; ce qui est fort incommode pour ceux qui n'ont pas beaucoup d'agilité.

Norimons & Cangos.

Les Voitures du Japon sont une maniere de voyager plus magnifiquement, mais avec plus de dépense. On s'en sert aussi dans les Villes. Ce sont des especes de litieres, qui sont portées par des Domestiques, ou par des Porteurs de profession. On en distingue deux sortes; celles des personnes de qualité s'appellent Norimons, & les autres *Cangos* (65). Rien n'est plus somptueux & plus éclatant que les beaux Norimons, surtout ceux dont on se sert dans les Villes, pour les visites ou pour les cérémonies. Leur forme n'est pas fort différente de celle des

Leurs différences.

(64) Page 302 & précédentes.

(65) Norimons signifie Chaise. Cangos signifie Hotte ou Panier.

Cangos. Quelques-uns même n'en sont distingués, que par les bâtons qui servent à les porter. Ceux des Cangos sont simples, massifs, d'une seule piece, & plus petits. Ceux des Norimons sont plus grands, bien ornés, creux, composés de quatre petits ais d'un bois mince, proprement joints, courbés en arc & fort legers. Leur grosseur & leur longueur sont reglées par les Ordonnances Impériales, & proportionnées à la qualité du Maître; mais on a plus d'indulgence pour les Dames. Le dedans du Norimon est un quarré long, assez grand pour s'y tenir couché, fermé de bambous proprement entrelassés, vernissé, & quelquefois orné des plus belles peintures. Cette voiture n'a que deux fenêtres collatérales. Lorsqu'il pleut, on la couvre de papier vernissé, qui est à l'epreuve de la pluie, & de la même fabrique que le manteau des Cavaliers. On distingue encore la qualité de celui qui se fait porter dans un Norimon, par le nombre des Porteurs, & par la matiere dont ils prennent leurs bâtons. Si c'est un Prince du Sang, ou le Seigneur d'une Province, ils tiennent le bâton sur la paume de la main. Pour les personnes d'un rang inferieur, ils le portent sur leurs

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

épaules. Ils ont tous la livrée de leur Maître ; & dans les Voyages, ils sont en assez grand nombre pour se relever tour à tour. Il y a des Cangos que les personnes même de qualité préferent aux Norimons pour les Voyages, & qu'on est forcé d'employer pour passer les Montagnes. Ils sont petits ; & l'on n'y pas fort à l'aise, parce qu'on est obligé de s'y tenir courbé & d'y croiser les jambes. Kæmpfer les compare à des paniers, comme leur nom le signifie. Le couvert en est plat, & le fond convexe. Les plus petits ont trois Porteurs, dans les chemins difficiles. On passe, avec ces voitures, par des lieux qu'on ne traverseroit point à cheval.

Maniere de voyager sur les rivieres.

Pour voyager sur les rivieres, ou pour suivre les Côtes de la Mer, les Japonois ont des Barques, qui ressemblent beaucoup aux strubes de Russie, avec lesquelles on remonte le Volga, depuis Moscou jusqu'à Casan. Les voiles en sont moitié noires & moitié blanches. Mais certaines Rivieres, qui ont peu de profondeur & beaucoup de rapidité, ne se traversent qu'avec une sorte de Bac, dont le fond est plat & si pliant, qu'il cede au sable, sur lequel il glisse doucement. En général, tous les Navires & les Bateaux du Japon

sont de sapin ou de cedre ; mais leur construction & leur forme sont proportionnées à leur usage. Les Barques de plaisir ont aussi la figure qui leur convient. La plûpart ne vont qu'à la rame ; mais ils ont tous, deux ponts ; le premier, fort bas & fort plat ; le second, divisé en plusieurs Chambres, à l'aide des paravents, avec des fenêtres, & toutes sortes d'ornemens & de commodités.

Navires & Barques du Japon.

Les plus grands Bâtimens du Japon sont des Navires Marchands, qui ne s'éloignent jamais beaucoup de l'Empire, mais qui servent à transporter d'une Isle ou d'une Province à l'autre, des Passans ou des Marchandises. Cette courte navigation a beaucoup d'agrémens. Quoique la plûpart des petites Isles, qu'on rencontre à chaque instant sur ces routes, particuliérement celles qui sont en si grand nombre entre Nipon & Xicoco, soient montagneuses, incultes & stériles, on ne va jamais bien loin sans en rencontrer quelqu'une, où l'on est sur de trouver un Havre commode, de l'eau douce, quelques terres assez bonnes & par conséquent un certain nombre d'Habitans. D'ailleurs, elles ne manquent point de bois, & la seule vûe de leurs Côtes

DESCRIPT. DU JAPON.

forme une promenade agréable. Cependant Kæmpfer observe qu'avec des Bâtimens si fragiles, & dans une mer si redoutable, il faut être bien sûr du temps, pour oser mettre à la voile: Mais, depuis près d'un siécle, les Loix de l'Empire ne permettent point d'en construire de plus forts; quoique les Marchandises n'y soient pas même à couvert de l'eau du Ciel, ni de celle des vagues. C'est une précaution des Empereurs, pour ôter à leurs Sujets jusqu'à la tentation d'entreprendre de longs Voyages. La pouppe est toute ouverte, & la fabrique si legere, qu'au moindre vent la prudence oblige de chercher un abri, ou, du moins, de jetter l'ancre & d'amener les voiles. En un mot, suivant la remarque de l'Historien du Japon, les Sauvages de la Floride & du Canada donnent moins au hazard, dans leurs Canots d'écorce & dans leurs moindres Pyrogues, que les Japonois dans leurs plus grands Vaisseaux.

La longueur ordinaire de ces Bâtimens est de quatorze toises, sur quatre de largeur. Depuis le milieu jusqu'à l'éperon, ils vont en pointe, & les deux bouts de la quille s'élevent considérablement sur l'eau. Le corps n'est pas

convexe, comme celui des Navires Européens; mais la partie, qui est dans l'eau, s'étend presqu'en droite ligne. La pouppe, qui est large & plate, a dans le milieu une ouverture qui va jusqu'au fond de cale, & qui laisse voir presque tout le dedans du Navire. Cette ouverture ne servoit, dans son invention, qu'à conduire plus facilement le gouvernail; mais depuis que l'entrée du Japon est entiérement fermée aux Etrangers, elle est ordonnée par une Loi, pour empêcher qu'on ne conduise les Navires en pleine mer. Le tillac s'éleve un peu vers la pouppe, & s'élargit vers les côtés. Les planches, qui le composent, ne sont ni fermes, ni liées ensemble; & lorsque le Bâtiment a toute sa charge, il excéde fort peu la surface de l'eau. Une espece de cabane, de la hauteur d'un homme, le couvre presqu'entiérement, & ne laisse qu'un petit espace vers l'éperon, qui sert de magasin pour y serrer les ancres & les cordages. Elle avance d'environ deux pieds, de chaque côté, hors du Vaisseau, avec des fenêtres tout autour. Dans le fond, elle a de petites Chambres pour les Passagers, divisées par des paravents & des portes, & les planchers sont

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

couverts de nattes. C'eſt toujours la plus reculée, qui paſſe pour la plus honorable. Le deſſus, ou le pont le plus élevé, eſt un peu plat. Les planches en ſont bien jointes. Lorſqu'il pleut, on amene le mât ſur ce pont; & par-deſſus on étend la voile, ou des nattes de paille, pour couvrir les Matelots.

Voiles, cables & rames.

Les Vaiſſeaux Japonois n'ont qu'une ſeule voile, qui eſt de chanvre & fort grande. Ils n'ont auſſi qu'un mât, placé à cinq ou ſix pieds du milieu, du côté de la pouppe. Il eſt de la longueur du Bâtiment, & ſe baiſſe ou ſe leve avec des poulies. Les ancres ſont de fer, & les cables de paille cordonnée, mais plus forts qu'on ne peut ſe l'imaginer. Un Vaiſſeau a depuis trente juſqu'à cinquante Rameurs, toujours prêts à ſuppléer au vent, lorſqu'il tombe. Ils ſont aſſis ſur des bancs, du côté de la pouppe, & rament en cadence ſur un air de chanſon, ou ſur quelque autre bruit reglé. Ils n'étendent point leurs rames à la maniere des Européens, droit en avant, pour fendre la ſurface de l'eau; mais ils les laiſſent tomber perpendiculairement & les relevent. Cette méthode eſt meilleure & moins pénible que la nôtre,

DESCRIPT. DU JAPON.

surtout pour un pays où les Vaisseaux passent fort près les uns des autres, parce que les Canaux sont fort étroits, & où les bancs des Rameurs sont fort élevés. C'est par la même raison, que les rames sont un peu recourbées, avec un joint mobile au milieu, qui cédant à la pression de l'eau donne plus de facilité à les relever. Dans tous ces Bâtimens, les diverses pieces de la charpente, & les planches, sont attachées ensemble avec des crampons & des bandes de cuivre. L'éperon est orné d'un nœud de franges, composé de petits cordons noirs. Les personnes de qualité font tendre leurs cabanes d'un pavillon de drap, qui porte leurs armoiries. Leur pique, qui est la marque de leur autorité, est plantée sur l'arriere, à côté du gouvernail; & de l'autre côté, les Pilotes ont une girouette. Aussi tôt qu'on a jetté l'ancre, on ôte le gouvernail, dont on appuie le bout sur le rivage, pour faire une espece de Pont qui mene à terre, en passant par l'ouverture de la pouppe (66).

Ornemens pour les personnes de qualité.

En faveur de ceux qui voyagent, les principaux Villages ont des Postes, qui appartiennent au Seigneur, & qui se nomment Siuku, où l'on trouve en

Postes établies sur les routes.

(66) Kæmpfer, pages 317 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

tout temps, à des prix reglés, un nombre suffisant de chevaux, de Porteurs, de Valets, & de tout ce qui est nécessaire pour la diligence ou la commodité de la route. Leur distance ordinaire est d'un mille & demi, & jamais de plus de quatre milles. Kæmpfer en compta cinquante-six entre Osacka & Jedo. Elles sont remplies de Clercs & de Teneurs de Livres, qui tiennent regître de ce qui s'y passe chaque jour, & de Messagers établis pour les Lettres & les Edits de l'Empereur. Ces Lettres, qui doivent être portées à la poste voisine, aussi-tôt qu'elles arrivent, sont renfermées dans une petite boete, revêtue d'un vernis noir, avec les armes Impériales; & le Messager les porte sur son épaule, attachées au bout d'un petit bâton. Il est toujours accompagné d'un autre, qui prendroit sa place, s'il lui arrivoit quelque accident. Tous les Voyageurs, sans exception de rang & de qualité, doivent sortir du chemin, pour laisser le passage plus libre à ces Messagers, qui se font reconnoitre par le son d'une petite cloche.

Messagers Impériaux.

Les Maisons de Poste ne servent point de logement; mais les Hôtelleries sont en grand nombre, & fort

Grandes Hôtelleries. Leur description.

bonnes sur toutes les routes, particulierement dans les lieux où la Poste est établie. Elles sont toutes à deux étages ; mais le plus bas ne peut guéres servir que de Magasin. Quoiqu'elles n'ayent pas plus de largeur que les maisons communes, elles ont quelquefois quarante toises de profondeur, & la plûpart sont accompagnées d'un Tsuboo, c'est-à-dire, d'un jardin fermé de murailles blanches. Ces maisons sont bien percées de fenêtres, avec de simples jalousies, qu'on laisse ouvertes tout le jour ; & lorsqu'il ne s'y trouve pas quelque personne de qualité, avec sa suite, on ôte aussi les paravents qui divisent les chambres ; ce qui laisse un passage libre à la vûe, de la rue jusqu'au fond du jardin. Le plancher n'est élevé que d'environ une toise & demie, au-dessus du rez-de-chaussée ; & s'avançant à quelque distance hors de la muraille, du côté de la rue, comme de celui du jardin, il forme une espece de petit banc, ou de galerie, qui est couverte d'un toît, sous lequel on peut se promener ou s'asseoir. Les Voyageurs peuvent aussi monter de là sur leurs chevaux. Dans les grandes Hôtelleries, on trouve un passage pour la commodité des person-

DESCRIPT. DU JAPON.

nes de distinction. Ils peuvent y entrer dans leurs voitures, & se rendre à leurs appartemens, sans traverser le devant de l'Edifice, qui est ordinairement mal propre, obscur, exposé à la fumée de la cuisine, & dont les chambres ne sont séparées que par de mauvais treillis. C'est le logement des Domestiques & de ceux qui voyagent à pied; tandis que les Voyageurs de quelque apparence sont reçus dans les appartemens de derriere, où tout est d'une propreté charmante. On n'apperçoit pas la moindre tache sur les murs, ni sur les paravents & les planchers. Il n'y a point d'Hôtellerie qui n'ait ses bains & ses étuves. On y est servi, comme les plus grands Seigneurs le sont dans leurs Palais. Aussi n'en sort-on point sans avoir fait nettoier l'appartement qu'on occupoit. La plûpart des ustenciles, étant d'un bois fort mince, & revêtus d'un vernis épais, se lavent facilement avec de l'eau chaude, & sont essuiés avec un linge fort net. Tous les ornemens, qu'on a représentés dans les Palais, se trouvent dans les grandes Hôtelleries, particuliérement les Latrines & les Bains, dont on a cru devoir remettre ici la description, parce qu'il paroîtra plus surprenant

prenant que les Japonois portent la propreté si loin dans leurs logemens publics.

Description des Latrines & des Bains Japonois.

La petite galerie, qui avance de la maison sur le jardin, conduit aux Latrines & aux Bains. Les Latrines sont bâties à l'un des côtés du derriere de la maison. Elles ont toujours deux portes. On trouve, à l'entrée, de petites nattes neuves, pour l'usage de ceux qui ne veulent pas toucher la terre à pieds nuds, quoiqu'on la tienne constamment fort séche & fort nette. On s'y assied, à la maniere des Asiatiques, sur un trou, qui est ouvert dans le plancher, & dont le fond est rempli de menue paille, où l'ordure se perd sur le champ. A l'arrivée des personnes de qualité, on couvre, d'une feuille de papier net, la planche qui est vis-à-vis du trou, les verroux des deux portes, & toutes les autres choses auxquelles on peut porter la main. A peu de distance est un bassin plein d'eau, pour se laver. C'est une pierre inégale, de figure oblongue, dont la partie supérieure est taillée en forme de cuve. Un seau neuf de Bambou pend auprès, couvert d'une belle planche de sapin, ou de cyprès, à laquelle on attache une nouvelle anse de

DESCRIPT. DU JAPON.

Bambou, chaque fois qu'on s'en eſt ſervi.

Froo & Ciffroo.

Le Bain eſt ordinairement bâti ſur le derriere du jardin, & compoſé de bois de cyprès. Il renferme ce que les Japonois nomment un Froo, c'eſt-à-dire, une Etuve; & un Ciffroo, qui ſignifie un Bain chaud. On les chauffe & on les diſpoſe chaque jour au ſoir, parce que l'uſage eſt de ſe baigner ou de ſe faire ſuer à la fin de la journée. Les Japonois peuvent ſe deshabiller en un inſtant; ils n'ont qu'à détacher leur ceinture, pour faire tomber tous leurs habits à la fois, & demeurer entiérement nuds, à la réſerve d'une petite bande, qu'ils portent ſur la chair, & qui leur couvre le milieu du corps. Le Froo, ou l'Etuve, eſt une eſpece de coffre, ou de poële, preſque cubique, qui eſt élevé de trois ou quatre pieds au-deſſus de la terre, & bâti contre le mur. Il n'a pas tout-à-fait une toiſe de hauteur; mais il n'en a pas moins d'une & demie, en longueur & en largeur. Le plancher eſt compoſé de lattes ou de petites planches applanies, qui ſont éloignées de quelques pouces l'une de l'autre, pour donner paſſage aux vapeurs qui s'élevent, & une iſſue commode à l'eau, dont

on se lave. On entre, ou plutôt, on se glisse dedans par une petite porte. Il y a deux autres ouvertures, une à chaque côté, pour laisser exhaler l'humidité superflue. L'espace vuide, qui se trouve sous le poële jusqu'au plancher, est fermé d'un mur, pour empêcher que la chaleur ne se répande sur les côtés. La fournaise est directement sous l'Etuve, & l'ouverture, pour le feu, en est fermée du côté du Bain, de peur qu'il n'y entre de la fumée; mais une partie de la fournaise avance dans la cour où l'on met l'eau & les plantes nécessaires. Aussi-tôt que le feu est allumé, on ferme cette partie avec une douve, pour faire monter l'humidité & les vapeurs dans l'Etuve, au travers de la partie intérieure, qui est couverte. Il y a toujours deux cuves pleines; l'une d'eau chaude, & l'autre d'eau froide (67).

Outre ces belles Hôtelleries, on en trouve, sur toutes les routes, un grand nombre de petites, avec une infinité de Cabarets, & de Boutiques de Rôtisseurs, de Pâtissiers, de Confiturriers, au milieu même des forêts & sur les

Petites Hôtelleries, & autres rafraîchissements.

(67) Kæmpfer, pages 318 & 319. Il manque encore quelque chose à la netteté de cette description pour être bien fait. Il accuse aussi les Traducteurs.

DESCRIPT. DU JAPON.

montagnes, où ceux qui voyagent à pied, peuvent se faire donner, en tout temps & à vil prix, quelque chose de chaud à manger, & du thé, du sacki ou d'autres liqueurs. Les plus pauvres de ces Maisons offrent toujours aux Passans quelque objet capable de les attirer : c'est un jardin ou un verger, qu'on peut voir de la rue, & dont les belles fleurs, ou quelque petit ruisseau d'eau pure, qui tombe d'un rocher voisin, invitent un Voyageur à venir s'y reposer à l'ombre : ce sont de grands pots, remplies de branches fleuries, & disposés dans une forme curieuse : souvent c'est une jolie Servante, ou quelques jeunes Filles bien mises, qui n'épargnent rien pour inspirer le goût de leurs rafraîchissemens. Elles tiennent les vivres devant le feu, dans un endroit ouvert, attachés à des brochettes de bambou, & prêts sur le champ, pour ceux qui ne veulent pas s'arrêter. Aussi-tôt qu'elles voient venir quelqu'un de loin, elles allument le feu, pour faire juger que tout est apprêté à l'instant. On les entend chanter, rire, vanter leurs marchandises.

Amorces, pour attirer les Passans.

Les vivres, qui se vendent dans les Rôtisseries, sont des *Mansje*, sortes de gâteaux ronds, dont les Japonois

Vivres & mets qui se vendent dans ces lieux.

tiennent l'usage des Portugais, de la grosseur d'un œuf de poule, & souvent remplis de farine de fèves noires & de sucre : des gâteaux de *Kaad*, racine qui se trouve sur les montagnes, qu'on coupe par tranches rondes, & dont on fait une gelée après les avoir fait rôtir ; des escargots ; des huîtres ; diverses sortes de poisson, bouilli ou mariné ; de la *Laxe* Chinoise, qui est une espece de bouillie claire, de pâte fine de belle fleur de froment, coupée par petites tranches longues & minces, & cuites au four : toutes sortes de plantes, de racines & de rejettons que la saison fournit, proprement nettoyées & bouillies à l'eau avec du sel ; une infinité d'autres mets, particuliers au Pays, & dont la simplicité prouve, suivant l'observation de Kæmpfer, l'ancienne pauvreté des Japonois, & la stérilité naturelle du Pays, avant qu'une laborieuse culture l'eût rendu tel qu'il est à présent. La sauce ordinaire, pour tous ces mets, est une peu de Soije, mêlé avec du Saki. On orne le plat de feuilles de Sansjo, ou de tranches de gingembre & d'écorce de limon. Les confitures sont généralement plus agréables à la vûe qu'au goût, & d'une dureté qui les

DESCRIPT. DU JAPON. Thé populaire.

rend difficiles à mâcher. Le thé, qui se vend à chaque pas, dans des cabanes qui n'ont pas d'autre usage, n'est pas de la meilleure sorte : ce ne sont que les feuilles les plus larges, qui restent sur l'arbrisseau, pour la troisième récolte, après que les plus jeunes & les plus tendres ont été enlevées deux fois. Au lieu d'être roulées & frisées, comme le meilleur thé, elles sont simplement rôties dans une poële; après quoi on les met dans des corbeilles de paille, sous le toit des Maisons, proche de l'ouverture qui sert de passage à la fumée. Le peuple Japonois croit ce thé plus sain, pour un usage constant, que les feuilles jeunes & tendres, qui sont le partage des personnes riches, & la maniere de le préparer ne suppose pas beaucoup de délicatesse : on en prend une bonne poignée, qu'on fait bouillir dans un grand chaudron de fer. Quelquefois on le met dans un petit sac, ou dans un petit panier qui surnage. C'est cette décoction, mêlée d'un peu d'eau froide, qu'on présente aux Voyageurs (68).

Combien les grands chemins du Japon sont peuplés.

Avec tant de commodités pour les Voyages, il n'est pas surprenant que la plûpart des grands chemins soient

(68) Page 344 & précédentes.

aussi peuplés que les villes. Kæmpfer assure qu'ayant passé quatre fois dans le Tokaido, qui est à la vérité une route des plus fréquentées du Japon, il y a vû plus de monde que dans les rues des plus grandes villes de l'Europe. Comme tous les Princes & les Seigneurs de l'Empire sont obligés de paroître à la Cour une fois l'année, ils doivent passer deux fois sur les grandes routes; c'est-à-dire, lorsqu'ils vont à Jedo & lorsqu'ils en reviennent. Ils font ce Voyage avec toute la pompe qu'ils croyent convenable à leur rang, & au respect qu'ils portent à leur Maître. La suite de quelques-uns des premiers Princes de l'Empire est si nombreuse, qu'elle tient quelques journées de chemin. On rencontre ordinairement, pendant deux jours consécutifs, le bagage d'un Prince, composé des Officiers subalternes & des Valets, dispersés en plusieurs bandes. Le Prince même ne paroît que le troisiéme jour, suivi d'une grosse Cour, qui marche dans un ordre admirable. On compte que le cortege d'un des principaux *Daimios*, est composé d'environ vingt mille hommes; celui d'un Siomjo, de dix mille; & celui d'un Gouverneur des villes Impériales, ou

DESCRIPT. DU JAPON.

Causes de ce mouvement.

DESCRIPT. DU JAPON.

des terres du Domaine, de plusieurs centaines, suivant sa distinction & ses revenus. Quoique les chemins soient assez grands pour suffire au passage, il est impossible que de si nombreuses troupes ne se nuisent beaucoup dans les Siukus; car souvent de grands Villages entiers ne peuvent contenir le cortege d'un seul Daimio. C'est pour prévenir cet inconvient, que les Princes & les Seigneurs font avertir d'avance les Siukus, & toutes les Hôtelleries par lesquelles ils doivent passer. Sur cet avis on instruit les Villes, les Villages & les Hameaux qui se trouvent sur leur route, par des inscriptions élevées sur de petites planches, où le public apprend quel jour tel Seigneur doit dîner, ou passer la nuit, dans le lieu qu'il a nommé (69).

(69) Après un long récit de l'ordre qui regne dans ces marches, Kæmpfer ajoute: » C'est une chose extrêmement curieuse & digne d'admiration, » de voir tant de personnes (excepté seulement » les Porteurs de piques, » les Valets de Norimon, » & les gens de livrée) » habillées de soie noire, » marchant avec une gravité qui leur sied bien, » & gardant un si profond » silence, qu'on n'entend » pas le moindre bruit, à » la réserve de celui du » frottement des habits, » & des divers mouvemens des hommes & des » chevaux. D'un autre côté, il paroit fort étrange, à un Européen, que » tous les Porteurs de piques & les Valets troussent leur habit jusqu'à la » ceinture, & qu'ils exposent ainsi leur nudité, » n'ayant qu'une bande de

» le parasols, les falfan-
» bas, & tout ce qu'ils
» portent. Les Valets de
» Norimon retroussent

» qu'il donne à dîner & à
» souper est beaucoup plus
» considérable. *Page* 350.

Monoies du Japon.

Senni

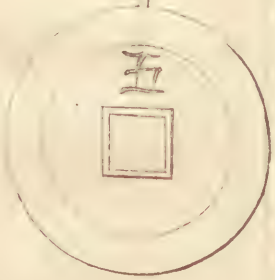

Schuit

Double Senni

Marques d'honneur qu'on porte devant les Princes et les Grands

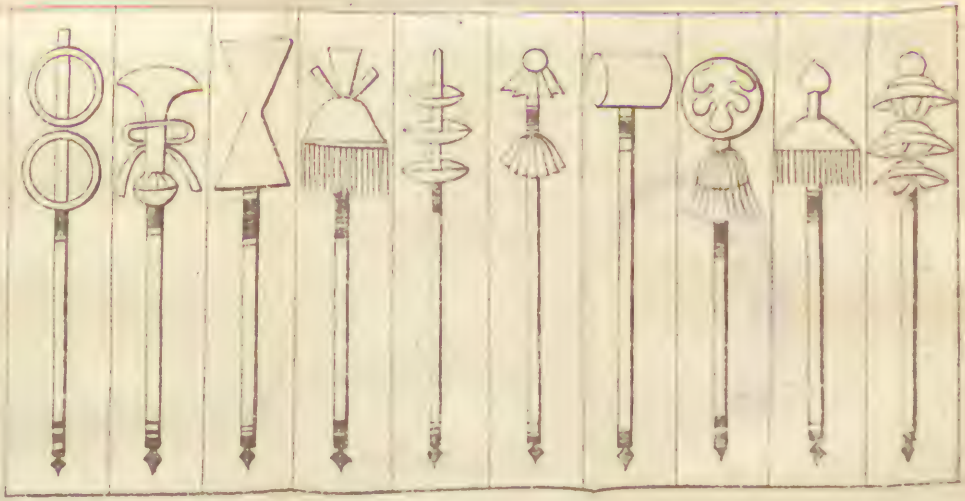

DESCRIPT. DU JAPON. Pelerins, Mendians, & petits Marchands qui abondent sur les chemins.

Le nombre des Passans est sans cesse augmenté par une infinité de Pelerins & de Mendians, de l'un & de l'autre sexe, la plûpart engagés dans des Confréries, ou des Ordres religieux; les uns malades, d'autres sains & vigoureux, qui demandent la cha-

» drap pour la couvrir. Ce » qui semble plus bisarre » encore, & plus comique, c'est une certaine » marche, ou danse bouffone, que les Pages, les » Porteurs de piques, de » parasols, de chapeaux, » de valisanbacks ou de coffres, & tous les Valets » de livrée affectent, lorsqu'ils passent au travers » de quelque Ville ou » Bourg remarquable, ou » à côté du cortege de » quelque autre Prince ou » Seigneur. A chaque pas, » ils jettent un pied en arriere, & le relevent jusqu'à leur dos, étendant » le bras aussi loin qu'ils » peuvent du côté opposé, » comme s'ils vouloient » nager dans l'air. En même-temps, ils brandillent & agitent, d'une » maniere fort singuliere, » qui répond aux mouvemens de leur corps, les » piques, les chapeaux, » le parasols, les valisanbacks, & tout ce qu'ils » portent. Les Valets de » Nottmon retroussent » leurs manches, jusqu'aux épaules, & vont » les bras nuds. Ils portent les bâtons du Nottmon, ou sur leurs épaules, ou sur la paume de leur main, qu'ils levent au-dessus de leur tête. Pendant qu'ils le tournoient ainsi, ils étendent l'autre bras, tenant la main dans une » situation horizontale, » par laquelle, aussi bien » que par leur maniere de » marcher à petits pas, à » pas comptés, & les genoux roides, ils affectent une circonspection » fort ridicule. Si le Prince fort de son Nottmon, » pour entrer dans une des » cabanes de verdure, » qu'on a bâties exprès » pour lui de distance en » distance, ou dans quelque Maison particuliere, il laisse toujours, à » l'Hôte, un Cobang pour » le récompenser. Mais ce » qu'il donne à dîner & à » souper est beaucoup plus » considérable. *Page* 550.

DESCRIPT. DU JAPON.

rité en priant, en chantant, en jouant du violon, de la guitarre, & d'autres instrumens, ou en faisant divers tours d'adresse. Cette foule croît encore par le prodigieux nombre de Marchands en détail, & d'enfans de Payſans, qui courent du matin au soir à la suite des Voyageurs, leur offrant différentes especes de mauvais vivres, des Livres qui marquent les routes, des souliers de paille pour les hommes & les chevaux, des cordes, des courroies, des curredents, & quantité d'autres bagatelles. Souvent on rencontre aussi des Cangos & des Palanquins vuides, & des chevaux de renvoi tout sellés, avec les Valets qui en prennent soin; & qui, pour quelque legere gratification, les offrent jusqu'à la poste voisine à ceux qui marchent à pied.

Filles de joie, & leur ancienneté au Japon.

Enfin, Kæmpfer termine cette Description par la multitude surprenante de filles de joie dont les grandes & les petites Hôtelleries, les Cabanes à thé, & les Rotisseries, surtout dans l'Isle de Nipon, sont remplis à toutes les heures du jour. Mais c'est particulierement vers midi, lorsqu'elles ont achevé de s'habiller & de se peindre, qu'elles se montrent au Public. La

plûpart se tiennent debout, à la porte de ces Maisons, ou assises sur la petite galerie, qui avance dans la rue, d'où elles invitent civilement les Voyageurs à leur accorder la préférence. Dans les villages de Poste, où l'on trouve ordinairement plusieurs Hôtelleries peu éloignées l'une de l'autre, toutes ces femmes font un bruit fort incommode. Elles sont quelquefois six ou sept, & jamais moins de trois dans chaque Maison. Cette infâme usage est fort ancien (70). On fait remonter la naissance sous le fameux Joritomo, premier Monarque séculier du Japon, qui dans la crainte que ses Soldats, fatigués d'une longue guerre, n'abandonnassent son armée pour rejoindre leurs femmes & leurs enfans, ne trouva rien de plus propre à les retenir, que l'établissement des Maisons publiques de débauche.

DESCR. DU JAPON.

(70) L'Auteur accuse Charlevoix de s'être trompé, lorsqu'il a voulu donner une meilleure idée de la [illegible] les femmes Japonoises. Il les loue [illegible] d'avoir voulu mettre [illegible] pour la propre [illegible] qui étoit de cette [illegible] tion. Il ajoûte que la débauche est si ouverte au Japon, que les filles à qui elle est défendue sous de peines très-sévères, s'y rendroient exprès pour y trouver plus de liberté, & que par cette raison il les nommoit *le Monde de la Cour*, page 300.

DESCRIPT. DU JAPON.

§ VII.

Commerce des Japonois avec les Etrangers.

Premier Commerce des Européens avec les Japonois.

QUELQUE jugement qu'on ait porté de la découverte du Japon, par la route des Indes (71), on ne peut douter que les Portugais n'ayent été les premiers de qui les Japonois ont reçu des Marchandiſes de l'Europe, & les lumieres du Chriſtianiſme. L'Empire n'étoit pas encore formé, & les Seigneurs n'étoient pas dans la dépendance où ils ſont tombés depuis. Le goût qu'ils prirent pour des Etrangers, qui leur apportoient de ſi loin une nouvelle Religion & des richeſſes inconnues, fit bien-tôt monter la fortune des Portugais au comble. Quelques perſécutions, ſuſcitées par la jalouſie des Prêtres du pays, & par des craintes politiques, n'arrêterent pas les progrès de l'Evangile. Au contraire, la conſtance des Miſſionnaires & des nou-

Obſtacles qui viennent de la Religion.

(71) En 1542 ou 1549. *Voyez*, ci-deſſus, le § III. Les Hiſtoires Japonoiſes diſent que le premier Navire d'Europe, qu'on vit ſur leurs Côtes, jetta l'ancre devant Awa, vis-à-vis l'Iſle de Tokuſhi. Les Portugais prétendent qu'il jetta l'ancre dans un Port de Bungo, une des neuf Provinces de Kiusju.

veaux Fidéles excita la curioſité d'un grand nombre de Japonois, qui n'avoient pas encore reçu les mêmes lumieres. Ils voulurent ſçavoir quelle étoit cette Doctrine, qui donnoit tant de joie à ſes Sectateurs, au milieu même des ſupplices; & lorſqu'ils en furent inſtruits, ils marquerent la même ardeur à l'embraſſer (72). DESCRIPT. DU JAPON.

Le ſuccès du Commerce croiſſant avec celui de la Foi, les Marchands Portugais épouſoient les filles des plus riches Habitans; & ceux qui refuſoient de s'établir au Japon, emportoient chaque année d'immenſes tréſors. Le gain qu'ils faiſoient ſur les marchandiſes de l'Europe étoit de cent pour cent. Kæmpfer, entrant dans le détail de leurs profits, parle d'un petit Navire de leur Nation, qui emporta tout d'un coup plus de cent tonnes d'or (73). Etat floriſſant des Portugais au Japon.

(72) *Voyez* la Nouvelle Hiſtoire du Japon.

(73) Une tonne d'or eſt cent mille florins de Hollande. Kæmpfer aſſure que pendant fort long-temps ils tiroient chaque année, du Japon, plus de trois cens tonnes. Dans le plus grand déclin de leur Commerce, c'eſt-à-dire, en 1636, ils tranſporterent, de Nangaſaki à Macao, deux mille trois cens cinquante caiſſes d'argent, ou deux millions trois cens cinquante mille taels. En 1637, ils en tirerent deux cens millions cent quarante-deux mille trois cens ſoixante-cinq taels; &, en 1638, un million deux cens cinquante-neuf mille vingt-trois taels. Dans le temps de leur déclin, ils n'alloient plus au Japon

DESCRIPT. DU JAPON.

C'eſt du même Voyageur qu'il faut apprendre la cauſe de leur chûte, & celle de l'accroiſſement des Hollandois, qui ſont parvenus à les ſupplanter. Si ſa qualité de Proteſtant peut le rendre ſuſpect, dans ce qui touche la Religion Romaine, on ſera guéri de ce ſoupçon, lorſqu'on le verra traiter les Hollandois avec la même liberté : rare exemple de bonne foi, ſurtout dans un point qui avoit paſſé pour obſcur juſqu'à lui, & qui n'a jamais été ſi nettement expliqué.

Cauſes de leur chûte.

» J'ai ſouvent entendu raconter, » dit-il, par des Japonois dignes de » foi, que l'orgueil & l'avarice con- » tribuerent beaucoup à rendre toute » la Nation Portugaiſe odieuſe au Ja- » pon. Les nouveaux Chrétiens mêmes » étoient ſurpris & ſouffroient impa- » tiemment que leurs Peres ſpirituels » n'euſſent pas ſeulement en vûe le » ſalut de leurs ames, mais qu'ils euſ- » ſent auſſi l'œil ſur l'argent de leurs » Proſelytes & ſur leurs terres ; & que » les Marchands, après s'être défaits » de leurs marchandiſes à très haut

qu'avec des Galiotes, au lieu que portant la guerre dans leurs Etats, ils portoient leurs marchandiſes dans de grands Navires. Tom. II, pages 168. & 169.

» prix, exerçaſſent encore des uſures » inſupportables. Les richeſſes, & le » ſuccès imprévû de la propagation de » l'Evangile, enflerent d'orgueil les » Laïques & le Clergé. Ceux qui » étoient à la tête du Clergé (74), trou- » verent au deſſous de leur dignité d'al- » ler toujours à pied, à l'imitation de Je- » ſus-Chriſt & de ſes Apôtres : ils n'é- » toient pas contens s'ils ne ſe faiſ- » ſoient porter dans de magnifiques » chaiſes, imitant la pompe du Pape » & des Cardinaux à Rome. Non- » ſeulement ils ſe mettoient ſur le pied » des plus Grands de l'Empire, mais » ils prétendoient à la ſupériorité du » rang. Il arriva un jour qu'un Evê- » que Portugais rencontra, ſur le grand » chemin, un des Conſeillers d'Etat » qui alloit à la Cour. Le ſuperbe Pré- » lat ne voulut pas faire arrêter ſa chai- » ſe, pour mettre pied à terre & ren- » dre ſes reſpects à ce Grand, ſuivant » l'uſage du pays. Une conduite ſi im-

(74) Kæmpfer ne fait [illegible] la relation que [illegible] ſur les Prêtres. Il parle, [illegible] Catholiques, [illegible] un Provincial [illegible] François [illegible], premier Apôtre du Japon, & de tous les Miſſionnaires de la même Compagnie. Ces Religieux, dit-il, s'acquirent par leur modeſtie exemplaire, leur vie irréprochable, & l'aſſiduité admirable avec laquelle ils travaillerent au ſalut des Infidèles & aux Malades. *Hiſt. Japon*, page 163.

DESCRIPT. DU JAPON.

» prudente, dans un temps où les Portugais étoient déja déchûs de leur » crédit, ne pouvoit être que d'une » fort dangereuse conséquence pour » leur Nation. Le Conseiller s'en plaignit à l'Empereur, & lui fit un portrait de l'orgueil de ces Etrangers, » qui excita vivement son indignation. » Cet événement est rapporté à l'année 1596. Ce fut dans le cours de » l'année suivante, que la persécution » fut rallumée contre les Chrétiens.

» A la vérité les Bonzes, ou les Prêtres du pays, irrités de voir renverser leurs Temples & briser leurs Idoles, échaufferent encore le ressentiment de la Cour, sans compter que » l'union & la bonne intelligence qu'on » voyoit régner entre les Chrétiens, » donna de l'inquiétude au prudent » Empereur Taico, & à son successeur » Ijejas. Le premier ne devoit la Couronne qu'à son courage & à sa bonne » conduite. L'autre, qui la devoit à la » trahison, & à des trames criminelles, appréhendoit avec d'autant plus » de raison les progrès du Christianisme, que son pupille Fide-Jori, fils » unique de Taico, sur lequel il avoit » usurpé le trône, & la plûpart des » Courtisans, avoient été les uns Chré-

» tiens, les autres portés à favoriſer la Religion Chrétienne. On commença par publier une Déclaration Impériale, qui défendoit d'enſeigner plus long-temps la *Doctrine des Peres*; c'eſt le nom que les Japonois donnoient alors à l'Evangile. Enſuite les Gouverneurs, & les Grands des Provinces, reçurent ordre d'obliger leurs Sujets, par la perſuaſion ou la force, de rentrer dans l'ancienne Religion. Il fut auſſi très ſévérement défendu, aux Directeurs du Commerce Portugais, d'amener à bord de leurs Vaiſſeaux aucune ſorte d'Eccléſiaſtiques; & ceux qui étoient diſperſés dans le pays furent ſommés d'en ſortir. On n'obéit pas d'abord exactement à ces rigoureuſes Loix. Les Portugais & les Caſtillans continuerent d'amener ſecrétement de nouvelles recrues de Miſſionnaires. Mais il arriva, dans les mêmes conjonctures, un malheureux accident qui hâta leur ruine. DESCRIPT. DU JAPON.

Quelques Religieux de Saint-François, envoyés par le Gouverneur de Manille, avec la qualité d'Ambaſſadeurs à la Cour du Japon, prêcherent publiquement dans les rues de Meaco, & firent bâtir une Egliſe, malgré les ordres de l'Empereur, qui venoient

Imprudence de quelques Religieux de St François, & ſes malheureuſes ſuites.

(DESCRIPT. DU JAPON.

d'être publiés, & contre les avis & les pressantes sollicitations des Jésuites. Cette imprudence, observe Kæmpfer, ne pouvoit être excusée que par un desir ardent du Martyre & par le précepte de l'Apôtre, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : mais il étoit évident qu'un mépris si manifeste de l'Autorité Impériale porteroit un coup irréparable au Christianisme. Aussi la persécution, qui s'éleva aussitôt, n'a-t elle rien d'égal dans l'Histoire de l'Eglise. Après un cruel massacre de plusieurs milliers de Chrétiens, qui dura près de quarante ans, elle finit par l'extirpation totale de la Foi Chrétienne, & par le bannissement perpétuel des Portugais.

Reste de faveur pour les Portugais.

Cependant il paroît que l'intention des Empereurs n'étoit pas d'abord d'envelopper toute la Nation Portugaise dans cette Sentence. Ils ne vouloient pas se priver volontairement des marchandises & des raretés étrangeres qu'elle apportoit dans leurs Etats. Vers la fin de cette effroyable persécution, qui fit périr presque tous les Religieux Portugais & Castillans, les Séculiers & les Marchands furent épargnés, dans la vûe de continuer avec eux les traités de Commerce, qui n'avoient rien

de commun avec l'affaire de la Religion. En 1635, on jetta les fondemens de l'Isle de Desima, que les Hollandois possedent à présent, dans le Havre de Nangasaki; & cette demeure fut assignée aux Portugais. Mais, peu de temps après, une fatale conspiration contre la personne de l'Empereur, dans laquelle on les accusa d'être entrés, acheva malheureusement de les perdre.

DESCRIPT. DU JAPON. C'est pour eux qu'on forme l'Isle de Desima.

Il faut se rappeller qu'avant la fin du seiziéme siécle, les Hollandois excités par l'immense profit que les Portugais tiroient du Japon, avoient formé, dans l'enfance de leur Compagnie des Indes Orientales, le dessein de s'y procurer un établissement solide, ou d'y obtenir du moins un lieu fixe, pour la réception des Vaisseaux & des Marchandises, qu'ils se proposoient d'y envoyer tous les ans (75). Leur premier Comptoir fut bâti au commencement du siécle suivant, dans une petite Isle peu éloignée de la ville de Firando, à laquelle il communiquoit par un Pont. On leur avoit fait un accueil d'autant plus favorable, qu'ils étoient ennemis jurés des Portugais, dont la Cour de Jedo avoit déja résolu de se

Comment les Hollandois deviennent leurs Rivaux.

(75) Voyez les Relations du Tome VIII de ce Recueil.

DESCRIPT. DU JAPON.

délivrer. Les Portugais, de leur côté, n'oublierent rien, pour traverser l'entreprise de ces dangereux Rivaux. Ils employerent, contre eux, le crédit qu'ils conservoient encore près d'une partie des Grands de l'Empire. Mais tous leurs efforts demeurerent sans succès. L'Empereur Ijejas, qui fut nommé *Gongen* après sa mort, accorda (76) la liberté du Commerce aux Hollandois, dans toute l'étendue de ses Etats, par un Gosjanim formel, c'est à-dire, par l'Acte le plus solemnel de l'Empire. Après la mort d'Ijejas, ils s'adresserent à la Cour, pour faire renouveller leur Privilege ; démarche que Kæmpfer nomme imprudente, parce que les premieres Lettres, qui leur étoient extrêmement favorables, suffisoient, dans une Nation qui observe, avec la derniere fidélité, les engagemens de ses Ancêtres. Cette demande fut accordée, mais avec des conditions beaucoup moins avantageuses. Cependant la prosperité des Portugais diminuoit de jour en jour; & les Hollandois commencerent à ne rien ménager pour s'établir sur leur ruine. Outre leurs soins & leurs dépenses à la Cour, pour se procurer les bonnes

Efforts singuliers des Hollandois pour les supplanter.

(76) En 1612.

graces de l'Empereur, & pour engager tous les Grands dans leurs intérêts, ils firent acheter, dans les Pays étrangers, tout ce qu'il y avoit de rare & d'exquis, pour en faire des préſens. Les animaux les plus ſinguliers, & les marchandiſes les plus précieuſes furent apportés des Parties les plus éloignées de l'Europe, de la Perſe & des Indes. On obſerve que les Japonois abuſoient de cette ardeur à leur plaire, en donnant, à des Alliés ſi complaiſans & ſi ſoumis, des figures bizarres, qui ne pouvoient avoir d'exiſtence que dans leur imagination; comme s'il eût ſuffi d'avoir ces ridicules modéles, pour trouver des Etres qui leur reſſemblaſſent. En un mot, l'avidité du profit, qui dépendoit de la faveur d'une Nation capricieuſe, mit les Hollandois dans la diſpoſition d'obéir aux ordres les plus révoltans.

DESCRIPT. DU JAPON.

Telle étoit leur ſituation, lorſque s'étant rendus Maîtres d'un Vaiſſeau Portugais, près du Cap de Bonne-Eſpérance, ils trouverent, à bord, des Lettres adreſſées au Roi de Portugal, par Moro, Chef des Portugais au Japon, Japonois de naiſſance, & fort attaché à la Religion Chrétienne. Ils ſe hâterent d'envoyer ces Lettres au

Coment ils achevent d'y réuſſir.

DESCRIPT. DU JAPON.

Prince de Firando, leur Protecteur; qui les communiqua auſſi-tôt au Gouverneur de Nangaſaki, Directeur & Juge Supérieur des Affaires étrangeres, quoiqu'ami des Portugais. Moro fut arrêté. Il nia l'accuſation avec beaucoup de fermeté, & tous les Portugais de Nangaſaki l'imiterent. Mais ni leur conſtance, ni le crédit du Gouverneur, ne purent diſſiper la tempête qui étoit prête à fondre ſur leurs têtes. Ils furent convaincus, s'il en faut croire leurs Ennemis, par le caractere & le cachet des Lettres (77). Moro ſe vit

(77) C'eſt ſur quoi Kæmpfer n'apporte point d'autres preuves. Auſſi les Portugais ont ils toujours traité ces Lettres de ſuppoſitions calomnieuſes. On doit remarquer ici que le Directeur du Commerce Hollandois, au Japon, étoit alors Caron, qu'on vit paſſer enſuite au ſervice de France & Directeur de ſes Etabliſſemens aux Indes Orientales. (*Voyez ci-deſſus les Tomes XXIV & XXV.*) C'eſt le même qui a publié une courte Relation du Japon, par Demandes & par Réponſes. Quelques uns l'ont accuſé d'avoir fabriqué la Lettre, qui cauſa le malheur des Portugais. Kæmpfer nous apprend qu'il avoit d'abord ſervi d'aide de Cuiſine dans un Navire Hollandois, & que ſon heureux génie le conduiſit par degrés à la fortune. Mais lorſqu'il ajoute que ſur quelques mécontentemens, il partit de Batavia pour aller offrir ſes ſervices aux Portugais & aux François, & qu'il fit naufrage à la vûe de Liſbonne avant que d'avoir pû exécuter des deſſeins qui auroient été deſavantageux à la Compagnie de Hollande, il doit avoir ignoré que Caron ſervit effectivement les François, aux Indes, pendant pluſieurs années, & que ce fut en revenant de leur Comptoir de Surate, qu'il fit naufrage ſur les Côtes de Portugal. *Kæmpfer, ibid, page 236.*

condamné au plus cruel supplice. Kæmpfer ne fait pas difficulté d'ajouter que cette Lettre découvroit tout le fond du complot que les Chrétiens du Japon avoient formé avec les Portugais, contre la vie de l'Empereur & contre l'Etat. » On y voyoit, dit-il, » qu'il leur manquoit des Vaisseaux, » & des Soldats, qu'on leur avoit promis du Portugal ; on y voioit les » noms des Princes intéressés dans la » conspiration, & l'espérance qu'ils » avoient d'obtenir la bénédiction du » Pape. Cette découverte, commencée » par les Hollandois, fut ensuite confirmée par une autre Lettre du Capitaine Moro, adressée au Gouvernement Portugais de Meaco, qui » fut interceptée par un Navire du » Japon. Sur ces deux témoignages, » auxquels les Ennemis des Portugais » joignirent l'arrivée secrette d'un » grand nombre d'Ecclésiastiques, » l'Empereur ferma pour jamais, en » 1637, l'entrée du Japon aux Etrangers & la sortie à ses Sujets naturels (78).

(78) Les principaux Articles de ce fameux Edit méritent d'être conservés dans leur forme originale :

A Sakaki Parta Fin Lamo Cames, & à Baba Sabaro Jemon, Gouverneurs de Nangasaki.

Aucun Navire Japonois,

DESCRIPT. DU JAPON.

Malgré la sévérité de ces ordres, les Directeurs Portugais lutterent encore, près de deux ans, contre les dangers dont ils étoient menacés, dans l'espérance d'obtenir du moins la permission de demeurer dans l'Isle de Desima, & d'y continuer leur Commerce. L'Empereur parut même incertain, lorsqu'ils lui eurent fait représenter que cette petite Isle, étant séparée du Continent de son Empire, ils pouvoient l'habiter, sans contrevenir à son Edit. Mais la Compagnie Hol-

A quel prix les Hollandois l'emportent sur les Portugais.

ou Bateau, tel qu'il soit, ni aucun Japonois ne pourra sortir du pays. Celui qui contreviendra à cet ordre sera mis à mort. Le Navire, avec l'Equipage & les marchandises, seront mis en sequestre jusqu'à nouvel ordre.

Tout Japonois qui reviendra des Pays Etrangers, sera mis à mort.

Celui qui découvrira un Prêtre aura une récompense, depuis quatre cens jusqu'à cinq cens schuits d'argent, & pour chaque Chrétien à proportion. (Un schuits pese environ cinq onces).

Tous ceux qui soutiendront la Religion des Chrétiens, ou qui porteront ce nom infâme, seront arrêtés & mis en prison.

Toute la race des Portugais, avec leurs Meres, leurs Nourrices, & généralement tout ce qui leur appartient, sera banni & renvoyé à Macao.

Quiconque osera porter une Lettre des Pays Etrangers, ou en retournera après son bannissement, sera mis à mort avec toute sa famille. Tous ceux aussi, qui oseront demander grace pour lui, seront mis à mort, &c.

Donné la treizième année de notre regne, Quanja 191, dans le cinquieme mois. *Signés*, Sekkajasanikkeno Cami. Dijnojeno-Cami. Cangaro-Cami. Matzendeyro-Infesino-Cami. Abono-Bongono-Cami. *Kæmpfer*, *page 176.*

landoise

landoise l'ayant fait assurer, en même temps, qu'elle auroit soin de lui fournir toutes les marchandises que les Portugais apportoient au Japon, on vit paroître une nouvelle Ordonnance, qui les déclaroit Ennemis de l'Empire, & qui portoit la rigueur jusqu'à défendre l'entrée du Japon aux marchandises mêmes de leurs Pays, à l'exception des vins d'Espagne, pour l'usage particulier de la Cour. Ils se retirerent alors à Macao. N'accusons pas legerement les Hollandois d'avoir acheté cette préference, en desavouant la qualité de Chrétiens (79). Mais Kæmp-

DESCRIPT. DU JAPON.

(79) On lit, dans quelques Auteurs, que lorsqu'on leur demandoit s'ils étoient Chrétiens, ils répondoient que non, mais qu'ils étoient Hollandois. Kæmpfer croit cette imputation fausse. Ce qu'il en dit est curieux. » J'ai pris » tous les soins possibles, » pour m'informer de la » vérité du fait, sans au- » cune partialité. J'ai feuil- » leté pour cela les Jour- » naux & les autres Ecrits, » qu'on a gardés, depuis » la premiere arrivée des » Hollandois au Japon, » & je n'y ai rien trouvé » de semblable. Un Vieil- » lard Japonois, notre » premier Interprete, m'a » assuré, au contraire, » que les Hollandois ont » toujours dit qu'ils fai- » soient profession du Chri- » stianisme, mais qu'ils » n'étoient pas de la Sec- » te des Prêtres Portugais. » Ce qui probablement » donna lieu à ce faux » bruit fut la réponse d'un » Hollandois, nommé Mi- » chel Sandwoort, qui, » ayant fait naufrage sur » les Côtes du Japon, s'é- » tablit ensuite avec un de » ses Compatriotes, à » Nangasaki, parmi les » Naturels du Pays, & » hors de la dépendance » des Hollandois. Lors de » l'établissement de l'In- » quisition du Japon, cet » homme, ayant été in- » terrogé s'il étoit Chré-

DESCRIPT. DU JAPON.

fer convient qu'ils furent mis à de rudes épreuves. En 1638, lorsque les affaires des Portugais parurent tout-à-fait désespérées, environ quarante mille Chrétiens Japonois, réduits au désespoir par les cruautés inouies qu'ils voyoient souffrir à leurs freres, dont plusieurs milliers avoient déja péri dans les supplices, choisirent, pour azile, une vieille Forteresse, voisine de Simabara, dans la résolution d'y défendre leur vie jusqu'à l'extrêmité. Les Hollandois, en qualité d'Amis & d'Alliés de l'Empereur, furent priés d'assister les troupes Impériales au Siége de cette Place. Kockebeker, Directeur de leur Commerce à Firando, ne tarda point à se rendre à bord du seul Vaisseau Hollandois qui fût alors dans le Havre de cette Ville; & s'étant approché de la Forteresse de Simabara, il fit tirer contre les Chrétiens, dans l'espace de quinze jours, quatre cens vingt-six coups de canon, tant du Vaisseau qu'il montoit, que d'une Batterie qu'il avoit élevée sur le rivage. Cette attaque diminua beaucoup le

Ils prêtent leur secours aux Japonois pour exterminer quarante mille Chrétiens.

» tien, répondit, pour » sauver sa vie & celle de » son Compagnon: Oui, » Chrétiens! Chrétiens! » Nous sommes Hollandois. » Les Inquisiteurs, à la » vérité, parurent satisfaits de cette confession. Voyez la suite, page 236 & 237.

nombre des Assiégés, & ruina tellement leurs forces, qu'ils furent bientôt exterminés jusqu'au dernier. Kæmpfer observe, avec tout le desintéressement d'un honnête Historien, » qu'un » empressement si soumis, pour l'exé- » cution d'un ordre qui entraînoit la » destruction totale du Christianisme, » assura leur établissement au Japon, » malgré le dessein que la Cour avoit » eu d'en exclure tous les Etrangers; » mais que les Japonois, les plus dis- » tingués par leur Noblesse & par leurs » sentimens, ne porterent pas un juge- » ment favorable de leur conduite, & » du crédit qu'elle leur avoit fait acqué- » rir. Il leur parut contre la raison, » d'esperer qu'ils pussent être sincére- » ment fidéles à un Monarque étran- » ger, qu'ils regardoient comme un » Payen; tandis qu'ils avoient montré » tant d'ardeur à détruire des gens avec » lesquels ils convenoient sur les points » fondamentaux de leur Foi, comme » les Japonois l'avoient appris des Re- » ligieux Portugais, & *qui entroient* » *dans le Ciel par la même porte* (80). » Aussi la complaisance & l'humilité

DESCRIPT. DU JAPON.

Jugement des principaux Japonois sur leur conduite.

(80) C'est une expression des Japonois, que Kæmpfer a souvent entendue, lorsqu'il est tombé avec eux sur ce sujet. *Page* 185.

DESCRIPT. DU JAPON.

» des Hollandois, ajoute le même » Voyageur, a t elle ſi peu contribué » à gagner la confiance ou l'amitié » d'une Nation ſi fière & orgueilleu- » ſe, qu'au contraire ſa jalouſie & ſa » défiance ont paru croître, à propor- » tion des preuves qu'elle a reçues de » leur fidélité. Plus ils ſembloient mé- » riter d'égards & d'affection, plus ils » ſe ſont attiré de mépris & de hai- » ne (81).

Tentative des Portugais, pour rentrer au Japon.

Mais, avant que de repréſenter leur ſituation & leur Commerce, ſuivons un moment les Portugais & les Caſtillans dans leur retraite. Le Gouvernement de Macao, qui vit arriver une malheureuſe troupe de Fugitifs, ne put ſe perſuader que l'ordre, qui les avoit chaſſés de leurs établiſſemens, après un ſiécle de poſſeſſion, fût une diſgrace irréparable. Il réſolut de ne pas attendre que le ſouvenir de leurs anciens ſervices fût tout-à-fait effacé de l'eſprit des Japonois, pour faire une tentative à la Cour de Jedo; & dès l'année 1640, c'eſt-à-dire, l'année d'après celle de leur expulſion, il envoya deux Ambaſſadeurs à l'Empereur, avec un cortege de ſoixante-treize perſonnes. Le droit des gens, qu'il croyoit ref-

(81) Pages 185 & 186.

pecté de toutes les Nations, n'empêcha point que ces deux Miniſtres ne fuſſent arrêtés à Nangaſaki, avec toutes les perſonnes de leur ſuite ; & quoiqu'ils n'euſſent point de marchandiſes à bord, qui puſſent les faire accuſer d'être venus pour le Commerce, un ordre de l'Empereur les condamna tous au dernier ſupplice, ſans autre exception que douze Domeſtiques, du dernier rang, qui furent renvoyés à Macao, pour porter une ſi ſanglante nouvelle à leurs Compatriotes, avec la ridicule commiſſion de les aſſurer, que, ſi le Roi de Portugal, ou le Dieu même des Chrétiens, oſoient mettre le pied dans l'Empire Japonois, ils y recevroient le même traitement. Ces douze hommes n'arriverent point à Macao, & l'on n'a jamais appris ce qu'ils étoient devenus. Il eſt aſſez vraiſemblable que, manquant d'habileté dans la Marine, ils périrent avec le Bâtiment qui les portoit. Les Malheureux, qui furent exécutés, avoient, ſuivant l'uſage du Pays, chacun ſon Bourreau à leur côté ; de ſorte qu'au premier ſigne, toutes leurs têtes furent abbatues dans un inſtant.

1624. DE JAPON.

Leurs Ambaſſadeurs y ſont condamnés au ſupplice.

Une Hiſtoire Japonoiſe raconte un autre événement tragique, qui arriva,

Hiſtoire tragique d'un Vaiſſeau Espagnol, au Port de Nangaſaki.

DESCRIPT. DU JAPON.

peu de mois auparavant, à un grand Navire Eſpagnol des Philippines. Les Caſtillans (c'eſt le nom que les Japonois donnoient à tous les Eſpagnols) avoient pris une Jonque du Japon, près de Manille, & l'avoient coulée à fond, dans l'eſpérance d'éteindre la connoiſſance d'une action ſi barbare. Cependant elle parvint aux Japonois. Bientôt un Vaiſſeau Eſpagnol, à trois Ponts, jetta l'ancre au Port de Nangaſaki. Les Gouverneurs employerent la diſſimulation; mais ce fut pour ſe donner le temps d'informer la Cour. Auſſitôt le Prince d'Arima reçut ordre de faire périr le Bâtiment, par les flammes, avec tout l'Equipage & les marchandiſes. Il ſe trouva, dans la ville, quelques perſonnes mieux intentionnées, qui avertirent ſecretement les Eſpagnols : mais l'avidité du gain leur fit d'abord négliger cette information, & leur perſuada que, s'ils étoient attaqués, leur Navire étoit en état de ſe défendre. Ils travaillerent nuit & jour à le charger d'or, d'argent, & de marchandiſes précieuſes. Enſuite, lorſqu'ouvrant les yeux ſur le danger, avec une double inquiétude pour eux-mêmes & pour leurs richeſſes, ils ſe diſpoſerent à partir, un vent contraire les

arrêta. Leurs Ennemis, qui avoient profité de cet intervalle pour exécuter les ordres de l'Empereur, arriverent dans un grand nombre de Barques. Le Vaisseau Espagnol fut investi; & tous ceux qui le montoient se virent réduits, pour unique ressource, à vendre cherement leur vie. En effet les Japonois apprirent, dans cette occasion, à respecter la valeur des Européens. Le Prince d'Arima, comptant sur une victoire aisée, encouragea d'abord ses Soldats par l'espoir du butin; mais, lorsqu'il les vit effrayés d'une résistance, à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, il sauta le premier à bord du Navire. Son exemple entraîna un si grand nombre de Soldats apres lui, que le tillac en fut couvert. Les Espagnols se retirerent sous le Pont, avec le soin de fermer leurs écoutilles. Cette retraite précipitée, dans des Ennemis si braves, fit soupçonner au Prince, qu'elle n'étoit pas sans dessein; & soupçonnant de l'artifice, il rentra d'un saut dans sa Barque, sous le prétexte d'exciter le reste de ses troupes. Au même moment, les Espagnols mirent le feu à quelques barils de poudre, qu'ils avoient sous le tillac, & qui firent sauter tous les Japonois qui étoient dessus. Le Prince

DESCRIPT. DU JAPON.

crut le péril à sa fin, & commanda de nouvelles troupes, pour recommencer l'abordage ; mais les Espagnols, s'étant retirés sous le second Pont, le firent sauter comme le premier. Ensuite, étant descendus à fond de cale, ils continuerent la même manœuvre pour le troisiéme. Ainsi la mer & le rivage se trouverent couverts de Japonois morts ou blessés, avant qu'ils pussent attaquer des Ennemis, qui ne parurent enfin que pour se défendre avec une résolution furieuse, & pour se faire tuer jusqu'au dernier. Il paroit même qu'en périssant, ils trouverent le moyen de faire couler à fond les restes de leur Vaisseau ; car on assura Kæmpfer qu'on avoit péché, dans cet endroit, quantité de caisses d'argent, & que, depuis peu d'années, on en avoit encore tiré quelques-unes. Cette attaque coûta la vie à plus de trois mille Japonois (82).

Précautions des Japonois, depuis l'expulsion des Portugais.

Après l'exécution des Ambassadeurs de Macao, l'Empereur du Japon, informé que les Portugais étoient traités favorablement à la Chine, & qu'ils avoient beaucoup de crédit dans cette Cour, se crut obligé, pour la sûreté de ses Etats, de prendre un grand nom-

(82) Pages 181 & précédentes.

bre de précautions, qui durent encore. On fit bâtir, au sommet des montagnes, des Corps-de-Garde & des Guerites. On y entretient des Soldats, pour avertir, par des feux & d'autres signaux, de l'approche des Vaisseaux qui font voile vers le Japon. S'ils en apperçoivent dix ou plus, ils se hâtent d'élever leurs feux, qui en font allumer d'autres, de distance en distance, jusqu'à la ville Imperiale de Jedo; &, dans l'espace de vingt-quatre heures, la Cour peut être informée par cette voie. Les ordres sont d'autant plus faciles à donner, que par de fort bons Réglemens, chacun sçait le poste qu'il doit occuper à l'apparition de ces feux, & ce qu'il doit faire pour la défense commune.

DESCRIPT. DU JAPON.

Revenons aux Hollandois, qui devoient s'attendre, après leur triomphe & pour prix de leurs services (*Z z*), à

Avantages que les Hollandois ont obtenus de cette révolution.

(*Z z*) Kæmpfer, quoiqu'attaché à leur Compagnie & leur zélé partisan, parle, avec moins de modération, des complaisances qu'ils ont eues pour les Japonois. » L'avarice, » dit-il, & l'attente de tirer » du Japon, ont eu tant » d'empire sur eux, que » plutôt que d'abandonner » un Commerce si lu-

» cratif, ils ont souffert » volontairement une perpé- » tuelle prostitution; » car c'est la pure vérité, » que l'on peut nommer » ainsi notre demeure à » Firando. Ils ont beau nous » la déguiser, pour cela, » une infinité de diverses » sortes de la part d'une Nation » Etrangere & Payenne; » de relâcher dans la vûe

DESCRIPT. DU JAPON.

se voir tout d'un coup en possession, non-seulement de la liberté qu'ils desiroient pour leur commerce, mais encore de tous les avantages dont ils avoient fait dépouiller leurs Rivaux. Cependant, ils reçurent ordre de démolir le Comptoir & le Magasin qu'ils avoient bâtis depuis peu dans l'Isle de Firando; sans autre raison que parce qu'il étoit de pierre de taille, c'est-à-dire, plus beau que les Edifices ordinaires du Pays, & qu'ils avoient gravé, au Frontispice, l'année de l'Ere Chrétienne. Ensuite ils se virent forcés d'abandonner entiérement ce Comptoir, & de se confiner dans la petite Isle qui avoit été bâtie pour les Portugais. On en a vû la description dans le Journal de Kæmpfer, qui la nomme une Prison. Là, ils sont environnés d'une foule d'Officiers, de Gardes & de Surveillans Japonois, surtout à l'arrivée de leurs Vaisseaux, & pendant la

Avec quelle hauteur ils sont traités.

» bration du Service Di-
» vin, les Dimanches &
» les Fêtes solemnelles;
» d'abstenir de faire des
» Prieres & Incantations des
» Hommes en public,
» d'avoir le figne de la Croix
» & le nom de Jesus Christ,
» en présence des Naturels
» du Pays, & en général
» toutes les marques extérieures du Christianisme; enfin, endurer patiemment le procédé insolent de ces orgueilleux Infidéles, qui est la chose la plus choquante pour une ame bien née. *Page* 168.

durée de leur vente. Tous ces Geoliers & ces Espions, auxquels ils sont obligés de payer eux-mêmes des gages fort considérables, n'approchent d'eux qu'après s'être engagés par un serment solemnel à leur refuser toute sorte de communication, de confiance ou d'amitié. Dans l'acte de ce serment, ils attestent les Dieux suprêmes, ils se soumettent à leur vengeance, & à celle des Magistrats du Pays, eux, leur famille, leurs Domestiques & leurs Amis, s'ils n'exécutent pas fidélement chaque article. Ensuite ils le signent de leur cachet, trempé dans de l'ancre noire, où ils versent quelques gouttes de leur sang, qu'ils tirent en piquant un de leurs doigts derriere l'ongle. Un engagement si terrible le devient encore plus, par la rigueur avec laquelle on punit les moindres contraventions (84).

DESCRIPT. DU JAPON.

Serment qu'on prête contr'eux.

Après le départ des Vaisseaux Hollandois, le Directeur de leur Commerce part avec une suite nombreuse, pour rendre ses respects à l'Empereur & lui porter les présens annuels de la Compagnie. Cette Ambassade passe pour un hommage, que la Nation Hollandoise rend à l'Empereur du Japon,

Combien ils sont obsédés dans leur voyage à la Cour.

(84) Page 200.

DESCRIPT. DU JAPON.

comme à son Souverain. Aussi prescrit-on, à l'Ambassadeur, la conduite qu'il doit tenir dans sa route; & le nom commun qu'on lui donne est celui de Fitozitz, c'est-à-dire, Otage. Pendant le Voyage, on ne laisse pas, aux Hollandois de sa suite, ni à lui-même, plus de liberté qu'à des Prisonniers. Il ne leur est permis de parler à personne; pas même, sans une permission spéciale, aux Domestiques des Hôtelleries qui leur servent de logement. Lorsqu'ils y arrivent, on se hâte de les mener au plus haut étage de la Maison, ou dans les appartemens intérieurs, qui n'ont de vûe que sur la cour; & pour s'assûrer d'eux, on ferme les Portes de la cour avec des cloux. Leur cortege, qui est composé d'Interprêtes, de Soldats, d'Archers, de Porteurs & de Valets du pays, doit être entretenu aux frais de la Compagnie des Indes (85).

Train des Japonois.

On a vû, dans le Journal de Kempfer, avec quel air de dédain ils sont traités à la Cour. Tout Japonois, qui marque pour eux quelque égard ou quelque amitié, n'est pas regardé comme un homme d'honneur, qui ait pour sa Patrie l'attachement qu'il lui doit,

(85) Page 205.

De-là vient l'opinion bien établie, qu'il eſt également glorieux & légitime de leur ſurvendre, de leur demander un prix exceſſif des moindres denrées, de les tromper autant qu'il eſt poſſible, de diminuer leurs libertés & leurs avantages, & d'inventer de nouveaux plans pour augmenter leur ſervitude. DESCRIPT. DU JAPON.

Celui qui leur dérobe quelque choſe, & qui eſt ſaiſi ſur le fait, en eſt quitte pour la reſtitution de ce qu'on trouve ſur lui, & pour quelques coups de fouet qu'il reçoit ſur le champ des Soldats qui gardent leur Iſle. Si le crime eſt conſidérable, il eſt quelquefois banni pour un temps aſſez court. Mais le châtiment des Hollandois, qui fraudent la Douanne, eſt une mort certaine, ſoit en leur tranchant la tête, ou par le ſupplice de la Croix. Diverſes humiliations des Hollandois.

Aucun Hollandois ne peut envoyer une Lettre hors du pays, ſans en avoir donné une copie aux Gouverneurs, qui la font enregiſtrer dans un Livre deſtiné à cet uſage. Les Lettres, qui viennent de dehors, doivent être remiſes aux mêmes Officiers, avant que d'être ouvertes. Cependant ils ferment les yeux ſur celles qui ſont pour les Particuliers, quoiqu'elles ſoient com-

DESCRIPT. DU JAPON.

prises aussi dans la Loi. Autrefois, lorsqu'un Hollandois mouroit à Nangasaki, on le jugeoit indigne de la sépulture, & son corps étoit jetté dans la mer à la sortie du Port. Depuis quelque-temps, on a pris le parti de leur assigner un petit terrain inutile, sur la Montagne d'Inassa, où ils ont la liberté d'enterrer leurs Morts : mais, après la cérémonie, on y met une garde Japonoise ; & quelque jugement qu'on veuille porter des ordres qu'elle reçoit, il devient bientôt presqu'impossible de découvrir le lieu de la sépulture.

En général, il est toujours aisé aux Naturels du pays, & même aux Etrangers, de faire valoir leurs prétentions sur les Hollandois. Le Gouvernement ne se fait jamais presser, pour accorder des dommages & des intérêts au Demandeur. Il ne daigne pas considérer si la demande regarde la Compagnie, ou quelques-uns de ses Officiers, ni s'il est juste de lui faire porter la peine des malversations d'autrui. Au contraire, si c'est d'elle que viennent les plaintes, elle trouve tant de difficultés à se faire rendre Justice, que souvent elle est obligée d'abandonner ses plus justes droits.

Ce détail n'eſt qu'un leger extrait de pluſieurs Chapitres de Kæmpfer, qui contiennent les vexations qu'elle eſſuie continuellement. Si l'on y joint les Loix mortifiantes, qui s'obſervent à l'arrivée de ſes Vaiſſeaux (86), la néceſſité de livrer toutes ſes marchandiſes à la bonne foi des Officiers du pays, & de les faire décharger par des mains inconnues (87), celle de ſupprimer juſqu'aux moindres marques de Chriſtianiſme ; enfin l'étrange contrainte, qui tient ſes Officiers renfermés dans une Iſle, longue de cent toiſes, & large d'environ quarante, dépendans du caprice, des rigueurs, de la haine & du mépris d'une Nation infidéle ; on demandera, ſans doute avec impatience, quels peuvent être les avantages & les profits qui dédommagent les Hollandois de tant d'humiliations.

DESCRIPT. DU JAPON. On demande quels ſont leurs dédommagemens.

Kæmpfer nous apprend quelles ſont

Marchandiſes qu'ils portent au Japon.

(86) On ſe contente de renvoyer ci deſſus au Journal de Kæmpfer, lorſqu'il décrit les circonſtances de ſon arrivée.

(87) » Ce ne ſont pas » nos gens, mais les Na » turels du Pays, qui char- » gent & déchargent nos » Navires. Ils ſont deux » fois en plus grand nom- » bre qu'il ne faut ; & ne » travailleſſent-ils qu'une » heure, il faut que nous » payions la journée en- » tiére. Tous ceux qui nous » rendent quelques ſervi- » ces, quoique ſouvent » inutiles, ſont payés lar- » gement ſur les marchan- » diſes. La plûpart de ces » Ouvriers ſont fort a- » droits à voler. *Page* 119.

DESCRIPT. DU JAPON.

les marchandiſes qu'ils portent au Japon. C'eſt de la ſoie crue de la Chine, du Tunquin, du Bengale & de Perſe; toute ſorte de ſoies, d'étoffes de laine, & d'autres étoffes des mêmes pays, pourvu qu'il n'y ait ni or ni argent; des draps de laine de l'Europe, & d'autres étoffes de ſoie & de laine, ſurtout des ſerges d'Angleterre; du bois de teinture, que nous nommons Sapan & bois de Breſil; des peaux de buffle & de cerf, ou d'autres bêtes fauves; des peaux de rats; de la cire; des cornes de buffle de Siam & de Camboye; des cordouans, & des peaux tannées de Perſe, du Pengale, & d'autres pays, mais non d'Eſpagne & de Manille, ſous de rigoureuſes peines; du poivre & du ſucre en poudre & Candy, de pluſieurs endroits des Indes orientales; des cloux de girofle, & des noix muſcades (on ne demande plus de canelle); du ſandal blanc de Timor; du camphre de Baros, recueilli dans les Iſles de Borneo & de Sumatra; du Mercure, du cinabre & du ſaffran de Bengale; du plomb, du ſalpêtre, du borax & de l'alun, de Bengale & de Siam; du muſc de Tunquin; de la gomme de Benjoin d'Arſijen; de la gomme laeque de Siam;

des coraux, de l'ambre, du véritable antimoine, dont les Japonois se servent pour donner de la couleur à leur porcelaine ; des miroirs de l'Europe ; des fragmens de miroirs, dont ils font des microscopes & d'autres lunettes ; du masang de Vaca, qui est une pierre médicinale, tirée de la vessie du fiel des vaches de Mozambique ; du bois de serpent ; de l'Atsiaer ; des Bambous ; des Mangues, & d'autres fruits verds des Indes orientales, confits avec du poivre de Turquie, de l'ail & du vinaigre ; des crayons de plomb de mer, & de bol d'Arménie, pour écrire ; du mercure sublimé, & jamais du calomel, ou mercure doux ; des limes fines ; des aiguilles ; des lunettes ; de grands verres à boire, de la plus belle espece ; des coraux contrefaits ; des oiseaux rares, & d'autres curiosités étrangeres, soit de l'art ou de la nature. DESCRIPT. DU JAPON.

Mais de toutes ces marchandises, celle que les Japonois aiment le plus, quoique la moins avantageuse pour les Marchands qui l'apportent, c'est la soie crue, dont les Portugais, par cette raison, nommoient la vente *Parcado* ; & ce nom se conserve encore au Japon. Toutes sortes d'étoffes & de Marchandises les plus estimées des Japonois.

DESCRIPT. DU JAPON.

toiles donnent un profit sûr & considérable. On gagne beaucoup aussi sur le sapan, ou le bois de Brésil, & sur les cuirs. Les marchandises les plus lucratives sont le sucre, le catechu, ou cachou, le storax liquide, le patsju, le camphre de Borneo, les miroirs, le corail & l'ambre.

Profits clairs des Hollandois.

Dans les premiers temps de leur Commerce au Japon, les Hollandois n'y envoyoient pas, chaque année, moins de sept Navires, chargés de toutes ces richesses. Depuis qu'ils ont été resserrés dans l'Isle de Desima, ils n'en envoyent pas plus de trois ou quatre. Ainsi, l'on peut distinguer plusieurs états de leur fortune, suivant le degré de faveur dans lequel ils ont été à la Cour. Kæmpfer les réduit à quatre, qu'il nomme les Périodes de leur Commerce, & dont il donne fidélement l'Histoire (88). Aujourd'hui, par de fâcheuses révolutions, la somme annuelle, à la valeur de laquelle ils ont la permission de vendre leurs marchandises, ne revient qu'à la moitié de celle qu'on accorde aux Chinois, & monte à dix tonnes & demie d'or. A l'égard du prix des marchandises, il varie chaque année. Tout dépend de

(88) Pages 251 & suivantes.

celui qu'elles ont à Meaco, qui eſt ordinairement reglé par la conſommation qui s'en fait dans le pays. » Une » année portant l'autre, dit Kæmpfer, » nos profits peuvent monter à ſoixante pour cent. Cependant, ſi l'on » conſidere toutes les charges & les » dépenſes de notre vente (89), nous » n'avons guéres plus de quarante ou » de quarante-cinq pour cent, de profit clair : gain peu conſidérable, pour » une Compagnie, qui a tant de dépenſes à ſoutenir aux Indes orientales. Auſſi cette branche de ſon » Commerce ne vaudroit-elle pas la » peine d'être entretenue, ſi les marchandiſes que nous tirons du Japon, » ſurtout le cuivre rafiné, ne donnoient le même profit, & même un » peu plus. Ainſi la totalité peut aller » à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix » pour cent. Ajoutez que les dépenſes » ne ſont pas les mêmes chaque année (90).

DESCRIP. DU JAPON.

Les Vaiſſeaux Hollandois employent donc une partie de la valeur de leurs marchandiſes, à ſe procurer du cuivre rafiné, dont ils chargent, par an, depuis douze mille juſqu'à vingt mille

Ce qu'ils rapportent du Japon.

(89) Elle ſe nomme, Combang, au Japon.
(90) Pages 244 & 250.

DESCRIPT. DU JAPON.

pics (91). Ce métal eſt fondu en petits bâtons, ou rouleaux, d'un empan de long, & d'environ l'épaiſſeur d'un pouce. Chaque pic ſe met dans une petite boëte de ſapin, pour être tranſporté plus facilement; & les trois ou quatre Navires, qui compoſent la Flotte Hollandoiſe, en font une partie de leur cargaiſon. Un de ces Bâtimens fait voile à Batavia, par le plus court chemin. Les autres s'arrêtent à Pulo-Timon, Iſle ſur les Côtes de Malacca, & continuent de-là leur Voyage juſqu'à Malacca même, d'où le Gouverneur Hollandois les envoye, tantôt au Bengale, tantôt aux Côtes de Coromandel, ou dans quelque autre Place, qui ait beſoin de leurs marchandiſes.

Le reſte de la cargaiſon ſe fait de cuivre groſſier, fondu en flans ronds & plats; & quelquefois de caſſes de cuivre, eſpece de liards ou de baſſe monnoie, qu'on porte au Tunquin. Tout le cuivre eſt vendu aux Marchands Hollandois, par une Compagnie Japonoiſe, qui jouit ſeule d'un Privilege de l'Empereur pour le rafiner & le vendre aux Etrangers. On charge

(91) Un pic eſt cent vingt-cinq livres, poids de Hollande.

DESCRIPT. DU JAPON.

auſſi depuis ſix mille juſqu'à douze mille livres de camphre du Japon, renfermé dans des barils de bois; quelques centaines de balles de porcelaine; une boëte ou deux de fil d'or, de cent rouleaux la boëte; toutes ſortes de cabinets vernifſés, de boëtes, de caiſſes à tiroirs, & d'autres Ouvrages de cette eſpece; des paraſols, des écrans, divers petits Ouvrages de canes refendues; des cornes d'animaux; des peaux de poiſſon, que les Japonois préparent avec beaucoup d'art & de propreté; des pierreries; de l'or; du *Souva*, qui eſt un métal artificiel compoſé de cuivre, d'argent & d'or, & dont on ne fait pas moins de cas que de l'argent pur, des rattangs; du papier peint & coloré en or & en argent; du papier tranſparent, qu'on rend tel avec de l'huile & du vernis; du riz, le plus fin de toute l'Aſie; du *Sacki*, eſpece de breuvage, qui ſe fait avec du riz; du *Soge*, marinade aſſez agréable; des fruits confits, dans des barils; du tabac dentelé; diverſes ſortes de thé & de marmelades, & quelques milliers de Cobangs en or (92).

(92) Page 211. Le Cobang eſt une très grande monnoie. Voyez ci-deſſus l'Art. des monnoies de l'Aſie.

DESCRIPT. DU JAPON. Marchandises estimées de contrebande.

Pendant la cargaison, le soin, qu'on apporte à visiter les Vaisseaux Hollandois & toutes les Maisons de Desima, surpasse encore les précautions qui s'observent à l'arrivée de la Flotte. Rien n'échappe aux recherches des Officiers. Toutes les hardes sont examinées piece à piece. Entre les marchandises de contrebande, Kæmpfer nomme tout ce qui a la figure d'une Idole du Pays, celle d'un Kuge, ou d'un Ecclésiastique de la Cour du Dairi, tous les Livres imprimés, tous les papiers, ou les métaux, qui portent quelques caracteres Japonois, l'argent monnoyé, les étoffes tissues au Japon; mais surtout les armes & tout ce qui s'y rapporte, comme la figure d'une Selle, d'un Navire ou d'un Bateau, d'une Armure, d'un Arc, d'une Fleche; les Epées & les Sabres. Si l'on trouvoit quelque chose de cette nature sur un Navire Hollandois, la moindre punition du Capitaine seroit un banissement perpétuel du pays; & tous les Officiers suspects seroient mis à la torture, pour leur faire découvrir le vendeur & les complices, dont le sang pourroit expier seul un si grand crime. Kæmpfer en rapporte quelques exemples. Les Japonois, dit-il, ont tant de

penchant pour la contrebande, que dans l'espace de six ou sept ans, trois cens personnes furent condamnées au dernier supplice, pour avoir fraudé la Douane avec les Chinois; & que, pendant un séjour de deux ans qu'il fit au Japon, il en vit exécuter plus de cinquante, dont l'un n'étoit accusé que d'avoir fait passer frauduleusement une livre de camphre (93). DESCRIPTE DU JAPON.

A l'occasion des Chinois, il est temps d'observer, avec le même Voyageur, que, depuis l'antiquité la plus éloignée, ils ont porté, dans tout l'Orient, les marchandises de leur pays; surtout la soie crue, qui abonde à la Chine; & d'où les Grecs & les Romains leur avoient donné le nom de *Seres*. Leur principal Commerce étoit dans les Royaumes & les Isles situées entre Sumatra & Malacca, du côté de l'Est. Après la Conquête de leur pays par les Tartares, ceux qui refuserent de se soumettre & de se raser la tête, à la maniere des Vainqueurs, abandonnerent leur Patrie, pour aller s'établir dans les lieux où ils avoient exercé le Commerce. Depuis un temps immémorial, les Isles du Japon étoient de ce nombre. Ils n'y alloient, à la vé- Commerce des Chinois au Japon. Son origine.

(93) Page 260.

DESCRIPT. DU JAPON.

rité, qu'avec un petit nombre de Jonques, parce que, sous divers regnes de leurs Empereurs, toute communication leur étoit défendue avec les Nations étrangeres; cet ordre ne pouvoit être violé que par ceux qui habitoient les Côtes & les Isles voisines. Mais aussi-tôt que leurs nouveaux Maitres eurent établi la liberté du Commerce, ils étendirent leurs correspondances dans la plûpart des Pays de l'Orient, surtout au Japon, où divers rapports entre les deux Nations, tel que celui du Langage sçavant, de la Religion, des Sciences & des Arts, leur avoient toujours fait obtenir un accueil favorable.

Ils s'établissent à Nangasaki.

Anciennement ils fréquentoient le Port d'Osacka, qui est dangereux par ses rochers & ses bas-fonds, & quelques autres lieux qui ne sont pas plus sûrs pour la navigation. Ensuite les Portugais leur montrerent le chemin du Port de Nangasaki. Ce fut, vers le même temps, que l'Empereur du Japon nomma Nangasaki, pour le seul Port de ses Etats, qui seroit desormais ouvert aux Etrangers. Alors plusieurs Chinois prirent le parti de s'y fixer; & non-seulement ceux qui n'avoient pas quitté leur Patrie, mais tous les autres,

tres, qui se trouvoient dispersés dans les Pays voisins & dans les Isles à l'Est du Gange, y vinrent trafiquer pour leur compte, ou pour ceux qui les employoient. Ils jouirent pendant quelque-temps d'une heureuse liberté, & leurs Jonques y venoient en fort grand nombre. Dans cet intervalle ils bâtirent trois Temples à Nangasaki, pour y exercer librement leur Religion. Mais la quantité de leurs Jonques, qui se multiplioient de jour en jour, & dont chacune n'avoit jamais moins de cinquante hommes à bord, excita bientôt la défiance des Japonois. Outre le motif du Commerce, les plus riches personnes de la Chine venoient au Japon pour s'y livrer à la débauche des femmes, qui est ouvertement permise (94). On fut surpris d'y voir aborder un jour des Mandarins Tartares, avec une petite Flotte de six Jonques. Le Gouvernement les obligea de mettre à la voile, après leur avoir fait déclarer qu'on ne vouloit pas, dans le Pays, d'autres Commandans & d'autres Seigneurs que ceux de la Nation. Des soupçons si vifs menaçoient les Chinois de quelque changement. En effet, après l'expulsion des Portugais,

DESCRIPTION DU JAPON.

Jalousie des Japonois.

(94) Voyez, ci-dessus, le Paragraphe des Mœurs.

DESCRIPT. DU JAPON.

on apprit bientôt au Japon que les Jésuites avoient été reçus & traités favorablement à la Cour du Monarque Tartare de la Chine ; & que ce Prince leur avoit accordé la liberté de prêcher l'Evangile dans toute l'étendue de ses vastes Etats. En même temps, les Japonois saisirent, à l'entrée de Nangasaki, quelques Livres qui regardoient le Christianisme, & que les mêmes Missionnaires avoient fait imprimer à la Chine, en langage du Pays. Cette découverte leur fit craindre que la Foi Chrétienne, dont l'extirpation avoit coûté tant de sang, ne rentrât indirectement dans leurs Isles. Ils soupçonnerent les Marchands, qui avoient apporté ces Livres entre plusieurs autres, d'avoir du moins quelque penchant pour la Religion proscrite. Cette raison, fortifiée par l'arrivée des Mandarins Tartares & par l'accroissement continuel des Chinois, fit penser la Cour à resserrer leur Commerce dans des bornes plus étroites. Elle commença par le réduire à la somme annuelle de trois cens mille taels, ou, suivant la maniere de compter des Hollandois, à vingt & une tonnes d'or, qui font à peu près le double de celle, où le Commerce Hollandois

Saisie de quelques Livres Chrétiens, qui l'augmente.

Coups portés au Commerce des Chinois.

étoit déja réduit. Elle ordonna que les marchandiſes, qui devoient monter à cette ſomme, ſeroient apportées par ſoixante-dix Jonques au plus, ſuivant la diſtribution qu'elle en fit elle-même; dix-ſept Jonques de Nankin; cinq de la Ville & de la Province de Canton; cinq de Nefa; quatre de Sintsjeu; quatre de l'Iſle d'Aynan, & du Continent voiſin de la Chine; trois de Kootsja; trois du Royaume de Siam; deux du Royaume de Camboye; deux de Tayowan ou Takkafaga, dans l'Iſle Formoſe; une de Fudaſan, Port ſitué au-deſſus de Raktsju, & célebre par un fameux Temple de Quanwon; une de la Cochinchine; une de Fani, qui eſt une des plus grandes Iſles d'entre les Kiuskus, & quelques autres, dont Kæmpfer ne put être informé. Ainſi, tous les Chinois, diſperſés en divers Pays, étoient compris dans ce partage. Enſuite on admit encore une Jonque de Siakka-Tarra ou Java, & une autre de Pekin, pour remplacer celles qui pouvoient faire naufrage en chemin. L'obſervation de cet ordre fut recommandée avec rigueur. Cependant toute l'exactitude des Officiers Japonois ne put empêcher les Chinois de les tromper. Pluſieurs des mêmes Jon-

DESCRIPT. DU JAPON.

Comment ils les éludent.

DESCRIPT. DU JAPON.

ques, se hâtant de vendre leur cargaison, trouvoient le moyen de faire le Voyage deux fois l'année. D'autres faisoient voile à la Province de Satzuma, comme si le gros temps les y avoit jettées. Elles y vendoient leurs marchandises, pour aller prendre une nouvelle cargaison, qu'elles portoient ensuite à Nangasaki. Si le hasard leur faisoit rencontrer les Gardes-Côtes du Japon, elles prenoient une autre route, en feignant de s'être égarées & de chercher le Port de Nangasaki.

Ils sont renfermés comme les Hollandois.

Enfin la Cour ne trouva point de voie plus sûre, pour mettre une barriere éternelle aux nouvelles entreprises, que de renfermer les Chinois dans une Prison, comme elle avoit enfermé les Hollandois dans celle de Dezima. En 1688, un Jardin, qui avoit appartenu à Sfugu-Feso, Intendant des Domaines Impériaux, leur fut assigné pour demeure.

Description de leur Prison.

Ce Jardin étoit agréablement situé, vers le fond du Port, près du rivage & de la ville. Il avoit été soigneusement embelli d'un grand nombre de belles plantes, domestiques & étrangeres. On bâtit, sur ce terrain, plusieurs rangs de petites Maisons, chaque rang couvert d'un toit commun.

Tout l'espace fut environné de fossés, de palissades & de doubles portes. Cette opération fut si prompte, que le même lieu, qui étoit un des plus agréables Jardins du Monde au commencement de Février, avoit, à la fin de Mai, l'odieuse apparence d'une Prison forte, où les Chinois se virent renfermés sous une bonne garde. En quelque temps qu'ils arrivent, on ne leur accorde pas d'autre retraite. Ils y sont traités comme les Hollandois à Desima. Kæmpfer y trouve néanmoins quelques différences. Premiérement, dit-il, les Chinois ne sont pas admis à la présence de l'Empereur; au lieu que les Hollandois reçoivent cet honneur une fois tous les ans. Mais, en récompense, les Chinois sont dispensés de la fatigue d'un Voyage de trois mois, & de la dépense d'un grand nombre de présens, qu'il faut faire à l'Empereur & à ses Ministres. En second lieu, ils ont des vivres & des provisions, qu'on leur porte jusqu'à l'entrée de leur Comptoir; & les Hollandois n'en obtiennent qu'en faisant la dépense d'entretenir une Compagnie entiere de Vivandiers Japonois. Troisiémement, on regarde les Chinois comme des Marchands particuliers, qui ne for-

DESCRIPT. DU JAPON.

Comparaison de leur traitement & de celui des Hollandois.

DESCRIPT. DU JAPON.

ment point un Corps ; & par cette raison, ils sont traités de leurs Inspecteurs & de leurs Gardes avec moins de civilité que les Hollandois. Quatriémement, ils n'ont pas, comme les Hollandois, un Directeur de leur Commerce, qui réside continuellement au Japon. Lorsque leur vente est finie, la plûpart s'en retournent dans leurs Jonques, & laissent leurs Maisons désertes pendant leur absence (95).

(95) Page 270. C'est-à-dire, qu'ils y ont leurs Inspecteurs Japonois, & leurs Réglemens. On a renvoyé, du § IV. à la fin de celui ci, pour quelques exemples de la Langue commune du Japon, qui se trouvent dans Kæmpfer L'un est un Réglement de l'habitation des Chinois, & l'autre en est un de celui des Hollandois.

Dzio Sadamavi.

Nippon sui Sku sin gosatto somuki Nanigo toki Jorassu akusiwo takumi Reimotzuwo idasi tanomu mono Korre araba Kitto Mooši idzubezi Tatto Jeha Dorui tarito sutome togawo Jurus sono nei motzno idsii Go soobi Kuda sarubes mosi Samin Kore Aruni Oitewa Seiqua Nanbeki.

Mono Nari.

Qua . . . Pi . . .

Ordre touchant la Contrebande.

Si un Japonois, ou un Etranger, contre les ordres, tâche de vendre quelque marchandise de Contrebande, & qu'il soit découvert, on en informera les Magistrats, qui en doivent connoître. Si quelqu'un des Complices se décele lui-même, & sert de témoin, il aura son pardon, & de plus une récompense proportionnée au crime. Les Contrevenans, convaincus par le témoignage de leurs Complices, seront punis selon la Loi.

Cela suffit.

Le mois . . . Le jour . . .

Signés, . . . Tonnomo. Siu Bioje. Setzno Camj.

DESCRIPT. DU JAPON. Leurs Foires & leurs Marchandises.

Ils ont trois Combangs, ou trois Foires, dans le cours de l'année; l'une au Printems, pendant laquelle ils vendent les marchandises de vingt Jonques; l'autre en Eté, pour les marchandises de trente; & la derniere en Automne, pour celles de vingt. Toutes les Jonques surnuméraires, & celles qui arrivent après les ventes, doivent remettre sur le champ à la voile, sans qu'il leur soit même permis

Kinsai Desimamats.

1. Kec seno Foku onna Irukotto.

2. Koja fifiri no Foka fi uke Jammabus siki Irukotto.

3. So quam sin no mono narabini Kotsuliki Irukotto.

4. Desima Mawari foos Kui Jori utsii ni sune Norikomu Kotto t sukettari sasli otta sune neri tooru kotto.

5. Juja naku Holanda sin Desima Jori idsurukotto.

Migino Dsio Kataku limamoru beki.

Mono Nari, &c.

Réglemens pour la rue de Desima.

1. Il n'y aura que les femmes de joie qui aient la permission d'y entrer.

2. Les seuls Ecclésiastiques de la Montagne de Koja y seront admis. Tous les autres Jammabos en seront exclus.

3. Les Mandians & ceux qui vivent de charités ne pourront y entrer.

4. Personne n'approchera, avec un Vaisseau ou un Bateau, dans les palissades de Desima. Personne ne passera, avec un Navire ou un Bateau, sous le Pont.

5. Aucun Hollandois ne pourra sortir de Desima, que pour des raisons importantes.

Tous ces ordres seront ponctuellement exécutés.

Cela suffit, &c.

DESCRIPT. DU JAPON.

de décharger leurs marchandiſes. Ces cargaiſons conſiſtent en ſoies non ouvrées, de la Chine & du Tunquin; toutes les étoffes de ſoie & de laine, que les Hollandois apportent comme eux; du ſucre de divers Pays; des pierres de Calamine du Tunquin, pour donner ſa teinture au cuivre & aux ouvrages qu'on en fait; de la térébentine, tirée des Piſtachiers; de la gomme & de la myrrhe; des agathes; du bois de Calambouc, de Tſiampa, de Camboye, & des pays voiſins; le précieux camphre de Baros, de l'Iſle de Borneo; la racine de ginſeng qui vient de Corée; pluſieurs drogues & remedes de la Chine, ſimples ou compoſés; & quantité de Livres Chinois, qui traitent de Philoſophie ou de Religion.

Deux Cenſeurs au Japon pour les Livres.

Après la ſaiſie des Livres Chrétiens, on ordonna qu'à l'avenir, tous ceux, qui ſeroient apportés par les Chinois, ſeroient ſoumis à la Cenſure de deux hommes de Lettres, établis par la Cour, avec des appointemens conſidérables; l'un, pour les Matieres Eccléſiaſtiques; l'autre, pour la Philoſophie, la Médecine & l'Hiſtoire (96).

Marchands des Iſles de Rinku ou Liquejo.

Outre les Hollandois & les Chinois, le Privilege du Commerce eſt

(96) Page 272.

accordé aux Marchands des Isles de Riuku, ou de Liquejo; mais dans la seule Province de Satzuma. On a déja remarqué que, sous l'un ou l'autre de ces deux noms, il faut comprendre cette chaîne d'Isles qui s'étendent, depuis les Côtes occidentales de Satzuma, jusques vers les Philippines. Leurs Habitans parlent un Chinois corrompu, qui rend témoignage à leur origine; & l'on sçait que, de tout temps, les Chinois ont entretenu des relations de Commerce dans ces Isles. Il y en passa un grand nombre, après la Conquête de leur Empire. Quelque temps après, elles furent soumises par le Prince de Satzuma, qu'elles regardent comme leur Conquérant, & qui en tire un tribut; mais loin de reconnoître l'autorité de l'Empereur du Japon, elles envoyent chaque année un présent au Monarque Tartare de la Chine, comme une marque de leur soumission. Aussi leurs Habitans sont-ils traités comme Etrangers par rapport au Commerce. Tous les Ports de l'Empire leur sont fermés, à l'exception du Havre de Satzuma. La quantité de marchandises, qu'ils peuvent y vendre, est limitée aussi à la somme annuelle de cent vingt cinq mille taels. Ils y por-

Leur Commerce avec le Japon est borné à Satzuma.

DESCRIPT. DU JAPON.

tent toutes sortes d'étoffes de soie, & d'autres marchandises de la Chine; quelques denrées de leur propre pays, telles que du bled, du riz, des fruits & des légumes; de l'awamuri, qui est une sorte d'eau-de-vie, tirée du superflu de leur récolte; des Takaragas & des Fimagais, c'est-à-dire, des nacres de perles; & cette espece de petites coquilles, qui se nomment Koris dans les Indes, d'où elles se tirent, particuliérement aux Isles Maldives. Celles de Riuku, que les Habitans trouvent en abondance sur leurs Côtes, servent à composer un fard blanc, à l'usage des jeunes garçons & des filles. Ils portent aussi quantité de grandes coquilles, plattes, polies, & presque transparentes, qui servent de vitres aux Japonois pour leurs fenêtres; des fleurs rares, des plantes, & d'autres productions de leurs Isles.

§ VIII.

Religions, Sectes, Prêtres, Temples, Pélerinages, & Cérémonies du Japon.

Diversité de Religions.

LA liberté, qui regnoit dans cet Empire avant la ruine du Christianisme, y avoit introduit quantité de Sectes étrangeres, au préjudice de l'ancienne Religion du pays. Quelques Auteurs en comptent jusqu'à douze, dont les principes & les pratiques n'ont presque rien de commun. Les unes adorent le Soleil & la Lune, & d'autres offrent leur encens à divers animaux. Les Camis, premiers Souverains du Japon, les Foes ou les Fotoques des Indes, tous ceux qui ont contribué à peupler & à policer ces Isles, qui y ont porté des Loix utiles, quelque Science, quelque Art, & tous ceux qui y ont établi quelque nouveau Culte, y ont des Temples & des Adorateurs. La plûpart des Grands passent pour Athées, & croyent l'ame mortelle, quoiqu'à l'extérieur ils fassent profession d'une Secte. Enfin les Démons mêmes ont des Autels & des Sacrifices au Japon; mais ils ne doivent ces

DESCRIPT. DU JAPON.

honneurs qu'à la crainte. On n'attend d'eux aucune faveur ; mais on les redoute, parce qu'on leur croit le pouvoir de nuire, & l'on s'efforce de les appaiſer.

On y a trouvé des traces du Chriſtianiſme.

Ce qu'il y a d'étonnant, obſerve le nouvel Hiſtorien, c'eſt qu'au milieu de ce cahos de Religions, on a trouvé tant de traces du Chriſtianiſme, que nous n'avons preſque pas un myſtere, pas un dogme, ni même une pratique de piété, dont il ne ſemble que les Japonois ayent eu quelque connoiſſance. On pourroit juger qu'il avoit anciennement pénétré parmi eux, ſoit directement & dans toute ſa pureté(97), ſoit indirectement & déja corrompu par les Indiens, les Tartares & les Chinois, qui l'ont reçu, comme on ne l'ignore point aujourd hui, des Syriens, Sectateurs de Neſtorius. Mais comment concevoir que les Japonois euſſent conſervé la forme extérieure d'une Religion, dont ils avoient entiérement perdu l'idée ? L'Hiſtorien, que je cite, eſt plus porté à ſe perſuader que ces pratiques ne ſont pas plus anciennes, au

D'où elles ſont venues.

(97) Un Evêque Arménien aſſura un des premiers Miſſionnaires Jéſuites, que les Prêtres de ſa Nation avoient porté l'Evangile aux Japonois. *Hiſtoire du Japon, Tome I, page 262.*

Japon, que l'arrivée des premiers Navires Portugais. Une Nation si libre & si curieuse peut avoir embrassé, à la premiere vûe, certains usages, dont elle se promit de l'utilité. Tel est celui du Signe de la Croix, pour chasser les Démons (98). Si l'on prétend qu'une origine si moderne auroit été reconnue à la trace, par les premiers Missionnaires; le même Ecrivain répond, qu'avant qu'ils ayent pu tourner leur attention à ces recherches, il n'est pas impossible que la trace se soit perdue, dans un Pays où la superstition fait saisir d'abord tout ce qui paroît merveilleux, sans en examiner trop la source. (99).

DESCRIPTI DU JAPON.

A l'arrivée des Portugais, le Japon avoit trois Religions principales. 1°. L'ancienne, nommée Sinto. 2°. Le Budso, ou le Culte des Idoles étrangeres, apporté du Royaume de Siam ou de la Chine. 3°. Le Siuto, ou la Doctrine des Philosophes & des Moralistes.

Trois principales Religions du Japon.

Les fondemens de la premiere sont les mêmes que ceux de l'Empire & des

Religion du Sinto, la plus ancienne.

(98) Il demanda, à Saint François Xavier, lorsqu'il étoit encore aux Indes, que la Maison Japonoise en avoit été délivrée par l'usage de ce Signe. *Ibid.*, page 263.

(99) *Ibid.*

DESCRIPT. DU JAPON.

deux premieres Races Impériales, tels qu'on les a déja représentés (1); c'est-à-dire, qu'ils consistent dans l'adoration des sept Esprits Célestes, qui composent la premiere Dinastie des Souverains du Japon & des cinq demi-Dieux (2) de la seconde, sous le nom de Camis. Les Empereurs, qui ont regné depuis Syn-Mu, Fondateur de la troisiéme, sont admis aussi à ce rang suprême. C'est l'Empereur regnant qui fait cet honneur à celui qui l'a précedé. La cérémonie de l'Apothéose se fait avec beaucoup d'appareil; & l'on assigne ordinairement, au nouveau Dieu Cami, l'espece de pouvoir qu'il doit exercer sur les Mortels. Kæmpfer observe que tout le système de la Théologie du Sinto n'est qu'un ridicule composé de fables si extravagantes & si monstrueuses, que ceux, qui en font leur étude, les cachent soigneusement à leurs propres Sectateurs, & plus encore à ceux des autres Religions. Cette Secte, dit-il, n'auroit pas subsisté long-temps, sans son étroite

Dieux Camis.

Extravagances du Sinto.

(1) *Voyez*, ci-dessus, § III.

(2) Ou Dieux terrestres, comme s'expriment les Japonois. C'est par eux qu'a commencé le titre de Mikotto, qui signifie quelque chose de divin, & dont Mikaddo, qui a la même signification que celui de Dairy, est un diminutif.

liaiſon avec les Loix Civiles du Pays, que les Japonois obſervent avec un ſcrupuleux attachement ; & c'eſt peut-être auſſi ſon abſurdité, qui jette la plûpart des Grands & des Beaux-eſprits dans l'Athéiſme. Sés Docteurs ne laiſſent pas d'enſeigner leurs principes à ceux qui veulent s'en inſtruire ; mais c'eſt toujours ſous le ſceau du ſecret ; ſurtout lorſqu'ils arrivent au dernier article, qui traite de l'origine des choſes (3). Ils n'en parlent à leurs Diſciples qu'après les avoir engagés par un ſerment, ſcellé & ſigné de leur main, à ne jamais profaner de ſi profonds myſteres, en les communiquant aux Incrédules. D'ailleurs il paroît que

DESCRIPT. DU JAPON.

Son plus profond myſtere.

(3) Kæmpfer le rapporte, tiré d'un Livre que les Japonois nomment Odaiki. Il donne le texte original & la traduction :

Kai takuno ſaſime dſjuſo Fuſo Tatojaba Jujono ſui ſoni ukunga Geroſi Tentſijno utſijni Itſi but ſu Weo ſeoſeſu Katats Igeno gotoſi ſenquas ſteſin to nar Kunitokodatſno Mikotto to goos.

Au commencement de l'ouverture de toutes choſes, le Chaos flottoit, comme les Poiſſons nâgent dans l'eau pour leur plaiſir. De ce Chaos ſortit quelque choſe de ſemblable à une épine, qui étoit ſuſceptible de mouvement & de transformation. Cette choſe devint une Ame ou un Eſprit ; & cet Eſprit eſt appellé Kunitokodatſno Mikotto. *Kæmpfer, Tome II, page 8.*

DESCRIPT. DU JAPON.

ce qu'ils appellent Esprit, n'est qu'une matiere plus subtile & plus déliée.

Le plus révéré des Camis.

Le plus révéré de tous les Camis (4) est Tensio-Dai Dsin, Fondateur de la seconde Race, & premier des Dieux terrestres. Tous les Japonois se croyent descendus de lui; & ce qui fonde le droit héréditaire des Dairis au trône Impérial, c'est qu'ils viennent de l'aîné de ses Fils. On regarde apparemment les sept Camis, qui l'ont précédé, comme trop élevés au-dessus de la terre, pour s'intéresser à ce qui s'y passe. Ceux mêmes qui ont quitté l'ancienne Religion, pour embrasser les nouvelles Sectes, rendent une espece de culte à ce Pere de la Nation Japonoise. Les anciennes Histoires s'étendent beaucoup sur ses miracles, sur ses actions héroiques; & l'Empire a peu de villes où l'on ne trouve un Temple à son honneur.

Camis inférieurs.

Outre les Empereurs, on accorde le titre de Camis à tous les grands hommes qui se sont distingués pendant leur vie, par leur saintetè, leurs miracles, & par les avantages qu'ils ont procu-

(4) Cami & Sin, signifient Ame & Esprit. On leur donne aussi l'épithete de Miosio, c'est-à-dire, sublime, illustre; & de Gongen, qui signifie, juste, sévere, jaloux.

DESCRIPT. DU JAPON.

gés à la Nation. Mais ces Apothéoſes ne ſont que des Dieux inférieurs, qui ſont placés entre les Etoiles. Au reſte chacune de ces Divinités a ſon Paradis; les unes dans l'air, d'autres au fond de la mer, dans le Soleil, dans la Lune, & dans tous les Corps lumineux qui éclairent les Cieux. Chaque Adorateur choiſit ſon Dieu, ſuivant le goût qu'il a pour le Paradis, & ne ménage rien pour lui marquer ſa dévotion. Comme le nombre de ces Dieux augmente tous les jours, & qu'on n'en reconnoît point un nouveau ſans lui ériger un Temple, il n'y a point de Ville, où le nombre des Temples & des Chapelles ne ſoit preſqu'égal à celui des Maiſons. Les Empereurs & les Princes ſe diſputent la gloire d'en bâtir de magnifiques. Auſſi les richeſſes de quelques-uns de ces Monumens ne ſurprennent-elles pas moins que leur nombre. Il n'eſt pas rare d'y voir quatre-vingt ou cent colonnes de cedre, d'une prodigieuſe hauteur, & des ſtatues coloſſales de bronze. On y en voyoit même autrefois d'or & d'argent, avec quantité de lampes & d'ornemens d'un grand prix. Les ſtatues ſont ordinairement couronnées de raions. Mais cet uſage n'eſt

Chaque Dieu a ſon Paradis.

DESCRIPT. DU JAPON.

pas borné au Sinto ; & ce n'eſt pas non plus dans cet ancien culte, qu'on cherche à ſe diſtinguer par la magnificence.

Mias, ou Temples des Camis, Dieux du Sinto.

Ces Temples ſe nomment Mias (s) ; c'eſt-à-dire, demeure des Ames immortelles. Kæmpfer n'en donne pas moins de vingt-ſept mille ſept cens, à tout le Japon. La plûpart ſont ſitués ſur des éminences, à quelque diſtance des terres communes & ſouillées par l'uſage. Une allée large & ſpacieuſe, bordée de deux rangs de cyprès, leur

Avenue.

ſert d'avenue. L'entrée de cette allée eſt remarquable, par une porte de pierre ou de bois, ſur laquelle s'éleve, entre deux poutres, une planche quarrée, qui porte, en caracteres d'or, le nom du Dieu, auquel le Mia eſt conſacré. Ces dehors ſemblent annoncer un Temple conſidérable ; mais ils ſe ſentent preſque tous de l'antique ſimplicité des premiers, ſur le modéle deſquels on conſtruit les autres. Ce ne ſont le plus ſouvent que de miſérables édifices de bois, cachés entre des arbres & des buiſſons, avec une ſeule

(s) On les appelle auſſi Jaſiro, & Sia ou *Sanja* ; mais ce dernier nom s'applique proprement à la cour entiere du Mia, avec tous les Bâtimens qui en dépendent.

fenêtre grillée, au travers de laquelle on peut voir l'espace intérieur. Il est ordinairement, ou tout-à fait vuide, ou sans autre ornement qu'un miroir de métal, placé au centre; autour duquel pendent des houſſes de paille fort bien travaillées, ou de papier blanc découpé, qui ſont attachées en forme de franges à une longue corde. Elles paſſent pour un ſymbole de la pureté & de la ſainteté de l'édifice. On y monte par un eſcalier de pierre, qui conduit ſur une eſplanade, où l'on entre par une ſeconde porte, ſemblable à la premiere, & ſur laquelle on trouve pluſieurs Chapelles, qui accompagnent le Temple principal. Ce qui ſe préſente d'abord ſur l'eſplanade, eſt un baſſin plein d'eau, où ceux, qui vont rendre leurs adorations à la Divinité, peuvent ſe laver. Le Temple, à côté duquel on voit un grand coffre pour y recevoir les aumônes, eſt élevé d'environ ſix pieds au-deſſus du terre-plein. Sa hauteur n'excede jamais trois braſſes, & ſa largeur eſt toujours égale à ſa hauteur. Il eſt environné d'une galerie, où l'on monte par quelques degrés. C'eſt ſur cette galerie, & devant le Frontiſpice, dont la ſimplicité répond à tout le reſte, qu'on ſe

DESCRIPT. DU JAPON.

Deſcription de l'Edifice.

DESCRIPT. DU JAPON.

proſterne pour adorer le Dieu; car la porte du Temple eſt ordinairement fermée, ou ne s'ouvre du moins que les jours de Fête. La plûpart de ces lieux religieux ont une Anti-chambre, où les Gardiens du Temple ſe tiennent aſſis, vêtus de leurs habits de cérémonie, qui ſont très riches. Les portes & les fenêtres de ces Anti-chambres ſont grillées, & le pavé en eſt couvert de nattes fines. Le toît du Temple, qui eſt de tuile, de pierre, ou de coupeaux de bois, avance aſſez de chaque côté pour couvrir la galerie, & différe de celui des autres Bâtimens en ce qu'il eſt recourbé avec plus d'art & compoſé de pluſieurs couches de belles poutres, dont l'arrangement a quelque choſe de fort ſingulier. A la cime du toît, il y a quelquefois une poutre plus groſſe que les autres, & poſée de long, qui en a vers ſes extrêmités, deux autres qui ſe croiſent, & ſouvent une troiſieme derriere, qui eſt en travers.

Quel en eſt le modéle.

Cette ſtructure eſt ſur le modéle du premier Temple, qui ſubſiſte encore à Iſje, où l'on prétend qu'Iſanami, dernier des ſept grands Eſprits céleſtes & Pere de Tenſio-Dai Dſin a fait quelque temps ſa réſidence. Quoique très

simple, elle est ingénieuse & presque inimitable. Le poids & les liaisons de toutes ces poutres, entrelacées les unes dans les autres, affermissent beaucoup l'édifice, & le défendent mieux contre les tremblemens de terre. On voit pendre, sur la porte du Temple, une cloche platte, sur laquelle on doit frapper quand on arrive; comme pour avertir le Dieu qu'on vient l'adorer. Le miroir intérieur est placé de maniere, qu'en regardant par la fenêtre on puisse s'y voir. Il apprend, suivant les Japonois, que comme on y voit distinctement les traits & les taches du visage, de même toutes les souillures & les dispositions sécrettes du cœur paroissent à découvert aux yeux des Immortels. Il se trouve rarement des Idoles dans les Mias, parce qu'on n'en faisoit point dans les premiers temps de la Monarchie. S'il s'en est introduit quelqu'une, depuis l'établissement de la nouvelle Idolâtrie, elle est enfermée dans une chasse, vis-à-vis de l'entrée. On l'en tire le jour de la Fête du Cami, qui ne se célebre qu'une seule fois dans un siécle. L'usage est de conserver aussi, dans la même chasse, les ossemens & les armes du Dieu, & les ouvrages qu'il a faits de

DU JAPON. Introduction des Idoles.

DESCRIPT. DU JAPON.

ſes propres mains, pendant ſa vie mortelle.

Chapelles portatives.

Les Chapelles, qui environnent les Mias, ſont quarrées, ou hexagones, ou octogones, proprement vernillées, ornées au-dehors de corniches dorées, & au-dedans de miroirs & de divers colifichets. Elles ſont ordinairement portatives; & dans certains temps on les porte en effet, avec beaucoup de pompe, aux principales ſolemnités. Quelquefois la Statue du Cami eſt portée auſſi dans ces Chapelles; mais ceux qui ſont chargés de ce poids ſacré marchent à reculons, après avoir fait retirer le Peuple, comme indigne de voir la Divinité. Enfin les dehors des Mias, leur Anti-chambre, & d'autres Appartemens dont ils ſont quelquefois accompagnés, ſont parés de cimeterres bien travaillés, de modéles de Navires, de différentes ſortes d'Images, & d'autres ornemens de cette nature; uſage, néanmoins, qui ne s'eſt introduit qu'à l'imitation du Budſoiſme.

Gardiens des Temples.

Les Gardiens de ces Temples ſont de ſimples Laïcs, qui demeurent aux environs avec leurs familles. Kæmpfer, après les avoir réduits à cette qualité, ne laiſſe pas de leur donner le

nom de Prêtres séculiers, qu'il ne fait tomber apparemment que sur leurs fonctions. On les nomme Negis, Canusis, & Siannins; gens d'une fierté surprenante. Ils sont entretenus, ou par des fondations, ou par les libéralités du Dairi, ou par les aumônes des Fidéles. L'habit de leur profession est une grande robbe, ordinairement blanche, quelquefois jaune, quelquefois d'autre couleur, & de la même forme, à peu près, que celles de la Cour du Dairi. Cependant ils portent, sous ces robbes, l'habit commun des Séculiers. Ils se rasent la barbe, mais ils laissent croître leurs cheveux. Leur coeffure est un bonnet oblong, roide & vernissé, fait en forme de pain, qui avance sur le front, & s'attache sous le menton avec des cordons de soie, & d'où pendent des nœuds à frange, plus longs ou plus courts, suivant le rang de celui qui les porte, & qui n'est obligé de s'incliner devant les personnes d'un ordre plus relevé que jusqu'à ce que le bout de ces nœuds touche la terre. Les Supérieurs ont les cheveux tressés & relevés sous une gaze noire d'une forme singuliere, & les oreilles couvertes d'une espece d'oreillette, d'un em-

Leur habillement.

DESCRIPT. DU JAPON.

pan & demi de long & de deux ou trois pouces de large, qui se releve près des joues, ou qui pend plus ou moins, suivant les dignités ou les titres d'honneur qu'ils ont obtenus du Dairi. Dans les affaires Ecclésiastiques, ils ne sont soumis qu'à ce Monarque; mais, pour le temporel, ils reconnoissent, comme tous les Ecclésiastiques de l'Empire, l'autorité de deux *Dsi-Sin-Bugios*, ou Juges Impériaux des Temples, nommés par le Monarque séculier. Lorsqu'ils paroissent en habit Laïc, ils portent deux cimeterres, comme les personnes de la premiere qualité.

De qui ils dépendent.

Principaux Dogmes du Sinto.

Les principaux points de la Religion du Sinto se réduisent à cinq: La pureté du cœur. L'abstinence de tout ce qui peut rendre l'homme impur, qui consiste à ne pas se souiller de sang, à s'abstenir de manger de la chair (6), à ne pas s'approcher des corps morts. Il n'est pas permis aux femmes d'entrer dans les Temples, lorsqu'elles ont

(6) Pour avoir mangé de la chair d'un animal à quatre piés, excepté du daim, on est impur pendant trente jours. Pour les volatiles, à l'exception du faisan, de la grue, & des oiseaux aquatiques, dont on peut manger en tout temps, l'impureté ne dure que trois heures. Pour avoir assisté à l'exécution d'un Criminel, ou être trouvé près d'un corps mort, elle dure cent un jour, &c.

leurs

leurs infirmités lunaires. On représente les trois sortes d'impuretés contraires à la Loi, par l'emblême de trois singes, assis aux piés de Dsijso, qui se bouchent de leurs deux pattes de devant, l'un les yeux, l'autre les oreilles, & le troisiéme la bouche. Non seulement on ne trouve rien, dans les Livres sacrés du Sinto, sur la nature des Dieux & sur leur pouvoir, mais les explications y sont fort obscures sur l'état des Ames après leur séparation. Elles portent seulement que les Ames impures ne sont pas reçues d'abord dans le Paradis de leurs Dieux, & qu'elles demeurent errantes, aussi long-temps qu'il est nécessaire pour l'expiation de leurs péchés. On ne reconnoit point, dans cette Religion, d'autres Diables que les ames des Renards; animaux qui font beaucoup de ravages au Japon. Rien n'est plus simple que le culte. Il n'a point de rites fixes, ni de cérémonies, ni de chapelets, ni aucun formulaire de prieres. On se lave, pour aller au Temple. On met ses meilleurs habits, surtout les jours de Fête. En arrivant à la Cour du Temple, où l'on se rend d'un air grave & composé, on se lave ordinairement les mains dans le bassin

DESCRIPT. DU JAPON.

Diables.

Simplicité du Culte.

DESCRIPT. DU JAPON.

qui est à côté de la porte. Ensuite, s'avançant les yeux baissés, on monte sur la galerie, pour se mettre à genoux vis-à-vis de la porte. Dans cette posture, on baisse peu à peu la tête jusqu'à terre, on la releve, & les yeux tournés sur le miroir, on adresse une courte priere au Dieu, pour lui exposer ses besoins; on jette quelques pieces d'argent dans le Temple ou dans le tronc; on frappe trois fois sur la cloche qui pend à la porte, pour réjouir les Dieux, qui, suivant les idées des Japonois, prennent un plaisir extrême au son des instrumens de Musique; après quoi l'on se retire, pour aller passer le reste du jour en promenades, en jeux & en festins. L'opinion commune est que les jours de Fête sont institués pour se récréer & se délasser du travail; on les choisit pour les visites, les festins & les noces; & souvent les personnes publiques n'en prennent point d'autres pour leurs audiences.

Fêtes du Sinto.

Toutes les Fêtes du Sinto ont leurs jours fixes. Chaque mois en a trois, qui reviennent constamment le premier jour, le quinziéme & le dernier (7). Cinq autres sont réparties dans

Fêtes annuelles.

(7) La premiere est plutôt un jour de complimens,

le cours de l'année, & fixées à certains jours, qui passent pour les plus malheureux, parce qu'ils sont impairs, & qui en ont pris leurs noms. 1°. Songuatz, ou le premier jour de l'an (8). 2°. Sanguatz-Sannitz, le troisiéme jour du troisiéme mois. 3°. Goguatz-Gonitz, le cinquiéme jour du cinquiéme mois. 4°. Sitfiguatz-Fanuka, le

que de dévotion. Les Japonois se levent de grand matin, & vont de maison en maison, rendre visite à leurs Supérieurs, à leurs Amis & à leurs Parens. Le reste du jour se passe en promenade & en amusemens. Dans la seconde Fête, on donne presque tout le temps à la visite des Dieux. La troisiéme est assez négligée des Sectateurs du Sinto.

(8) Le Songuatz est célebré avec toute la solemnité possible. Il se passe en visites mutuelles, pour se complimenter sur l'heureux commencement de l'année; à manger, à boire, à visiter les Temples. Tout le monde se leve fort matin, met ses plus beaux habits, & va chez ses Patrons, ses Amis & ses Parens, à qui l'on fait, avec une profonde révérence, le Mitto, c'est à-dire, un compliment convenable au temps. On leur donne une boëte, qui contient deux ou trois éventails, & un morceau de chair d'Awabi, ou de l'*Auris maurina*, séche & attachée aux éventails, avec le nom de celui qui fait le présent, écrit sur la boëte, afin que la personne, à qui on le fait, reconnoisse d'où il lui vient, si dans son absence on le laissoit à sa porte. Ce morceau de chair est destiné à leur rappeller la frugalité & la pauvreté de leurs Ancêtres, qui ne vivoient presque que de la chair de ce coquillage. Chez les personnes de qualité, où il se fait un très grand nombre de visites, un Officier de la Maison se tient dans une Salle basse, pour recevoir les complimens & les présens, & pour écrire les noms de ceux qui sont venus. Ces visites ne durent, que trois jours; mais on continue de se réjouir pendant tout le mois. *Kæmpfer*, *p.* 25.

DESCRIPT. DU JAPON.

septiéme jour du septiéme mois. 5°. Kugatz-Kunitz, le neuviéme jour du neuviéme mois. Ces grandes Fêtes annuelles sont moins des Institutions Religieuses, que Politiques; & comme elles sont moins consacrées au culte des Dieux qu'au plaisir, elles sont célébrées par tous les Japonois, sans distinction de Secte. Kæmpfer fait l'Histoire de leur origine, & le récit de leur célébration.

Fêtes de Tensio-Dai-Dsin.

Le sixiéme jour de la neuviéme Lune est particuliérement consacré au grand Protecteur de l'Empire, Tensio-Dai-Dsin. On le célébre dans toutes les villes & dans tous les villages, par des réjouissances publiques, par des processions & des spectacles. Ce Dieu avoit plusieurs freres, dont quelques-uns ont aussi leur culte; & les Marchands solemnisent surtout la Fête d'Iebisu, l'un d'entr'eux, qui, s'étant attiré la disgrace de son aîné, fut relégué dans une Isle déserte. Il est regardé comme le Neptune du Japon, sur une tradition populaire, qu'il pouvoit vivre jusqu'à trois jours dans l'eau. Les Pêcheurs & les Mariniers l'ont choisi, par la même raison, pour leur Protecteur. On le représente assis sur un rocher, tenant une ligne d'une main,

Fête d'Iebisu, Neptune du Japon.

& de l'autre un poiſſon, nommé Tai, qui lui eſt particuliérement conſacré. Ce poiſſon, qui eſt très rare, reſſemble à la carpe : il eſt agréablement bigarré de rouge & de bleu, & les Japonois lui donnent le premier rang entre les poiſſons. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Marchands ont trois autres Patrons, entre les Dieux du Pays ; l'un nommé Dai-Koſu, qui, par-tout où il frappe de ſon marteau, fait ſortir les choſes dont a beſoin. On le repréſente aſſis ſur une balle de riz, ſon marteau à la main droite, & près de lui un ſac, pour y mettre ce qu'il veut faire ſortir de la terre. Le ſecond, qui ſe nomme Toſſi-Koku, eſt invoqué au commencement de l'année, pour obtenir le ſuccès de toutes ſortes d'entrepriſes. On le repréſente debout, vêtu d'une grande robbe à larges manches, avec une longue barbe, un front d'une prodigieuſe largeur, de grandes oreilles, & un évantail à la main. Le troiſiéme eſt révéré ſous le nom de Fotey. Sa figure n'a de ſingulier qu'un gros ventre. On lui demande de la ſanté, des richeſſes & des enfans. Les Japonois ont un Dieu de la Médecine, un Dieu des Enfers, ou des Renards, & quantité de Saints ou de Patrons des Marchands.

DESCRIPT. DU JAPON. Héros, dont ils célébrent auſſi les Fêtes. Celui qu'ils nomment Suwa, & qui eſt honoré particuliérement par les Chaſſeurs, reçoit des honneurs ſolemnels, le neuviéme de chaque mois. Kæmpfer s'étend beaucoup ſur les Matſuris, c'eſt-à-dire ſur les proceſſions & les ſpectacles, qui ſe font, à l'honneur de Suwa, dans la ville de Nangaſaki, dont il eſt le Protecteur particulier (9).

PÉLERINAGES DU JAPON. Il ne s'attache pas moins à décrire les Pélerinages, qui ſont un des principaux objets de la piété des Japonois. Un zélé Sectateur du Sinto ne va point à d'autres Temples que ceux de ſes propres Dieux : mais la plûpart ne prennent, pour régle, que leur inclination ou leur commodité. Le premier Pélerinage eſt celui d'Iſje, ou Ixo. Le ſecond eſt aux trente trois Temples de Quamwia, qui ſont dans l'étendue de l'Empire. Le troiſiéme, à quelques Temples des principaux Sins, Camis ou Foroques, & des plus renommés par leurs miracles; tels que Nikotira, c'eſt-à-dire le Temple de la ſplendeur du Soleil, dans la Province d'Osju, ou quelques Temples de Fatzonan, &

(9) Tome II, pages 145 & ſuivantes, après la deſcription de cette Ville.

du fameux Législateur Jakusi. Mais Kæmpfer se borne à la description du Pélerinage d'Ixo.

DESCRIPT. DU JAPON.

Le fameux Temple, qu'on visite dans la Province de ce nom, est dédié à Tensio-Dai-Dsin, qui nâquit dans cette Province. On le nomme Dai-Singu, c'est-à-dire, Temple du grand Dieu. Il est bâti dans une grande Plaine, & n'a rien de respectable que son antiquité. C'est un mauvais édifice de bois, couvert d'un toît de chaume assez plat. On apporte une extrême attention à le conserver dans son premier état, comme une image de l'ancienne simplicité. Il n'offre, dans l'intérieur, qu'un grand miroir de métal, & du papier découpé autour des murailles. Près de cent petites Chapelles, bâties à l'honneur des Dieux inférieurs, environnent le Mia; la plûpart si basses, qu'on a peine à s'y tenir debout. Elles ont toutes un Canusi pour Gardien. Quantité d'Officiers du Temple, qui se qualifient de Messagers des Dieux, habitent aux environs, & tiennent des logemens prêts pour les Pélerins. Assez proche est un gros Bourg, qui porte le même nom que le Temple, & dont presque tous les Habitans sont Hôteliers, Imprimeurs,

Description du Pélerinage d'Isje.

DESCRIPT. DU JAPON.

Faiſeurs de papiers & de cabinets, Relieurs, Menuiſiers, & Artiſans de tous les métiers qui peuvent entrer dans le Commerce permis ſi près du Temple.

Les vrais Dévots font ce Pélerinage une fois l'an; & perſonne ne ſe diſpenſe de le faire, du moins une fois, dans le cours de ſa vie. On eſt même perſuadé qu'un Japonois, qui aime ſa Patrie, doit rendre ce devoir de reſpect & de reconnoiſſance à Tenſio-Dai-Dſin, ſinon en qualité de Dieu & d'Eſprit tutelaire de la Nation, du moins comme à ſon Fondateur & ſon premier Pere. Ses vrais Adorateurs croyent qu'il y a pluſieurs graces attachées à ce Pélerinage, telles que l'abſolution des péchés, l'aſſurance d'un état heureux après la mort, la ſanté, les richeſſes, les dignités, une poſtérité nombreuſe; enfin toutes les bénédictions de cette vie & de l'autre. Les Canuſis donnent, à chaque Pélerin, un Acte autentique de la rémiſſion de ſes péchés. Ceux à qui leur âge, leurs infirmités, ou les devoirs de leurs emplois, ne permettent point d'aller au Temple, reçoivent chez eux ces abſolutions, qui leur ſont envoyées pour un certain prix; & cette rétri-

bution fait une partie considérable du revenu des Temples & de leurs Ministres.

DESCRIPT. DU JAPON.

Le Pélerinage d'Ixo se fait dans tous les temps de l'année ; mais le plus grand concours est aux mois de Mars & d'Avril, saison charmante au Japon. On y voit des personnes de toutes sortes d'état, à l'exception des plus puissans Princes, qui le font rarement en personne. Ils imitent l'Empereur séculier. Ce Prince se contente d'y envoyer tous les ans une Ambassade, dans le même temps qu'il en fait partir une autre pour le Dairi, qui est dispensé de tous les Pélerinages, par la supériorité de son rang & par la sainteté de sa personne. On trouve toutes sortes de commodités pour le Voyage ; car chacun a la liberté de le faire à pied, en litiere, ou à cheval, & même avec une suite convenable à sa qualité. Les plus pauvres portent leur lit sur leur dos, c'est-à-dire une natte de paille roulée. Ils ont un bâton à la main, & une écuelle de bois pendue à leur ceinture. Ils tendent leur chapeau comme les pauvres de l'Europe, pour demander l'aumône. Lorsqu'un Pélerin quitte sa Maison pour se mettre en marche, on attache, à sa por-

Tems du Pélerinage.

L'Empereur & les Princes s'en dispensent.

Comment les Pauvres le font.

Il y

DESCRIPT. DU JAPON.

te, une corde entortillée d'un morceau de papier bleu, pour avertir ceux qui ont contracté quelque impureté légale, de ne point entrer. Les Pélerins, pendant leur Voyage, doivent s'abstenir eux-mêmes d'approcher d'aucune femme, sans en excepter la leur. En arrivant au terme, ils se rendent chez le Canusi auquel ils sont adressés, ou qu'ils connoissent déja. Ils se prosternent devant lui, jusqu'à toucher la terre du front. Après les avoir instruits, il les mene lui-même devant le Temple, où ils s'étendent de toute leur longueur, le ventre & le visage contre terre. Dans cette posture, ils font leur priere au Dieu; & ceux qui ne sont pas assez riches pour se loger dans une Hôtellerie, retournent chez le Canusi, qui les reçoit avec une charité apparente, mais qui ne risque rien à se fier à leur reconnoissance, parce que dans l'ardeur de leur dévotion, ils lui donnent jusqu'au fruit de leur quête. Avant que de partir, ils reçoivent avec respect l'acte d'absolution, renfermé dans une boëte, sur laquelle sont écrits les noms du Temple & celui du Canusi. Cet acte se nomme *Offawai*. On a déja remarqué qu'ils se l'attachent au front, sous le bord de leur chapeau, pour le

Offawai, ou Acte d'absolution qu'ils reçoivent.

tenir à couvert de la pluie ; & qu'ils mettent, du côté opposé, une autre boëte, ou une poignée de paille, à peu près du même poids. Ils le regardent comme une *Relique* si précieuse, qu'après l'expiration du terme de ses effets, qui est toujours la fin de l'année, ils le placent dans leur plus bel appartement. Quelques-uns le mettent sous un petit toît, au dessus des portes de leur Maison. Les Canusis du Temple d'Ixo font vendre, au premier jour de l'an, dans toutes les villes de l'Empire, un prodigieux nombre de ces Offawais, avec les Almanacs nouveaux qui se composent par l'ordre du Dairi. Ceux qui en achetent une fois, sont assurés que tous les ans, on leur présentera trois choses : une quittance du Canusi, un nouvel Offawai, & un Almanac de l'année (10).

Cette Religion n'a ni d'Hermites, ni de Monasteres.

On a remarqué, en parlant du Dairi, qu'il est le Chef suprême de l'ancienne Religion, & qu'elle n'a pas proprement de Prêtres, puisqu'elle n'en a pas d'autres que ce Prince & toute sa Cour, qui ne font d'ailleurs aucune fonction Ecclesiastique, & que les Ca-

(10) Kæmpfer, Tome II, pages 42 & précédentes. Il joint, à ce récit, une Relation Japonoise de l'état présent des Temples d'Isje ou d'Ixo.

DESCRIPT. DU JAPON. Leur Fondateur & leur institution.

nusis, dont l'Office se réduit à la garde des Temples. Mais elle a fort anciennement un Ordre Religieux d'Hermites, qui se nomment Jammabos, c'est-à-dire Soldats de Montagne ; & qui, suivant leur nom & leurs Régles, sont obligés de combattre pour le service des Camis, & pour la conservation de leur culte. Ils font profession de mener une vie très dure, voyageant sans cesse dans les Montagnes saintes, vivant de racines pendant ces voyages, & se baignant dans l'eau froide, au cœur même de l'Hyver. On attribue leur institution à Gienno-Gioſſa, dont on ne connoît point la naissance (11), & qui passa toute sa vie à parcourir les déserts, où il découvrit des nouvelles routes pour la commodité des Voyageurs. Les Jammabos sont divisés en deux Congrégations, sous les noms de Tosanfas & de Fonsanfas, dont la principale différence consiste dans celle d'un Pélerinage particulier, qu'ils sont obligés de faire tous les ans. Les uns ont pour terme une montagne fort haute, nommée Fikoosan, dans la Province de Bugen. Les autres vont au tombeau de

(11) Kæmpfer dit qu'il vivoit il y a près d'onze cens ans.

leur Fondateur, dans la Province de Joſtſijno, ſur une autre montagne, qui n'eſt pas moins difficile, & qui ſe nomme Omine. A leur retour, les uns & les autres ſont obligés d'aller rendre viſite à leur Général, qui réſide à Meaco. Ils lui font préſent d'une partie de leur quête, pour laquelle ils reçoivent un nouveau titre de diſtinction, & le droit de faire quelque changement honorable à leur habit. Ils ſont vêtus comme les Séculiers, avec quelques ornemens qu'ils y ajoutent, & qui ſont réglés par les Statuts de l'Ordre. Leur cimeterre, qu'ils portent attaché à leur ceinture, du côté gauche, eſt un peu plus court que les cimeterres communs, & le fourreau en eſt plat. Ils ont, à la main, un petit bâton du Dieu Diſſo, avec un pommeau de cuivre où tiennent quatre anneaux du même métal, qui leur ſervent à faire du bruit pendant leurs prieres. A leur ceinture pend une grande coquille, tournée en trompe, unie, blanche, avec des lignes & des taches rouges, qui ſe trouve ſur la Côte d'Array, & qui leur ſert en effet de trompette ou de cor, pour demander l'aumône aux Voyageurs qu'ils rencontrent. Ils ont, autour du cou, une

Leur habit & leurs ornemens.

DESCRIPT. DU JAPON.

sorte d'écharpe, terminée par des franges, qui fait connoître, par sa longueur & par la disposition des franges, les titres qu'ils ont reçus de leurs Supérieurs. Il y en a peu qui portent un bonnet particulier : mais leurs sandales sont faites de paille entrelassée, ou des tiges de la fleur de Tarate, plante à laquelle ils attachent une haute opinion de sainteté. L'usage de cette chaussure est réservé, surtout, pour leurs Pélerinages aux deux saintes montagnes. Ils ont sur le dos, un sac, dans lequel ils mettent leurs livres, leur argent & leur linge. Jamais ils ne sont sans une espece de chapelet, de grains raboteux, sur lequel ils récitent leurs prieres ; mais comme l'invention en est plus nouvelle que l'institution de l'Ordre, on n'en trouve aucune trace dans les statuts. Enfin, ils ont un gros bâton, dont l'unique usage est de les soutenir dans leur marche. Les plus distingués se font couper les cheveux fort courts, derriere la tête. Les autres leur laissent toute leur longueur, & se contentent de les relever en les attachant. Plusieurs néanmoins se les rasent tout-à-fait. Ils sont mariés, & leurs enfans suivent le genre de vie de leurs peres. On ne manque point de

rencontrer quelques Jammabos, autour des plus célebres Mias. Ils demandent l'aumône avec leur trompe, ou d'une voix forte, au nom du Dieu qu'on y adore. Leurs enfans, qu'ils élevent dans cette profession vagabonde, sont fort incommodes aux Voyageurs. Ils vont les attendre sur le penchant des collines, & dans les passages étroits, où il est difficile de refuser quelque libéralité à leurs instances.

Comment ils demandent l'aumône, eux & leurs enfans.

On trouve sur les grands chemins du Japon, d'autres Mandians, qui marchent ordinairement quatre à quatre, vêtus de toile blanche, comme on l'est à la Cour du Dairi. Les deux premiers vont d'un pas lent & grave, mais d'un air résolu. Lorsqu'ils entrent dans un village, ou qu'ils voient approcher quelque Voyageur, ils s'arrêtent, pour disposer une grande civiere qu'ils portent avec eux, garnie de branches de sapin & de papier blanc découpé, sur laquelle ils mettent une espece de cloche de matiere legere, ou un chaudron, ou quelque autre machine qui fait allusion à de vieilles fables. Le troisiéme, portant à la main un bâton de commandement orné d'une touffe de papier blanc, marche, ou plutôt, danse devant la civiere,

Mandians d'une autre espece.

DESCRIPT. DU JAPON. & chante à voix basse une chanson sur le même sujet ; tandis que le quatriéme demande l'aumône aux Passans, ou de porte en porte. D'autres, qui vont aussi par petites troupes & vêtus de blanc, ne demandent pas l'aumône, mais avancent toujours, en chantant & jouant de la guitarre ou d'une espece de violon, & reçoivent ce qu'on leur offre volontairement. D'autres encore vont nuds dans le plus grand froid, en vertu d'un vœu par lequel ils se proposent d'obtenir quelque grace de leur Dieu. Ils menent une vie fort pauvre, ne reçoivent rien des Passans, vont seuls, & courent presque toujours, apparemment pour résister mieux au froid. Enfin, les grands chemins de l'Empire offrent une Secte particuliere de Mandians, qui comprend les deux Sexes, & qui ont tous la tête rasée. Les filles sont sous la protection de certaines Religieuses de Meaco & de Kamakura, auxquelles cette dépendance les oblige de payer un tribut annuel, du profit de leurs quêtes. Plusieurs font aussi des offrandes au Temple de Khumano, dans la Province d'Isje, qui est leur principale demeure & le centre de leur Ordre. Kæmpfer les représente comme les plus

Autre espece.

Agréables Mandiantes.

belles perſonnes du Japon. Une fille née de Parens pauvres, & qui n'a que la beauté pour partage, embraſſe d'autant plus volontiers ce genre de vie, qu'elle eſt ſûre de n'y manquer de rien : mais ſouvent la Religion ſert de voile à ces belles Pélerines, pour couvrir la plus honteuſe débauche. C'eſt la reſſource commune de toutes les filles des Jammabos; & la plûpart de ces Hermites Montagnards prennent leurs femmes dans cet Ordre. Elles demeurent deux ou trois enſemble, & chaque jour elles font une courſe de quelques milles. Lorſqu'elles apperçoivent un Voyageur de diſtinction, elles s'approchent de lui en chantant; & s'il leur fait quelque aumône, elles ne font pas difficulté de l'accompagner auſſi long-temps qu'il le deſire, pour ſervir à ſon amuſement. Comme leur état les oblige d'avoir la tête raſée, elles cachent cette difformité par une petite coeffe noire, qui n'aide pas peu à relever les agrémens de leur viſage. Kæmpfer a déja peint leur propreté dans ſon Journal. Elles ont, dit-il, des mitaines aux mains; &, ſur la tête, un grand chapeau, qui les garantit de l'ardeur du Soleil & des injures de l'air. Avec une contenance & des manieres

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

séduisantes, elles ont une apparence de modestie ; quoiqu'elles ayent la gorge fort découverte.

Naissance de deux Sectes du Sinto, les Juitz & les Riobus.

L'ancienne Religion s'étoit soutenue dans cette simplicité, depuis l'origine de la Monarchie, lorsque l'Idolâtrie étrangere vint diviser les esprits, par un Schisme qui produisit deux Sectes, entre lesquelles le Sinto est aujourd'hui partagé. L'une, nommée Juitz, comprend les véritables Orthodoxes, qui n'ont pas voulu souffrir le moindre changement dans la Doctrine de leurs Ancêtres. L'autre est celle des Riobus, espece de *Syncrétistes*, qui entreprirent de concilier les deux Partis, en imaginant que l'ame d'Amida, le plus célebre des Fotoques, s'étoit jointe & confondue avec celle de Tensio-Dai-Dsin. Cette Secte l'emporte par le nombre. Elle a même trouvé quelque faveur à la Cour du Dairi. Enfin ses progrès sont tels, qu'à l'approche de la mort, presque tous les Japonois implorent les Idolés étrangeres, & demandent que les funérailles se fassent avec les cérémonies du Budso. Cependant les Camis ont encore de zélés Partisans, entre lesquels il paroît qu'on peut mettre diverses Confrairies : les unes Ecclésiastiques, d'autres mixtes,

Deux Confrairies d'Aveugles.

DESCRIPT. DU JAPON.

& surtout deux Sociétés d'Aveugles, qui font deux Corps nombreux dans l'État. Kæmpfer rapporte leur origine, d'après les Historiens du Japon. Un jeune Prince, nommé Semnimar, fils d'un Dairi, se fit aimer d'une Princesse du sang Impérial; mais leur bonheur ne fut pas de longue durée. La Princesse mourut, & Semnimar perdit la vûe, à force de pleurer. Pour se consoler de cette double infortune, il prit enfin la résolution d'instituer une Confrairie, où l'on ne reçût que des Aveugles. Il en dressa les Statuts, il en obtint la confirmation de l'Empereur, son Pere; & pendant plusieurs siécles, cette Société fut très florissante, sous le nom de Bussets-Sato, ou d'Aveugles-Bussers. Mais elle n'est aujourd'hui composée que de Gens d'Eglise, dont les Régles & les mœurs ne diffèrent pas beaucoup de celles des Jammabos. Sa décadence est venue de l'institution d'une autre Société d'Aveugles, pour laquelle plusieurs Grands de l'Empire, qui avoient perdu la vûe, se déclarerent avec d'autant plus de zéle, que sa naissance eut quelque chose de noble & de militaire. L'Empire étoit partagé en deux factions principales. L'Empereur Feki avoit pour lui

Les Bussets-Sato, & leur origine.

Les Feki;

DESCRIPT. DU JAPON.

Hiſtoire de leur Fondateur.

la premiere ; & le Cubosama, nommé Gendz, étoit à la tête de la seconde. Chacune prit le nom de son Chef ; & ces divisions remplirent long-temps le Japon de sang & d'horreurs. Après une longue variété de succès, les Gendzis prirent l'ascendant, par la bonne conduite de Joritomo, devenu Cubosama, qui gagna une bataille décisive, où l'Empereur fut tué. Ce malheureux Monarque avoit un Général d'une bravoure & d'une force, qu'on croyoit surnaturelles. Son nom étoit Kakekigo. Il s'étoit sauvé avec les débris de l'armée vaincue ; mais il fut pris ensuite par les troupes victorieuses. Joritomo l'estimoit. Il voulut se l'attacher par ses offres. Ce brave Guerrier lui répondit. » J'ai été fidéle Serviteur » d'un bon Maître ; il est mort ; per» sonne ne se vantera jamais que j'aie » eu pour lui la même fidélité & la » même affection. J'avoue que je vous » dois la vie ; mais mon malheur est » tel que je ne puis tourner les yeux » sur vous, sans me sentir le desir de » vous ôter la vie, pour vanger mon » Maître. La fortune me réduit à ne » pouvoir vous marquer la reconnois» sance que je dois à vos offres, qu'en » m'arrachant ces deux yeux qui m'ex-

» citent à votre perte (12). En achevant cette réponse, il s'arracha les yeux, les mit sur une assiette, & les offrit à Joritomo. Un mêlange d'horreur & d'admiration lui ayant fait accorder aussi-tôt la liberté, il se retira dans la Province de Fiunga, où il institua la Société d'Aveugles qui porte le nom de Feki, & qui s'est extrêmement étendue. Elle est composée d'Aveugles, de toutes sortes de rangs & de professions. Comme ils sont tous Séculiers, leur principale distinction est de se faire raser la tête comme les Bussets, ou les Aveugles Ecclésiastiques. Dans la maniere de se vêtir, ils different peu du commun des Japonois, quoiqu'entr'eux les rangs & les dignités soient marqués par certaines différences. Les plus pauvres ne reçoivent point d'aumônes. Ils s'entretiennent honnêtement par l'exercice de divers métiers, qui s'accordent avec leur infortune. Plusieurs cultivent heureusement la Musique. On les employe, dans les Cours des Princes & des Grands de l'Empire, aux Solemnités, & aux Fêtes publiques, telles que les processions & les mariages (13). Ils

DESCRIPT. DU JAPON.

Singularités des aveugles Fekis.

(12) Tome II, p. 57.

(13) On ne cesse point de s'attacher ici à Kæmpfer. Le nouvel Historien

DESCRIPT. DU JAPON.

sont dispersés dans tout l'Empire; mais leur Général réside à Meaco. On lui donne le nom d'Osiokf; & le Dairi lui fait une pension annuelle de quatre mille trois cens taels, pour son entretien. Il gouverne la Société, à la tête d'un Conseil de dix Anciens, qui a le pouvoir de vie & de mort; avec cette restriction, néanmoins, que pour l'exécution d'un Criminel, la Sentence doit être approuvée & l'ordre expédié par le Président de la Justice Impériale. C'est le Conseil de Dix, qui nomme les Officiers inférieurs qui résident dans les Provinces. Les Supérieurs Provinciaux portent le titre de Ken-

Leur Gouvernement.

Il s'étend dans les Provinces.

du Japon ajoute au même récit, plusieurs traits agréables, qui relevent beaucoup la Société des Fekis: mais il ne fait pas connoître de quelle source il les tire. » Ils font, dit-il, » leur principale occupa» tion de l'étude. Il s'ap» pliquent surtout à l'Hi» stoire, à la Poësie, & à » la Musique. Ils sont re» çus, chez tous les Grands, » en qualité de Savans & » de beaux-Esprits. En ef» fet, les Annales de l'Em» pire, l'Histoire des grands » hommes, les anciens ti» tres des Familles, ne » sont pas des monumens » plus sûrs, que la mé» moire de ces illustres » Aveugles, qui se com» muniquent les uns aux » autres. Leurs connois» sances forment une Tra» dition Historique, con» tre laquelle personne ne » s'avise de s'inscrire en » faux. Ils ont des Aca» démies, où ils prennent » des grades. Ils s'y exer» cent, non seulement à » cultiver leur mémoire, » mais encore à mettre en » Vers ce qu'ils savent, à » mettre en Chant les plus » beaux traits de l'Histoi» re, & à leur donner tous » les agrémens de la Poë» sie & de la Musique. *Tome I, page 334.*

gios; & chaque Kengio a ses Kotos ou ses Conseillers, qui gouvernent eux-mêmes des Districts particuliers, & qui sont distingués du commun des Aveugles, par la largeur de leurs culottes. Kæmpfer vit à Nangasaki un Kengio & deux Kotos, dont l'autorité s'étendoit sur tous les Aveugles de la ville & du pays d'alentour. Il leur attribue une singuliere espece d'émulation. Ils sont obligés, dit-il, d'acquérir, de cinq en cinq ans, un nouveau *Quan*, c'est à-dire, un titre plus considérable, qui leur est conferé par le Kengio. Ces titres coûtent depuis vingt jusqu'à cinquante taels. S'ils négligent de s'avancer, ou si la somme leur manque, ils tombent dans un rang inférieur à celui qu'ils occupoient (14).

Emulation singuliere pour les rangs.

Passons au culte des Idoles étrangeres, qui sont venues disputer, aux Camis, les adorations des Japonois. Budso, ou Budsod, nom qu'on donne à cette Idolâtrie, signifie proprement *Voie* des Idoles étrangeres, ou maniere de les honorer. Quelques Auteurs prétendent qu'elles ne sont pas en effet les premieres Idoles que les Japonois ayent reçu des Etrangers, & que, dès

Budso, seconde Religion du Japon.

Anciennes Idoles.

(14) Kæmpfer, Tome II, pages 59 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

la fondation de l'Empire, il s'en étoit introduit quelques autres dans le Khumano. On ne ſçait pas trop non plus, obſerve le nouvel Hiſtorien (15), ce qu'il faut penſer d'une Idole nommée *Denix*, ou *Cogi*, à laquelle il trouve, dit-il, dans de bons Mémoires, que les Japonois donnoient alors le premier rang parmi leurs Dieux. » Cependant il paroît que c'étoit moins » une Divinité particuliere qu'un Symbole, ſous lequel on a voulu repréſenter un ſeul Dieu en trois Perſonnes. On lui donne trois têtes, & » quarante mains, pour exprimer, » dit-on, la Trinité des Perſonnes, & » l'univerſalité d'opérations. D'autres » ne reconnoiſſent, dans cette figure, » qu'un Myſtere Philoſophique : ils » expliquent les trois têtes, du Soleil, » de la Lune & des Elémens ; le corps, » de la matiere premiere ; & les quarante mains, des qualités céleſtes, » & élémentaires par le moyen deſquelles la matiere premiere prend » toutes ſortes de formes. « Peut-être auſſi Denix étoit-il le même qu'Amida, qu'on repréſente ſous diverſes figures.

Reſſemblance de la nouvelle Idolâtrie des Japonois avec la Religion commune des Indes.

Quelque jugement qu'on en doive

(15) *Voi ſupra*, page 326.

porter,

porter, il y a tant de ressemblance entre la nouvelle Religion Japonoise, & celle des Bramines, qui est l'ancienne Religion d'Egypte, & qui regne aujourd'hui dans toutes les Parties de l'Asie, qu'on peut se persuader raisonnablement, à l'exemple de Kæmpfer, que le *Siaca*, ou *Xaca*, des Chinois (16) & des Japonois, est le Budha des Banians de l'Inde; le Badhum des Ceylamois; le Sommona-Kodom des Siamois; le Sommona-Rhutama des Peguans, &c; en un mot, que cette Secte s'est répandue, comme le Figuier d'Inde, qui se multiplie de lui-même, en formant de nouvelles racines de l'extrêmité de ses branches (17).

(16) Les Chinois l'appellent aussi Fo, d'où vient Foïque. Il n'est pas nommé autrement dans l'Article de la Chine.

(17) Kæmpfer apporte plusieurs raisons, qui donnent une parfaite vraisemblance à cette conjecture. Il remarque particuliérement qu'il y a environ vingt-trois siécles que Cambisés détruisit la Religion des Egyptiens, tua leur Apis, ou leur Vache sacrée, & massacra ou exila leurs Prêtres: or, si l'on considere que les Siamois comptent leur Sancarad, ou leur Epoque Ecclésiastique, depuis la mort de Xaca, & que leur année 2253 ou 2254, revient à l'année 1690, de l'Ere Chrétienne, on trouvera que cette Epoque s'accorde avec le temps de l'invasion de l'Egypte, par Cambisés. Si l'on suppose donc que des Prêtres de Memphis, sous la conduite d'un de leurs principaux Chefs, se soient réfugiés dans les Indes, qu'ils y ayent prêché leur Religion, & que la réputation du nouvel Apôtre lui ait fait donner les noms de Budha, de

DISCRIPT. DU JAPON. On renvoie diverses explications précédentes.

On sera dispensé par conséquent de s'arrêter à l'explication de ses principes, sur lesquels on s'est assez étendu dans les Descriptions de la Chine, de Siam & de l'Indoustan. Quelques différences, qu'il faut attribuer à celle des Usages, des Caracteres & des Langues, n'autoriseroient point d'ennuieuses répétitions (18).

Ce que les Japonois racontent de Xaca, Auteur du Budso.

Il suffira de remarquer, suivant Kæmpfer, que les Histoires Japonoises font naître Siaka, ou Xaca, dans la Province de Magatta, au pays de Tensik, nom sous lequel ils comprennent l'Isle de Ceylan, les Côtes de Malabar & de Coromandel; & même, en général, tout le Midi de l'Asie. Ils le font naître la vingt-sixiéme année

Xaca, &c, qui signifient grand Saint, cette supposition n'aura rien que de fort probable. D'ailleurs le même Voyageur observe que Xaca est représenté avec des cheveux frisés, & qu'il est certain qu'aucun Noir de l'Asie ne les a de cette figure. *Kæmpfer, Tome I, pages 60 & précédentes.*

(18) Le nouvel Historien ne laisse pas d'attester plusieurs anciens Missionnaires, dont les uns font naître Xaca mille vingt-six ans avant Jesus Christ, & d'autres rapportent, après les Docteurs du Budso, qu'ils avoient consultés, qu'il est né d'une Reine de Delhi, dans l'Indoustan; quoique en même temps ces Docteurs ajoutassent qu'il est le Dieu de la Nature, & que tout nom figuratif, ce qui est sans commencement. *Voïez ci-devant, pages 340 & 346.* Mais de telles contradictions ne paroissent pas propres à faire prévaloir le témoignage de ces Missionnaires, sur l'opinion à laquelle on croit pouvoir ici s'attacher.

du regne de Soowo, Empereur de la Chine; ce qui revient, suivant le calcul de quelques Auteurs, à 1209 ans, avant la naissance de Jesus-Christ; & suivant d'autres, à 1207. En supposant que l'Auteur de la Religion des Siamois fût le même, il ne seroit pas né, suivant leur maniere de compter, plus de 542 ans avant Jesus-Christ. Il employa une partie de sa vie dans la solitude, à pénétrer les plus profonds secrets de la Religion; ensuite, étant sorti de sa retraite, suivi d'une infinité de Disciples, il passa le reste de ses jours, à répandre sa doctrine. Après avoir vêcu soixante-douze ans (19), il laissa ses principes par écrit à deux de ses plus illustres Disciples, Annan & Kasja, qu'on place, par cette raison, sur les mêmes Autels que leur Maître, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Ils en composerent un Livre, qui fut nommé *Fokekio*, ou *Livre des belles Fleurs*. On l'appelle aussi par excellence Kio, le *Livre*; & c'est comme la Bible de toutes les Nations Orientales, situées au delà du Gange. Xaca parloit souvent d'un Prophète plus an-

Son principal Livre, nommé Fokekio.

(19) On lit, dans Kæmpfer, quatre cens cinquante ans avant Jesus-Christ. C'est apparemment une faute d'impression; car on devroit lire mille cent quarante, suivant son propre calcul.

DESCRIPT. DU JAPON.

cien que lui, & qui avoit fait son séjour dans le Royaume de Bengale, où les Indiens ont placé leurs Champs-Elisés. Les Chinois le nomment Omito, & les Japonois Amida. Cette préférence que Xaca sembloit lui donner lui-même, lui attire les plus grands honneurs au Japon. Il a même une Secte fort étendue, qui lui est spécialement dévouée, & dans laquelle on fait profession de croire, que, de quelques crimes qu'on soit coupable, on est assuré du salut, si l'on meurt en l'invoquant, parce qu'il a fait une très rude pénitence pour expier les péchés des hommes. Aussi les Japonois l'invoquent-ils continuellement. Il est adoré sous différentes formes, la plûpart mystérieuses; c'est-à-dire, fondées sur des fables.

Amida, Divinité fort distinguée.

Comment & quand le Budso fut introduit au Japon.

Suivant les Japonois, le premier qui prêcha cette Religion, passa de-là au Japon (20), où il obtint la permission de bâtir un Temple, qui porte encore son ancien nom de Fakubasi, c'est-à-dire, Temple du Cheval blanc, parce que le Kio y fut porté par un cheval de cette couleur. Pendant quelques siécles, la doctrine de Xaca fit des progrès fort lents; mais, vers l'an

(20) Vers l'an de Jesus-Christ, soixante-trois.

DESCRIPT. DU JAPON.

518 de l'Ere Chrétienne, un autre Saint, nommé Darma, ſon trente-troiſiéme Succeſſeur, fit jetter des fondemens ſolides au Budſo, dans le vaſte Empire de la Chine, d'où il ſe répandit dans le Fakkuſai; c'étoit le nom qu'on donnoit alors à la preſqu'Iſle de Corée, & qui n'eſt à préſent que celui d'une de ſes trois Provinces. Ce fut là que le premier Buds, ou la premiere Idole de Xaca, fut élevé, l'an 543 de Jeſus Chriſt. Le Japon, dont les Habitans étoient alors partagés entre leur Religion primitive, & quelques Doctrines Philoſophiques qui leur étoient venues de la Chine, ne réſiſterent pas plus long-temps. Ils reçurent le Budſo, ſept ans après ſon introduction dans la Corée, ſous le regne de l'Empereur Kimmai, qui ferma les yeux ſur ſes progrès (21).

Grand attrait du Budſo pour les Japonois.

L'attrait le plus ſéduiſant de cette Religion, pour un Peuple du caractere des Japonois, eſt l'immortalité qu'elle promet à la vertu, dans une plus heureuſe vie. De-là, pour emprunter les termes de leur nouvel Hiſtorien, ces ſcènes tragiques d'une infinité de perſonnes de tout âge & de tout Sexe, qui courent à la mort de ſang froid

(21) Kæmpfer, Tome II, pages 69 & 70.

DESCRIPT. DU JAPON.

& même avec joie, dans l'opinion que le sacrifice de leur vie est agréable à leurs Dieux, & qu'ils seront admis au bonheur, sans aucune épreuve. Rien n'est plus commun que de voir le long des Côtes de la mer, des Barques remplies de ces Fanatiques, qui se précipitent dans l'eau, chargés de pierres, ou qui perçant leurs Barques, se laissent insensiblement submerger, en chantant les louanges du Dieu Canon, dont ils placent le Paradis au fond des flots. Une multitude infinie de Spectateurs les suit des yeux, éleve leur courage jusqu'au Ciel, & veut recevoir leur bénédiction avant qu'ils disparoissent. Les Sectateurs d'Amida s'enferment & se font murer dans des cavernes, dont l'espace leur suffit à peine pour y demeurer assis, & où ils ne peuvent respirer que par un tuiau, qu'on a soin de leur ménager. Là, ils se laissent tranquillement mourir de faim, dans l'espérance qu'Amida lui-même viendra recevoir leurs ames. D'autres montent sur des pointes de rochers extrêmement élevés, au dessous desquels il se trouve des Mines de souffre, dont il sort quelquefois des flammes, & ne cessent point d'invoquer leurs Dieux, en les priant d'accepter

A quel excès de Fanatisme il les porte.

l'offre de leur vie, jusqu'à ce qu'ils voyent la flamme, qui commence à s'élever. Alors ils la prennent pour une marque que leur sacrifice est accepté; & fermant les yeux, ils se jettent, la tête la premiere, au fond de l'abîme. D'autres se font écraser sous les roues des chariots sur lesquels on porte en procession leurs Idoles, & se laissent fouler aux piés, ou étouffer dans la presse de ceux qui visitent les Temples. Comme on ne voit rien d'approchant dans la Religion du Sinto, il n'est pas surprenant qu'elle ait été fort obscurcie par des idées si conformes au caractere héroïque de ses anciens Sectateurs. La mémoire de ces Martyrs imaginaires est en vénération, parmi ceux qui adorent les mêmes Dieux. On leur érige quelquefois des Temples ou des Chapelles, & ces honneurs sont un nouvel aiguillon pour leurs admirateurs. Ce n'est pas sans préparation qu'on se livre à la mort. Une personne qui a pris la résolution de quitter cette vie, pour en obtenir une meilleure, passe plusieurs jours sans dormir; & ceux de ses Amis, à qui elle communique son dessein, ne l'abandonnent plus. Le Martyr futur ne les entretient que du mépris du Monde.

Préparations de ceux qui se disposent à la Mort.

DESCRIPT. DU JAPON.

Quelquefois même il fait des discours publics, sur le sujet dont il est rempli. Tous ceux qui le rencontrent lui font des présens. Enfin, le jour du sacrifice, il assemble ses Parens, ses Amis, & ceux que ses exhortations ont engagés à suivre son exemple. Il excite ses imitateurs à la persévérance. Un festin termine ces préparatifs, & l'on ne sort de table que pour prendre le chemin de la mort. Ceux qui vont se précipiter dans l'eau se munissent d'une faulx, pour couper les herbes, ou pour écarter d'autres obstacles, qu'ils craignent de rencontrer sur leur passage.

Esprit de pénitence qui régne dans le Budso.

Tous les Japonois ne poussent pas si loin le Fanatisme; mais l'esprit de pénitence est assez commun dans la Religion du Budso. Un grand nombre de ces Idolâtres commencent le jour, dans les plus rigoureux froids de l'hyver, par se faire verser, sur la tête & sur tout le corps, jusqu'à deux cens cruches d'eau glacée, sans qu'on remarque en eux le moindre frémissement. D'autres entreprennent de longs Pélerinages, marchant nuds piés par des chemins fort rudes, sur des pointes de cailloux, à travers les ronces & les épines, la tête découverte, bra-

vant les ardeurs du Soleil, la pluie, le froid, grimpant au sommet des rochers les plus escarpés, courant avec une vîtesse inconcevable dans des lieux où les Daims & les Chamois passeroient avec moins de hardiesse, & marquant, à ceux qui les suivent, le chemin par les traces de leur sang. Quelques-uns font vœu d'invoquer leurs Dieux des milliers de fois par jour, prosternés contre terre, frappant chaque fois le pavé de leur front, qui en demeure écorché. Le Pélerinage que certains Bonzes, nommés Xamabagis, Disciples de Xaca, font de temps en temps, & que leurs plus zélés Sectateurs entreprennent à leur exemple, peint si bien les emportemens de leur superstition, qu'il mérite d'être rapporté dans toutes ses circonstances, d'après le nouvel Historien du Japon, qui les a recueillies de plusieurs Mémoires dont il garantit la sûreté. DESCRIPT. DU JAPON.

Environ deux cens Pélerins s'assemblent, tous les ans, dans la ville de Nara, qui est à huit lieues de Meaco. Ils se mettent en marche au jour marqué. Le voyage qu'ils ont à faire est de soixante-quinze lieues; & les chemins qu'ils choisissent, par les bois & les déserts, sont si difficiles, qu'à peine Récit d'un Pélerinage fort étrange.

DESCRIPT. DU JAPON.

ne en peuvent-ils faire une par jour. D'ailleurs, ils vont pieds nuds, & chacun porte sa provision de riz pour tout le voyage. A la vérité, ce fardeau n'est pas considérable, parce qu'on ne mange que le matin & le soir, & qu'à chaque fois on ne prend qu'autant de riz grillé qu'il en peut tenir dans le creux de la main, avec trois verres d'eau. Les huit premiers jours, on n'en trouve pas une goutte, & chacun doit porter sa provision pour ce temps; mais comme elle manque ou qu'elle s'altere bientôt, plusieurs en tombent malades. Lorsqu'ils ne peuvent plus marcher, on les abandonne sans pitié, & la plûpart périssent miserablement.

A huit lieues de Nara, on commence à monter: mais il faut prendre des guides. Certains Bonzes, nommés Genguis, qui se rendent exprès dans une bourgade, nommée Ozino, sont employés à cette fonction. Ils conduisent les Pélerins, l'espace de huit autres lieues, jusqu'au Bourg d'Ozaba, où ils les remettent à d'autres Bonzes, connus sous le nom de Goguis, qui sont les Directeurs de ce Pélerinage. Ces deux especes de Bonzes menent une vie extrêmement pénitente. On

ignore dans quels lieux ils se retirent. L'idée qu'on a conçue de ces hommes extraordinaires, leur figure, qui a quelque chose d'affreux, leur air & leur regard farouche, leur ton de voix, leur démarche, l'agilité avec laquelle ils courent sur le panchant des rochers bordés de précipices, inspirent une véritable horreur, qui fait frémir les plus intrépides. On ajoute que ces Conducteurs ont de fréquens entretiens avec les Démons. Enfin tout ce qu'on en raconte les feroit plutôt regarder comme des Esprits infernaux, que comme des hommes. Ils passent néanmoins pour les confidens de Xaca, & pour des Saints d'un Ordre distingué.

DESCRIPT. DU JAPON.

L'autorité qu'ils prennent sur les Pélerins ne peut être conçue que par ses effets. Ils commencent par les avertir d'observer exactement le jeûne, le silence, & toutes les régles établies; après quoi, pour la moindre faute, ils prennent le Coupable, ils le suspendent par les mains au premier arbre, & l'y laissent exposé au plus affreux desespoir. Dans cette situation, un Malheureux, à qui la force manque bientôt pour se soutenir, tombe, & roule de précipice en précipice. Les

DESCRIPT. DU JAPON.

Spectateurs n'osent pousser la moindre plainte. Un fils qui pleureroit son pere, un pere qui donneroit le moindre signe de compassion pour son fils, recevroit le même traitement.

Vers la moitié du chemin, on arrive dans un champ où les Bonzes font asseoir tous les Pélerins, les mains en croix, & la bouche collée sur leurs genoux. C'est la posture ordinaire des Japonois pendant leurs prieres. Il faut demeurer dans cette posture, l'espace de vingt-quatre heures. De grands coups de bâton puniroient le moindre mouvement. Tout ce temps est destiné à faire l'examen de sa conscience, pour se disposer à la confession de tous les péchés où l'on est tombé depuis le dernier Pélerinage. Après cette préparation, toute la troupe se remet en marche. En approchant avec de nouvelles peines, on découvre un cercle de hautes montagnes, assez proches les unes des autres, au milieu desquelles s'éleve un rocher escarpé, qui semble se perdre dans les nues. Au sommet de ce rocher, qui est le terme du Pélerinage, les Guoguis ont dressé une machine, par laquelle ils font sortir une longue barre de fer, qui soutient un balance fort large. Ils placent les Pé-

lerins, l'un après l'autre, dans un des plats de la balance, en mettant, dans l'autre, un contrepoids pour l'équilibre. Ils pouſſent enſuite la barre en dehors; & le Pélerin ſe trouve ſuſpendu au-deſſus d'un profond abîme. Tous les autres ſont aſſis ſur la croupe des montagnes d'alentour, d'où ils peuvent voir ce Malheureux pénitent, qui doit déclarer, à haute voix, tous ſes péchés. Si les Bonzes croient s'appercevoir qu'il ne s'explique pas nettement, ou qu'il cherche à déguiſer ſes fautes, ils ſecouent la barre, & ce mouvement le fait tomber dans un précipice, dont la ſeule vûe eſt capable de troubler ſa vûe & ſa raiſon. Auſſitôt que l'un a fini, un autre prend ſa place. Lorſqu'ils ont tous paſſé par une ſi dangereuſe épreuve, ils ſont conduits dans un Temple de Xaca, où la Statue de ce Dieu eſt en or maſſif, & d'une grandeur extraordinaire; environnée de pluſieurs petites Idoles, dont le nombre augmente chaque année. Ils y rendent leurs adorations à Xaca. Enſuite, ils employent vingt-cinq jours à faire diverſes Stations autour des montagnes. Delà, prenant congé de leurs Directeurs, auxquels chacun donne la valeur de quatre écus, ils ſe rendent

DESCRIPT. DU JAPON.

ensemble dans un autre Temple, qui est le terme de leurs dévotions. Ils n'en sortent que pour faire éclater leur joye par une fête commune; & chacun prend alors le chemin qui lui convient, pour se retirer.

Pratiques qui paroissent prises de la Religion Romaine.

Le même Historien observe que les Sacrifices sont à-peu-près les mêmes dans les deux Religions, c'est-à-dire, qu'ils se réduisent à brûler des parfums sur une table élevée en forme d'Autel, & placée vis-à-vis les Idoles. On allume aussi des bougies, qui sont, dit-il, une espece de Sacrifice. A l'occasion d'une Idole nommée Quenonoa, à qui l'on s'adresse, pour obtenir sa médiation auprès des Dieux, & de certains Esprits d'un Ordre inférieur, que les Japonois regardent comme les Ministres des grandes Divinités, il admire la ressemblance d'un grand nombre de leurs pratiques avec celle de l'Eglise Romaine. Il en remarque dix principales, qu'on prendroit pour autant de Traditions Chrétiennes, si l'on pouvoit expliquer comment elles sont parvenues au Japon (22).

(22) 1°. Le Signe de la Croix, comme on l'a déja observé, mais en Croix de Saint André, qu'ils font assez souvent sur eux, principalement le matin, en se levant. Quand on leur en a demandé la raison, ils ont répondu que c'étoit pour chasser le Dé-

La Hierarchie du Budſo differe très peu de celle de l'Egliſe Catholique. Les Bonzes, qui ſont les Prêtres de cette Religion, ont un Grand Pontife, nommé Xaco (23), dont le pouvoir s'étend juſques ſur l'autre vie. Non-ſeulement il peut abréger les peines du Purgatoire, mais on lui attribue même le pouvoir de tirer les ames de l'Enfer, & de les placer dans le Paradis, ſans qu'elles ſoient obligées de paſſer par de nouvelles métamorphoſes. D'ailleurs toutes les Sectes du Budſo lui ſont ſoumiſes. On ne peut

DESCRIPT. DU JAPON. Bonzes & Hierachie du Budſo.

mon. Le Roi de Satſuma, qui reçut Saint François Xavier, portoit une Croix dans ſon Ecuſſon, ce qui eſt aſſez ſurprenant dans un pays où la Croix eſt le plus honteux ſupplice. 2°. Un Chapelet compoſé de cent quatre-vingt grains, paſſés dans un fil, qu'on laiſſe dans ſa longueur. Kæmpfer, qui a fait graver celui du Sinto, lui donne la même figure qu'aux nôtres. 3°. L'uſage de ſonner une cloche à certaines heures du jour, comme nous faiſons pour l'*Angelus*. Ils ſe mettent alors à genoux, en invoquant le Dieu qu'ils honorent le plus. 4°. Les pélerinages, qui ont pour but, dans les deux Religions, d'obtenir le pardon des péchés & la rémiſſion de la peine. 5°. Les Proceſſions, où l'on porte les Images des Dieux & leurs Reliques. 6°. Les vœux & les prieres publiques, pour fléchir le Ciel dans les grandes calamités. 7°. Le droit d'aſyle, dont les Temples jouiſſent. 8°. Des eſpeces de Canoniſations, qu'il ne faut pas confondre avec les Apotheoſes. 9°. L'ordre hierarchique, établi dans la Religion des Fotoques. 10°. Les lampes & les bougies allumées devant les Idoles. *Ubi ſuprà*, pages 371 & ſuivantes.

(23) Apparemment parce qu'il eſt Vicaire du grand Xaca.

DESCRIPT. DU JAPON.

en former de nouvelles, sans son approbation. C'est lui qui décide sur le sens des Livres de Xaca, & tout le cérémonial de cette Religion est de son ressort. Il érige des Temples, il décerne un culte aux Saints & aux Martyrs des Sectes de sa dépendance. Il consacre les Tundes, qui sont comme les Evêques du Budso. A la vérité l'Empereur Cubosama s'est attribué le droit de conférer cette Dignité, à laquelle il y a de grands revenus attachés; mais le Xaco confirme la nomination du Prince, consacre les Tundes, & leur accorde le pouvoir de dispenser dans les cas ordinaires. Ces Prélats Japonois peuvent appliquer, aux Vivans & aux Morts, les mérites des Dieux & des Saints, pouvoir qu'ils ne communiquent aux Prêtres, qu'avec de grandes restrictions. La plûpart sont, en même temps, Supérieurs des Monasteres de Bonzes, avec lesquels ils vivent en Communauté; car, suivant la remarque du même Historien, tout le Clergé du Budso est régulier, & peut être regardé comme un Ordre Religieux, divisé en plusieurs Congrégations, qui reconnoissent le même Général. Il est divisé en plusieurs Sectes, que leur dépendance d'un même Chef

n'empêche pas de se haïr mutuellement. On ne les distingue que par la couleur de leurs habits ; car la forme en est presque la même, & ressemble assez à celle de nos Moines. Ils ont tous, les cheveux & la barbe rasés, & jamais ils ne se couvrent la tête. On croit qu'ils ne mangent, ni chair, ni poisson frais. Ils donnent une partie du jour à la priere, & chantent à deux chœurs. Quelques-uns se levent à minuit, pour leurs exercices de piété. Ils gardent un profond silence devant les Séculiers, & leur visage respire la modestie & la pénitence. On en distingue quatre principales Sectes, qui ont leurs Monasteres dans les lieux habités, & qui sont répandues dans le commerce du Monde. La plûpart des autres ne fréquentent que les bois & les déserts. Quoique la différence de leurs opinions fasse regner entr'eux une guerre ouverte, cette animosité ne se communique point à leurs Sectateurs ; & la diversité de croyance ne trouble jamais le repos des familles. En général le Peuple est infatué de la sainteté des Bonzes, & juge favorablement de ce qu'il respecte. L'austerité de leurs dehors, le crédit qu'on leur suppose auprès des Dieux, le soin

DESCRIPT. DU JAPON.

Jusqu'où va l'aveuglement des Japonois pour les Bonzes.

DESCRIPT. DU JAPON.

qu'ils ont d'attirer dans leur Corps de jeunes gens d'une naissance illustre, soutiennent leur réputation contre toutes sortes d'attaques. Il n'y a pas de Prince au Japon, qui ne se trouve honoré d'avoir un fils Bonze. De-là cette aveugle confiance, pour tout ce qui sort de leur bouche & de leurs mains. Ils font un débit prodigieux de certaines robbes de papier, dont tous leurs Sectateurs veulent mourir revêtus. Ils distribuent des pains bénis, d'une vertu proportionnée à leur prix. Ils vendent jusqu'au mérite de leurs bonnes œuvres, en se réservant le principal. Ils donnent, aux plus intéressés, des Lettres de Change, payables dans l'autre Monde. Leurs Monasteres sont des gouffres, où la moitié des biens de l'Etat va s'abîmer. Une de leurs occupations est de prêcher. Le Docteur, revêtu d'habits magnifiques, monte sur une Estrade, couverte ordinairement des plus riches tapis de la Chine. Il a devant lui une table, sur laquelle est le Foquekio. Il ouvre ce saint Livre, il en lit quelques lignes, dont il donne une explication aussi obscure que le Texte. Ensuite, il tombe sur la Morale ou sur les dernieres fins de l'homme; mais il conclut

toujours que le plus sûr moyen d'obtenir la faveur des Dieux, est d'orner leurs Temples, & de faire de grandes libéralités à ses Ministres.

Leurs Temples se nomment Tiras. Idée qu'on en donne.

Les Temples des Fotoques portent le nom de Tiras. La plûpart sont beaucoup plus grands, plus élevés, plus riches, & mieux ornés que ceux des Camis. Il n'y a point de Province, qui n'en ait quelques-uns d'une beauté surprenante. Rien n'approche surtout de la magnificence de leurs toîrs, qui sont dorés, ou revêtus du plus beau vernis. Dans les Villes & les grandes Bourgades, ils sont situés ordinairement sur le terrain le plus élevé. Ceux de la Campagne se présentent, au sommet, ou sur le penchant des montagnes & des collines. Ils ont tous (24) une vûe charmante, une source, ou un petit ruisseau d'une eau très claire, un bois, & de belles promenades. Ils sont construits du meilleur bois de cedre & de sapin, environnés de colonnes, ornés de statues & de figures en reliefs. L'Autel, qui s'éleve au centre, offre une ou plusieurs Idoles d'or, d'argent, ou de bois doré; & vis-à-vis, on voit toujours un grand Candelabre, cou-

(24) *Voyez*, ci-dessus, la Description de ceux de Méaco, dans le Journal de Kæmpfer.

DESCRIPT. DU JAPON.

vert de bougies allumées, qui répandent une odeur agréable. Quoique, pour le spirituel, les Bonzes & les Temples du Budso dépendent du Grand-Pontife, qui fait sa résidence à Meaco, sous l'autorité du Dairi, ils sont, pour tout le reste, comme ceux du Sinto, sous la Jurisdiction immédiate de deux Officiers, nommés par l'Empereur Cubosama. Ces deux Surintendans de l'ancienne & de la nouvelle Religion jouissent d'une considération fort distinguée, à la Cour de Jedo. Les Jugemens de leur Tribunal sont sans appel; mais, pour l'exécution des Sentences de mort, ils doivent obtenir l'agrément des Supérieurs Ecclésiastiques.

Religieuses du Budso.

La Religion du Budso a comme l'ancienne, des Filles récluses, qui sont chargées de l'éducation des jeunes personnes de leur Sexe. Elles se nomment Biconis, ou Bicunis, quoique la plûpart des Relations leur donnent le nom de Bonzies. Dans plusieurs Provinces, on voit des Monasteres des deux Sexes, qui se touchent; & des Temples, où les Bonzes & les Bicunis chantent les louanges de leurs Dieux à deux chœurs. Les Bicunis sont aussi partagées en plusieurs Congréga-

tions ; ou plutôt chaque Secte de Bonzes a ſes Biconis. Leur habillement reſſemble beaucoup à celui de nos Religieuſes, & ne differe entr'elles, que par la couleur. Elles s'occupent à faire les robbes de papier & les autres bagatelles, dont les Bonzes amuſent la crédulité du Peuple.

Ses Fêtes.

On remarque du Budſo, comme de l'ancienne Religion, qu'il a laiſſé dégénérer ſes Fêtes en ſpectacles (25), quoiqu'elles y conſervent une apparence plus religieuſe. Une des plus ſolemnelles eſt celle du quinziéme jour de la ſeptiéme Lune, qui porte le nom de Fête de l'Homme. Elle commence par une proceſſion, où paroiſſent d'abord quinze ou vingt Chars de triomphe, tirés chacun par trente, ou quarante hommes, & remplis de machines ſymboliques. Des troupes d'enfans, richement vêtus, accompagnent les machines, & jouent de toutes ſortes d'inſtrumens. Ceux qui ont fait la dépenſe des ornemens, ou qui ont préſidé à l'invention, ſuivent en bel ordre. D'autres Chars ſuccédent en plus grand nombre, ornés de peintures ex-

Fête de l'Homme.

(25) Le goût des Japonois pour la Comédie & des Scènes de Théâtre, ſe déclare dans tout ce qu'ils font. Voyez, ci-deſſus, le § des Sciences.

DESCRIPT. DU JAPON.

quiſes, chargés de repréſentations des plus beaux Monumens de l'Antiquité, avec un cortege de gens armés de toutes pieces. L'Aſſemblée ſe rend au Temple du Dieu, dont on célébre la Fête. Elle y demeure juſqu'au ſoir, pour en ſortir alors dans le même ordre. L'Idole ſuit la proceſſion, portée ſur un brancard, par des hommes qui ſemblent ſuccomber ſous le poids de la Majeſté Divine. La Maîtreſſe du Dieu paroît enſuite, portée auſſi ſur un brancard. Après quelques tours par la Ville, elle ſe rencontre, comme par hazard, vis-à-vis d'un troiſiéme brancard, où eſt l'épouſe légitime, dont les Porteurs ſe mettent alors à courir de tous côtés, & tâchent d'exprimer, par leur action, le chagrin que la Déeſſe reſſent de voir ſa Rivale. Il ſe communique bientôt à une partie du Peuple, qui fond en larmes. Tout le monde s'approche confuſément du brancard, comme ſi chacun vouloit prendre parti entre le Dieu, ſon Epouſe & ſa Concubine. Enfin l'Aſſemblée ſe ſépare en déſordre; & les Idoles reprennent le chemin du Temple.

Fête du Nofaxion.

Dans une autre Fête, qui ſe célébre à Sacay, pendant la ſixiéme Lune, on choiſit les plus belles & les plus

grandes rues de la Ville ; & toutes les avenues ſont fermées par des barrieres. A l'heure marquée, on voit ſortir, d'une Maiſon de Bonzes, une Idole à cheval, le cimeterre à la main, ſuivie de deux Pages, dont l'un porte ſon arc & ſes fleches, & l'autre un oiſeau de proie. Quantité de gens ſuccédent, à cheval, ou à pied ; quelques-uns, avec une grande ſuite de Livrée, portant quelque choſe à la main, & répétant ſans ceſſe, d'un ton joyeux, *mille ans de plaiſir, mille milliers d'années de joye.* Les Bonzes du Monaſtere, d'où ce cortege eſt parti, viennent enſuite ; & derriere eux, une nombreuſe Nobleſſe à cheval. Une troupe de Sorcieres, dit l'Hiſtorien, vêtues de blanc, ſuit en chantant les louanges de leur Dieu. La marche eſt fermée par un magnifique Norimon, environné de gens armés, & porté par vingt hommes, qui répétent le même cri. Le Norimon eſt vuide ; cependant il reçoit du Peuple les mêmes reſpects que s'il étoit occupé par le Dieu même. On lui fait diverſes ſortes d'offrandes, qui tournent au profit des Bonzes.

DESCRIPT. DU JAPON.

Une troiſiéme Fête, qui ſe célebre dans le cours de la ſeconde Lune, paroît peu mériter le nom de Solemnité

Fête bizarre & ſanglante.

DESCRIPT. DU JAPON.

religieuse. Des Cavaliers bien montés & bien armés, se rendent sur une espece d'esplanade. Chacun porte, sur son dos, la figure du Dieu, dont il suit la Secte. En arrivant, ils forment divers escadrons. C'est le prélude d'un combat sanglant, qui commence à coups de pierres; mais dans lequel on employe bientôt les fleches, les lances, & le sabre. On se traite alors avec toute la fureur de la haine. Aussi n'est-ce que le rendez-vous de tous ceux qui ont quelque querelle à vuider. Chacun se vange sous le masque de la Religion, & sous les auspices des Dieux. Le champ de bataille demeure couvert de morts & de blessés, sans que la Justice ait droit de rechercher les motifs de cette violence. On juge qu'une Fête si singuliere a été instituée, pour décider, par les armes, la préséance entre les Dieux du même Ordre.

Mariages, & divorces.

Kæmpfer ne nous apprend point en quoi consistent les engagemens du Mariage, & quelles en sont les Cérémonies (26). Mais il paroît que les inclinations

(26) On les trouve dans les Ambassades mémorables de la Compagnie Hollandoise. Mais l'Auteur se contredit en quelques endroits. Cependant on ne doit pas être ici plus difficile que le nouvel Historien du Japon, qui emprunte de lui ce détail, après avoir fait la même remarque.

» Encore

tions n'y sont guéres consultées. On se marie, au Japon, sans s'être connu.

DES R. PP. DU JAPON.

» Encore que les Japonois ayent auparavant de leurs femmes qu'ils en veulent, il n'y en a qu'une » de légitime & qui mange avec le mari ; toutes » les autres étant obligées » de le servir aussi fes enfans héritent-ils de tous » les biens du Pere, qui » donne aux autres très » peu de chose..... Toutes » choses étant ainsi posées, » on va de grand matin » chez l'un & chez l'autre, qu'on met chacun » dans un carosse, tiré par » des bœufs, ou par des » chevaux ; puis on les » mène hors de la ville, » au son de plusieurs instrumens, sur une colline, ou chacun va par » des chemins différens, » au milieu d'une grande » foule, d'où ils auroient » peine à sortir, si des Archers ne fendoient la » presse. Après le carosse » du Marié, suivent quantité de chariots, chargés » de présens, pour la Mariée, ou plutôt de son » douaire ; & au même» temps qu'elle le reçoit, » elle le donne à ses Parens, en reconnoissance » de la peine qu'ils ont » prise à l'élever. Ainsi un » Pere est riche (*), suivant le nombre de ses » filles, principalement si » elles sont belles ; celles-ci, étant mises à bien » plus haut prix que les » autres.... Un peu avant » que d'arriver à la colline, le Marié sort de son » carosse ; & pendant » qu'il y monte seule, » le Marié avance seul aussi, l'un & l'autre n'étant » accompagnés que de leurs » Parens & de quelques » joueurs d'Instrumens, » qui les accompagnent ; » ce qui se fait par des » montées coupées d'une » barriere, qui sépare en » montant les Mariés de » leurs proches. Au haut » de la colline, tous ces » gens se séparent, & » prennent place, les Parens derriere la Mariée, » & tous les joueurs d'Instrumens derriere le Marié, l'un & l'autre un » peu plus loin. Ces Parens » sont deux à deux, sous un » Parasol porté par des » Valets, pendant que de

(*) Après avoir dit que le mari & la femme ne diffèrent que très peu en biens, en âge & en qualité, il ajoute qu'au Japon, non seulement on ne méprise pas une fille sans bien, mais qu'il est même obligé de leur donner un Douaire.

DESCRIPT. DU JAPON.

Ce ſont les Parens, des deux côtés, qui forment le nœud. A la vérité, cet

» l'autre côté les joueurs » d'Inſtrumens mettent en » pratique tout ce qu'ils » ſavent ; les uns étant aſ- » ſis à terre, & faiſant je » ne ſais quel bruit, ſur » je ne ſais quels Inſtruſ- » temens, qui n'ont rien » de ſemblable aux nôtres. » D'autres frappent, avec » des bâtons, ſur des bou- » les de cuivre, leſquelles » étant creuſes, & pen- » dues à des chaînes, qui » ſont attachées à deux » gros bâtons en travers, » font un certain bruit, » ſur lequel ces gens ſe re- » muent en cadence.

» Entre les Parens des » Mariés & les joueurs » d'Inſtrumens, eſt une » tente fort éclairée. Tout » le dehors eſt couvert de » papier huilé ; mais le » dedans eſt tapiſſé d'une » belle étoffe de ſoie. Sa » figure, qui eſt octogo- » ne, finit inſenſiblement » par ſix pointes, ou py- » ramides, ſoutenues de » quatre piliers. Au mi- » lieu de la tente, eſt un » fort bel Autel, où eſt le » Dieu du Mariage, re- » preſenté avec une tête » de chien, les bras ou- » verts, & un fil de lai- » ton entre les mains. Par » la tête de chien, les Ja- » ponois veulent faire en- » tendre que la fidélité & » la vigilance ſont néceſ- » ſaires dans le mariage ; » comme par le fil de lai- » ton, ils repréſentent l'u- » nion étroite qui doit être » entre les Mariés.... De- » vant l'Idole, il y a un » Prêtre, à la main droite » duquel eſt la Mariée, & » à la gauche le Marié, » chacun deſquels tient en » main une torche arden- » te. La Mariée allume la » ſienne aux lampes, qui » brûlent à l'entour de la » tente ; pendant que le » Prêtre marmotte je ne ſais » quelles paroles... Après, » le Marié allume la ſien- » ne à celle de la Mariée, » & les Aſſiſtans font un » cri de joie, & leur ſou- » haitent toute ſorte de » proſpérité dans la ſuite » de leur mariage, à quoi » le Prêtre ajoute ſa béné- » diction..... Pendant que » les nouveaux Mariés ſont » occupés ſur la colline à » leurs cérémonies ; ceux » qui ſont demeurés à pied » ne le font pas moins ; » les uns à jetter dans le » feu les babioles de la » Mariée, laquelle étoit » encore enfant ; d'autres » à mettre en mille poſtu- » res un rouet, une que- » nouille ; d'autres enfin à » faire la ronde à l'entour » du chariot où eſt l'ar- » gent, qui lui eſt donné

...engagement contrat n'eſt pas gênant, puiſque la liberté de ſe ſéparer eſt égale pour les deux Sexes, & que les hommes peuvent avoir autant de Concubines qu'il leur plaît. Cependant l'adultere eſt puni de mort, dans les femmes; & quelquefois une ſimple liberté leur coûte la vie. Les Japonois ſont peut-être les ſeuls hommes du Monde, qui ayent trouvé l'art de gagner & de ſe conſerver le cœur de leurs femmes, par cette rigueur; car on vante leur attachement & leur fidélité. Les Hiſtoires du Japon en offrent de continuels exemples. On y voit des femmes

Comment les Maris s'aſſurent le cœur de leurs femmes.

» pour ſa dot.... Pour conclure, les Prêtres tuent, » au pied de la colline, » deux bœufs de Siam & » quelques moutons (*), » qu'ils facrifient au Dieu » du Mariage..... On ramene enſuite la Mariée » dans ſon caroſſe, parmi » les cris de joie du Peuple » & l'harmonie des Muſiciens, au logis du Marié, où cependant le feſtin » des gens ſont occupés, » les uns à planter des pa» villons ſur la terraſſe, » & ſur d'autres lieux éle» vés; d'autres à ſe parer » de gairlandes, & à ſe» mer des fleurs dans tous » les endroits de la Mai» ſon. Cette Fête, dont la » dépenſe eſt incroya» ble, dure ordinairement » huit jours.

» L'âge auquel les Ja» ponois marient leurs fil» les eſt quinze ou ſeize » ans, & rarement plûtard. Il arrive même » aſſez ſouvent qu'on les » engage dès le Berceau. *Hiſtoire du Japon, Tome I, pages 395 & précédentes.*

(*) L'Hiſtorien du Japon, remarque qu'il n'y a des moutons, dans ces Iſles, que depuis que les Portugais y en ont porté; & que les bœufs, qu'on nomme les bœufs de Siam, ſont des buffles, naturels au pays. *Tome I, page 394.*

DESCRIPT. DU JAPON.

qui se laissent mourir de faim, dans le chagrin de ne pouvoir trouver d'autre voie pour suivre leurs maris au tombeau. Il est difficile d'accorder ce fond de tendresse, avec l'usage qui permet aux peres & aux meres d'exposer les enfans qu'ils ne sont point en état d'élever. Peut-être croyent-ils faire un acte d'humanité, en délivrant ces innocentes créatures, d'une vie qui leur deviendroit à charge. Les personnes aisées, qui n'ont pas d'enfans, adoptent ceux de leurs Parens & de leurs Amis qui en ont un trop grand nombre.

Exposition des enfans.

Alliances & hérítages.

Dans les Alliances, on ne respecte que le premier degré du sang, sur lequel on ne se relâche jamais. Lorsque les aînés des familles sont parvenus à l'âge viril, les Peres prennent le parti de se retirer; & leur abandonnant la conduite de leurs biens, ils ne s'en réservent que ce qui est nécessaire à leur subsistance, & à l'entretien de leurs autres enfans. Le partage des cadets est modique. Les Filles ne portent à leurs Maris que ce qu'elles ont sur elles.

Trois Ordres des conditions communes.

Il paroît que, dans les conditions communes, on observe les mêmes degrés & les mêmes proportions que parmi la Noblesse, mais sans aucune mar-

que de dépendance, ou de subordination. Les Marchands composent le premier Ordre; les Artisans, le second; & les Laboureurs, le troisiéme: mais un Laboureur n'est guéres distingué des Valets de son Maître; car tous les Japonois, qui possédent des Terres, sont dans l'usage de les faire valoir eux-mêmes. Ainsi tous les Domestiques peuvent être compris dans le troisiéme Ordre; & l'idée, qu'on a donnée de la Police, doit faire juger qu'il comprend même les simples Soldats.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les Funérailles du Japon, auxquelles ce récit conduit assez naturellement, sont plus uniformes qu'on ne doit se l'imaginer de cette multitude de Sectes, & de la variété de leurs opinions. Les Ministres des Temples vont prendre le corps, & le portent en chantant dans leur Cloître, où ils l'enterrent, sans autre rétribution que ce qui leur est offert à titre d'aumône. Mais, avant la mort du Malade, ils ont employé tous leurs soins à se procurer une partie de son bien. A l'égard des personnes de qualité, on nous représente ce qui se pratique à Meaco, où l'on peut croire que la présence du Dairi a fait conserver le plus ancien usage.

Funérailles du Japon.

DESCRIPT. DU JAPON.

Une heure avant que le corps soit transporté, les Amis du Mort se rendent en cérémonie, & magnifiquement vêtus, au lieu de la sépulture, comme pour en prendre possession. A l'heure marquée, le convoi marche dans cet ordre : 1°. Les femmes, parentes ou amies du Mort, vêtues de blanc, & la tête couverte d'un voile de différentes couleurs. Elles sont accompagnées de leurs Suivantes ; & les plus qualifiées sont portées dans leurs Norimons, dont l'appareil ne se sent point d'une cérémonie lugubre. 2°. Les principales personnes de la Ville, qui veulent témoigner leur respect pour la mémoire de leur Supérieur, ou de leur égal, & qui sont parées comme s'ils venoient assister à sa nôce. 3°. Après un assez grand intervalle, le Supérieur des Bonzes de la Secte du Mort, tout couvert de soie & d'or, porté dans un superbe Norimon au milieu d'une troupe de Bonzes, revêtus d'une sorte de surplis, & d'un manteau noir par-dessus. 4°. Un homme seul, en habit cendré ; couleur, qui est de deuil, comme le blanc ; & portant une torche de pin. 5°. Deux cens Bonzes chantant, avec une espece de Rebeau, qui frappe sans cesse sur un bassin. 6°. Plusieurs

autres Officiers, dont chacun porte au bout d'une longue pique, un grand panier de carton, plein de feuilles, ou d'autres fleurs artificielles, qui étant secouées, forment une sorte de pluie: tandis que le peuple, aussi transporté de joie que si ces fleurs tomboient véritablement du Ciel, s'écrie que le Mort est entré dans son Paradis. 7°. Huit jeunes Bonzes, de dix-huit à vingt ans, portant, sous le bras, de grandes baguettes renversées, au bout desquelles on lit, sur de petits drapeaux, le nom du Dieu de la Secte. Ce nom est écrit aussi sur dix lanternes fermées d'une toile fine, & portées par dix autres Bonzes, qui suivent immédiatement, & qui sont précédés de deux petites torches destinées à mettre le feu au bucher. Elles sont portées par un Officier, en habit cendré. 8°. Une troupe de gens, vêtus de la même couleur, & la tête couverte de chapeaux, de figure triangulaire, noués sous le menton. Ces chapeaux sont de cuir noir, & luisant comme l'acier le plus poli. Le nom du Dieu y est écrit en gros caracteres. Il l'est aussi en lettres d'or, sur un grand écriteau de toile fine, porté par un autre homme.

Après ce cortege, le corps paroît,

DESCRIPT. DU JAPON.

dans un Norimon extrêmement orné, soutenu par quatre Porteurs. Il est vêtu de blanc, & dans la posture, où l'on est en priant. Par-dessus ses habits il porte une robbe de papier, où sont écrits des caracteres mystérieux, qui doivent lui faire ouvrir l'entrée du Ciel. Ses enfans sont autour de lui, dans leurs plus riches habillemens; & le plus jeune porte une torche allumée, avec laquelle il doit mettre le feu au bucher. On y arrive. Il est construit dans une fosse, au milieu d'un champ fermé de murailles, qui sont tendues de drap noir, & dans l'enceinte desquelles on entre par deux portes. Aux deux côtés du bucher s'offrent deux tables, dont l'une est chargée de toutes sortes de rafraichissemens, & l'autre d'un grand brasier.

Auli-tôt que le corps est entré dans l'enceinte, les Bonzes le placent, avec le Norimon, au milieu du bucher. Leur Chef s'approche; & recevant la torche allumée du plus jeune des fils du Mort, il tourne trois fois, autour du bucher, en la remuant, comme nos Prêtres remuent l'encensoir. Ensuite, après avoir récité quelques prieres, il la rend à celui des mains duquel il l'a reçue, qui la jette

à l'instant au milieu du bucher. Les deux autres torches, qu'on allume aussitôt, servent à mettre le feu en plusieurs autres endroits du bucher, où l'on jette en même temps de l'huile, des parfums, & d'autres matieres combustibles. Lorsque le corps est consumé, la famille environne la table du brasier, y répand des parfums, & rend à genoux des adorations au Mort, dont on suppose que l'ame est admise au commerce de ses Dieux. On donne ensuite, à chaque Bonze, une rétribution convenable à sa dignité. Les moindres présens sont de la valeur d'un ducat; & les plus considérables d'environ vingt écus. Le lendemain, les Parens & les Amis du Mort vont recueillir ses cendres, & les mettent dans un vase doré, qu'ils couvrent d'un voile fort riche, & qu'ils placent dans l'endroit même où étoit le bucher. Il y demeure sept jours, pendant lesquels les Bonzes y vont faire leurs prieres. Delà, il est porté au lieu qui est destiné pour sa situation fixe, & posé sur une espece de piedestal, où le nom du Mort & celui de sa Secte sont gravés. Sept mois après, on recommence les mêmes cérémonies. Elles se renouvellent au bout de sept années, & quel-

DESCRIPT. DU JAPON.

quefois même de quinze en quinze jours, suivant la dépense que la famille y veut faire ; car les Bonzes sont toujours prêts, lorsque le payement est certain. Ce cérémonial, observe l'Historien, fait connoître que l'idée de la mort n'a rien de lugubre pour les Japonois, & qu'ils la regardent moins comme un mal, que comme un passage qui conduit au bonheur.

Forme & durée du deuil.

Le deuil dure deux ans, pendant lesquels on doit se priver de toute sorte de plaisir : c'est-à-dire, qu'après avoir commencé par prendre part au bonheur du Mort, on pleure ensuite sa perte. La maniere, dont on est vêtu dans cet intervalle, paroît capable d'inspirer la tristesse. Les hommes le font à-peu-près comme les femmes. On porte pour coeffure, dans les deux Sexes, une espece de bandeau quarré, auquel est cousu un grand linge, qui tombe par derriere comme un crêpe. La robbe de dessus est d'une largeur extraordinaire, & se ferme sur l'estomac. Elle doit être tout unie, & sans doublure. La ceinture, qui est fort large & en rezeau, fait ordinairement deux tours ; & tout l'habillement doit être de toile crue. Cette simplicité est accompagnée d'une singuliere modes-

tie. On marche lentement, les yeux baissés, & les mains repliées dans les manches. DESCRIPT. DU JAPON.

L'Historien a recueilli des mêmes Mémoires, que dans une Secte du Japon, où l'on croit que les Ames employent trois ans à se rendre au Paradis de leur Dieu, on suppose aussi que, pendant ce voyage, elles reviennent chaque année dans leur famille; supposition fort ridicule, puisque se retrouvant toujours au point d'où elles sont parties, elles ne pourroient jamais arriver à leur terme. On n'a pas laissé d'établir, pour les recevoir, une Fête, qui se célebre le treiziéme jour de la septiéme Lune. Toutes les Maisons sont fort ornées. Le soir, qui précede la Fête, chaque famille sort de la ville avec beaucoup d'appareil. En arrivant au lieu, où doivent se rendre les Ames, chacun leur fait de grands complimens sur leur retour. On les invite à se reposer. On leur présente des rafraîchissemens, & l'on commence avec elles une conversation assez plaisante, qui ne dure pas moins d'une heure. Ensuite une partie de la famille prend congé d'elles, pour aller préparer tout ce qui est nécessaire dans la Maison. Les autres demeurent quel- Fête du retour des Ames.

DESCRIPT. DU JAPON.

que-temps encore à les entretenir : puis, ils les invitent à venir avec eux. La converſation continue pendant le chemin. Un grand nombre de flambeaux les accompagnent. En entrant dans la ville, ils la trouvent éclairée par des illuminations. L'intérieur des Maiſons n'eſt pas moins éclatant de lumieres, & les tables y ſont magnifiquement ſervies. Les Morts ont leurs couverts, comme les Vivans; & ſuivant le principe des Japonois, qui croyent les Ames formées d'une matiere extrêmement ſubtile, on ne doute pas qu'elles ne ſucent la plus pure ſubſtance de tous les mets, qu'on leur préſente. Après le repas, chacun va rendre viſite aux Ames de ſes Amis & de ſes Voiſins. La nuit ſe paſſe à courir ainſi dans toute la ville, & la Fête dure juſqu'à la fin du jour ſuivant. Alors les Ames, qu'on croit ſuffiſamment délaſſées & rafraîchies, ſont reconduites, avec la même cérémonie, juſqu'au lieu où l'on étoit allé pour les recevoir. Les campagnes ſont encore éclairées cette nuit, afin qu'elles puiſſent retrouver leur chemin; & de peur qu'il n'en ſoit reſté quelques unes dans les Maiſons, & qu'elles n'ayent de l'embarras à rejoindre les autres, on

Comment les Ames ſont congédiées.

jette quantité de pierres sur les toîts, & l'on visite avec soin tous les Appartemens, en donnant, de toutes parts, de grands coups de bâton. La crainte d'être incommodés par les apparitions de ces fâcheux Hôtes, n'a pas peu de part au dernier acte (27).

DESCRIPT. DU JAPON.

Kæmpfer est le seul Voyageur, qui parle avec quelque étendue d'une Secte considérable, qu'il nomme Siuto (28), & qui n'est composée que de Philosophes. Elle reconnoît, pour son Auteur, le célebre Confucius, ou Koosi, dont la mémoire n'est pas moins respectée au Japon qu'à la Chine. Il naquit, suivant Kæmpfer, il y a 2243 ans (29). Moosi, un de ses Disciples, ayant beaucoup contribué à la propagation de sa Doctrine, par la publication d'un Livre, qui en contient les principes, elle se répandit, au Japon, presqu'aussi-tôt que dans sa Patrie. Il paroît qu'elle porta les premieres atteintes à l'ancienne Religion du Pays,

Secte Philosophique du Siuto.

(27) Histoire du Japon, *tom. I supra, pages 389 & suivantes.*

(28) Ce mot signifie voye ou méthode des Philosophes.

(29) A compter, dit-il, depuis la cinquiéme année de l'Ere Japonoise, qui se nomme Genrokf. Il écrivit en 1692. Le Pere Couplet met la naissance de Confucius, cinq cens cinquante & un ans avant Jesus Christ, & cent neuf ans après la formation de l'Empire Japonois.

DESCRIPT. DU JAPON.

& qu'elle fut comme la premiere barriere, qui arrêta l'inondation des nouvelles Sectes venues des Indes. Ses Sectateurs ne renoncerent pas tout d'un coup au culte des Camis; mais ils cesserent de les regarder comme des Dieux, quoiqu'extérieurement ils se conformassent à ce qui étoit établi par les Loix ou par l'usage; ce qu'ils n'avoient jamais fait pour le culte des Fotoques.

Sa Doctrine.

Kæmpfer nous donne une courte exposition de leur Philosophie. Elle se réduit, dit-il, à cinq Articles, qu'ils appellent Dsin, Gi, Re, Tsi, & Sin. Dsin, leur enseigne à mener une vie vertueuse; & de-là vient qu'un homme vertueux est honoré du nom de Dsinja. Gi donne des leçons de justice; & Re en donne de politesse. Tsi établit les maximes d'un bon & sage Gouvernement. Sin traite de la conscience pure & de la droiture du cœur. Cette Secte de Moralistes ne reconnoit point la transmigration des ames. Elle admet une ame du Monde, un esprit universel, une puissance répandue dans l'Univers, qui anime tout, & qui reprend les ames séparées des corps, comme la Mer reçoit toutes les rivieres & toutes les eaux qui s'y jettent. Cette ame du Monde est le réceptacle

commun des ames, d'où elles peuvent sortir pour animer d'autres Créatures. Les Sectateurs du Siuto la confondent avec l'Etre Suprême, & lui attribuent toutes les perfections qui n'appartiennent qu'à Dieu. Ils employent fréquemment le mot de Ten, qui signifie Ciel ou Nature; par exemple, c'est le Ciel, ou la Nature, qu'ils remercient de tous les biens sensibles qu'ils croyent en recevoir. Cependant quelques-uns d'entr'eux, avec lesquels Kæmpfer s'entretint familièrement, reconnoissoient un Etre intellectuel, incorporel, gouverneur & directeur, non pas Auteur, de la Nature (30). Ils prétendent même qu'il est une production de la Nature, engendrée par *In* & *Jo*, c'est-à-dire, le Ciel & la Terre; l'un actif, l'autre passif; l'un principe de génération, l'autre de corruption. C'est de la même maniere, disent-ils encore, que les Puissances naturelles sont des Etres spirituels. Ils croient le Monde éternel. Ils supposent que les hommes & les animaux ont été produits aussi par In & Jo. Comme ils n'admettent aucune des Divinités du pays, ils n'ont, ni Temples, ni forme de culte. Ils se

DESCRIPT. DU JAPON.

Ses Sectateurs n'ont ni Temples ni Culte.

(30) Voyez, ci-dessus, dans la Description de la Chine, les véritables principes de Confucius.

DESCRIPT. DU JAPON.

conforment aux usages généraux de leur Patrie, en célébrant la mémoire de leurs Parens morts; c'est-à-dire, que mettant toutes sortes de viandes sur une table, & faisant brûler des chandelles devant leurs Images, ils se prosternent jusqu'à terre pour leur rendre ce qu'ils doivent aux Loix du sang. Dans cette solemnité, qui s'observe tous les mois ou tous les ans, ils prennent leurs plus beaux habits, après s'être lavés & purifiés l'espace de trois jours, pendant lesquels ils n'approchent point de leurs femmes, & ne touchent à rien d'impur. Les Moralistes ne brûlent point leurs Morts. Ils gardent les corps pendant trois jours, après lesquels ils les mettent dans un cercueil, couchés sur le dos, & la tête élevée. Le cercueil est rempli de parfums, pour en éloigner la corruption; & la sépulture se fait sans cérémonie.

Leur mépris pour la Mort.

Cette Secte croit la mort non-seulement permise, mais glorieuse & louable, lorsqu'elle est nécessaire pour éviter une fin honteuse, ou pour se dérobber à des Ennemis vainqueurs. On soupçonnoit autrefois les Sectateurs du Siuto de favoriser la Religion Chrétienne. Aussi, lorsqu'elle fut extirpée par les supplices, on leur ordonna

d'avoir chez eux une Idole, ou du moins le nom de quelque Divinité du pays, placé dans un lieu honorable de leurs Maisons, avec un vase rempli de fleurs & un encensoir devant cette espece d'Autel. Ils choisissent ordinairement l'Idole de Quanwon, ou celle d'Amida, qu'ils placent derriere leur foyer. On voit, dans leurs Ecoles publiques, le portrait de Confucius. Il n'y a pas long-temps qu'un Empereur Cubosama fit bâtir, dans Jedo, deux Temples à l'honneur de ce Philosophe; & lorsqu'il les visita, pour la premiere fois, il fit, à ceux qui l'accompagnoient, un fort beau discours sur le mérite de ce Chef de la Philosophie Chinoise. Mais ce reste de vénération n'empêche pas que depuis la ruine du Christianisme, le nombre des Partisans du Siuto ne soit fort diminué. La rigueur des Edits impériaux s'est étendue jusqu'à leurs Livres, qu'on ne lit point aujourd'hui sans crainte. Ils faisoient autrefois les délices de tout le monde, les Arts & les Sciences étoient comme le partage de cette Secte, & l'on assure qu'elle comprenoit alors la plus grande partie de la Nation.

Cause de leur diminution.

Trente ans avant l'arrivée de Kæmpfer, au Japon, le Prince de Sisen &

Efforts d'un Prince pour relever cette Secte.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'Inaba, Protecteur du Siuto & des Sçavans, avoit entrepris de faire revivre, dans ſes Etats, cette Philoſophie preſqu'éteinte. Il avoit fondé une Univerſité dans cette vûe ; & les Sçavans, raſſemblés de toutes parts, y trouverent toutes ſortes de faveurs & de privileges. Mais les Bonzes, qui ſe crurent menacés de leur ruine, firent tant de bruit aux deux Cours Impériales, que le Prince de Siſen auroit payé ſon entrepriſe de ſa tête, s'il n'eût pris le parti de renoncer aux affaires, après avoir remis ſes Etats entre les mains de ſon fils. Cette démarche appaiſa ſes Ennemis, & lui procura une vie tranquille. Quoiqu'on ne pût douter que ſon Succeſſeur ne fût dans les mêmes principes, ce jeune Prince ſe conduiſit avec tant de prudence, que du temps de Kæmpfer, il jouiſſoit paiſiblement de ſes Etats, dans une parfaite liberté de penſer (31).

(31) Kæmpfer, Tome II, pages 75 & précédentes.

§ IX.

Histoire Naturelle du Japon.

Climat & Saisons.

LE nouvel Historien s'est attaché avec tant d'exactitude & de fidélité à recueillir toutes les observations de Kæmpfer, que dans un article si curieux on peut prendre indifféremment l'un ou l'autre pour guide. Les Japonois, disent-ils tous deux, vantent beaucoup leur climat. Il doit être effectivement fort sain, puisqu'on y vit très long temps, que les femmes y sont très fécondes (31), & qu'on y est sujet à peu de maladies. Le temps néanmoins y est fort inconstant. En Hyver, l'air est chargé de neige & produit de fortes gelées. En Eté, surtout dans les jours caniculaires, il est d'une chaleur insupportable. Les pluies sont fréquentes pendant toute l'année; mais les plus grandes tombent aux mois de Juin & de Juillet, que cette raison a fait nommer Satsuki, ou les mois d'eau. Cependant la saison des pluies

(31) On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, un village où tous les Habitans étoient fils, petit fils & arrière petits fils d'un seul homme, qui vivoit encore.

DESCRIPT. DU JAPON.

n'a pas, au Japon, cette régularité qu'on observe dans les Contrées plus chaudes des Indes orientales. Le tonnerre & les éclairs y sont fort fréquens.

Qualités de la Mer du Japon.

L'agitation continuelle de la mer qui environne ces Isles, joint au grand nombre d'écueils dont elle est parsemée, en rendent la navigation fort dangereuse. On ne voit, nulle part, tant de ces trompes ou de ces colonnes d'eau, dont on a donné plus d'une fois la description dans ce Recueil. Les Japonois les prennent pour des dragons d'eau, qui ont une longue queue. Aussi les nomment-ils dans leur langue *Tatsmaki*, c'est-à-dire, dragons jaillissans. Les Côtes du Japon ont deux fameux tournans, qui en augmentent le danger. Le premier, nommé Faisaki, est au-dessus de l'Isle d'Amakusa. Il n'est jamais plus redoutable que dans les basses marées; car lorsque la mer est haute, il se trouve de niveau avec la surface des flots, & le moindre vent aide à s'en tirer: mais aussi-tôt qu'elle commence à baisser, on le voit tournoier d'abord avec violence, & puis tomber tout d'un coup jusqu'à la profondeur de quinze brasses, entraînant, avec une extrême rapidité, tout ce qui se rencontre dans

son courant, & le brisant contre les rochers qu'il renferme. Les débris demeurent quelquefois abîmés au fond de l'eau, & quelquefois ils sont rejettés à la distance de plusieurs milles (33). Le second tournant est proche des Côtes de la Province de Kijnokuni. On le nomme Awano Narratto, c'est-à-dire, bruissement d'Awa, parce que cette Province en est voisine. Il se précipite avec tant d'impétuosité autour d'une petite Isle, composée de rochers, que la violence de cette agitation la fait trembler continuellement. Il ne laisse pas d'être le moins dangereux, parce que le bruit, qui se fait entendre de fort loin, excite la défiance & les précautions. Ce terrible écueil est un fond inépuisable d'allusions, pour les Poëtes & les Prédicateurs Japonois (34).

Terroir du Japon.

En général, le terroir du Japon est montagneux, rempli de pierres, & naturellement peu fertile. Mais l'industrie & le travail infatigable des Habitans leur font tirer, des rochers mêmes & des lieux les plus secs, tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. D'ailleurs la mer leur fournit abon-

(33) Kæmpfer, Tom. I, page 162.
(34) *Ibidem.*

DESCRIPT. AU JAPON. Ses Rivieres.

damment du poiſſon, & toutes ſortes de coquillages. L'eau douce ne leur manque pas. Ils ont, de toutes parts, des lacs, des fontaines & des rivieres; quelques-unes ſi rapides, qu'on ne les paſſe point ſans danger, & qu'il n'eſt pas poſſible d'y conſtruire des Ponts. Auſſi la plûpart ont-elles leur ſource ſur des montagnes, d'où elles deſcendent avec d'autant plus d'impétuoſité, qu'elles ſont groſſies par les grandes pluies des mois de Juin & de Juillet. On diſtingue, entre les plus célebres; 1°. Celle d'Uſin, qui eſt large d'un quart de lieue d'Allemagne. Elle tombe du ſommet d'une montagne, avec tant de rapidité, que pour la paſſer à gué, dans les temps mêmes où l'eau monte à peine aux genoux, un Voyageur eſt obligé de faire conduire ſon cheval par cinq hommes robuſtes, qui connoiſſent parfaitement le canal. Les accidens y ſont néanmoins aſſez rares, parce que, ſuivant la Loi du pays, les guides ſont reſponſables de la ſureté des Paſſans. 2°. La riviere d'Omi, qui tire ſon nom de la Province où elle prend ſa ſource, & qui ſe forma dans l'eſpace d'une nuit, 285 ans avant l'Ere Chrétienne. 3°. Celle d'Aska, remarquable par le changement con-

timuel de son lit. Kæmpfer ne nomme aucune riviere du Japon, qui paroisse d'un long cours & fort navigable.

Tremblemens de terre, communs au Japon.

On connoît peu de pays aussi sujets aux tremblemens de terre. Ils y sont si fréquens, que les Habitans s'en alarment peu ; quoiqu'ils soient quelquefois assez violens pour renverser des villes entieres. Le peuple attribue ces violentes secousses à une grosse baleine, qui se remue sous terre. On fait un récit effraiant (35) des desordres qu'elles causerent en 1586, depuis la Province de Sacaja jusqu'à Meaco. La ville de Jedo, résidence des Empereurs Cubosamas, fut presqu'entiérement abimée en 1703 ; & plus de deux cens mille Japonois furent ensévelis sous ses ruines. En 1730, on publia, dans toutes les Nouvelles de l'Europe (36), que Meaco ancienne Capitale de l'Empire, & séjour ordinaire des Dairis, avoit été renversée dans toute son étendue, avec perte d'un million d'Habitans. Kæmpfer

Leurs terribles effets.

(35) Le Pere de Frois, dans une lettre datée de [illegible], dans la Province de Bingitia, le 15 [illegible] 1586, donne le détail de ces [illegible] Japonois. Le même Recueil contient le récit d'un autre accident de la même nature, arrivé dix ans après.

(36) Gazette de France, article de Vienne du premier Novembre 1730.

DESCRIPT. DU JAPON.

nomme quelques parties du Japon, telles que les Isles de Gotto & la petite Isle de Sikubusima, qui n'ont jamais senti la moindre secousse. Tous conviennent du fait, dit-il; mais les uns attribuent cette exception à la faveur d'un Dieu tutelaire; & d'autres, moins superstitieux, prétendent l'expliquer par les principes d'une fort mauvaise Physique. Ils supposent que ces cantons portent immédiatement sur le centre de la terre (37). Le nouvel Historien, rapprochant diverses observations de Kæmpfer, trouve une explication fort naturelle dans le grand nombre de Volcans qu'on voit au Japon. Une petite Isle, voisine de Firando, a brûlé pendant plusieurs siécles. Une autre, vis-à-vis de Satsuma, jette continuellement du feu. Dans la Province de Fingo, sur la cime d'une haute montagne, on voit une large ouverture, qui étoit autrefois la bouche d'un Volcan, quoiqu'il n'en sorte plus rien depuis quelques années. Dans la Province de Chicugen, près d'un lieu nommé Kujanosse, une Mine de charbon, qui s'est enflammée par la négligence des Ouvriers, n'a pas cessé de brûler depuis. La montagne de Fesi, dans le

Volcans.

(37) *Ibid*, page 185.

voisinage

voisinage de Surunga, fameuse par sa hauteur, par sa forme, qui représente celle d'un chapeau, & par la neige dont elle est toujours couverte, exhaloit autrefois des flammes. Elles ont disparu, depuis que le feu a fait une ouverture au côté de la montagne; mais on en voit encore sortir une fumée noire, accompagnée d'une puanteur insupportable. La terre y est chaude, & même brûlante en divers endroits. Il en sort plusieurs sources d'eau chaudes, dont on vante la vertu pour les maux vénériens (38). Le Japon a quantité d'autres Volcans, & diverses sortes d'eaux médecinales. Caron parle de plusieurs sources, qui passent par des Mines de cuivre, de salpêtre, de soufre, de sel, de fer & d'étain. Il en vit une, qui vient d'une Mine d'étain, & qui sort d'une grotte, dont l'entrée a dix pieds d'ouverture. Autant que la vûe peut s'étendre dans l'obscurité, on découvre, autour de cette grotte, des pierres taillées en pointe, comme des dents d'éléphant. L'eau est d'une chaleur temperée. Il vit une au-

Eaux chaudes & minérales.

(38) Mal, qu'on nomme en France mal de Naples, porte au Japon le nom de mal Portugais, parce qu'il n'y étoit pas connu avant l'arrivée des Portugais.

DESCRIPT. DU JAPON.

tre fontaine, qui ne coule ordinairement que deux fois le jour, l'espace d'une heure à chaque fois : mais lorsque le vent souffle de l'Est & qu'il est violent, elle coule à trois ou quatre reprises, dans l'espace de vingt-quatre heures. Enfin, le même Voyageur décrit une autre source, qui a quelque chose encore de plus singulier. Elle sort d'une espece de puits, dont les côtés sont garnis de pierres fort grosses & fort pesantes. Elle ne coule qu'à certaines heures ; mais elle coule avec tant d'abondance & avec un vent si fort, que les pierres en sont ébranlées. La premiere eau sort à la hauteur de trois ou quatre brasses. Sa chaleur surpasse le degré auquel on peut échauffer l'eau commune, & se conserve aussi beaucoup plus long-temps. Le canal, par lequel cette eau passe, est revêtu de fortes pierres ; précaution qu'on a crue nécessaire pour empêcher qu'elle ne brûle la terre : & du grand canal, on en a tiré plusieurs petits, qui conduisent l'eau jusqu'au logement des Malades.

Abondance de soufre.

Cette multitude de Volcans & de bains chauds prouve assez que la terre du Japon renferme beaucoup de soufre. Mais on en a beaucoup d'autres

preuves. Kæmpfer connoiſſoit peu de pays où ce minéral, qui eſt la ſource de tous les métaux, ſoit en plus grande abondance. On en tire ſurtout une ſi prodigieuſe quantité d'une Iſle de la Province de Satſuma, qu'elle en a pris ſon nom. Il n'y a pas plus d'un ſiécle qu'on a la hardieſſe d'y aborder. Elle paſſoit auparavant pour inacceſſible, à cauſe d'une fumée noire & épaiſſe qui en ſort continuellement, & qui préſentoit des monſtres horribles à l'imagination des Peuples voiſins. Perſonne ne doutoit que l'Iſle ne fût habitée par des Eſprits infernaux. Un Particulier, moins timide, demanda la permiſſion d'y entrer. Il choiſit cinquante hommes de la même réſolution, avec leſquels il oſa deſcendre au rivage. Après avoir traverſé quelques bois, il trouva un terrain fort uni, & ſi couvert de ſouffre, que de quelque côté qu'il marchât, il voyoit ſortir une épaiſſe fumée ſous ſes pieds. L'Iſle fut nommée Ivogaſima, c'eſt à-dire, l'Iſle de ſouffre; & depuis cette découverte, elle rapporte chaque année au Prince de Satſuma environ vingt caiſſes d'argent, outre le produit des arbres, qui n'y croiſſent que ſur les Côtes. Le pays de Ximabara, où l'on

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

trouve beaucoup de bains chauds ; pourroit fournir auſſi quantité de ſoufre ; mais une ſuperſtition, qui n'eſt point expliquée dans Kæmpfer, s'oppoſe au travail des Habitans ; ce qui n'empêche pas qu'en général le ſoufre ne ſoit une des principales richeſſes du Japon.

Mines d'or.

Il ſe trouve de l'or dans pluſieurs Provinces de l'Empire. C'eſt une partie conſidérable du revenu Impérial, parce qu'on ne peut ouvrir aucune Mine, ſans la permiſſion de la Cour, qui ſe réſerve les deux tiers du produit. L'or du Japon ſe tire ordinairement par la fonte ; mais on en trouve auſſi dans le ſable, en le lavant ; & le cuivre du pays en contient toujours un peu. Les plus abondantes Mines de ce précieux métal, & celles, dont l'or paſſoit pour le plus pur, ont été longtemps les Mines de Sado, une des Provinces Septentrionales du Nipon. On y recueille encore quantité de poudre d'or, ſur laquelle il ne ſe leve aucun droit pour l'Empereur. Les Mines de Suronga ſont auſſi très eſtimées ; mais les unes & les autres commencent à s'épuiſer. On en a découvert de nouvelles (39), auxquelles il eſt rigoureu-

(39) Dans la Province de Satſuma.

sement défendu de travailler ; dans la vûe apparemment de les réserver pour des nécessités pressantes. Le premier essai a fait reconnoître qu'elles rendent six pour seize. Une Montagne située sur le Golfe d'Okus, dans le District d'Omura, s'étant écroulée dans la mer à la fin du siécle passé, on trouva que le sable du lieu qu'elle avoit occupé, étoit mêlé d'or pur. Malheureusement, on ne put tirer beaucoup d'avantage d'une si riche découverte : un grand tremblement de terre, suivi de marées extraordinaires, couvrit la Mine de bone & d'argile, à la hauteur de plusieurs brasses, & le travail fut abandonné. Dans la Province de Chicungo, une autre Mine, qui donnoit beaucoup d'or, s'est tellement remplie d'eau, qu'il est devenu impossible d'y travailler. On est persuadé néanmoins qu'en faisant une ouverture, dans le rocher qui est à l'entrée, l'eau pourroit s'écouler ; & cette entreprise avoit été formée : mais un orage, survenu dans le moment qu'on alloit commencer le travail, fit juger que la Divinité du lieu ne vouloit pas qu'on déchirât le sein d'une terre qui étoit sous sa protection. De même, un torrent, sorti tout d'un coup d'une

DESCRIPT. DU JAPON. montagne, où l'on alloit ouvrir une Mine d'or, dans l'Isle d'Amakusa, répandit l'épouvante parmi les Habitans, & fit prendre la fuite aux Ouvriers.

Argent. La Province de Bungo a des Mines d'argent. Kattami, lieu situé au Nord du Japon, en a de plus riches encore. On a parlé, dans la Description Géographique, des deux Isles de Ginsima & de Kinsima, & de l'opinion qu'on a de leur richesse. On a déja remarqué aussi que l'argent du Japon passe pour le meilleur du Monde, & qu'autrefois on l'échangeoit, à la Chine, poids pour poids, pour de l'or. Les Japonois ont encore un métal précieux, mais composé, qu'ils nomment Sowa, ou *Saouas*, dont la couleur tire sur le noir, & qui est un mêlange de cuivre & d'or. Il n'est pas particulier au Japon, mais on l'y travaille avec un art, dont on n'approche point dans les autres Contrées de l'Asie; & lorsqu'il est employé, il ne céde rien à l'or pour l'éclat & la couleur.

Sowa, métal précieux.

Cuivre. Après tout, le cuivre est le plus commun des métaux de ces Isles, & suffiroit seul pour les enrichir. On le tire principalement des Provinces de Surunga, d'Alsango, & de Kijnokuni.

Le plus fin & le plus malléable eſt celui de Kijnokuni. Celui d'Alſango eſt ſi groſſier, que pour l'employer facilement, il y faut mêler, ſur ſoixante-dix Catis, trente du précédent. Celui de Surunga eſt non-ſeulement très fin & ſans défauts, mais il eſt chargé de beaucoup d'or; & les Japonois ſéparant ces métaux infiniment mieux aujourd'hui, qu'ils ne faiſoient autrefois, les Rafineurs de la Côte de Coromandel y trouvent moins leur compte. On a vû, dans l'Article du Commerce, ſous quel forme il ſe vend aux Hollandois. L'airain eſt aſſez rare au Japon, & beaucoup plus cher que le cuivre, parce qu'il ne s'y trouve pas de Calamine, & qu'il faut en faire venir du Tunquin, en gâteaux plats, qui ſe vendent fort cher. La Province de Bungo produit un peu d'étain, ſi blanc & ſi fin, qu'il n'eſt guéres inférieur à l'argent; mais les Japonois n'en font preſqu'aucun uſage.

DESCRIPT. DU JAPON.

Airain.

Etain.

On ne trouve du fer que ſur les confins des trois Provinces de Nincaſaka, de Bitsju & de Biſen; mais on l'y trouve en grande abondance. Il eſt affiné dans les mêmes lieux, & ſe vend preſqu'auſſi cher que le cuivre. La plûpart des outils de fer ſont à plus haut

Fer.

DESCRIPT. DU JAPON.

Cherté des uſtenciles de fer.

prix, au Japon, que ceux qui ne ſont que de cuivre, ou même d'airain. Ces deux métaux ne ſervent que pour les uſtenciles, les crochets, les crampons, & d'autres pieces qui entrent dans la conſtruction des Navires & des Edifices. Pour la Cuiſine, les pots ſont d'une compoſition de fer, & de fort peu d'épaiſſeur. Les plus vieux ſont les plus eſtimés, parce qu'il y entre un alliage, dont on a perdu le ſecret. Le charbon de terre ne manque point au Japon. Il ſort en abondance de la Province de Tſikuſen, des environs de Kuganiſſu, & des Provinces Septentrionales.

Sel.

Le ſel commun ſe fait avec l'eau de la mer. On creuſe un grand eſpace de terre, qu'on remplit de ſable fin, ſur lequel on jette de l'eau de mer, qu'on laiſſe ſécher. On recommence la même opération, juſqu'à ce que le ſable paroiſſe aſſez imbibé de ſel. Alors on le ramaſſe; on le met dans une cuve, dont le fond eſt percé en trois endroits; on y jette encore de l'eau de mer, qu'on laiſſe filtrer au travers du ſable; on reçoit cette eau dans de grands vaſes, pour la faire bouillir juſqu'à certaine conſiſtence; & le ſel, qui en ſort, eſt calciné dans de petits pots

de terre, jusqu'à ce qu'il devienne blanc (40). DESCRIPT. DU JAPON.

Le Japon n'a pas d'antimoine ni de sel armoniac. On n'y connoît pas même leurs qualités, ni leurs usages. Le vif-argent & le borax y viennent de la Chine. Kæmpfer y trouva néanmoins deux sortes de borax, qui croissent naturellement, mais si mêlées de parties hétérogènes, que les Japonois ne veulent pas se donner la peine de les séparer. Le mercure sublimé est rare, & d'un prix excessif dans leurs Isles. Ils en font le principal ingrédient d'un eau mercuriale, qu'ils croyent souveraine pour la guérison des ulceres, des cancers & d'autres maux. Le cinnabre naturel se prend intérieurement dans plusieurs Maladies (41); & l'artificiel s'employe dans les couleurs : l'un & l'autre leur vient de la Chine. Le Commerce de cette marchandise est entre les mains de quelques Particuliers, qui jouissent d'un Privilege exclusif. Kæmpfer ne dit rien du plomb; mais Caron assure que le Japon en produit beaucoup.

Antimoine. Sel armoniac. Borax.

Cinnabre.

Plomb.

(40) Kæmpfer, *Ibid*, pages 174 & précédentes.

(41) Le Cinnabre naturel du Japon est d'un rouge charmant. Il s'en trouve de si beau, qu'il se vend beaucoup au delà de son poids en argent. *Kæmpfer*, *page* 179.

DESCRIPT. AU JAPON.

On trouve, dans les montagnes de Tsengaar, situées à l'une des extrémités Septentrionales du Japon, différentes especes d'agathes, dont quelques-unes sont d'une rare beauté, bleuâtres, & fort approchant du saphir. On en tire aussi des cornalines & du jaspe. Les Côtes de Saikokf sont couvertes d'huitres & d'autres coquillages, qui renferment des perles (42). Les plus grosses & les plus belles se trouvent dans une huitre, nommée Akoja, qui ressemble assez aux coquilles de Perse. Elle est à peu près de la largeur de la main, mince, frêle, unie, & luisante au-dehors; un peu raboteuse & inégale en dedans; d'une couleur blanchâtre, aussi éclatante que la nacre ordinaire, & difficile à ouvrir. On ne voit de ces coquilles qu'aux environs de Satsuma, & dans le Golfe d'Omura. Le profit, qui en revient aux Princes de Satsuma, les a portés à défendre qu'elles soient vendues au Marché. Elles sont rares. Kæmpfer s'en procura quelques-unes. On leur attribue, dit-il, une propriété fort extraordinaire: si l'on met quelques-unes des plus grosses dans une boëte, avec un certain

Agathes.

Cornalines.

Jaspe.

Perles.

Perles prolifiques.

(42) Les Japonois n'en connoissoient pas l'usage & le prix, & ne l'ont sçu que des Chinois.

fard du Japon, fait d'une autre ſorte de coquille qui ſe nomme Takaraga, on voit naître, à côté de chacune, une ou deux petites perles, qui ſe détachent d'elles-mêmes, au bout de trois ans; temps auquel on les ſuppoſe parvenues à leur maturité. Marc Paul & d'autres Voyageurs aſſurent qu'on trouve au Japon des perles rouges, de figure ronde. Kæmpfer décrit cette coquille, que les Japonois nomment Awabi : elle eſt d'une ſeule piece, preſqu'ovale, aſſez profonde, ouverte d'un côté, par lequel elle s'attache aux rochers & au fond de la mer, ornée d'un rang de trous, qui deviennent plus grands, à meſure qu'ils s'approchent de ſa plus grande largeur. La ſurface extérieure eſt rude & gluante. Il s'y attache ſouvent des coraux, des plantes de mer, & d'autres coquilles. Elle renferme une excellente nacre brillante, d'où il s'éleve quelquefois des excreſcences de perles blanchâtres, comme dans les coquilles ordinaires de Perſe. Cependant une groſſe maſſe de chair, qui remplit ſa cavité, eſt le principal attrait qui la faſſe rechercher des Pêcheurs. Ils ont des inſtrumens faits exprès, pour la détacher des rochers. Le même Voyageur

DESCRIPT. DU JAPON.

Perles rouges.

DESCRIPT. DU JAPON.

décrit d'autres coquilles moins précieuses.

Naphte.

Dans une riviere de la Province de Jetsingo, on trouve du naphte, de couleur rougeâtre, que les Japonois nomment Tsutsono-Abra, ou terre rouge. Il se tire de quelques endroits, où l'eau est presque dormante; & l'on s'en sert dans les lampes, au lieu d'huile. Les Côtes de Satsuma & des isles de Kiuku offrent souvent de l'ambre gris; mais il s'en trouve encore plus sur celles de Khumano, & des Provinces de Kijnokuni & d'Isje. Kæmpfer raconte qu'on le tire principalement des intestins d'une Baleine, assez commune dans la mer du Japon, & nommée Fiaksiro par les Habitans, c'est-à-dire, Poisson à cent brasses, parce qu'ils supposent que ses intestins ont cette longueur. Il y est mêlé avec les excrémens de l'animal, qui sont comme de la chaux, & presqu'aussi durs qu'une pierre. C'est par leur dureté qu'on juge, s'il s'y trouvera de l'ambre gris. Aussi le nomme-t-on Kusarano-Fu, nom qui signifie excrément de Baleine. Mais ce n'est pas de-là qu'il tire son origine. De quelque maniere qu'il croisse au fond de la mer, ou sur les Côtes, il paroît qu'il sert de nour-

Ambre gris.

Où il se trouve, & comment il se forme.

riture à ces Baleines, & qu'il ne fait que se perfectionner dans leurs entrailles. Avant qu'elles l'aient avallé, ce n'est qu'une substance assez difforme, plate, gluante, semblable à la bouse de vache, & d'une odeur très désagréable. Ceux qui le trouvent dans cet état, flottant sur l'eau, ou jetté sur le rivage, le divisent en petits morceaux, qu'ils pressent, pour lui donner la forme de boule. A mesure qu'il durcit, il devient plus solide & plus pesant. D'autres le mêlent & le pétrissent avec de la farine des cosses de riz, qui en augmente la quantité & releve sa couleur. Il y a d'autres manieres de le falsifier : mais, si l'on en fait brûler un morceau, le mêlange se découvre aussi tôt par la couleur, l'odeur & les autres qualités de la fumée. Les Chinois, pour le mettre à l'épreuve, en raclent un peu dans de l'eau de thé bouillante. S'il est véritable, il se dissout, & se répand avec égalité. Les Japonois n'ont appris que des Chinois & des Hollandois, la valeur de l'ambre gris (43). A l'exemple de la plûpart des Nations Orientales de l'Asie,

DES RITS DU JAPON.

Maniere Chinoise de l'essaier.

(43) Kæmpfer donne une description particuliere de l'Ambre gris dans l'Appendix, à la fin du troisiéme Tome.

DESCRIPT. DU JAPON.

ils lui préféroient l'ambre jaune.

Végétaux des Mers du Japon.

Les mers du Japon produisent une quantité surprenante de plantes marines, d'abrisseaux, de coraux, de pierres singulieres, d'éponges, & de toutes sortes de coquillages, qui égalent en beauté ceux d'Amboine & des Isles Moluques. Mais les Japonois en font peu d'estime; ou si le hazard en fait tomber dans les filets d'un Pêcheur, il les porte au Temple le plus voisin, pour les offrir à Jebis, qui est le Neptune du Japon, comme un tribut de l'Elément auquel cette Divinité préside (44).

Porcelaine.

Un Voyageur, qui avoit fait un long séjour à la Chine, a prétendu qu'il ne se faisoit point de porcelaine au Japon, & que celle, qui se vend parmi nous à ce titre, se faisoit à la Chine pour les Japonois, qui l'y venoient acheter. Il est vrai qu'ils y en achetent beaucoup; mais il ne l'est pas moins, que celle, qui porte le nom du Japon, se fabrique dans le Figen, la plus grande des neuf Provinces de Saikokf ou du Ximo (45); la matiere est une argile blanchâtre, qui se tire en

(44) Le même, Tome I, pages 179 & précédentes.

(45) Voyez, ci dessus, le Journal de Kæmpfer, & la Description géographique du Japon.

abondance des montagnes voisines d'Urisijno & de Suwota, & de quelques autres endroits de la même Province. Quoique cette argile soit naturellement fort nette, elle demande encore d'être paîtrie & bien lavée, pour devenir transparente; & ce travail est si pénible, qu'il fait dire, comme en Proverbe, que les os humains sont un des ingrédiens, dont la porcelaine est composée. On n'a pas d'autres lumieres sur la fabrique de cette précieuse vaisselle. Personne n'ignore que l'ancienne porcelaine du Japon est plus estimée que celle de la Chine, & qu'elle paroît mériter cette préférence; surtout par le blanc de lait qui la distingue. Celle d'aujourd'hui n'est pas de la même beauté; ce qui fait juger que le secret de la préparation s'est perdu. Celle de Saxe, remarque l'Historien moderne, approche beaucoup plus de l'ancienne, & celle de Chantilly encore plus. L'une & l'autre la surpasse même par le gros du dessein, & par la finesse des traits (46).

DESCRIPT. DU JAPON.

Si l'on considere les avantages du climat & l'industrie laborieuse des Habitans du Japon, il ne paroîtra pas surprenant que, malgré les mauvaises

Principales Plantes du Japon.

(46) Kæmpfer, *ubi supra*, page 57.

DESCRIPT. DU JAPON.

qualités du terroir, ces Isles produisent en abondance toutes sortes de plantes & de fruits. Les plus simples faisoient la nourriture des anciens Japonois, indigens, simples eux-mêmes, & contens de leur frugalité. Mais l'opulence a mis beaucoup de changement dans les mœurs, & les recherches du goût sont devenues plus délicates. Kæmpfer a cru cet exorde nécessaire, en commençant la description des Plantes, qui sont le plus en usage au Japon (47).

Meurier.

Il donne le premier rang au Meurier, parmi les arbres. Quoique son fruit, noir, ou blanc, soit insipide dans ces Isles, ce défaut est bien compensé par l'avantage qu'on y tire de ses feuilles, pour la nourriture des vers à soie. Il croît dans la plus grande partie du Japon, surtout dans les Provinces Septentrionales, où quantité de villes & de villages tirent presque uniquement leur subsistance des Manufactures d'étoffes de soie. Le Kadsi, ou l'arbre dont on tire le papier, est une espece de Meurier. Quoiqu'il croisse

Kadsi, arbre à papier.

(47) Ceux qui souhaiteront un plus grand détail, peuvent consulter les *Amœnitates exoticæ*, Ouvrage du même Voyageur, ou le Tome VIII, de la Nouvelle Histoire du Japon, dont tous les Articles sont tirés de cet Ouvrage.

sans culture, on prend soin de le transplanter. Il s'éleve avec une vitesse surprenante, & ses branches s'étendent fort loin. De son écorce, on fait non-seulement du papier, mais des cordes, de la méche, du drap, diverses sortes d'étoffes & d'autres commodités (48).

DESCRIPT. DU JAPON.

L'Urusi, ou l'arbre du vernis, n'est pas moins admirable par son utilité. Il produit un jus blanchâtre, dont les Japonois se servent pour vernir tous leurs meubles, leurs plats & leurs assiettes. A la table même de l'Empereur, la vaisselle & les ustenciles vernissés obtiennent la préférence sur les plus précieux métaux. On distingue une autre espece d'arbre au vernis, qui a les feuilles plus étroites, & qui se nomme *Fanusi*. Il croît sur les collines & les montagnes; mais son jus n'a pas la bonté de l'autre, & ne fournit pas la même quantité. Le véritable Urusi est une espece particuliere au Japon. Celui de Jamatto est le plus estimé, quoiqu'il croisse aussi dans les Provinces de Figo & de Tsikoku. Kæmpfer observe que l'arbre du vernis, qu'on trouve aux Indes, est tout-à-fait différent de l'Urusi des Japo-

Urusi, ou arbre du vernis.

(48) La maniere dont se fait le papier est décrite fort au long dans les deux Ouvrages qu'on vient de nommer.

DESCRIPT. DU JAPON.

nois (49). A Siam, on le nomme l'arbre de Rack (50). Il croît & porte du fruit dans la plûpart des Contrées de l'Orient; mais on observe qu'à l'Ouest du Gange, son jus n'est pas blanchâtre; sans qu'on puisse juger, si cette différence doit être attribuée à celle du climat, ou à l'ignorance des Habitans, qui n'entendent pas la maniere de le cultiver. La plus grande quantité de ce jus des Indes vient des Royaumes de Siam & de Camboie, & se vend à très grand marché. On en porte même au Japon, où les Naturels du pays l'employent pour vernir des ustenciles de peu de valeur, & le font entrer aussi dans la composition de leur plus excellent vernis (51).

Laurier à baies rouges.

Le Japon a plusieurs especes de Laurier. Celui qui porte des baies rouges, est une *Cannelifera-spuria*; ou plutôt, à cause de sa viscosité, une *Cassia lignea*. Il ressemble parfaitement à l'arbre de Canelle, non-seulement par sa grandeur, mais encore par sa figure & la substance des feuilles. Mais l'écorce n'a plus cette agréable dou-

(49) C'est le véritable Anacardinus, suivant Kæmpfer.

(50) Il ne faut pas le confondre avec l'Arrack.

(51) *Voyez* les descriptions de tous ces Arbres dans les *Amœnitates exoticæ*, pages 792 & suivantes.

DESCRIPT. DU JAPON.

teur, qui eſt particuliere à l'écorce de la véritable canelle; elle tient beaucoup plus de l'âcreté aromatique du Coſtus; défaut que Kæmpfer croit devoir attribuer uniquement à la qualité du terroir. Il porte le même jugement de la Canelle de Malabar, de Sumatra & de Java, qui n'approchent point, dit-il, de celle de Ceylan.

Arbre du Camphre.

Le Kus, ou l'arbre du Camphre, eſt une autre eſpece de Laurier. Les Payſans de la Province de Satſuma & des Iſles de Gotto, font le camphre par une ſimple décoction des racines & du bois de cet arbre, coupés en petits morceaux. Il eſt à très vil prix. On peut avoir depuis quatre-vingt juſqu'à cent cattis de camphre bouilli du Japon, pour un ſeul catti de véritable camphre de Borneo. Celui-ci eſt, dit-on, une ſubſtance naturelle, recueillie ſur le tronc des vieux Camphriers de l'Iſle de Borneo, en faiſant des inciſions entre l'écorce & le bois (52).

Tſianoki, ou l'arbriſſeau du Thé.

Tſianoki, ou l'arbriſſeau du thé, eſt une des plantes les plus utiles qui croiſſent au Japon; quoiqu'elle y ſoit reléguée ſur les bords des champs de riz, & dans d'autres lieux arides, où elle ne peut recevoir de culture. La

(52) *Ibid.*

DESCRIPT. DU JAPON.

boiſſon commune des Japonois eſt une infuſion des plus grandes feuilles de cet arbriſſeau. On fait ſécher les plus jeunes & les plus tendres ; on les met en poudre ; qu'on jette dans une taſſe d'eau chaude ; & cette maniere de les préparer eſt le partage des perſonnes de qualité.

Sanſio.

L'arbre qu'on nomme *Sanſio*, eſt d'une moyenne grandeur, & muni de pointes ou de piquans. Les Japonois ſe ſervent de ſon écorce & de ſes coſſes, au lieu de poivre & de gingembre. Ils mangent ſes feuilles, comme celles du *Richés*, autre arbre aromatique, qui croît dans leurs Iſles (53).

Trois ſortes de Figuiers.

On compte, au Japon, trois ſortes de Figuiers : 1°. Le Kaki, quoiqu'aſſez différent du Figuier commun. Il eſt fort deſagréable à la vûe, & ſa figure approche de celle d'un vieux Pommier. Ses feuilles ſont plates, longues & ovales. Son fruit a la forme & la couleur d'une poire rougeâtre ; mais ſa partie charnue a le goût d'une figue délicieuſe. Il eſt rempli d'une ſemence dure & preſque pierreuſe, qui approche beaucoup de celle de la courge. Cet arbre n'eſt pas moins eſtimé

(53) *Ibidem.*

par l'abondance, que par l'utilité de ſes productions. Son fruit ſec fournit une nourriture exquiſe ; ſurtout, lorſqu'il eſt confi au ſucre. La ſeconde eſpece de Figuier reſſemble aſſez à celle de l'Europe ; ſi l'on excepte ſes feuilles, qui ſont larges, plates, rudes & oblongues. La troiſiéme eſpece eſt le véritable Figuier de l'Europe, porté au Japon par les Portugais. Mais ſon fruit eſt plus gros que le nôtre ; & Kæmpfer le trouve de meilleur goût. DESCRIPT. DU JAPON.

Le Sycomore, qui ne doit paſſer que pour un Figuier ſauvage, croît en abondance au Japon ; mais les Japonois n'en mangent pas le fruit. Cependant Kæmpfer l'a jugé digne d'une deſcription. Sycomore.

Les Chataigniers ſont fort communs dans cet Empire, ſurtout dans la Province de Tſikuſen, & leur fruit eſt non ſeulement beaucoup plus gros, mais de meilleur goût que celui des nôtres. Le Pommier n'eſt pas connu des Japonois. Ils n'ont qu'une ſeule eſpece de Poires, que nous appellons Poires d'hyver. Les plus petites ne peſent guéres moins d'une livre ; mais elles ne peuvent être mangées crues. Chataigniers.

Le Noïer croît principalement dans les Provinces du Nord. Elles produi- Noiers.

DESCRIPT. DU JAPON.

If, ou Kaſa.

ſent auſſi une eſpece d'If fort haut ; que les Japonois nomment *Kaja*, & qui porte des noix, renfermées dans une véritable poulpe. Leur groſſeur & leur forme ſont celles de la noix d'Arrack. Elles n'ont pas un goût fort agréable, lorſqu'elles ſont fraîches ; mais elles deviennent meilleures en ſéchant. Leur huile a des qualités purgatives, qui la rendent fort ſaine ; & le goût, d'ailleurs, en eſt preſque le même que celui des amandes douces. Elle ſert auſſi pour apprêter les viandes. La fumée des noyaux eſt le principal ingrédient dont on compoſe la meilleure encre du Japon (54). On trouve en abondance, dans preſque toutes les Provinces, une autre ſorte de noix que les Japonois nomment *Ginau*, de la groſſeur des plus groſſes Piſtaches, & fruit d'un grand arbre dont les feuilles reſſemblent à celles de l'Adianthe. Il ſe nomme *Itſionoki*. Ces noix rendent une huile, qui a divers uſages (55).

Chênes dont les glands ſe mangent.

Deux eſpeces de Chênes, les ſeules qui croiſſent au Japon, ſont fort différentes des nôtres. Les glands de la premiere, qui eſt auſſi la plus grande, ſe mangent bouillis. Le fruit du Naatſ-

(54) *Ibidem*, page 814.
(55) *Ibidem*.

me (56), autre arbre du pays, est d'une bonté singuliere, & beaucoup plus gros qu'ailleurs. On ne voit de Limoniers, au Japon, que dans les Jardins des Curieux. Les Oranges & les Citrons y croissent en abondance. On en distingue plusieurs especes. Celle des Citrons les plus estimés se nomme Mican. Ils ont la forme & la grosseur d'une Pêche. L'odeur en est excellente. C'est moins un arbre qu'un arbrisseau, qui les porte. On s'en sert beaucoup dans l'apprêt des viandes (57). DESCRIPT. DU JAPON.

Les Japonois plantent peu de Vignes, parce qu'ils ont reconnu que leur raisin meurit difficilement. Leurs Mûres & leurs Framboises ont un goût désagréable. L'insipidité de leurs Fraises ne leur permet guéres d'y toucher. Ils ont abondamment des Pêches, des Abricots & des Prunes. Les Prunes sont de deux sortes, toutes deux différentes des nôtres : les unes blanches, les autres couleur de pourpre. Elles ont de petits grains, comme les Mûres. On ne cultive, au Japon, les Cetisiers & quelques autres arbres, que pour les fleurs : mais, par cette culture, elles deviennent aussi grandes que Vignes. Abricotiers, & Pruniers.

(56) C'est le *Palmetus de Prosper Alpinus.*
(57) *Amœnitates exoticæ*, page 801.

DESCRIPT. DU JAPON.

les roſes ; & Kæmpfer en fait une peinture charmante au Printems.

Sapins & Cyprès.

Le Sapin & le Cyprès ſont les arbres les plus communs dans les bois & les forêts de toutes ces Iſles. On en conſtruit les Maiſons & les Vaiſſeaux. On en fait des cabinets, des coffres, des boëtes & des cuves. Les branches ſervent de bois de chauffage. D'ailleurs, comme tous les chemins ſont bordés de ces arbres, & qu'on en plante dans les lieux ſabloneux dont on n'a pas d'autre avantage à tirer, le Peuple en ramaſſe ſoigneuſement les feuilles, avec la double utilité de tenir les chemins fort nets, & d'avoir abondamment de quoi ſe chauffer. Il n'eſt permis à perſonne de couper un Sapin, ni un Cyprès, ſans la participation du Magiſtrat ; & ceux mêmes, à qui cette grace eſt accordée, doivent toujours en replanter de jeunes à la place.

Bambou.

Le Bambou eſt très commun au Japon, & d'un auſſi grand uſage que dans toutes les Indes. On en fait pluſieurs ſortes de meubles, des paniers, des allumettes, & juſqu'à des goutieres & des murailles. La Province d'Oomi produit une eſpece de Bambous, que les Hollandois tranſportent ſous le

Rottang.

nom de Rottang, ou Rattang, & qu'ils vendent

vendent pour des cannes à marcher. On a lû, dans le Journal de Kæmpfer, qu'elle en eſt la préparation. La verdure perpétuelle du Sapin & du Bambou attire un reſpect à ces deux arbres, qui va juſqu'à leur attribuer de l'influence ſur le bonheur de la vie humaine. On en orne les Temples & les autres lieux ſaints, particuliérement aux jours de Fête & de réjouiſſance. Les Orateurs & les Poëtes font des alluſions ingénieuſes à leurs propriétés. Ils prétendent que le Bambou vit pluſieurs centaines d'années; & que le Sapin parvient à l'âge de mille ans, après leſquels ſes branches ſe courbent d'elles-mêmes vers la terre, parce que dans cette extrême vieilleſſe, la force lui manque pour les ſoutenir plus long-temps. Kæmpfer avoue qu'il a vû des Sapins & des Bambous d'une groſſeur prodigieuſe (58). DESCRIPT. DU JAPON.

Le Finoki & le Suggi ſont deux ſortes de Cyprès, dont le bois, quoique leger & blanchâtre, eſt d'une ſi bonne ſubſtance, qu'il ne prend jamais l'eau. La Cour a quelquefois défendu d'en couper; mais cet ordre eſt mal obſervé dans les Provinces éloignées. Le *Kſamaki*, c'eſt-à-dire, le Maki puant, le Finoki. Suggi. Kſamaki.

(58) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, page 187.

DESCRIPT. DU JAPON. Sſinoki. Juſnoki.

Sſinoki, eſpece de Chêne, & le *Juſnoki* ou l'arbre de fer, qui tire ce nom de la dureté extraordinaire de ſon bois, ſont des arbres très communs, dont la plûpart des Maiſons ſont bâties. Le Fatznoki, autre arbre qui croît aux environs de la ville de Jeſeri, & la racine du Camphrier, fourniſſent le meilleur bois & le plus rare pour les cabinets, les bureaux & d'autres ouvrages de cette nature. Leurs veines ſont d'une rare beauté.

Fleurs.

Il n'y a point de pays qui l'emporte ſur le Japon, pour l'agrément & la variété des fleurs, qui ornent ſes champs, ſes collines & ſes forêts. Les plus belles ſe tranſplantent dans les Jardins, où l'art & la culture achevent de leur donner une perfection inconcevable (59). Entre les principales, on nomme les Tſubaki, eſpece d'arbriſſeau, dont les fleurs reſſemblent aux plus belles roſes. Il croît dans les bois & les haies. On en diſtingue tant d'eſpeces différentes, que s'il en faut croire les Japonois, leur langue a neuf cens mots pour les exprimer. Le Satſuki eſt un autre arbriſſeau, qui porte des fleurs-de-lys, & dont les Jardins offrent plus de cent différen-

Neufs cens ſortes de Tſubaki.

(59) Le même, page 188.

tes especes ; mais parmi celles qui viennent sans culture, on en admire deux, l'une violette & l'autre incarnatte, dont Kæmpfer assure que la beauté ne peut s'exprimer. Le *Sakanandsio* est encore un arbrisseau, qui porte une espece de fleur-de-lys, mais beaucoup plus grande que celles qu'on vient de nommer : il est plus rare, & l'on en compte trois sortes. Le *Momidsi*, est une espece d'Erable, qui prend son nom de la couleur violette de ses feuilles. On en distingue deux sortes, dont la différence consiste dans la couleur de leurs feuilles : les unes sont violettes en Eté, & les autres ne le deviennent qu'en Automne ; mais elles sont d'une égale beauté. Les feuilles du Fasi changent aussi de couleur, & deviennent violettes en Automne.

DESCRIPT. DU JAPON.

Sakanandsio.

Momidsi à feuilles violettes.

Il est impossible de représenter la variété des Matricaires & des Lys du Japon. Les premieres, dont une heureuse culture rend les fleurs aussi grandes que les roses, font le principal ornement des Maisons & des Jardins. Les autres font un Jardin naturel des lieux les plus incultes. On n'y voit pas moins de Narcisses & de Giroflées : mais Kæmpfer observe que toutes ces fleurs n'ont l'odeur, ni si agréable,

Variété infinie de Lys & de Matricaires.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les fleurs du Japon n'excellent que par leur couleur.

ni si vive que celles de la même espece qui croissent dans les autres pays, & qu'elles ne les surpassent que par l'éclat de leurs couleurs. Il en est de même de la plûpart des fruits du Japon. Leur goût n'est pas aussi délicieux, aussi aromatique, suivant l'expression du même Voyageur, que celui des fruits de la Chine & des autres Contrées de l'Orient.

Chanvre & Coton.

Les Japonois cultivent autant de Chanvre & de Coton, qu'ils peuvent ménager de terrain pour ces plantes. Le Sijto, ou le Chanvre sauvage, croît abondamment dans la plûpart des lieux incultes. On en fait toutes sortes d'étoffes, fines & grossieres. La semence de plusieurs plantes produit une huile, qui a divers usages, dans la Médecine & pour les besoins domestiques. Telle est celle du Kiri, grand arbre, dont les feuilles ressemblent à celles de la Bardane. Sa semence est semblable à celle de la Guimauve. Le Dairi, ou l'Empereur Ecclésiastique, porte, dans ses Armes, la feuille de cet arbre, avec trois boutons épanouis (60). L'*Abrasin*, est un arbre de grandeur moyenne, dont la feuille ne differe pas de celle du Platane. Ses fleurs

Plantes huileuses.

Kiri, arbre dont le Dairi porte la feuille dans ses Armes.

Abrasin, & plusieurs autres.

(60) *Amœnitates exoticæ*, pag. 859.

ont la forme & la grandeur d'une rose ; & sa semence ressemble à celle du Ricinus (61). On compte encore, parmi les Plantes huileuses, l'Asadiracht d'Avicenne ; l'Isubaki, l'Urusi, le Faasi, & le Kainoki, dont on a déja parlé ; l'abrisseau qui porte le coton ; le Sesame de deux especes, dont les semences sont blanches & noires. De toutes les huiles qu'on tire de la semence de ces Plantes, celles du Sesame & du Kiri sont les seules qui servent à l'apprêt des viandes. Mais, en général, les Japonois font entrer peu d'huile & de beurre dans leurs alimens (62). DESCRIPT. DU JAPON.

Kæmpfer doute qu'il y ait quelque Pays au monde, où l'on entende si bien l'agriculture ; ce qu'il attribue d'un côté à la multitude des Habitans, & de l'autre au défaut de commerce & de communication avec les Etrangers, qui les met dans la nécessité de pourvoir à leurs besoins par leur propre travail. Il n'y a pas, dit il, un pouce de terre en friche au Japon. Non seulement le plat pays, qu'on n'employe jamais en pâturages, mais les monta- Agriculture.

(61) Aussi Kæmpfer l'appelle Ricinus, *Amœnit. Exot. folio Alceæ.*

(62) Le même, Tome I, page 190.

DESCRIPT. DU JAPON.

gnes les plus hautes produisent du bled, du riz, des légumes, & une infinité d'herbes, ou nourrissantes ou Médecinales. Les terres basses & unies sont labourées avec des bœufs. Les hommes réservent leurs bras pour la culture des lieux d'un accès difficile. Tout est fumé & disposé avec un art infini. Il ne manque à ces Insulaires, après avoir bien conçu la nécessité de l'art & l'avoir porté à sa perfection, que de l'avoir annobli : mais, au Japon, comme dans tous les pays habités par des hommes, on a moins pensé à faire consister la noblesse dans les exercices utiles, que dans ce qui flatte & ce qui favorise les passions.

Engrais des Terres.

Les Japonois ont une méthode assez singuliere, pour donner de la fertilité à leurs terres. Ils ont toujours de grands amas de fiente & de toutes sortes d'immondices. Ils brûlent de vieilles nippes, qu'ils y joignent. Ils y employent même des coquilles d'huitres. Ce mêlange produit un excellent engrais. On a déja remarqué qu'avant que d'ensemencer une terre, ils la mesurent, & que cette opération se renouvelle à l'approche de la moisson. Ensuite, ils supputent ce que la récolte doit leur rapporter. Ces conjec-

tures sont ordinairement d'une justesse surprenante, & garantissent les Seigneurs des tromperies de leurs Fermiers. Les Proprietaires ont six dixiémes de tous les fruits de leurs terres, & les quatre autres sont pour ceux qui les cultivent. Les Fermiers du Domaine Impérial ne donnent que quatre dixiémes aux Intendans de l'Empereur; les deux autres leur appartiennent. Si quelqu'un défriche une terre, qui n'est point à lui, il jouit de toute la récolte pendant les deux ou trois premieres années: mais dans les Baux, on a toujours égard à la bonne ou la mauvaise qualité du terroir; & la Loi porte que si quelqu'un laisse passer une année sans cultiver sa terre, il en perd la propriété.

DESCRIPT. DU JAPON.

Loix des récoltes.

On cultive particuliérement, au Japon, ce qui se nomme Gokokf, ou les cinq fruits de la terre. C'étoit anciennement la seule nourriture d'un pays, où la Religion défend l'usage de la viande; mais, soit dispense ou relâchement, cette regle est aujourd'hui fort mal observée. Les cinq fruits sont le riz, l'orge, le froment, & deux sortes de feves. Le riz du Japon, surtout une espece, qui est la plus commune dans les Provinces Septentriona-

Gokokf, ou cinq sortes de grains.

Riz, ou Kome.

DESCRIPT. DU JAPON.

les, l'emporte beaucoup sur celui des Indes. Il est d'une blancheur de neige, & si nourrissant, que les Etrangers, qui n'y sont pas faits, en doivent user avec modération. On le mange cuit à l'eau ; ce qui reste, au-delà des provisions annuelles, est employé à faire une biere, qui se nomme Saki. Le riz se seme dans la saison des pluies ; & ce travail est le partage des femmes. On le seme dans toutes les terres qui paroissent propres à le recevoir, & dont on n'est pas forcé de faire un autre usage. Les plus convenables à cette semence, sont les terres basses & plates, qui peuvent être percées de canaux pour les arroser. La Province de Figen est une des plus fertiles en riz, & produit aussi le plus excellent. Aussi les campagnes y sont-elles coupées de toutes parts, par des canaux tirés des rivieres ; & quantité d'écluses donnent la facilité de les inonder entiérement.

Orge, ou l'Oomuggi.

Quoique l'orge soit principalement destiné à la nourriture des chevaux & du bétail, on ne laisse pas de l'employer quelquefois à l'apprêt des viandes, & d'en faire des gâteaux. Les Pauvres en font même du pain. Il en croît, au Japon, une espece, dont les

épis prennent la couleur de pourpre en meurissant. Le froment est à vil prix, & ne s'employe qu'à faire des gâteaux. Des deux especes de féves, celle qu'on nomme Daidsu, ou Féves-Daid, sont de la grosseur des pois de Turquie, & croissent comme les lupins. Après le riz, c'est l'aliment le plus ordinaire des Japonois. Ils en font une espece de bouillie nommée Midsu, avec laquelle ils apprêtent leurs viandes; & une sorte de Saupiquet, ou d'*Embamma*, comme ils l'appellent, qu'ils mangent à l'entrée du repas, pour se mettre en appétit. Les Hollandois en apportent en Europe, sous le nom de *Soeja* (63), qui est le terme Japonois. La seconde espece de féves, qui se nomme *Adsuki*, ou *Sodsu*, est blanche, & d'une figure assez semblable à la lentille. On fait des gâteaux de sa farine, paîtrie avec du sucre. Outre ces cinq fruits, on comprend encore, sous le nom de Gokokf, l'*Awa*, ou le bled des Indes; le *Kibi*, ou le millet; & généralement toutes sortes de grains & de légumes.

DESCRIPT. DU JAPON. Froment, ou Koomig. Féves Daid, & Féves Fo. Soeja.

Les Raves croissent facilement au Japon, & sont d'une grosseur extraor-

Raves & leurs qualités.

(63) *Amœnitates exoticæ*, page 839. On y trouve la maniere dont il se fait, & la figure de la Fève.

DESCRIPT. DU JAPON.

dinaire. De toutes les productions de la terre, c'eſt peut-être celle qui fournit le plus à la nourriture des Habitans : mais, comme ils fument la terre avec les excrémens humains, elles ont une odeur ſi forte, que les Européens ont peine à les ſouffrir. Elles ſe mangent crues, ou bouillies, ou confites au vinaigre Les raiforts, les carottes, les courges, les melons, les concombres, le fenouil, & quelques eſpeces de laitues, qui ne ſe trouvent, parmi nous, que dans les jardins, croiſſent naturellement dans les iſles du Japon. Le panais de jardin n'y eſt pas connu ; mais la Nature y offre partout des panais ſauvages. Les Hollandois y ſement, avec ſuccès, du perſil, du cumin, de la chicorée & des laitues communes ; à l'exemple des Portugais, qui avoient apporté toutes ces graines.

Plantes, Européennes.

On voit croître, ſans culture, une infinité d'autres plantes, dans les champs, ſur les montagnes, dans les bois, dans les marais, dans les lieux les plus ſtériles, & ſur les Côtes mêmes de la mer. Il y en a très peu, dont les racines, les feuilles, les fleurs ou les fruits ne ſervent de nourriture aux Habitans. Cette facilité à manger tout ce que la nature prend ſoin de leur

offrir, les expose quelquefois à de fâcheuses mépriſes; mais ils ont l'art de faire perdre, à pluſieurs plantes, leurs qualités venimeuſes. Ainſi, du *Konjokf*, qui eſt une dangereuſe eſpece de dracunculus, ils font une bouillie aſſez douce & de fort bon goût. En faiſant infuſer les racines de la fougere, qu'ils nomment *Warabi*, ou *Ren*, ou de la féve d'Egypte, que quelques-uns nomment fleur de Tarate, & d'une autre racine, qu'ils appellent *Kaſne*, ils en tirent une farine qui s'employe dans l'apprêt des viandes, & qu'on mange auſſi ſeule, après l'avoir fait diſſoudre dans l'eau. De toutes les plantes molles, qui croiſſent au fond de la mer, il n'y en a preſque pas une que les Japonois ne mangent. Ce ſont les femmes des Pêcheurs, qui les préparent & qui les vendent. Leur adreſſe eſt extrême à les tirer du fond de la mer, en plongeant juſqu'à trente & quarante braſſes de profondeur (64).

DESCRIPT. DU JAPON. Plantes que les Japonois dépouillent de leur venin.

Au Japon, comme à la Chine, on parle beaucoup de quelques animaux chimériques; & Kæmpfer, qui croit ces fictions empruntées des Chinois, les juge dignes de quelque remarque, avant que de paſſer aux animaux réels.

Animaux chimériques du Japon.

(64) Kæmpfer, Tome I, page 195 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON. Le Kirin.

Le Kirin eſt un des plus monſtrueux. Les Japonois le repréſentent avec le corps d'un cheval, les quatre pieds d'un daim, la tête d'un dragon, deux aîles; & ſur la poitrine, deux cornes recourbées en arriere. Ils lui attribuent une viteſſe incroyable. Qu'il marche ou qu'il coure, c'eſt toujours avec une ſi grande légereté, qu'il ne foule pas l'herbe, & qu'il ne ſe fait pas ſentir au plus foible inſecte qui ſe trouve ſous ſes pas. On en fait honneur à ſa bonté. Auſſi ne peut-il naître que ſous certaines conſtellations, & dans le temps que la nature produit un *Seſin*; nom par lequel on entend un homme d'une intelligence & d'une bonté ſurnaturelle, tels que Gio & Sium, deux excellens Empereurs Chinois, tels que Kooſi ou Confucius, Fiaca ou Xaca, Darma, Sokoktais, & d'autres grands Perſonnages, qui ſe ſont ſignalés par leur mérite & leur vertu.

Sungu.

Le *Sungu* eſt un autre animal imaginaire, auquel les Japonois donnent la figure d'un léopard, avec deux cornes tendres devant la poitrine, recourbées en arriere. Un troiſiéme ſe

Kaiſſu.

nomme *Kaiſſu*, ou *Kaiſai*. Ils le repréſentent ſous la forme d'un renard, qui a deux cornes devant la poitrine, & une

autre sur le front, avec un rang de pointes sur le dos, comme le crocodile. Ils donnent le nom de *Tats*, ou *Dria*, ou *Dsia*, à une espece de dragon à quatre pieds, dont leurs Chroniques rapportent quantité d'avantures fabuleuses. On lui donne pour demeure le fond de la mer. Sa figure est celle d'un fort gros serpent, dont le corps est couvert d'écailles, avec des pointes aigues le long du dos, & une tête monstrueuse; la queue se termine en maniere d'épée à deux tranchans. Quelques habits de l'Empereur, ses armes, ses cimeterres, ses couteaux, les meubles & les tapisseries du Palais Impérial, ont pour ornemens des figures de ce dragon, tenant un joyau rond, ou une perle, dans sa patte droite de devant. Le même usage est établi à la Chine, avec cette différence, que le dragon Chinois a cinq ongles, & que celui du Japon n'en a que trois. Un autre, nommé *Tatsmaki*, est ce même dragon d'eau, à longue queue, qui faisant aussi son séjour au fond de la mer, s'éleve quelquefois dans l'air, & forme, par son agitation, les trompes marines, qui sont si fréquentes dans les Mers du Japon. Le sixiéme est un oiseau de Paradis,

DESCRIPT. DU JAPON.

Tats.

Tatsmaki.

DESCRIPT. DU JAPON. Foo.

qui se nomme *Foo*, d'une beauté charmante, & d'une grandeur extraordinaire; en un mot le Phenix des Anciens. Il habite les plus hautes régions de l'air, dont il ne descend jamais qu'à la naissance de quelque Sesin, ou de quelque Empereur, ou pour quelque évenement de la même importance. Les Chinois ont aussi leur Foo; mais ils le représentent indifféremment (65).

Animaux domestiques.

Il semble que toutes ces vaines imaginations viennent de la rareté des grands animaux réels, dans un Empire de l'étendue du Japon. Kæmpfer remarque en général qu'il y a trop peu de lieux incultes & déserts, pour la retraite des bêtes sauvages; & que les domestiques se réduisent à ceux qui sont absolument nécessaires pour le service de l'homme, c'est à dire, pour les voitures & pour le travail. A la vérité les especes domestiques doivent multiplier beaucoup, parce que l'opinion de la Métempsicose, qui s'est répandue avec le Budso, fait respecter leur vie. Les animaux domestiques à quatre pieds, sont le cheval, le tau-

(65) Kæmpfer, *ubi supra*, page 198 & précédentes. *Voyez* l'Article des Animaux, dans la Description de la Chine.

reau, le chien & le chat. On ne voit, au Japon, ni ânes, ni mulets, ni chameaux, ni élephans. Les Portugais y avoient porté des moutons & des chévres, qui avoient assez multiplié; mais les Japonois, ne trouvant aucune utilité à les nourrir, parce qu'ils n'osent en manger la chair, & qu'ils ne sçavent pas en travailler le poil & la laine, les ont laissé devenir sauvages. DESCRIPT. DU JAPON.

Les chevaux Japonois sont petits; mais il s'en trouve qui ne le cédent, ni en beauté, ni en viteſſe, à ceux de Perse. Les meilleurs viennent des Provinces de Satsuma & d'Oxu. Celle de Rai en produit une race, qui est fort estimée. Les taureaux & les vaches servent uniquement pour l'agriculture & le charroi. On ne connoît, au Japon, ni le beurre, ni l'usage du lait. Mais on y trouve deux sortes de taureaux: les premiers different peu des nôtres; les seconds sont des buffles, d'énorme groſſeur, qui ont une boſſe sur le dos, comme les chameaux, & qui ne servent que pour le transport des marchandiſes. On nourrit quelques porcs, dans la Province de Figen; mais uniquement pour les vendre aux Chinois, qui les y ont portés. Quoique la transmigration des ames soit reçue à la: Chevaux. Taureaux & Vaches. Buffles.

DESCRIPT. DU JAPON.

Chine, comme au Japon, les Chinois en observent moins scrupuleusement les maximes, & mangent volontiers de la chair de porc. On voit encore, à Firando, quelques chévres & quelques brebis; reste de celles que les Portugais y élevoient en grand nombre.

Chiens du Japon.

Depuis le regne de l'Empereur Tsinajos, qui occupoit le trône des Cubosamas du temps de Kæmpfer, il y avoit plus de chiens, au Japon, qu'on n'en avoit jamais vû dans cet Empire, & peut-être plus que dans aucun autre pays du Monde. Quoiqu'ils eussent chacun leur Maître, ils se tenoient dans les rues, où ils étoient fort incommodes au passans. Chaque rue étoit obligée, par un ordre particulier de l'Empereur, d'entretenir un certain nombre de ces animaux, & de les nourrir. On y avoit bâti de petites loges, pour leur servir de retraite, lorsqu'ils étoient malades, & pour les y servir avec beaucoup de soin. Ceux qui venoient à mourir, devoient être portés sur le sommet des montagnes, lieu fixé pour leur sépulture. Il étoit défendu, sous de grosses peines, de les insulter, ou de les maltraiter. C'étoit un crime capital de leur ôter la vie, quelque desordre qu'il pussent

Leur étrange multiplication.

causer. Les plaintes devoient être portées à leurs Maîtres, qui avoient droit seuls de les punir. Cette étrange attention, à les conserver, venoit d'une idée superstitieuse de l'Empereur, qui étoit né sous un des douze Signes célestes, auquel les Japonois donnent le nom de Chien. Kæmpfer en raconte un trait agréable. » Le Maître d'un » chien mort le portoit au sommet » d'une montagne, pour l'enterrer. Fa- » tigué du poids, il se mit à maudire » le jour de la naissance de l'Empe- » reur, & le ridicule ordre qui cau- » soit tant d'embarras à toute la Na- » tion. Son Compagnon lui conseilla » de se taire, quoiqu'il ne condamnât » point son impatience & ses plain- » tes; mais, dans la nécessité d'obéir à » la Loi, il lui dit qu'au lieu de se » livrer aux imprécations, il devoit re- » mercier les Dieux de ce que l'Empe- » reur n'étoit pas né sous le Signe du » cheval, parce que son fardeau eût » été bien plus pésant (66).

DESCRIPT. DU JAPON. A quelle occasion ils sont fort considérés.

Les Japonois n'ont point de levriers, ni d'épagneuls, ni d'autres races de chiens pour la chasse. Cet exercice n'étant pas fort en usage, dans un pays si rempli d'hommes, & si mal pourvû

(66) *Ibidem*, page 200.

DESCRIPT. DU JAPON.

de gibier, ceux qui en ont le goût, n'y employent que des chiens ordinaires. Ils ont une espece particuliere de chats, dont on vante beaucoup la beauté. Leur couleur est blanchâtre, avec de grandes taches noires & jaunes, & leur queue fort courte. Ils ne font pas la guerre aux souris. Leur unique usage est de servir à l'amusement des femmes, qui se plaisent à les caresser.

Chats d'une rare beauté.

Quadrupedes sauvages.

Les Quadrupedes sauvages du Japon sont les lievres, les daims, les sangliers, dont quelques Sectes permettent de manger en certains temps de l'année, les singes, les ours, les tanukis, les chiens sauvages, les iruts, les tins, les renards, les rats & les souris.

L'Isle de Mijosima, qui se nomme aussi Akino-Mijosima, parce qu'elle est voisine de la Province d'Aki, est célébre par une espece particuliere de daims, qui sont fort doux & naturellement apprivoisés. Les Loix du pays défendent de les tuer, & font un devoir aux Habitans d'enterrer ceux qui meurent près de leurs maisons. Un Japonois, qui manqueroit à cette obligation, seroit condamné à quelques jours de travail, pour les Temples ou pour le Public.

Les singes du Japon sont extrêmement dociles ; mais le nombre n'en est pas grand. Leur couleur est d'un brun obscur. Ils ont la queue courte, le visage & le dos rouges, & sans poil. Kæmpfer en vit un, auquel on donnoit cent six ans, & qui faisoit quantité de tours, avec une adresse surprenante. Les Provinces du Nord ont quelques ours, mais fort petits. On y voit aussi des chiens sauvages, qui ont le museau grand & ouvert. Le Tanuki est un animal d'une espece très singuliere. Sa couleur est d'un brun obscur, & son museau ressemble à celui du renard. Il n'est pas fort gros. Kæmpfer le prend pour une espece de loup. L'Itutz & le Tin sont deux animaux, de couleur roussâtre, qui ne seroient pas différens, si le Tin n'étoit plus gros que l'autre. Ils vivent si familiérement sous le toit des Maisons, qu'on peut les mettre au rang des animaux domestiques. Ils font la guerre à la volaille & au poisson. Toutes ces Isles sont remplies de rats & de souris. Les Habitans apprivoisent de gros rats, & leur apprennent à faire divers tours d'adresse, surtout à Osacka, qui est comme le rendez-vous de tous les Charlatans de l'Empire. Les renards

DESCRIPT. DU JAPON. Singes.

Ours & Chiens sauvages.

Tanuki.

Itutz & le Tin.

Rats & Souris.

Renards.

DESCRIPT. DU JAPON.

ne ſont guéres moins communs. Le peuple les croit animés par le Diable ; ce qui n'empêche pas les Chaſſeurs de les tuer, parce qu'on fait, de leur poil, d'excellens pinceaux pour écrire & pour peindre. On ne voit, dans aucune Iſle du Japon, ni tigres, ni lions, ni pantheres, ni d'autres eſpeces d'animaux carnaſſiers.

Fourmis blanches, & leurs propriétés.

Entre les Inſectes reptiles, celui qu'on nomme *Fourmi* blanche, paſſe pour le plus nuiſible. C'eſt un petit ver délié, & blanc comme la neige, à l'exception de la tête & de la gorge, qui ſont d'un brun obſcur. On le voit toujours en bande comme nos Fourmis, dont il ne differe pas beaucoup par la groſſeur. Les Japonois le nomment Do-Toos, c'eſt-à-dire, Perceur; nom qui lui convient parfaitement, car il perce tout ce qu'il rencontre, & s'il peut entrer dans un Magaſin, il détruit en peu de temps les meilleures marchandiſes. Le ſeul préſervatif, qu'on ait découvert juſqu'ici contre ces dangereux inſectes, eſt de répandre du ſel ſur tout ce qu'on veut dérobber à leurs morſures. Ils ſont en guerre continuelle avec les autres Fourmis ; & lorſqu'une des deux eſpeces s'eſt emparée de quelque lieu, il ne faut pas

craindre que l'autre s'y puiſſe loger. Les Fourmis blanches ne peuvent ſupporter l'air; & pour ſe tranſporter d'un endroit dans un autre, elles ſe bâtiſſent, le long des chemins, des voutes & des arcades qui tiennent à la terre. Elles marchent avec une vîteſſe incroyable, & ſouvent tout eſt ravagé avant qu'on ait pû s'appercevoir de leur arrivée. Quelques-uns attribuent des effets ſi promps à l'acrimonie de leurs excrémens; mais Kæmpfer aſſure que quatre pincettes, recourbées & tranchantes, dont leur muſeau eſt armé, ſuffiſent pour cauſer tous les deſordres dont on les accuſe. Il rapporte que s'étant une fois couché aſſez tard, il apperçut le lendemain, ſur ſa table, des traces de leurs voutes; & qu'en y jettant les yeux de plus près, il découvrit un trou de la groſſeur du petit doigt, qu'elles avoient fait, dans l'eſpace de quelques heures, à l'un des pieds montans de la table, un autre en travers de la table même, & un troiſiéme au milieu de l'autre pied en deſcendant, par lequel elles rentroient dans le plancher. On ne peut ſuppoſer que leurs excrémens ayent aſſez d'âcreté pour un effet ſi prompt: mais il y a beaucoup d'apparence que c'eſt la ma-

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

tiere dont ces petits animaux composent leurs voutes.

Mukade.

L'Insecte, que les Japonois nomment vulgairement Mukade, & qui porte le nom de Goko, dans le langage figuré, n'est pas l'Asellus, ou la Cloporte. C'est le Millepede des Indes, ver long de deux ou trois pouces, délié, de couleur brune, & qui a de chaque côté un grand nombre de pieds, d'où il a pris son nom. Il est très venimeux dans les Indes; mais, outre qu'il est rare au Japon, il y cause moins de mal, & sa morsure ne demande point d'autre remede que de la salive. Les lezards du pays ne different pas des nôtres. On y voit peu de serpens. Le Fitakuts, ou Fibakari, qui est un des plus remarquables, a la tête plate & les dents aigues. Sa couleur est verte. Il a pris son nom de la longueur du jour, ou de l'espace de temps que le Soleil demeure sur l'horison, parce que ceux, qui en sont mordus, meurent avant le coucher de cet astre. Les Soldats en mangent la chair, dans l'opinion qu'elle a la vertu d'échauffer leur courage. On en fait une poudre, nommée Sotwatsio, qui passe pour un spécifique contre plusieurs maladies internes, & qui étant placée

Millepede.

Serpens.

sous les goutieres d'un toit, produit, dit-on, de petits serpens de la même espece. Le Jamakajatz, qui se nomme aussi Uwabami, & quelquefois Dja, c'est-à-dire Dragon, est une autre espece de serpent, d'une grosseur monstrueuse. On le trouve dans l'eau, ou sur les montagnes; mais il est très rare. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Japonois n'ont, à parler proprement, aucun animal domestique. S'ils nourrissent des poules & des canards, l'opinion de la Métempsicose ne leur permettant point d'en manger, ils n'y cherchent que de l'amusement. Cependant le Peuple ne fait pas scrupule d'en vendre, à ceux qui respectent peu la Religion. Dans les jours consacrés à la mémoire d'une Personne morte, il n'est pas permis, à ses Parens ni à ses Amis, de tuer un oiseau, ni le moindre animal. Pendant l'année du deuil de l'Empereur, il est défendu, dans tout l'Empire, de tuer ou de porter au Marché aucune créature vivante. Les coqs sont encore plus épargnés que les poules. On les conserve avec soin, surtout dans les Monasteres, parce qu'ils mesurent le temps, & qu'ils prédisent les changemens de l'air. Oiseaux domestiques.

DESCRIPT. DU JAPON. Oiseaux sauvages.

Les oiseaux sauvages sont devenus si familiers, dans les Isles du Japon, qu'on en pourroit mettre plusieurs especes, au rang des animaux domestiques. Le principal est le Tsuri, ou la Grue, qu'une Loi particuliere réserve pour le divertissement ou l'usage de l'Empereur. Cet oiseau & la tortue passent pour des animaux d'heureux augure; opinion fondée sur la longue vie qu'on leur attribue, & sur mille récits fabuleux dont les Histoires sont remplies. Les appartemens de l'Empereur & les murailles des Temples sont ornés de leurs figures; comme on y voit, par la même raison, celles du sapin & du bambou. Jamais le Peuple ne nomme une grue, sans y joindre le titre d'O-Tsurisama, qui signifie Monseigneur: on en distingue deux sortes; l'une aussi blanche que l'albâtre; l'autre, grise, ou couleur de cendre. Les Hérons, ou les Saggis, forment plusieurs especes, qui ne different pas moins en couleur qu'en grosseur.

Grues, & leur privilege.

Herons, ou Saggis.

On distingue deux sortes d'oyes sauvages, qui ne se mêlent jamais; les unes, blanches comme la neige, avec les extrémités des ailes fort noires; les autres, d'un gris cendré; toutes si communes & si familieres, qu'elles se laissent

Oyes sauvages & leurs dégâts.

laiſſent facilement approcher. Quoiqu'elles faſſent beaucoup de dégât dans les campagnes, il eſt défendu de les tuer, ſous peine de mort, pour aſſurer le privilege de ceux qui achetent le droit. Les Payſans ſont obligés d'entourer leurs champs de filets, pour les défendre de leurs ravages. Entre pluſieurs eſpeces de canards, le plus commun, qui ſe nomme Kinmodſui, eſt d'une beauté ſi rare, que les Etrangers, qui ne l'ont vû qu'en peinture, ne peuvent s'imaginer qu'il exiſte réellement. Son plumage forme des nuances admirables; mais le rouge domine autour du cou & de la gorge. Il a la tête couronnée d'une magnifique aigrette. Sa queue, qu'il éleve obliquement, & ſes aîles, qui ſont placées réguliérement ſur le dos, font un effet merveilleux. Le nouvel Hiſtorien eſt porté à le prendre pour ce que le Pere le Blanc nomme la Poule du Japon, dans ſon Hiſtoire de la Révolution de Siam; &, ſi cette conjecture eſt juſte, il faut joindre, à toutes les perfections de ce bel oiſeau, une démarche majeſtueuſe, qui les releve encore (67).

DESCRIPT. DU JAPON.

Canards d'une merveilleuſe beauté.

Les Faiſans du Japon ſont d'une extrême beauté; ſurtout une eſpece par-

Faiſans.

(67) Hiſtoire du Japon, Tome VIII, pages 90 & 91.

DESCRIPT. DU JAPON.

ticuliere, qui se distingue par l'éclatante variété de ses couleurs, & par une admirable queue, qui n'a pas moins de deux ou trois pieds de longueur.

Beccassines. Les beccassines sont ici fort communes. Quelques Sectes en mangent, & se permettent aussi les faisans, les oyes & les canards.

Pigeons sauvages. On ne connoît qu'une espece de pigeons sauvages, qui ont le plumage noir & bleu, sans aucune beauté, & qu'on éloigne soigneusement des Maisons, parce que l'expérience a fait connoître que leur fiente prend aisément feu. On voit des cigognes, au Japon, pendant toute l'année. Les meilleurs faucons viennent des Provinces Septentrionales; mais on les nourrit moins pour le vol, que par curiosité pour leur grandeur.

Oiseaux de proie. Les éperviers ne sont pas ici moins communs que dans toutes les Indes Orientales. C'est un oiseau extrêmement fier. Kæmpfer attribue la même qualité à des corbeaux d'une grandeur médiocre, dont l'espece est venue de la Chine & s'est fort multipliée au Japon. Il parle d'une autre espece, qui est venue de Corée, & qui se nomme *Corigara*. Mais on ne trouve point, dans ces Isles, les corbeaux qui sont communs en Europe, ni des perroquets & d'au-

tres oiseaux des Indes (68).

DESCRIPT. DU JAPON.

Le *Foken*, ou, suivant le langage vulgaire, le Foretenis, est un oiseau nocturne, d'un goût exquis, & qu'on ne sert, même aux tables des Grands, que dans les occasions extraordinaires. On assure que les cendres calcinées rétablissent le Saki, lorsqu'il devient aigre. Le *Misago*, ou *Bisago*, est un oiseau de mer, du genre de l'épervier. Il vit de poisson. Sa retraite est un trou, dans quelques rochers, où il met sa proie; & l'on a remarqué qu'elle s'y conserve aussi parfaitement que le poisson mariné, ou l'Atsiaari d'où cet oiseau tire aussi le nom de Bisagonosusi, ou d'Atsiaar-Bisago. Ceux qui découvrent cette provision en tirent un profit considérable, parce que les Japonois en aiment le goût & qu'elle se vend fort cher.

Foken.

Misago.

Les mouettes, les corbeaux marins, les pies de mer, les moineaux, les hirondelles, & quelques autres especes d'oiseaux, sont les mêmes au Japon qu'en Europe. Les alouettes y chantent beaucoup mieux. On vante aussi le chant des rossignols du pays, qui ne doivent pas être communs, puisqu'ils

(68) Kæmpfer, *ubi supra*, page 207.

DESCRIPT. DU JAPON.

se vendent quelquefois jusqu'à vingt cobangs (69).

Les Japonois ont des abeilles, qui font de la cire & du miel, mais en petite quantité. Les abeilles sauvages, les guêpes, les mouches ordinaires, les cousins, les mouches luisantes, les escarbots, les punaises, les sauterelles, & la plûpart des autres Insectes de l'Europe, sont connus au Japon. Mais on en nomme quelques especes, qui paroissent propres à ces Isles.

Espece d'Insectes particuliere au Japon.

Entre les papillons, on en distingue un fort grand, nommé Jamma-Tlio, ou papillon de montagne, qui est ou tout-à-fait noir, ou d'une agréable variété de couleurs. Le *Komuri*, est une grosse mouche de nuit, très belle, tachetée de diverses couleurs, & tout-

Escarbots.

à-fait velue. De plusieurs especes d'escarbots, d'une rare beauté, on en admire un fort gros, qui ressemble beaucoup à la mouche de fumier. Il est luisant, noir; il a deux cornes recourbées & larges, dont la plus grande est placée sur le nez comme celle du rhinoceros, & la plus petite fort de l'épaule. Cet animal marche avec peine, & vit sous terre. On appelle *Sebi*, & quelquefois *Semi*, une autre espece

(69) Kæmpfer, page 108.

d'escarbot de couleur brune, qui fournit aux Naturalistes la matiere de plusieurs observations. On en compte trois sortes : le plus gros, nommé Kuma-Sebi, a la figure & la grosseur de ces mouches, qui ne volent que le soir en Europe ; mais il est sans ailes. Au Printems, il sort la nuit de dessous terre, où il se tient pendant tout l'Hyver. Ses jambes délicées lui servent à s'attacher aux branches des arbres, aux feuilles, & à tout ce qu'il peut saisir. Bien-tôt, il creve, & son dos se fend dans sa longueur, pour faire place à une autre mouche, qui s'y trouvoit renfermée & qui ressemble aussi à un escarbot, mais qui paroît d'abord plus grande que sa prison. Quelques heures après cette mouche s'envole en bourdonnant (70). Lorsqu'elle rompt l'étui qui l'enfermoit, & qu'en même-temps elle déploye ses quatre ailes, elle fait un bruit aigu & perçant, que les Japonois croyent entendre à la distance d'un mille. Kæmpfer assure, du moins, que les bois & les montagnes retentissent du bruit de ces petits animaux. Ils disparoissent dans les jours caniculaires. On prétend qu'ils

DESCRIPT. DU JAPON.

Singularités de la Kuma-Sebi.

(70) Gesner, qui en a donné la description, la nomme Cicada ou Cigale.

DESCRIPT. DU JAPON.

rentrent dans la terre, pour y subir une nouvelle métamorphose & reparoître l'année d'après. C'est ce que le même Voyageur n'eut pas l'occasion de vérifier ; mais il parle avec certitude de leur chant, qui commence lentement & d'un ton bas, & qui augmentant ensuite par degrés, en vîtesse & en force, baisse encore en finissant. Ce bruit lui parut ressembler à celui du fuseau d'un Boutonnier. Il commence au lever du Soleil & finit à midi. La dépouille du Kuma Sebi, qui se nomme Semino-Mukigara, est emplovée dans la Médecine, & se vend dans les Boutiques du Japon (71).

Autres Escarbots.

Vers le temps où cet escarbot disparoît, on lui en voit succéder un plus petit, qui se nomme Ko Sebi, ou le petit Sebi. Il chante depuis midi jusqu'au coucher du Soleil. Sa vie dure jusqu'à fin de l'Automne, & son chant s'éleve moins que celui du premier. Une autre espece, qui ne differe de la seconde, ni par la grosseur, ni par la figure, chante du matin au soir. Les femelles des trois especes sont muettes, & ressemblent d'ailleurs aux mâles, excepté qu'elles ont la poitrine fermée.

(71) Kæmpfer, *ubi supra*, page 109.

Les cantharides du Japon ſont de la couleur des nôtres; mais plus rondes, & preſqu'auſſi groſſes que les eſcarbots communs de l'Europe. Les Japonois en ignorent abſolument l'uſage. Ils en ont une autre eſpece, qu'ils nomment Fammio; & qui, étant extrêmement cauſtiques, ſont miſes au rang des poiſons. On les trouve ſur les épis de riz. Elles ſont longues, déliées, & plus petites que nos cantharides bleues ou dorées, avec des taches & des lignes d'un rouge cramoiſi; ce qui leur donne beaucoup d'éclat. Enfin, parmi les mouches de nuit, on en voit une très rare, à peu près de la longueur du doigt, déliée, ronde, avec quatre aîles, dont deux ſont tranſparentes & cachées ſous les deux autres, qui ſont luiſantes, comme ſi elles avoient été polies, & embellies d'un charmant mêlange de taches & de lignes bleues & dorées. Cet inſecte eſt d'une beauté ſi ſinguliere, qu'on ſe fait un plaiſir d'en conſerver entre les bijoux les plus curieux. Elle a fait naître aux Poëtes Japonois, l'idée d'une aſſez jolie fable, qui explique l'ardeur inconſidérée, avec laquelle on voit les mouches ſe brûler à la chandelle. Ils racontent que toutes les autres mouches de nuit

DESCRIPT. DU JAPON. Cantharides.

Fammio.

Charmante Mouche.

Fable dont elle fait le ſujet.

DESCRIPT. DU JAPON.

sont devenues amoureuses de cet ornement de leur espece ; & que, pour se délivrer de leurs importunités, elle leur ordonne malicieusement, sous prétexte de mettre leur constance à l'épreuve, de lui aller querir du feu. Ses amans, ne consultant que leur passion, lui obéissent aveuglément ; & courant contre le premier feu qu'ils rencontrent, ils ne manquent pas de s'y brûler. La femelle n'approche pas de la beauté du mâle.

Les productions de la Mer ne fournissent pas moins à la subsistance des Japonois, que celles de la Terre ; si l'on en excepte le riz, qui fait la plus grande partie de leur nourriture. Les Côtes de chaque Isle abondent en toutes sortes de plantes marines, de poissons, d'écrevisses, & de coquillages. Il n'y en a presque point qui ne serve de nourriture aux Habitans ; & quelques-uns sont d'une bonté, qui fait honneur aux meilleures tables. On comprend, sous le nom général de Kiokais, ou Wokais, les poissons, les écrevisses & les coquillages.

Comment les Japonois pêchent la Baleine.

Le plus utile de tous les poissons de ces Mers, est le Kudsuri, ou la Baleine. On en pêche sur toutes les Côtes de l'Empire, particuliérement sur cel-

lès de Khumano & de toute la Partie Méridionale de la grande Isle de Nipon, autour des Isles de Tsussima & de Gotho, & sur les Côtes d'Omura & de Nomo. Elles se prennent ordinairement avec le harpon, comme en Groenlande; mais les Bateaux des Japonois semblent plus propres, à cette pêche, que les nôtres. Ils sont petits, étroits, un des bouts se termine en pointe fort aigue; & chacun porte dix Rameurs, qui les font voguer avec une vîtesse incroyable. Vers l'an 1680, un riche Pêcheur de la Province d'Omura inventa une nouvelle maniere de prendre les Baleines, avec des filets de cordes fortes, d'environ deux pouces d'épaisseur. Cette méthode fut pratiquée d'abord avec beaucoup de succès; & l'on prétend qu'aussi-tôt que la Baleine se sent la tête embarrassée dans le filet, elle nage avec plus de peine, & devient plus facile à tuer. Cependant on trouva, dans la suite, que la dépense étoit excessive pour les Pêcheurs ordinaires, & l'on revint à l'ancienne maniere. La pêche commence au mois de Décembre. Dans une seule année, on a pris jusqu'à deux cens soixante-quatorze Baleines, aux Isles de Firando & de Gotho. DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON. Différentes ſpeces de Baleines.

Les Japonois en connoiſſent pluſieurs ſortes, qui ne diffèrent pas moins de nom, que de figure & de groſſeur. Celle qui ſe nomme Sebio, eſt la plus groſſe. On en tire beaucoup plus d'huile que des autres. Sa chair d'ailleurs eſt ſi bonne & ſi ſaine, que les Pêcheurs attribuent la force de leur ſanté, malgré la rigueur du froid & les fatigues de leur profeſſion, à l'uſage qu'ils en font continuellement. L'*Awo-Sangi*, ou le Kokadſura, eſt une petite Baleine de couleur griſe & cendrée, dont la figure eſt un peu différente de celle du Sebio. Le *Nagaſſ* a communément depuis vingt juſqu'à trente braſſes de long. Elle peut demeurer deux ou trois heures ſous l'eau; avantage qu'elle a ſur les autres Baleines, qui ſont obligées de s'élever à tous momens ſur la ſurface des flots pour reſpirer. Le *Sotrokadſura*, c'eſt à dire, la Baleine des Aveugles, a reçu ce nom, parce qu'on lui voit ſur le dos, la figure d'un Bywu, eſpece de Luth, qui eſt l'inſtrument favori des Aveugles du Japon. Sa longueur eſt rarement de plus de dix braſſes. On prétend que l'uſage de ſa chair cauſe des toux, des fièvres, des ulceres ſur la peau, & quelquefois la petite verole.

Le Mako est une petite Baleine, qui n'a jamais plus de trois ou quatre brasses de long; & de là vient qu'on donne le même nom aux Baleines de toutes les especes. Elle se prend souvent sur les Côtes Orientales du Japon, & sur celles de Kijnokuni & de Satsuma. On trouve de l'ambre gris dans ses intestins; mais on ne tire, de sa tête, qu'une médiocre quantité d'huile. DU JAPON.

L'Iwasikura, dont le nom signifie Mangeur de sardines, ressemble aux poissons ordinaires par la queue & les nageoires. Kæmpfer raconte que, dans son Voyage à la Cour de Jedo, il vit une Baleine de cette espece, entre Caminoseki & Simonoseki; & qu'il la prit pour le Poisson que les Hollandois nomment *Noord-Caper*. Dans tous ces monstrueux animaux, il n'y a rien qui ne soit de quelque utilité, à l'exception de l'os de l'épaule. La peau, que la plûpart ont noire, la chair, qui est rouge & semblable à celle du bœuf, les intestins, que leur longueur fait nommer Fiacksiro, c'est-à-dire, longs de cent brasses, & toutes les parties internes se mangent différemment apprêtées. De la graisse, on tire de l'huile, en la faisant bouillir. On

Utilité de toutes les parties de la Baleine.

DESCRIPT. DU JAPON.

mange même le sédiment qui reste, après l'avoir fait bouillir une seconde fois. A l'égard des os, on fait bouillir, dans leur fraîcheur, ceux qui sont d'une substance cartilagineuse, pour les manger aussi. D'autres les ratissent, les nettoient, & les font sécher pour la cuisine. Des parties nerveuses & tendineuses, blanches & jaunes, on fait des cordes, qui sont principalement d'usage dans les Manufactures de coton, & pour les instrumens de Musique. On ne jette pas même les intestins, qui se gardent aussi pour la cuisine. Enfin, des os de la machoire, des nageoires, & des autres os d'une substance plus solide, on fait diverses sortes de petits ouvrages, particuliérement de belles balances, qui servent à peser l'or & l'argent.

SATSIFOKO.

Le *Satsifoko* est un poisson de deux, trois, & quelquefois de cinq ou six brasses de longueur, avec deux dents fort longues, qui s'élevent perpendiculairement hors de la bouche, & qu'on fait quelquefois servir d'ornement au sommet des Châteaux, des Temples, & des Edifices publics. On assure que ce poisson est l'ennemi mortel des Baleines, & qu'il les tue, en se glissant dans leur gueule, & leur dévorant la langue.

DESCRIPT. DU JAPON.

L'*Iruku* eſt un poiſſon connu dans les Indes, où il porte le nom de Tenje. Le *Furube* en eſt un autre, qui n'eſt pas fort gros, & que les Hollandois nomment *Blaſer*, c'eſt-à-dire, Souffleur, parce qu'il peut s'enfler, juſqu'à prendre la forme d'une boule ronde. On le met au rang des Poiſſons venimeux, juſqu'à prétendre qu'il eſt mortel pour ceux qui le mangent tout entier. Le Japon en a trois eſpeces, toutes trois fort abondantes. Ceux de la premiere, nommés Suſumebukas, ſont petits & fort dangereux. La ſeconde eſpece, qu'on appelle Mabaku, c'eſt-à-dire, le véritable Baku, paſſe pour un Poiſſon fort délicat; mais il en faut jetter la tête, les inteſtins, & les os, laver & nettoyer la chair avec beaucoup de ſoin, ſans quoi il cauſeroit infailliblement la mort. On prétend même qu'après les plus grands ſoins, il eſt toujours venimeux; & les Japonois, qui ſont las de vivre, choiſiſſent ſouvent ce poiſſon, plutôt qu'une corde ou un poignard. Il cauſe d'abord l'évanouiſſement, enſuite des convulſions, & un délir qui finit par un violent crachement de ſang, après lequel on expire. Il eſt défendu aux gens de guerre, de manger du Mabaku, &.

Iruku. Furube; Poiſſon venimeux, & ſes trois eſpeces.

DESCRIPT. DU JAPON.

même d'en acheter. Si quelqu'un d'eux en meurt, son fils perd le droit de succéder à son Office. On ne laisse pas de vendre ce poisson fort cher, & d'en manger par friandise, mais il doit du moins être fort frais. La troisiéme espece se nomme *Kimadura*, c'est à dire, Coussin Septentrional; apparemment, parce qu'il a la tête ordinairement tournée vers le Nord; car on nomme de même ceux qui dorment dans cette situation. Son poison est absolument mortel. Aussi n'est-il recherché que de ceux qui ont pris la résolution de mourir (72).

Cheval ou Chien marin du Japon.

Le Cheval marin, ou le Chien marin des Mers du Japon, est un poisson très singulier, à peu près de la longueur d'un enfant de dix ans, sans écailles & sans nageoires; la tête, la bouche & la gorge grandes; le ventre large & plat comme un sac, & qui peut contenir une grande quantité d'eau. Il a les dents minces & aigues, comme celles d'un serpent, & les parties internes si petites, qu'à peine sont-elles visibles. On lui voit, sous le ventre, deux pieds plats & cartilagineux, avec des doigts qui ressemblent beaucoup aux mains d'un enfant, & dont

(72) Kæmpfer, pages 215 & précédentes.

il se sert apparemment pour marcher au fond de la mer. Toutes ses parties se mangent sans exception. Il se pêche souvent dans le Golfe de Jedo, entre la ville de ce nom & Kamakura. DESCRIPT. DU JAPON.

Le Tai, que les Hollandois des Indes nomment *Steen-Braessem*, est regardé des Japonois, comme le Roi des poissons, & passe, parmi eux, pour un animal d'heureux augure, parce qu'il est consacré à Jebis, Dieu de la Mer. Rien n'approche de l'éclat de ses couleurs, tandis qu'il est dans l'eau. C'est un mêlange de rouge & de blanc. Sa femelle n'a qu'un petit nombre de taches rouges. Il a la forme de la Carpe. Mais il est si rare, qu'il ne se vend pas moins de mille cobangs. Un autre poisson de la même espece se nomme Khoro-Tai, ou Steen-Braessem noir, à cause de sa couleur. On l'estime beaucoup moins. Tai, ou Steen-Braessem.

Le *Susuki* est le même poisson, que les Allemands nomment *Kahlkopf*, c'est-à-dire, tête chauve. Le *Funa* ressemble à la Carpe, & se fait rechercher pour ses vertus médicinales, particuliérement contre les vers. On en distingue un plus gros, de la même espece, qui porte le nom de *Nagos*. Le *Mebaar* est de couleur rouge, à Susuki. Funa. Mebaar.

DESCRIPT. DU JAPON.

peu près de la groſſeur & de la figure du Steen-Braeſſem. Ses yeux s'avancent hors de la tête, comme deux balles. On le pêche par-tout, & c'eſt la nourriture ordinaire des Pauvres. Le *Koi* eſt de la même eſpece, & reſſemble auſſi à la Carpe. Il ſe prend, ſurtout, près des chûtes d'eau, qu'il s'efforce de remonter. On le tranſporte dans toutes les parties de l'Empire, frais ou mariné. Le *Muar*, ou le Saumon, ſe prend dans les rivieres & dans les lacs d'eau douce. L'*Itojori* eſt un petit Saumon. Le *Makuts* eſt le poiſſon que les Hollandois nomment *Hardet*. Le *Sawara* eſt celui qu'ils appellent Poiſſon du Roi. Le *Fiuvo* eſt leur Dractviſah ; & l'*Ara*, leur Jacob-Everts. Le *Kuſana* eſt le Nez-court. Le *Kamas* eſt le Brochet. Le *Suſuki* (73) eſt le Schelviſch des Hollandois, mais plus long & plus délié. L'*Adſi* eſt leur Maaſbaukes. On en diſtingue pluſieurs eſpeces dont la plus groſſe ſe nomme *Oadſi*. Le *Taka* eſt ce que les Hollandois appellent Taie. Le *Kame* & le *Takokoma* ſont deux eſpeces de Raies, dont la peau, qui eſt fort dure, ſert à

Makuts. Sawara. Kamas. Taka. Kame & Takokoma.

(73) Ce nom, qu'on a déjà quelques lignes plus haut, pour un poiſſon différent, eſt ſans doute altéré dans l'un ou l'autre endroit.

faire des étuis, & d'autres curiosités. Il en vient aussi de Siam, & de plus belles que celles du Japon. DESCRIPT. DU JAPON.

Le *Tesje* est un poisson large & plat, qui a la queue longue, & souvent au bout, un aiguillon de corne ou d'os, que les Hollandois des Indes nomment Pylstraat. Cet aiguillon, lorsqu'il est ôté au Tesje vivant, passe pour un remède infaillible contre la morsure des Serpens. Aussi les Japonois en portent-ils toujours sur eux. Le *Bora* ressemble au Brochet. Il a la chair blanche & délicieuse. On le nomme aussi Songaats, parce qu'il se prend dans le mois de ce nom, qui est le premier de l'année Japonoise. On le marine & on le fume. Ce poisson, & tous ceux qu'on prépare de même, sont compris sous le nom général de Karasumi. On les porte de Nangasaki & de Nomo, où il s'en prend beaucoup, à Jedo & dans les autres parties de l'Empire, attachés par dixaine à des cordes. Les Hollandois & les Chinois en transportent aussi. Tesje. Bora. Karasumi.

Le *Katsuwo* est un bon poisson, dont la meilleure espece se prend aux environs de Gotto, & que les Hollandois transportent aussi sous le nom de *Combloomas*. La maniere de le prépa- Katsuwo.

DESCRIPT. DU JAPON.

rer est de le couper en quatre, & de le faire sécher par degrés sur la vapeur de l'eau bouillante, pour le manger à l'eau. Le *Managatsuwo*, est un poisson plat, auquel la nature a donné un œil de chaque côté. Le *Saki*, qui est une espece de Cabliau, se marine, & ressemble à la Morue. On le tire du pays de Jesso; & son nom lui vient de son odeur, qui approche fort de celle du Saki. Le *Tara* est une sorte de Morue, qui vient des Provinces du Nord, & dont la meilleure espece se nomme Tsiosijn-Tara, parce qu'on la tire de Tsiosipo. Le *Sajori*, que les Habitans de Nangasaki appellent Susomoiwo, a reçu des Hollandois le nom de Nadalvisch, qui signifie Poisson aiguille. Il n'a pas plus d'un empan de longueur. Il est mince, avec un rang de pointes longues & aigues le long du dos. Le *Tobivo*, que les Hollandois nomment Springer, ou Poisson volant, parce qu'il saute hors de l'eau, n'a gueres plus d'un pied de longueur; mais l'excellence de sa chair fait regretter qu'il soit rare. Les Japonois ont des Sardines, sous le nom d'Iwas, & des Perlans qu'ils nomment Kissugos. Le *Jesso*, appellé Sankraiper par les Hollandois, est un poisson qui tient

Managatsuwo.

Saki.

Tara.

Sajori.

Tobivo.

Iwas & Kissugos.

Jesso.

le milieu entre l'Eperlan & l'Anguille. Le Maquereau porte, au Japon, le nom de Saba. L'*Ai*, ou *Ai-no iwo*, que les Hollandois nomment Modevish, eſt un poiſſon d'eau douce, d'un empan de long, qui nâge avec une vîteſſe ſurprenante. Le *Sijroivo*, ou le Poiſſon blanc, ſe pêche au Printems, à l'embouchure des rivieres. Le Konoſijro, nommé par les Hollandois Saſſap, eſt une eſpece de Hareng, qui reſſemble aux Strohmlings des Suedois. Le *Kingjo*, ou le Poiſſon doré, n'excede guéres la longueur d'un doigt : il eſt rouge, il a la queue d'un très beau jaune luiſant, ou de couleur d'or ; mais, dans ſa jeuneſſe, il eſt noirâtre. Au Japon, comme à la Chine, & dans preſque toutes les Indes, il fait l'ornement des Viviers, où on le nourrit de Mouches qui n'ont pas encore leurs aîles. Les Japonois en ont une eſpece, dont la queue eſt couleur d'argent. L'*Unagi* eſt l'Anguille commune, mais l'*Oounagi* en eſt une autre eſpece, d'une groſſeur extraordinaire. Le *Jaatsme Unagi*, c'eſt à-dire, l'Anguille à neuf yeux, eſt ce qu'on appelle, en Allemagne, Neunaug ; eſpece de grande Lamproie. Le *Doodſio*, eſt le Puytaal des Hollandois, qui eſt de

DESCRIPTE DU JAPON.

Kingjo, ou Poiſſon doré.

Unagi.

Doodſio.

DESCRIPT. DU JAPON.

la longueur du doigt, & qui a la tête fort groſſe en comparaiſon du corps. Il ſe trouve dans des champs de riz couverts d'eau, & dans les Etangs bourbeux. On en connoît deux eſpeces; l'une avec une barbe, & l'autre qui n'en a point. Les Japonois prétendent qu'on peut former artificiellement des Doodſios, en coupant de la paille, la mêlant avec de la bourbe, & l'expoſant le matin à la chaleur du Soleil. Le *Fammo*, que les Hollandois ont nommé *Congeraal*, eſt plus grand que l'Anguille commune, & plus mince, quoiqu'il lui reſſemble lorſqu'il eſt ſous l'eau.

Fammo.

L'Ika, ou le Polype.

L'*Ika* eſt le Polype ordinaire, que les Japonois & les Chinois regardent comme un mets fort délicat. Il ſe prend avec un appas de ſa propre chair. Le *Jako* eſt une autre eſpece de Polype, qui a de longues queues, ou plutôt une ſorte de pieds, armés de petits crochets, avec leſquels il s'attache aux rochers & au fond de la mer. Il ſe mange frais, bouilli, ou mariné. Le *Kuragge* eſt encore un Polype, dont on diſtingue deux ſortes; l'une nommée Midſura, ou Polype blanc, qu'on trouve dans toutes les mers, & qui eſt un fort mauvais aliment; l'autre, plus

Autres eſpeces.

rare, charnue, & qui se mange avec goût, lorsqu'elle est bien apprêtée. Quelques-uns de ces Polypes sont si gros, que deux hommes ont peine à les soulever. Leur chair marinée a la même couleur & le même goût que ces nids d'oiseaux, qui se mangent en Orient, surtout à la Chine; & Kæmpfer paroît persuadé, sur l'autorité de quelques Pêcheurs Chinois, que ces nids prétendus ne sont que de la chair de ce poisson, appiêtée apparemment sous une forme trompeuse (74). Le *Namako*, que les Hollandois de Batavia nomment Kafferkull, se mange aussi. L'Imori est un petit Lézard d'eau, venimeux, qui a le dos noir & le ventre rouge. Le *Takanomakura*, est ce qu'on appelle l'Oreiller du Polype. Le *Tako* est une Etoile de mer, que les Japonois ne mangent point.

DESCRIPT. DU JAPON. Les nids d'oiseaux qui se mangent sont de leur chair.

Namako.

Imori.

De toutes les animaux à quatre piés, qui vivent dans l'eau, il n'y en a point qu'ils estiment plus que le Ki ou Came, c'est-à-dire, la Tortue. On a déja remarqué qu'ils la regardent comme un emblême particulier du bonheur, à cause de la longue vie qu'on lui attribue. Quoique cette espece particu-

Ki, ou Came, espece de Tortue.

(74) *Voy. ci-devant*, page 220. C'est une erreur. Ces nids sont réels & fort connus.

DESCRIPT. DU JAPON.

liere, à laquelle ils donnent une large queue, en forme de rondache, & qui est appellée *Mooki* dans la langue sçavante, ne soit qu'une chimere & une fiction, on la voit souvent parmi les figures emblematiques dont ils ornent les murailles de leurs Temples, celles de leurs Hôtels, & les Appartemens de l'Empereur & des Princes de l'Empire. Entre les véritables Tortues, les plus communes sont l'*Isicame*, ou *Sanki*, c'est-à-dire, la Tortue des pierres, ou de montagne, qui tire ce nom des lieux où elle se trouve; & l'*Io-Game*, ou *Doo-Game*, c'est-à-dire, Tortue-d'eau, ou Tortue poissonneuse, parce qu'elle vit dans l'eau. On raconte que sur les Côtes Septentrionales & Orientales du Japon, il se trouve des Tortues assez grandes, pour couvrir un homme de la tête aux piés.

Jebis, ou Ecrevisses du Japon.

Les Japonois donnent généralement le nom de Jebis à toutes sortes d'Ecrevisses & d'Ecrevettes, quoiqu'ils en ayent plusieurs especes particulieres. Le *Jebisako* est cette petite Ecrevisse commune, qu'on voit en abondance sur les Côtes de la Mer Baltique. Le *Si-Jebi* ne differe pas beaucoup des Ecrevisses ordinaires, non plus que le *Dakma-Jebi*; excepté que celle-ci ne

vit que dans l'eau douce, & qu'à l'âge d'un an elle devient noire. Les *Kuruma-Jebi*, ou l'Ecreviſſe à roue, tire ce nom de la figure de ſa queue. L'*Umi-Jebi*, c'eſt-à-dire, la grande Ecreviſſe, eſt ordinairement longue d'un pied. Sa queue, qui eſt noire, cauſe le mal de ventre, ou même le *Cholera-Morbus*. Le Siakwa a la queue large, & ſe prend ſouvent avec le petit poiſſon. Il a ſi peu de chair, qu'à peine lui en reſte-t-il dans le temps de la pleine Lune. Tous les animaux teſtacés & cruſtacés, de ces Mers, ſont alors plus pleins & plus charnus qu'au temps des nouvelles Lunes, contre l'expérience ordinaire des Mers de l'Europe. Le Gamina, ou le Koona, eſt revêtu d'une coquille charmante. Le *Koni*, dont le nom ſignifie Ecreviſſe de poche, eſt notre Ecreviſſe de riviere. Le Kabutogani, ou l'Unkiu, eſt d'une forme ſinguliere : il lui ſort de la tête une ſorte d'épée, pointue, longue, dentelée, & ſon dos eſt un peu rond & fort liſſe. Le *Gadſame* n'eſt pas plus gros que l'Ecreviſſe de riviere ; mais ſon écaille ſupérieure ſe termine en pointe des deux côtés : il a quatre pieds, dont les deux de devant ſont plus grands que ceux de derriere. Le *Sima-*

Quand les Teſtacés & les Cruſtacés ſont pleins au Japon.

DESCRIPT. DU JAPON.

gani, c'eſt-à-dire, l'Ecreviſſe de poche canelée, pourroit s'appeller auſſi l'Ecreviſſe à verrues, parce que ſa coquille en eſt couverte, à l'exception des jambes de derriere, qui ſont liſſes & preſque cylindriques. Quelques-uns de ces difformes animaux ſont d'une groſſeur incroyable. Kæmpfer en acheta une jambe de derriere, qui étoit auſſi longue & auſſi groſſe que la jambe d'un homme.

Coquillages de ces Mers.

Les Mers du Japon offrent une prodigieuſe quantité de toutes ſortes d'Huitres, de Moules, & de Coquillages, qui ſe mangent crus, marinés, ſalés, bouillis ou frits. La marée en laiſſe tous les jours un grand nombre ſur les Côtes; on les prend d'ailleurs en plongeant, ou dans des filets. Les plus connus ſont l'Awabi, dont on a parlé à l'occaſion des Perles. C'eſt un coquillage univalve, ouvert, & de la groſſeur d'une médiocre coquille Perſienne, mais plus profond. Il ſe trouve à beaucoup de profondeur ſous l'eau, attaché ordinairement, ſoit aux rochers, ſoit au fond de la mer, où les femmes des Pêcheurs, qui entendent mieux l'art de plonger que les hommes, vont les prendre, avec la précaution de s'armer d'un grand couteau, pour

pour se défendre des Kaies ou des Marsouins. Lorsqu'elles découvrent un Awabi, elles doivent l'enlever brusquement, avant qu'il puisse les voir ; sans quoi, il se colleroit au rocher avec tant de force, qu'il seroit impossible de l'en détacher. La coquille est remplie d'une grosse piece de chair, de couleur jaune ou blanchâtre, & très coriace, quoiqu'elle n'ait aucune fibre. Les Japonois racontent que c'étoit la nourriture ordinaire de leurs Ancêtres. C'est pour conserver la mémoire de ce temps d'indigence & de simplicité, qu'on en sert dans les festins. C'est un usage, dans toutes les conditions, d'en joindre une piece aux présens que l'on fait, parce que cette chair est un présage de bonheur. On la coupe en petites tranches, qu'on fait sécher sur des ais. Il se trouve quelquefois une perle, dans ce coquillage : mais mal formée, de couleur jaunâtre, & de peu de valeur. DESCRIPT. DE JESSO.

Le *Tairagi* est un Bivalve plat, long, mince & fort grand, presque transparent, d'une forme qui approche de la triangulaire, & qui, sur une large face, se termine en pointe. Le poisson est attaché de chaque côté de la coquille, par un tendon très fort. Les meilleurs Tairagis se trouvent dans la Cosse d'Orima, & l'on en tire quel- Tairagi.

DESCRIPT. DU JAPON. Akoja.

quefois des perles. L'*Akoja* eſt auſſi un Bivalve plat, de la longueur de la main. Sa ſurface extérieure eſt couverte d'écailles, & d'une figure déſagréable. Mais on y trouve une excellente nacre de perle reluiſante. Ceux de la meilleure ſorte, & qui produiſent les plus belles perles, ſe pêchent dans le Golfe d'Omura. Le Mirakai eſt la Moule noire & commune, d'eau douce, qui n'eſt pas rare dans les rivieres & les lacs d'Allemagne.

Famaguri.

Les Famaguris ſont des Bivalves de la même figure & de la même groſſeur, mais plus épais, liſſes & blancs dans l'intérieur, & de couleur brune en dehors. On peint, en dedans, pluſieurs figures curieuſes; & c'eſt un des amuſemens de la Cour du Dairi. Elles ſervent à former une eſpece de jeu, qui ſe joue de cette maniere : on jette à terre pluſieurs tas de Famaguris; chaque Joueur en prend ſa part; le Vainqueur eſt celui qui en produit le plus grand nombre de paires. Chaque paire a des crochets particuliers, par leſquels on peut facilement les diſtinguer & les aſſembler, quelque mêlées qu'elles puiſſent être. Les meilleurs de ces coquillages ſe prennent ſur les Côtes de Quanto, où ils ſe trouvent en abondance.

Le *Sidſimi* eſt un petit Bivalve, qui reſſemble au Famaguri, mais qui eſt plus mince; on le trouve enfoncé dans la bourbe. Les *Kaiſis*, ou les Utſinakis, ſont les Huîtres. Celles du Japon ſont difformes, raboteuſes, pierreuſes. Elles croiſſent attachées les unes aux autres, & collées aux rochers. On en diſtingue deux principales ſortes; les unes fort groſſes, dont les meilleures & les plus eſtimées ſont celles du Golfe de Kamakura; les autres beaucoup plus petites. Le *Kiſa*, ou l'Akagui, eſt un autre Bivalve, blanc en dehors, avec des raies profondes, & preſque paralleles. En dedans, il eſt de couleur rougeâtre. On met un manche à cette coquille, pour la faire ſervir de cuilliere. Le *Nagatakai* eſt une grande coquille noire, difforme, un peu ronde, & cannelée. L'*Aſari* en eſt une petite, mince, de couleur griſe ou cendrée. Le *Té*, ou le Maté, eſt un Bivalve oblong, mince, entr'ouvert à chaque bout, & ſon Poiſſon paſſe pour un mets délicieux. L'*Umi-Fake* eſt un autre Bivalve, à peu près de la même eſpece, d'un empan de long, & ſi gros, qu'à peine peut-on le tenir entre le pouce & l'index. On en marine la chair. Ce coquillage

DESCRIPT. DU JAPON. Sidſimi. Kaiſi. Nagatakai Té.

DESCRIPT. DU JAPON.

ne se trouve que sur les Côtes de Tsikungo. Il est défendu d'en pêcher, avant qu'on en ait fait une provision suffisante pour la table de l'Empereur.

Tarankangai.

Les *Tarankangais*, qui se nomment Kowers dans les Indes, sont de differentes especes au Japon. On tire les meilleurs, des Isles Liqueios; & les Dames Japonoises en font le principal ingrédient de leur fard.

Safai.

Le *Safai* est un Univalve turbiné, gros, épais, odoriferant, blanc & plein de piquants. Il a la bouche fermée, & une espece de couvercle plat, épais, de substance pierreuse, rabotteux, & semblable en dehors au *Lapis Judaicus*,

Nisi.

mais plus pointu & plus lisse. Le *Nisi* est un autre Univalve, à peu près de la même forme, mais plus gros, & dont la chair n'a pas la même bonté. Ils se tiennent l'un & l'autre, fortement attachés aux rochers & au fond de la mer, comme l'Awabi.

Fananisis, ou Limaçons de plusieurs especes.

Les Fananisis sont les Limaçons communs de terre. Ils sont noirs au Japon, & la Nature leur apprend à chercher leur nourriture dans la bourbe des champs de riz. Ils ont la bouche fermée. Leur coquille est oblongue & presque pierreuse. Le *Bai* est un Limaçon, renfermé dans une coquille

blanche & turbinée. Le *Ras*, ou le Milva, en eſt un autre de la même eſpece, mais noir & plus petit. L'un & l'autre ſe trouvent ſur le rivage, en baſſe marée. Le Kabuto eſt un Univalve, petit, oval & turbiné. Le Sugai eſt plus petit encore, & de la même forme (75).

DESCRIPT. DU JAPON.

Réflexions ſur l'induſtrie des Japonois.

Quand le Japon n'auroit pas reçu tant de préſens de la Nature, il n'en ſeroit pas moins un des plus riches pays du Monde, s'il eſt vrai que la bonté du climat & l'induſtrieuſe activité des Habitans ſont les véritables richeſſes. Les Japonois ſont devenus riches à force de travail, ſans ceſſer d'être laborieux. On a déja obſervé qu'ils doivent un ſi rare avantage, à l'excluſion du Commerce étranger, qui les a mis dans la néceſſité d'attendre tout d'eux mêmes, c'eſt-à-dire, de leur induſtrie & de leurs efforts. Auſſi l'agriculture, qui eſt leur principale reſſource, n'a-t-elle jamais été pouſſée ſi loin dans aucune autre Nation. Ils ont trouvé le moyen de faire naître l'abondance du ſein de la ſtérilité; & leur exemple, ſuivant la réflexion de leur Hiſtorien moderne, ſemble prou-

(75) Kæmpfer, *ubi ſupra*, pages 291 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

ver, contre l'opinion commune, que ce n'eſt pas tant la roſée du Ciel, que la ſueur du front, qui donne aux campagnes une véritable fécondité.

Outre les richeſſes, qu'ils tirent de leurs terres en toutes ſortes de grains & de légumes, on a vanté leur adreſſe à trouver, juſques dans l'écorce de leurs arbres, de quoi fournir aux beſoins les plus eſſentiels de la vie. On a remarqué que celle d'une eſpece de Meurier, qu'ils nomment *Kadſi*, leur fournit tout à la fois du papier, des cordes, diverſes ſortes de méches, des étoffes, du drap, & pluſieurs autres commodités. Donnons un exemple de ces opérations, dans la maniere dont ils fabriquent le papier.

Maniere dont ils font du papier d'une écorce d'arbre.

Après la chûte des feuilles, c'eſt à-dire, vers le mois de Décembre, les rejettons du Kadſi, qui ſont fort gros, ſe coupent de la longueur d'environ trois pieds. On les met en faiſceaux, qu'on fait bouillir dans de l'eau, avec des cendres. S'ils ſont coupés depuis trop long-temps, & qu'ils ſe ſoient ſéchés, on les laiſſe tremper l'eſpace de vingt-quatre heures, avant cette leſcive. Les faiſceaux doivent être fort ſerrés; & lorſqu'on les a mis dans la chaudiere, on a ſoin de les couvrir.

On les y fait bouillir, jusqu'à ce que les bâtons laissent voir un demi pouce de bois, dépouillé de leur écorce. Alors on les tire de l'eau, on les laisse refoidir à l'air ; puis on les fend en longueur, on les dépouille entiérement de leur écorce, & l'on jette ce qui n'est utile à rien. On fait ensuite sécher l'écorce ; on la nettoie ; on la laisse tremper dans l'eau pendant trois ou quatre heures. Aussi-tôt qu'elle est assez ramollie, on en racle la surface avec un couteau, & l'on sépare en même-temps l'écorce vieille d'une année, de celle qui est plus jeune & plus mince. La premiere donne le meilleur papier. La seconde en fait un plus noirâtre, mais qui n'en est pas moins bon. S'il se trouve de l'écorce plus vieille, on la met à part, pour en faire un papier plus grossier que les deux autres.

Lorsque toutes ces écorces ont été parfaitement nettoiées, on les fait encore bouillir dans la cuve ; mais on y met moins de cendre que la premiere fois ; & pendant tout le temps qu'elles sont sur le feu, on les remue avec un roseau, en y versant de temps en temps de la nouvelle lescive, mais dans la quantité seulement qui est né-

DESCR. DU JAPON.

ceſſaire pour arrêter la trop grande évaporation, & pour ſuppléer à ce qui eſt conſumé. Cette opération continue, juſqu'à ce que la matiere devienne ſi déliée, qu'étant légerement touchée du bout du doigt, elle ſe réduiſe ou ſe ſépare comme de la bourre, ou comme un amas de fibres. Obſervons que la leſcive, dont on ſe ſert ici, ſe fait de la maniere ſuivante. On met en croix deux pieces de bois ſur une cuve. On les couvre de paille, ſur laquelle on répand de la cendre mouillée; puis on verſe deſſus, de l'eau bouillante, qui à meſure qu'elle paſſe au travers de la paille, pour tomber dans la cuve, s'imbibe des parties ſalines de la cendre, & fait la leſcive dont on a beſoin.

On recommence à laver les écorces, après qu'elles ont bouilli pour la ſeconde fois; mais c'eſt ce qui demande beaucoup d'attention. Si elles n'étoient pas aſſez lavées, elles ne feroient qu'un papier groſſier; ſi elles le ſont trop, le papier ſera fin & blanc, mais trop pénétrable à l'encre. Ordinairement, c'eſt dans une riviere qu'on les lave. On les y trempe dans une eſpece de van, ou de crible; & tandis qu'elles y ſont, on les remue avec la

main, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à la consistence de la laine, ou d'un duvet fort doux. Pour le papier le plus fin, on les lave une troisième fois; ou plutôt, on les laisse tremper, enveloppées dans un linge. On a soin aussi d'en ôter les nœuds, la bourre, & toutes les parties étrangeres qui pourroient s'y être glissées. Ces superfluités se mettent à part, avec les écorces les plus grossieres, pour le mauvais papier. Ainsi rien n'est perdu dans cette fabrique. DESCRIPT. DU JAPON.

La matiere étant lavée autant de fois qu'il est nécessaire, on la pose sur une table de bois, uni & épais, où deux personnes la battent avec des bâtons, jusqu'à ce qu'elle devienne aussi fine qu'on le desire. Dans cet état, elle ressemble à du papier qui, à force d'être trempé, n'auroit presque plus de consistence. Ensuite on la met dans une cuve, avec une infusion gluante & glaireuse de riz & de racine d'Oreni, arbrisseau qui a les mêmes qualités. Tout est remué avec un roseau net & délié, pour aider la matiere à s'imbiber de l'infusion; ce qui se fait mieux dans une cuve étroite, d'où cette composition est transvasée dans une plus grande, assez semblable à celle qu'on Comment le papier se forme.

DESCRIPT. DU JAPON.

employe dans nos Manufactures de papier. On tire, de cette seconde cuve, les feuilles une à une, dans des moules de jonc; & pour les faire sécher à propos, on les met en pile sur une table couverte d'une double natte, en inférant, entre chaque feuille, un roseau qui avance par les deux bouts, & qui sert, lorsqu'il le faut, à les soulever l'une après l'autre. Chaque pile est couverte d'un ais fort mince, de la grandeur & de la figure des feuilles; & par-dessus, on met d'abord des poids assez légers, de peur que les feuilles humides ne se pressent trop entr'elles. Ensuite, on en ajoute de plus pesans, pour exprimer l'eau dont elles sont imbibées. Le jour d'après, on leve les feuilles, successivement, avec le roseau qui les séparoit; & de la paume de la main, on les jette sur des planches longues & raboteuses, où le peu d'humidité, qui leur reste encore, les fait tenir aisément. On les expose ensuite au Soleil; & lorsqu'elles sont entiérement séches, on les met en morceaux, on les rogne à l'entour; & rien ne manque alors à leur perfection.

D'où lui vient la blancheur & sa consistance.

La blancheur de ce papier lui vient de l'infusion de riz; & sa consistance,

d'une glaire visqueuse, qui se trouve dans cette infusion & dans celle de la racine d'Oreni. L'infusion de riz se fait dans un pot de terre, qui ne doit pas être vernissé, où l'on fait tremper les grains de riz dans l'eau. Ensuite, après avoir agité le pot, d'abord assez doucement, puis plus fortement par degrés, on y verse à la fin, de l'eau fraîche. Tout est passé au travers d'un linge. Ce qui demeure dans le linge, après l'avoir laissé bien égouter, est remis dans le pot, où l'on recommence la même opération, qui se répéte aussi long-temps qu'il reste trop de viscosité dans le riz. Celui du Japon est d'autant meilleur, pour cet usage, qu'il est le plus blanc & le plus gros de toute l'Asie. L'infusion de la racine d'Oreni, qu'on joint à celle de riz, se fait aussi avec beaucoup de méthode. On coupe la racine en petits morceaux, qu'on pile, & qu'on jette dans de l'eau fraîche, où ils n'ont besoin que d'une nuit pour la rendre aussi glaireuse qu'elle doit l'être, après avoir été passée dans un linge. Mais les différentes saisons de l'année demandent une différente quantité de cette effusion. En Eté, par exemple, il en faut davantage ; parce que la

Infusion de la racine d'Oreni.

DESCRIPT. DU JAPON.

chaleur diſſout cette eſpece de colle, & la rend plus fluide. D'ailleurs, une trop grande quantité de liqueur rendroit le papier trop mince, comme un défaut de quantité le rendroit trop épais, inégal & ſec. En levant les premieres feuilles, on s'apperçoit du mal, s'il eſt déja commis; mais il n'eſt plus temps d'y remedier. Au lieu de la racine d'Oreni, qui eſt quelquefois très rare, ſurtout au commencement de l'Eté, on ſe ſert d'un arbriſſeau rampant, nommé *Sane-Kadſura*, dont les feuilles rendent une ſorte de glue, aſſez ſemblable à celle de l'Oreni; mais l'infuſion n'en eſt pas ſi bonne.

Kæmpfer obſerve encore que les deux nattes, ſur leſquelles on poſe en pile les feuilles fraîchement levées de leurs moules, ſont d'une forme différente. Celle de deſſous doit être épaiſſe & groſſiere; l'autre plus claire & compoſée de joncs plus minces. Les joncs de celle ci ne laiſſeroient pas un paſſage libre ſur l'eau, s'ils étoient ſerrés; ils feroient auſſi quelque impreſſion ſur le papier, s'ils n'étoient pas minces.

Papiers forts, dont on fait des habits & des cordes.

Les Japonois font une ſorte de gros papier, pour les enveloppes, de l'écorce d'un arbriſſeau, qu'ils nomment

Kadſe-Kadſura ; & leur méthode eſt peu différente. On vend à Syriga, ville de la Province de Surunga, une eſpece de papier fort, très proprement peint, & plié en ſi grandes feuilles, que d'une ſeule on peut ſe faire un habit. Ce papier, d'ailleurs, a tant de reſſemblance avec une étoffe de laine, qu'on s'y méprend à la vûe. En général, tout le papier du Japon eſt ſi fort, qu'il n'y en a point dont on ne puiſſe faire de bonnes cordes (76).

Observations ſur l'arbriſſeau Japonois qui porte le Thé.

Entre les obſervations, qui compoſent l'*Appendice* ou le Supplément des trois Tomes de Kempfer, on trouve un Article fort curieux ſur le Thé du Japon, dont on ne peut ſe diſpenſer de donner, du moins, quelque extrait. L'arbriſſeau Japonois, qui porte le Thé, a la feuille du Ceriſier, & la fleur ſemblable à la roſe des champs. Son fruit n'a qu'une ou deux, ou tout au plus, trois coques. Il porte, à la Chine, le nom de *Theh* ; au Japon, celui de *Tsjaa* ou *Tsjanoki*, qui ſe prononce Tchaa & Tchanoki. Mais on doit obſerver que dans la Langue ſçavante, il n'a point de caractere propre, c'eſt-à-dire, qui donne ſa vérita-

(76) *Amœnitates exoticæ.* Faſtes & Hiſtoire du Japon, pages 132 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

ble idée. On y a ſupplée par d'autres caracteres, dont quelques-uns expriment ſimplement le ſon du mot, & d'autres font alluſion aux vertus & à la deſcription de la Plante. Kæmpfer en diſtingue un, qui repréſente les paupieres de Darma, vingt-huitiéme Succeſſeur de Siaka, ou Xaca, & qui floriſſoit, à la Chine, dans le dixiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne. La fable de ſon origine ſuppoſe que le Thé n'étoit pas connu avant Darma, & que les paupieres de cet Apôtre des Fotoques furent changées en autant de pieds de cet arbriſſeau, dont il reconnut la vertu en goûtant de ſes feuilles.

Sa Deſcription.

On a remarqué que l'abriſſeau du Thé (77) n'occupe, au Japon, que les bordures des champs, & que les lieux les plus ſtériles ſont ceux où il croît le mieux. Il s'éleve lentement, un peu plus qu'à la hauteur d'une braſſe. Sa racine, qui eſt noire & ligneuſe, jette irréguliérement ſes branches. Celles de la tige, & ſes rejettons, n'ont pas plus de régularité. Il arrive ſouvent qu'on voit ſortir enſemble,

(77) Kæmpfer le déſinit, *arbuſcula, humilis, ut & Thea frutex, ſubio Cerafi, plurimum tingens. flore roſæ Sylveſtris, fructu*

du même tronc, plusieurs tiges, si serrées l'une contre l'autre, & qui forment une espece de buisson si épais, qu'on les prendroit pour le même arbrisseau. Cette confusion vient de plusieurs graines, qu'on met dans la même fosse. On observe encore, que si l'on coupe les vieilles Plantes à la tige, il en sort de nouveaux rangs de branches & de rejettons, plus touffus & en plus grand nombre. Mais ce n'est pas la premiere année; car les premiers rejettons sont plus rares que ceux des années suivantes. En récompense, ils sont plus grands & mieux nourris. Mais, dans tous les temps, ils sont courts, & de différentes longueurs. Ils n'ont pas les anneaux qui marquent l'accroissement annuel des arbres. Les premiers, comme ceux qui les suivent, sont environnés d'un très grand nombre de feuilles; mais sans ordre. L'écorce est couverte d'une peau fort mince, qui se détache, lorsqu'elle commence à sécher. Sa couleur est un chatein ordinaire, plus grisâtre à la tige, & tirant même sur le verd. Son odeur approche beaucoup de celle des feuilles du Noisettier; mais elle est moins agréable. Son goût est amer, astringent. Le bois est dur, compose

D'ESCRIPT. DU JAPON.

de fibres fortes & épaisses, d'une couleur verdâtre qui tire sur le blanc, & d'une odeur très rebutante lorsqu'il est verd. La moelle est petite; & fort adhérente au bois. Les feuilles ont leur queue, ou leur pedicule, court, gros, verd, assez fond, assez uni au-dessous; mais creux, du côté opposé. Elles ne tombent jamais d'elles mêmes, parce que l'arbrisseau est toujours verd. On les arrache de force. Elles sont d'une substance moyenne entre la membraneuse & la charnue, mais de différentes grandeurs. Les plus grandes ont deux pouces de long, sur un peu moins dans leur plus grande largeur. En un mot, lorsqu'il ne manque rien à leur forme, elles ont parfaitement la substance, la figure & la grandeur du Griottier (78). Elles sont dentelées. Un nerf remarquable, qui les traverse au milieu, se partage de chaque côté en six ou sept côtes de différentes longueurs, courbées sur le derriere. De petites veines s'étendent près du bord des feuilles, entre les côtes. Dans leur fraîcheur, ces feuilles n'ont aucune odeur & ne sont pas d'un goût aussi

(78) Tendres, elle ressemblent plus aux feuilles de ce qu'on appelle *Ewig-*

maravelais, feuillu aille, à l'exception de la couleur.

désagréable que l'écorce ; quoiqu'elles soient astringentes & qu'elles tirent sur l'amer. Elles différent beaucoup en grandeur & en figure ; ce qui doit être attribué à leur âge, à leur situation, & à la nature du terroir. De là vient qu'on ne peut juger de leur figure, ni de leur grandeur, lorsqu'elles sont séchées & portées en Europe. Elles affecteroient la tête, si on les prenoit fraîches ; parce qu'elles ont quelque chose de narcotique, qui assoupit les esprits animaux, & qui cause aux nerfs un tremblement convulsif. Mais cette mauvaise qualité se perd lorsqu'elles sont séches. DESCRIPT. DU JAPON.

En Automne, les branches sont entourées d'un grand nombre de fleurs, qui continuent de croître pendant l'Hyver. Elles sortent seules, ou deux ensemble, des aîles des feuilles, & ne ressemblent pas mal aux roses sauvages. Leur diamétre est d'un pouce, ou d'un peu plus. Elles sont composées de six petales, ou feuilles, dont une ou deux se retirent, & n'approchent pas de la grandeur & de la beauté des autres. Elles sont rondes, creuses, attachées à des pedicules d'un demi pouce de long, qui s'aggrandissent insensiblement, & qui se terminent par cinq ou Fleurs du Thé.

DESCRIPT. DU JAPON.

six enveloppes, petites & rondes, qui servent de calice à la fleur. Le goût des fleurs est désagréable, & tire sur l'amer. Il affecte surtout la racine de la langue. On voit, au fond, un grand nombre d'étamines blanches, extrêmement petites, comme dans les roses. Le bout en est jaune, & de la forme d'un cœur. Kæmpfer assure qu'il en a compté deux cens trente, dans une seule fleur.

Son fruit.

Aux fleurs succédent les fruits, en grande abondance. Ils sont d'une, de deux, & plus ordinairement de trois coques, semblables à celles qui contiennent la semence du Ricin, & composées de trois autres coques rondes, de la grosseur des Prunes sauvages, qui croissent ensemble attachées à une queue commune, comme à un centre, mais distinguées par trois divisions assez profondes. Chaque coque contient une gousse, une noisette & sa graine. La gousse est verte, tirant sur le noir lorsqu'elle est mure, d'une substance grasse, membraneuse, un peu ligneuse, s'entr'ouvrant au-dessus de la surface après qu'elle a demeuré une année sur l'abrisseau, & laissant voir la noisette qui y est renfermée. Cette noisette est presque ronde, mais un peu

comprimée du côté par lequel les trois coques se joignent. Son écaille est mince, un peu dure, polie, couleur de chateigne. Etant cassée, elle offre un pepin rougeâtre, d'une substance ferme, comme celle des avelines, d'un goût douceâtre, assez desagréable d'abord, & qui devient, dans la suite, plus rude & plus amer. Il fait saliver beaucoup. Il est fort dégoûtant lorsqu'il tombe dans le gosier; mais ce mauvais goût passe vîte. Ces noisettes, ou ces pepins, contiennent beaucoup d'huile & rancissent fort aisément. Aussi n'en voit-on pas germer deux sur dix, lorsqu'ils sont semés. Les Japonois ne font aucun usage, ni des fleurs, ni des pepins.

DESCRIPT. DU JAPON.

A sept ans, l'abrisseau du Thé est de la hauteur d'un homme. L'usage est de le couper à la tige, d'où il sort, dès l'année suivante, de jeunes branches assez chargées de feuilles. La récolte n'en est pas aisée. On loue des Ouvriers, qui n'ont pas d'autre profession, & dont l'adresse est singuliere pour ce travail. Les feuilles ne doivent point être arrachées à pleines mains. On les tire une à une, avec beaucoup de précaution. Elles ne se cueillent pas toutes en même temps. On s'y prend à deux fois,

Premiere récolte des feuilles.

DESCRIPT. DU JAPON.

& souvent à trois. Dans ce dernier cas, la premiere récolte se fait vers la fin du premier mois de l'année Japonoise, c'est-à-dire, les premiers jours de Mars. Les feuilles n'ont alors que deux ou trois jours. Elles sont en petit nombre, fort tendres, & peu déployées. Ce sont les plus estimées & les plus rares. Il n'y a que les Princes & les personnes aisées, qui en puissent acheter; & cette raison leur a fait donner le nom de *Thé impérial*. On les appelle aussi Fleur de Thé; d'où l'on concluroit mal que ce Thé soit la fleur de l'arbrisseau. Kempfer ajoute, que le Thé Bouy des Chinois appartient à la même classe (70).

Seconde & troisiéme récolte.

La seconde récolte, & la premiere pour ceux qui n'en font que deux par an, se fait au second mois; c'est-à-dire, vers la fin de Mars, ou au commencement d'Avril. Quelques-unes des feuilles sont alors parvenues à leur perfection. Quoique les autres ne le soient pas, on les cueille toutes indif-

(70) Il se trompe, suivant la remarque de l'Historien moderne, s'il entend qu'on appelle Thé Bouy, à la Chine, précisément celui qui s'y cueille, comme le Thé Impérial au Japon; car le Thé Bouy est une espece de Thé particulier. On compte, à la Chine, trois de ces principales especes de Thé, qui different autant d'arbrisseaux à-peu-près. Kempfer paroit l'avoir ignoré.

féremment : mais, avant que de leur donner la préparation ordinaire, on les range dans leurs diverſes claſſes, ſuivant leur grandeur & leur bonté. Celles qui n'ont pas encore toute leur grandeur naturelle, approchent des feuilles de la premiere récolte, & ſe vendent ſur le même pied. La troiſiéme récolte, qui eſt toujours la plus abondante, ſe fait au troiſiéme mois de l'année Japonoiſe, lorſque toutes les feuilles ont leur perfection ; & pluſieurs n'en font pas d'autre. Cependant on y ſépare auſſi les feuilles, ſuivant leur âge & leur grandeur ; & l'on en fait trois claſſes, qui ſont diſtinguées ſous les noms d'*Itzibau*, de *Niban*, & de *Sanban*, c'eſt à-dire, premiere, ſeconde & troiſiéme. La derniere contient les feuilles les plus groſſieres, qui ont deux mois d'âge, & dont le Peuple fait ſa boiſſon ordinaire.

DESCRIPT. DU JAPON.

Kæmpfer aſſure qu'on ne connoît point, au Japon, d'autres eſpeces de Thé que ces trois différentes claſſes des feuilles d'un même arbriſſeau (80). Le Thé impérial, lorſqu'il a toute ſa

Le Japon n'a que trois Claſſes de Thé.

(80) C'eſt ce qu'il eſt difficile de faire ſur la différence des arbriſſeaux du Thé à la Chine.

DESCRIPT. DU JAPON.

préparation, se nomme Ficki-Tsjaa ; c'est-à-dire, Thé moulu ; parce qu'on le prend en poudre, dans de l'eau chaude. On lui donne aussi les noms d'Udsi Tsjaa, & de Tacke-Sacki-Tsjaa, de quelques lieux particuliers dont on distingue les plants. Le plus estimé est celui d'Udsi, petite ville assez proche de Meaco. Tout le Thé, qui se sert à la Cour de l'Empereur & dans la Famille Impériale, doit être cueilli sur une montagne voisine de cette ville. On le cultive avec des soins & des précautions incroyables. Un fossé large & profond environne le plan. Les arbrisseaux y sont disposés en allées, qu'on ne manque pas un seul jour de balaier. On porte l'attention, jusqu'à ne souffrir aucune ordure sur les feuilles. Lorsque la saison de les cueillir approche, ceux qui sont chargés de cet office doivent s'abstenir de manger du poisson, & de toute autre viande qui n'est pas nette ; de peur que leur haleine n'y répande quelque infection. Pendant toute la récolte, il faut qu'ils se lavent deux ou trois fois par jour, ou dans un bain chaud ou dans la riviere ; & malgré tant de précautions pour se tenir propres, il ne leur est pas permis de toucher les feuilles avec

Thé d'Udsi, le plus estimé.

Précautions avec lesquelles il est cultivé pour l'Empereur.

les mains nues. Chacun doit avoir des gants. C'eſt le principal Inſpecteur de la Cour Impériale pour le Thé, qui commande ſur cette montagne. Il y entretient des Commis, pour veiller à la culture de l'abriſſeau, à la récolte & à la préparation des feuilles, & pour garder le paſſage du foſſé, qui eſt, d'ailleurs, bordé d'une forte haie. Ce Thé, après la récolte & les préparations, eſt mis dans des ſacs de papier, qu'on renferme dans des pots de terre ou de porcelaine; & pour le conſerver plus parfaitement, on acheve de remplir les pots de Thé commun. Dans cet état, il eſt tranſporté à la Cour, ſous une garde nombreuſe. De-là vient que le prix en eſt exorbitant. En comptant tous les frais de la culture, de la récolte, de la préparation, & du tranſport, un Kin, ou un Catti de Thé impérial, monte ordinairement à trente ou quarante Siumomes, ou Taels, c'eſt-à-dire, à quarante-deux ou quarante-ſix onces d'argent. Le Pourvoyeur, dans les comptes qu'il préſente à la Cour des Finances, le fait quelquefois monter à un Obani, monnoye d'or de la valeur de cent onces d'argent. Mais on en ſera moins ſurpris, ſi l'on conſidére

DESCRIPT. DU JAPON.

Sa cherté.

DESCRIPT. DU JAPON.

qu'un pot de ce Thé, qui ne contient pas plus de trois ou quatre Cattis, eſt quelquefois conduit à la Cour par un cortege de deux cens perſonnes. Kæmpfer raconte qu'étant à l'Audience de l'Empereur, avec l'Ambaſſadeur de la Compagnie Hollandoiſe, un Gentilhomme de ſervice, qui lui préſentoit une taſſe de Thé, lui dit : » Buvez-» le de bon cœur ; en voilà pour un Itſebo. C'eſt une monnoye quarrée d'or, qui vaut douze ou treize ſchellings d'Angleterre.

Le Thé des feuilles de la ſeconde claſſe ſe ſubdiviſe en quatre autres, qui différent en prix & en bonté. Il ſe nomme Tootsjaa, c'eſt-à-dire, Thé Chinois, parce qu'on le prépare à la maniere Chinoiſe. Celui des feuilles de la troiſiéme claſſe s'appelle Bantsjea. Comme il eſt compoſé des feuilles groſſes & fortes, qui ne peuvent être préparées à la maniere des Chinois, c'eſt-à-dire, ſéchées ſur des poëles, & friſées, on l'abandonne au Peuple. Cependant les vertus de la Plante s'y conſervent plus ſûrement que dans les autres, dont les parties ſont trop volatiles, pour ne pas s'affoiblir beaucoup dans la moindre expoſition à l'air, ou dans une ſimple décoction.

La

La préparation du Thé n'eſt pas la moins curieuſe partie de cet Article. Auſſi-tôt que les feuilles ſont cueillies, on les étend ſur le feu, dans une Platine de fer; & lorſqu'elles ſont bien chaudes, on les roule avec la paulme de la main, ſur une natte rouge très fine, juſqu'à ce qu'elles ſoient tout-à fait friſées. Le feu leur ôte cette qualité narcotique & maligne, qui pourroit offenſer la tête. On les roule, non-ſeulement pour les conſerver mieux; mais afin qu'elles tiennent moins de place. Il faut leur donner ſur le champ toutes ces façons; parce qu'étant gardées une nuit ſeulement, elles ſe noirciroient & perdroient beaucoup de leur vertu. On doit éviter auſſi de les laiſſer long temps en monceaux, ſi l'on ne veut pas qu'elles ſe corrompent en s'échauffant. A la Chine, on commence, dit-on, par jetter les feuilles de la premiere récolte dans l'eau chaude, où elles demeurent l'eſpace d'une demie minute; & la chaleur de l'eau ſert à les dépouiller plus facilement de leur qualité narcotique. Mais il eſt certain que cette premiere préparation demande un ſoin extrême. On fait chauffer d'abord la platine dans une eſpece de four, avec

DESCRIPT. DU JAPON. Curieuſe préparation des feuilles du Thé.

Comment on les roule.

DESCRIT. DU JAPON.

un feu moderé ; & lorſqu'elle a le degré de chaleur qui convient, on y jette quelques livres de feuilles, qu'on ne ceſſe pas de remuer, juſqu'à ce qu'elles ſoient ſi chaudes, qu'à peine y puiſſe-t'on tenir la main. Alors on les retire de la platine, & les répandant ſur une natte, on commence à les rouler. Cette ſeconde opération coûte beaucoup à l'Ouvrier. Il ſort des feuilles rôties, un jus de couleur jaune, tirant ſur le verd, qui lui brûle les mains. Malgré la douleur qu'il reſſent, il doit continuer ce travail, juſqu'à ce qu'elles ſoient refroidies, parce que la friſure ne tiendroit pas, ſi les feuilles n'étoient pas chaudes. Il eſt même obligé de les remettre deux ou trois fois ſur le feu ; & quelques gens délicats les y font remettre juſqu'à ſept fois, en obſervant néanmoins de diminuer toujours par degrés la force du feu ; précaution néceſſaire, pour conſerver aux feuilles une couleur vive, qui fait une partie de leur prix. On ne manque pas non plus de laver, à chaque fois, la platine, avec de l'eau chaude ; parce que le ſuc, qui ſort des feuilles, s'attache à ſes bords, & que les feuilles pourroient le reprendre.

Lorſqu'elles ſont bien friſées, on les jette ſur le plancher, qui eſt couvert d'une natte; & l'on ſepare celles qui ſont trop rôties, ou qui n'ont pas été roulées aſſez ſoigneuſement. Les feuilles du Thé impérial doivent être plus rôties que les autres, pour devenir plus aiſées à moudre; mais quelques unes ſont ſi jeunes & ſi tendres, qu'on eſt obligé de les mettre d'abord dans de l'eau chaude, enſuite ſur un papier épais; & de les faire ſécher ſur des charbons, ſans être roulées, à cauſe de leur extrême petiteſſe. Les gens de la campagne ont une méthode plus ſimple & plus courte, qui conſiſte à rôtir les feuilles dans des chaudieres de terre, ſans aucune autre préparation. Leur Thé n'en eſt pas moins eſtimé des Connoiſſeurs, quoiqu'il ſoit beaucoup moins cher. On lui croit même plus de force qu'au Thé impérial, qui, après avoir été gardé quelques mois, eſt encore remis ſur le feu, pour lui faire perdre l'humidité qu'il pourroit avoir contractée dans la ſaiſon des pluies. Mais, enſuite, on prétend qu'il peut être gardé long temps; pourvû qu'on ne lui laiſſe pas prendre l'air, qui en diſſiperoit aiſément les ſels volatils. En

DESCRIPT. DU JAPON. Autres méthodes.

DESCRIPT. DU JAPON.

effet, tout le monde convient que ce Thé, & les autres eſpeces à proportion, les ont perdu preſque tous en arrivant en Europe. Kæmpfer aſſure qu'il ne leur a jamais trouvé, hors du Japon, ni cet agréable goût, ni cette vertu de rafraîchir modérément, qu'on y admire dans le climat qui les produit.

Maatſubos, ou Pots qui ſervent à garder le Thé.

Les Japonois mettent leurs proviſions du Thé commun, dans de grands pots de terre, dont l'ouverture eſt fort étroite. Le Thé impérial ſe garde ordinairement dans des vaſes de porcelaine, particuliérement dans ceux qu'on appelle *Maatſubos*. Ils ſont très anciens & d'un fort grand prix. On leur attribue la propriété, non-ſeulement de conſerver le Thé, mais d'en augmenter les vertus. Le Thé vieux y reprend la force qu'il a perdue. Il n'y a point de Seigneurs, qui ne ſe procurent, à grand prix, quelques-uns de ces vaſes. On a déja fait remarquer leur origine. Ils ſe faiſoient, autrefois, d'une terre de l'Iſle Mauri, voiſine de Formoſo. Cette iſle ayant été ſubmergée, il n'en reſte que des rochers, qu'on apperçoit dans les baſſes marées, & du milieu deſquels on tire quelquefois des vaſes de por-

Leur origine.

celaine, qui se trouverent tout faits, lorsque l'Isle fut abîmée. Ils sont extrêmement défigurés par des coquillages, des coraux, & d'autres excrescences maritimes. Ceux qui les nettoient, se gardent bien de les racler entiérement. Ils laissent toujours un peu de ce mélange étranger, pour faire connoître qu'ils ne sont pas contrefaits. Ainsi leur difformité leur sert de lustre. Ils sont transparens, extrêmement minces, d'une couleur blanchâtre, qui tire sur le verd. Leur forme approche de celle des petits barils; avec un petit cou fort étroit, qui les rend aussi propres à tenir du Thé, que s'ils avoient été faits pour cet usage. On les reçoit, au Japon, de divers Marchands Chinois, qui les achetent pour les revendre. Les moindres valent environ cent taels. Les plus grands, & ceux qui sont entiers, se payent trois, quatre & jusqu'à cinq mille taels; mais l'Empereur se réserve le droit d'acheter les plus précieux. On en voit un grand nombre dans son trésor. Il est rare d'en trouver qui ne soient ni rompus ni félés; mais on a le secret d'une composition de blanc, qui les répare avec tant de propreté que, pour en découvrir les fentes, il

DESCRIPT. DU JAPON.

faut les faire bouillir dans l'eau, pendant deux ou trois jours. Comme le Thé de la troiſiéme récolte n'eſt pas ſi ſujet que les autres à s'éventer, les Payſans le tiennent dans des corbeilles de paille, de la forme de nos tonneaux, qu'ils placent ſous le toît des Maiſons, à côté de l'ouverture qui ſert de cheminée; car ils ſont perſuadés que la fumée conſerve la vertu des feuilles. Ils n'en uſent pas autrement pour le Thé de la premiere & de la ſeconde récolte, lorſqu'ils peuvent s'en procurer; & cette méthode leur réuſſit: peut-être, obſerve l'Auteur, parce qu'ils ont le goût moins délicat que les Grands. Quelques-uns mettent, par-deſſus, des feuilles d'armoiſe commune, ou des feuilles tendres d'une plante, nommée *Saſangua*, dans l'opinion qu'elles lui communiquent un goût plus agréable. Mais l'expérience a fait reconnoître que d'autres odeurs, dont on a voulu faire l'eſſai, ne s'allient pas bien avec les feuilles de Thé.

Comment les Japonois prennent le Thé.

Le breuvage, le plus commun au Japon, eſt une infuſion des grandes feuilles de cette Plante. On les fait bouillir dans un chaudron, qui ſe met dès le matin ſur le feu; & pour

les retenir au fond, en laissant la liberté d'y puiser de l'eau, on met, par-dessus, une corbeille, ou une claie. Quelquefois, au lieu d'une claie, on enferme les feuilles dans des sachets, qui demeurent au fond par leur propre poids. On tient, à peu de distance, un bassin d'eau froide, pour refroidir tout d'un coup la liqueur, autant qu'on le desire. Le Thé impérial ne se prend guéres qu'en poudre. On apporte, sur une table, des tasses, de l'eau chaude, & du Thé fraîchement moulu (81); on verse de l'eau dans un tasse; on y jette, avec une petite cuilliere, de la poudre de Thé, qu'on remue avec un petit instrument dentelé, jusqu'à ce qu'elle écume; & c'est dans cet état qu'on le présente. Il a la consistence d'une bouillie claire. Aussi l'appelle-t-on communément *Koits jaa*, ou Thé épais. Quoique toutes ces méthodes n'ayent rien de fort difficile, on en a fait un art, qui se nomme *Sado*, ou *Tsianosi*; & les Japonois ont des Maîtres, qui l'enseignent aux enfans des

DESCRIPT. DU JAPON.

(81) On le réduit en poudre subtile par le moyen d'un moulinet, fait d'une pierre d'un noir verdâtre, qu'on appelle Serpentine. Cette opération se fait ou le jour ou la veille.

DESCRIPT. DU JAPON.

deux Sexes. Les Pauvres, ſurtout dans la Province de Nara, font quelquefois bouillir leur riz dans la décoction de Thé. Ils aſſurent qu'il devient beaucoup plus nourriſſant par ce mêlange. Enfin ce vieux Thé même, dont on ne veut plus boire, parce qu'il a perdu ſa vertu, ſert à teindre en brun des étoffes de ſoie. On envoye, tous les ans, pour cet uſage, une grande quantité de ces vieilles feuilles, à Surate (82).

Remarques ſur les qualités du Thé.

Terminons cet Article, par quelques remarques intéreſſantes ſur les bonnes & les mauvaiſes qualités du Thé. Ses feuilles, dit Kæmpfer, ont une qualité narcotique, qui met les eſprits animaux dans un grand déſordre, juſqu'à cauſer une ſorte d'ivreſſe. Quoiqu'elles perdent la plus grande partie de cette vertu, après les préparations qu'on leur donne, ce n'eſt que dans l'eſpace de dix mois qu'elle s'évapore tout-à-fait. Alors, bien loin de troubler les eſprits animaux, elle y répand une fraîcheur moderée. Elle récrée les ſens, elle les fortifie. Ainſi, le Thé, pris dans l'année même où les feuilles ont été

(82) Appendice de Kæmpfer, pages 255 & précédentes.

cueillies, eſt plus agréable au goût ; mais ſi l'on en fait un trop grand uſage, il attaque la tête, il la rend peſante, & fait trembler les nerfs. Le meilleur, c'eſt-à-dire, le plus délicat & le plus ſain, doit avoir du moins un an. Les Japonois ne le boivent jamais plus nouveau, ſans y mêler une égale quantité du plus vieux. Alors, il dégage les obſtructions, il purifie le ſang ; il entraîne, ſurtout, la matiere terreuſe qui cauſe la gravelle, la nephrétique & la goutte. Kæmpfer rend témoignage que pendant tout le ſéjour qu'il fit au Japon, il ne vit perſonne, parmi ceux qui en faiſoient un uſage habituel, qui fût attaqué de la goutte ou de la pierre ; & ſi ces maux, dit-il, n'étoient héréditaires en Europe, il eſt fortement perſuadé que le Thé y produiroit les mêmes effets. Il ajoute que ceux-là ſe trompent beaucoup, qui recommandent l'uſage de la Véronique, & du *Myrtus Brabantia*, comme un équivalent pour le Thé. Il ne croit pas qu'il y ait de plante connue, dont l'infuſion, ou la décoction, peſe ſi peu ſur l'eſtomac, paſſe plus vîte, rende plus de vigueur aux eſprits ablatus, & ranime plus ſûrement la

HISTOIRE DU JAPON.

gayeté. D'un autre côté, il convient, avec les Japonois, que l'usage du Thé arrête & trouble l'effet des autres remédes; qu'il est particuliérement nuisible dans cette sorte de colique, qui est ordinaire au Japon (83); & que l'infusion des feuilles trop nouvelles, qui attaque la tête en général, augmente l'inflammation des yeux. Il est persuadé aussi, sur le témoignage des Médecins Chinois, qu'il ne manqua point de consulter, que si l'on prenoit l'habitude de boire pendant tout le jour une infusion forte des feuilles du Thé, on détruiroit le principe radical de la vie, qui consiste dans un mélange bien conditionné de froid & de chaud, de sec & d'humide. Le même effet, dit il, arriveroit, par des raisons contraires, d'un usage continuel de viande grasse, surtout de chair de porc; mais si l'on mêle ces deux choses ensemble, loin de nuire à la santé, elles y contribuent & procurent une longue vie (84).

(83) *Voyez*, ci dessus, l'article des Sciences du Japon.
(84) Kæmpfer, *ubi supra*, page 259.

Fin du Tome quarantiéme.

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES
Contenus dans le Tome XXXVIIe.

AVERTISSEMENT, *Pag. j*

SUITE DU LIVRE II.

INTRODUCTION, ij*
VOYAGE *de Thomas Rhoe dans l'Indoustan*, 1
Paragraphe II. *Voyage de Rhoe à la suite du Grand-Mogol*, 102
VOYAGE *de Jean Albert de Mandelslo, dans l'Indoustan*, 161
VOYAGE *de Bernier, au Royaume de Kachemire*, 261
VOYAGES *de Tavernier dans l'Indoustan*, 348
Parag. I. *Premiers Voyages de Tavernier*, 355
Parag. II. *Voyage de Tavernier, dans l'Indoustan*, 373

Fin de la Table du Tome XXXVIIe.

TABLE

DES TITRES

ET DES PARAGRAPHES

Contenus dans le Tome XXXVIIIe.

DESCRIPTION *de l'Indouſtan*, *Pag.* 1
Parag. II. *Fondation de l'Empire Mogol, & Race Impériale*, 54
Parag. III. *Etat de la Cour du Mogol depuis le départ de Nadir-Chah*, 97
Parag. IV. *Forces & Richeſſes des Grands-Mogols*, 111
Parag. V. *Gouvernement & Police de l'Indouſtan*, 138
Parag. VI. *Religion, Figure, Habits, Mœurs & Uſages des Peuples de l'Indouſtan*, 162
Parag. VII. *Sectes Idolâtres des Indes*, 198
PREMIER VOYAGE DES FRANÇOIS, *dans l'Arabie Heureuſe, par l'Océan Oriental*, 253
Parag. II. *Voyage à Mouab, Cour Royale d'Yemen*, 280

Parag. III. *Suite du Voyage de l'Arabie Heureuſe*, 303
Parag. IV. *Obſervations ſur l'Arbre & le Fruit du Caffé de l'Arabie Heureuſe*, 308
RELATIONS *du Carnate, par quelques Miſſionnaires Jéſuites, pour ſervir de Supplément à la Deſcription de l'Indouſtan*, 329
MONNOYES, *ou diverſes ſortes de Pieces métalliques, de Coquilles & d'Amandes, qui paſſent pour Monnoyes dans toute l'Aſie*, 353
Parag. II. *D'où l'Aſie tire l'or & l'argent*, 382
VOYAGES *aux Indes Orientales, par le Sud-Oueſt.* 391
Introduction, ibid.
Parag. II. *Voyage de Ferdinand Magalhanes, ou Magellan*, 394
VOYAGE *d'Olivier de Noort, aux Indes Orientales, par le Sud-Oueſt*, 406
DESCRIPTION *des Iſles Marianes*, 483

Fin de la Table du Tome XXXVIIIe.

TABLE

DES TITRES

ET DES PARAGRAPHES

Contenus dans le Tome XXXIXe.

DESCRIPTION *des Isles Philippines*, *Pag.* 1
Parag. I. *Idée générale de ces Isles*, 2
Parag. II. *Description de l'Isle de Luçon, nommée aussi Manille*, 13
Parag. III. *Isles de Capoul, Ticao, Bourias, Masbate, Marinduque, Mindoro, Louban, Babuyanes, Paragua, Calamianes, Cuyo, Panay, Imaras, Sibuyau, Romblou, Batan & Tablas*, 41
Parag. IV. *Isles de Samar, Leyte, Bool, Sibu, Bantayan, Camotes, Negros, Fuegos & Panamas*, 52
Parag. V. *Isles de Mindanao, & de Xolo*, 63
Parag. VI. *Conquête des Isles Philippines*, 77
Parag. VII. *Gouvernement de Manille & des autres Isles*, 85

Parag. VIII. *Climat & richeſſe des Philippines*, 92
Parag. IX. *Animaux, Plantes & Fruits des Philippines*, 98
Parag. X. *Langues & Uſages des Inſulaires*, 126
NAVIGATION AUSTRALE, *ou Voyage de Jacques le Maire, pour la découverte d'un nouveau paſſage, au Sud du Détroit de Magellan*, 157
DESCRIPTION *de l'Iſle Celebes, ou Macaſſar*, 232
VOYAGE *d'Engelbert Kæmpfer au Japon*, 297
Parag. I. *Kæmpfer ſe rend de Batavia au Japon. Circonſtances de ſon arrivée*, 308
Parag. II. *Son ſéjour au Japon, & ſes Voyages dans les principales Villes*, 323
Parag. III. *Deſcription particuliere de Nangaſaki*, 451

Fin de la Table du Tome XXXIXe.

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES
Contenus dans le Tome XLe.

DESCRIPTION *des Isles du Japon*, *Pag.* 1

Parag. I. *Division générale de l'Empire du Japon*, 4

Parag. II. *Description particuliere des Provinces*, 15

Parag. III. *Origine des Japonois, & forme de leur Gouvernement*, 40

Parag. IV. *Gouvernement général & particulier du Japon*, 54

Parag. V. *Figure, Habillement, Education, Sciences, Arts & Caractere des Japonois*, 93

Parag. VI. *Villes, Bourgs, Villages, Châteaux, Jardins, Chemins, Voitures & Bateaux du Japon*, 159

Parag. VII. *Commerce des Japonois avec les Etrangers*, 180

& des Paragraphes. 425
Parag. VIII. *Religions, Sectes, Prêtres, Temples, Pélerinages & Cérémonies du Japon,* 227
Parag. IX. *Hiſtoire naturelle du Japon,* 307

Fin de la Table du Tome XLe.

De l'Imprimerie de la Veuve de CLAUDE SIMON.

AVIS AU RELIEUR.

POUR PLACER LES CARTES.

Tome XXXVII.

N°. Pag.

1. Carte de l'Indouſtan, *premiere feuille*, } 1ere.
1. Carte de l'Indouſtan, *ſeconde feuille*, }

Tome XXXVIII.

2. Carte de l'Archipel de Saint Lazare ou les Iſles Marianes, 483.

Tome XXXIX.

3. Carte des Iſles Philippines, *premiere feuille*, } 1ere.
3. Carte des Iſles Philippines, *ſeconde feuille*, }
4. Carte de l'Iſle Celebes ou Macaſſar, 232.
6. Plan de la Ville de Meaco, 387.
7. Plan de Jedo, 420.
8. Plan du Fort & de la Ville de Nangaſaki, 451.

Tome XL.

5. Carte de l'Empire du Japon, 3ere.

POUR PLACER LES FIGURES.

Tome XXXVII.

N°.		Pag.
XVII	SCeau des Grands Mogols,	160.
XIV.	SRauchenara Begum,	285.
XII.	Begum Saheb,	377.

Tome XXXVIII.

V.	Chah Jehan,	62.
III.	Cour du Grand-Mogol,	146.
X.	Coche Mogol tiré par des Bœufs,	180.
IV.	Différentes sortes de Fakirs,	209.

Tome XXXIX.

I.	L'Arbre du Caffé,	308.
II.	Rameau de Caffé avec la fleur & le fruit,	309.
VI.	Monnoies d'Arabie,	353.
VII.	Monnoies qui repreſentent les douze Signes du Zodiaque,	357.
VIII.	Monnoies d'un Roy & de deux Rajas, tous trois Tributaires du Grand-Mogol,	363.
XI.	Monnoyes du Roy de Queda & Pera,	372.
XII.	Monnoyes de la Chine & du Tonquin,	377.
IX.	Monnoyes d'Or & d'Argent du Japon,	378.

Tome XL.

XV.	Armes de l'Empire & des Princes Japonois,	73.
XVI.	Marques d'honneur des Princes & des Grands du Japon,	177.

Nota. *Les quatre Monnoies de la même Planche, regardent la Figure IX & la page 378 du Tome 39.*

CATALOGUE

Des Livres qui se vendent chez DIDOT.

ASTrée de M. Durfé, Pastorale allégorique avec la clef, nouvelle édition, ou sans toucher au fond, ni aux épisodes, on s'est contenté de corriger le langage, & d'abreger les conversations, *par M.... de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*, 10 vol. *in*-12. figures. 20 l.

Conseils de l'Amitié, seconde Edition, *in*-12, 1 l. 15 s.

Crémentine, Reine de Sanga, Histoire Indienne, *par Madame de Gomez*, 2 vol. *in*-12, 4. liv.

Défense des Prophéties de la Religion Chrétienne, contre Grotius, Simon, & ceux qui ont écrit sur ces matieres, *par le Pere Baltus, de la Compagnie de Jesus*, 3 volumes *in*-12, 6 l.

Dictionnaire Géographique portatif des quatre Parties du Monde, traduit de l'Anglois de Laurent Echard, *par M. l'Abbé Vosgien*, *in*-8°, nouvelle édition. 4 l. 4 s.

Manuel, ou Dictionnaire portatif des mots François, dont la signification n'est pas familiere à tout le monde; ouvrage utile aux personnes qui veulent apprendre à écrire & à parler juste, traduit de l'Anglois, *par M. l'Abbé Prevost, Aumônier de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty*, *in*-8°. 5 liv.

Le même, 2 vol. 5 l. 12 s.

Dictionnaire historique portatif, contenant l'histoire des Empereurs, des Rois, des Princes, *&c.* des Dieux, des Héros de l'antiquité Payenne, des Papes, des SS. PP. *&c.* des Historiens, des Poëtes, Grammairiens,

Jurisconsultes, *&c.* avec le Catalogue des ouvrages des Auteurs qui ont écrit. Par l'Auteur du Dictionnaire Géographique, 2 volumes *in-8°*. 9 liv.

Essai critique sur le Goût, *par M. Cartaud de la Vilate*, *in-12*, 2 l. 10 s.

Essai politique sur le Commerce, *par M. Melon*, *in-12*, 2 l. 10 s.

Histoire Sainte des deux Alliances, &c. avec des Réflexions sur chaque Livre de l'Ancien & du Nouveau Testament, & un Supplément qui conduit l'Histoire des Machabées jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, *par feu M. de Saint-Aubin, Bibliothécaire de Sorbonne*, 7 volumes *in-12*, 15 l.

Introduction à l'Histoire Générale & Politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, l'état présent & les intérêts des Souverains, *par M. le Baron de Pufendorff*, continuée *par Bruzen de la Martiniere*, derniere édition augmentée considérablement, 11 vol. *in-12*. Holl. 33 liv.

Histoire & Description de la Nouvelle France, connue sous le nom de Canada, avec des Figures & des Cartes Géographiques, 3 vol. *in-4°*., *par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jesus*. 30 liv.

—La même, *in 12. 6* vol. 15 l.

Histoire de Scipion l'Africain & d'Epaminondas, pour servir de suite aux Hommes Illustres de Pettarque, avec les remarques de M. le Chevalier Folard, *par M. l'Abbé de la Tour*, *in-12*. 3 l.

Hueetii (Pet. Dan.) & Cl. Fr. Fraguerii Carmina, in-12, 2 l. 10 s.

Les Journées amusantes de Madame de Gomez, 8 vol. *in 12*. 16 l.

Lettres de René Descartes, 6 vol. *in 12*. Figures. 12 l.

Lettres à Madame la Marquise de P. sur l'Opéra, *in-12*. 1 l. 15 s.

Mariane, Tragédie du Sieur Triſtan Lhermite, remiſe au Théâtre, *par M. Rouſſeau*, Brochure. 1 l. 4 ſ.

Médecine (la) & la Chirurgie des Pauvres, qui contiennent des remédes choiſis, faciles à préparer, & ſans dépenſe, &c. *in*-12., nouvelle édition, 1748. 2 l. 10 ſ.

Mémoires & Réflexions ſur les principaux évemens du Regne de Louis XIV, *par M. le Marquis de la Fare*, 2 l.

Mémoire de la Régence, &c. nouvelle édition conſidérablement augmentée, 5 vol. *in*-12, *petit format*, *figures*. 9 l.

Méthamorphoſes d'Ovide, traduites en François, avec des Remarques & des Explications hiſtoriques, *par M. l'Abbé Banier, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*, avec des figures à chaque ſujet, 2 vol. *in*-4°. 15 l.

Nouveau Traité d'Agriculture, contenant la Méthode de bien cultiver tous les Arbres à fruits, avec la maniere d'élever les Treilles, *par MM. de la Riviere & Dumoulin*, *in* 12, 2 l.

Œuvre de piété de Saint Ephrem, Diacre d'Edeſſe & Docteur de l'Egliſe, *in*-12, 2 vol. 4 l. 10 ſ.

Œuvres de Rouſſeau, nouvelle édition, corrigée & augmentée d'un grand nombre de Pieces en tous genres, & de ſes Lettres qui n'ont point encore paru, propoſées par ſouſcription après ſa mort, 3 vol. *in*-4°. *papier Royal*, 72 liv.

—Les mêmes, faites ſur la grande édition, page pour page, 4 vol. *in*-12, 1752. 10 l.

Parallele des Romains & des François, par rapport au Gouvernement, *par M. De.....* 2 vol. *in*-12, 1740. 5 l.

Paulanias, ou Voyage hiſtorique de la Grece, avec des Remarques & des Notes, *par M. l'Abbé Gedoyn, de l'Académie Françoiſe*,

2 vol. *in*-4°. Figures. 20 *l.*

—Le même en grand papier, 30 l.

Principes de la Philosophie, *par René Descartes*, avec figures, *in*-12. 2 l. 10 *s.*

Sermons de M. Gaspard Terrasson, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, contenant un Avent & un Carême, *in*-12, 4 vol. 10 l.

Ouvrages de M. Jacquelot.

Dissertations sur l'Existence de Dieu, nouvelle édition augmentée de la Vie de l'Auteur & de quelques Lettres concernant la même matiere, 3 vol. *in*-12, 7 l. 10 *s.*

Dissertations sur le Messie, où l'on prouve aux Juifs que Jesus-Christ est le Messie promis & prédit dans l'Ancien Testament, *in*-12, 2 l. 10 *s.*

Traité de la Vérité & de l'Inspiration des Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, nouvelle édition, 2 vol. *in*-12, 5 l.

Ouvrages de M. l'Abbé Prevost.

Le Pour & Contre, Ouvrage Périodique d'un goût nouveau, dans lequel on s'explique librement sur tout ce qui peut intéresser la curiosité du Public en matiere de Sciences, d'Arts, de Livres, &c. sans prendre parti & sans offenser personne. 20 vol. *in*-12, 70 l.

Le Doyen de Killerine, Histoire Morale, compilée sur les Mém. d'une illustre Famille d'Irlande, ornée de tout ce qui peut rendre une lecture utile & agréable, 6 vol. *in* 12. 12 l.

Histoire de Marguerite d'Anjou, Reine d'Angleterre, contenant les Guerres de la Maison de Lancastre contre la Maison d'Yorck, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Histoire d'une Grecque moderne, 2 volumes *in*-12. 4 l.

Mémoire pour servir à l'Histoire de Malthe, ou l'Histoire de la jeunesse du Commandeur de **** 2 vol. *in*-12. 4 l.

Campagnes Philosophiques, ou Mémoires de M. de Monteal, Aide de Camp de M. le Maréchal de Schomberg, contenant l'Histoire de la Guerre d'Irlande, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Histoire de la Vie de Ciceron, tirée de ses Ecrits & des Monumens de son siécle, avec les Preuves & des Eclaircissemens, composée sur l'Ouvrage Anglois de M. Middleton, seconde Edition, 5 vol. *in* 12. 12 l. 10 s.

Voyage du Capitaine Robert Lade en différentes parties de l'Afrique, de l'Asie & de l'Amérique, contenant l'Histoire de sa fortune, & les Observations sur les Colonies & le Commerce des Espagnols, des Anglois, des Hollandois, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Lettres de Ciceron, *qu'on nomme vulgairement* FAMILIAIRES, traduites en François sur les Editions de GRÆVIUS & de M. l'Abbé D'OLIVET, avec des Notes continuelles, 5 volumes *in*-12, 12 l. 10 s.

Histoire générale des Voyages, depuis le commencement de XVe siécle contenant ce qu'il y a de plus curieux, de plus utile & de mieux vérifié dans toutes les Relations des différentes Nations du Monde; Ouvrage traduit de l'Anglois, par ordre de Monseigneur le Chancelier de France, 10 vol. *in* 4°. 200 l.

—La même 10 vol. *grand papier*, 300 l.

L'Ouvrage contiendra 13 vol. *in* 4°., orné de Cartes géographiques & de Figures, les volumes *in* 4° se vendent; 20 l.

En grand papier, 30 l.

Le même Ouvrage *in*-12, contiendra 52 volumes; chaque volume se vend, 3 l.

L'on donnera régulièrement tous les ans 2 volumes *in* 4°, & 8 volumes *in* 12.

L'on trouve chez le même Libraire les Livres nouveaux, tant de France que des Pays étrangers.

215

HISTOI
DES
VOYAGE

TOM XL

55

colorchecker CLASSIC
calibrite
mm